



GARCHES

REGISTRE
ÉTAT CIVIL

N M D

1813

1822



Mémor. faillies.

Par nous ^{9^{me}} ~~aug^{te} M^{rs} Gady, jug^e~~ du Tribunal de ^{Gady} première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, le présent Registre destiné à recevoir les déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent treize, dans la Commune de Garche Canton de Sever a été coté et parafé par premier et dernier feuillet; il contient vingt six feuillets.

Fait double à Versailles, le dix Décembre mil huit cent douze.

Gady

1
Du 1^{er} janvier
Deces de
Vincent
Corbonnois

Le premier janvier mil huit cent treize Dix-
neure du matin Acte de Deces de Vincent
Corbonnois Décédé d'histoire neuve heure du soir
ent cette Commune et né ent l'adite Commune
Le vingt Neuf de cembre mil huit cent douze
fils de francis Louis marie Corbonnois et de marie
Claude Gabrielle Levin ses pere et mere, Sur
la declaration amoi faite par jean Baptiste
fremont signeson demourant ent cette Commune
agé de vingt deux ans, et par jean Baptiste
faïache, Tomullier demourant ent cette Commune agé
de vingt quatre ans Les Quells temoins ont Signe
après lecture de l'acte
J. B. fremont Jean Baptiste
Constaté par moi Jean Louis fremont a joint de la
Commune de Garche par delegation du maire
fremont ajoin

2
 Du 15 janvier Du quinze De janvier mille huit
 Cent treize Dix heure Du matin
 Naissance de Acte De Naissance de Antoinette Néé Dite
 Antoinette Souache a Dix heure Du Soir fille Du Légitime mariage
 Souache de Jean Baptiste Souache Commune ent Cette
 Commune agée De vingt quatre ans et De femme
 Leproux Sont Et pour Légitime Deme-
 rante ent Cette Commune agée De dix
 neuf ans Le Seig De L'Infant a été
 reconnu être Du Genre féminin en
 présence De pierre Douinet agée De trente quatre
 ans Marchant Devin Demeurant en cette Commune
 beau père De L'accouché, et De Jean, Baptiste
 Fremont signent Demeurant en cette Commune
 agée De vingt deux ans Sur La déclaration a
 moi faite par Jean, Baptiste Souache qui a de-
 claré être Le père De L'Infant Les témoins ont
 signé après lecture faite De L'acte J. B.
 p Douinet Jean Baptiste
 Souache Fremont
 Constate par moi Jean Louis Fremont adjoint De La
 Commune De Paroisse par délégation Du maire
 Fremont a Souin

3
 Décès De Du Dix Neuf janvier Mille huit Cent treize
 Antoinette Souache huit heure Du matin Acte De Décès De
 Antoinette Souache De cède De cette nuit a
 minuit aux Domicile De Jean, Baptiste
 Souache et Deseure Leproux ent Cette Commune
 p D J. B.



Eere, et mere Dela De'cede' me' ont cette Commune
 Le Quinze janvier mil huit Cent Treize Sur La
 De clarification amoi faite par pierre Douvines Mar
 chant Derin ont cette Commune age' de cinquante ans
 Deaux pere de la mere de la de'cede' et de Jean Baptiste
 fremont signeur en age' de vingt deux ans demorant
 ont cette Commune. Lequelle temoins ont signe
 apres Lecture faite de l'acte

P. Douvines Jean Capter
 fou a chey fremont

Constata par moi Jean Louis fremont adjoint de
 La Commune de Garche par delegation du maire

fremont adjoint

Le 19 janvier
 transcription
 du Deces de
 francoise
 Hezeilly

Du Dix Neuf janvier mil huit Cent Treize transcription
 de l'acte mortuaire de francoise Hezeilly adrese
 au Maire de cette Commune Maire de Lalil de Bourdan
 arondissement de Lambouillet Departement de Seine et oise
 Extrait du registre des Actes de Deces de la ville de Bourdan
 pour l'an mil huit Cent Douze Du quatorze avril mil
 huit Cent Douze a onze heure du matin acte de Deces
 de francoise Hezeilly me' et demorant a Garche Canton de
 Seine Troisieme arondissement du Departement de Seine
 et oise De'cede' aux jourshui a Sept heure du matin
 age' de vingt cinq ans temoins Pierre francois au frois
 Concierge age' de quarante huit ans Et pierre Louis
 Jean Baptiste Lige' infirmier age' de quarante cinq
 ans tous domiciliés a Bourdan Les quels ont avec
 monseigneur Benoit Maire du dit Lieu faisant les fonctions
 d'officier public de l'etat Civil signe par la minute
 des presens Pour l'actes conforme Delivre par nous
 adjoint du maire de la ville de Bourdan en l'absence et
 par delegation special de monseigneur Lemaire Le seize
 octobre mil huit Cent Douze signe Hezeilly
 pour la legalisation de la signature de monseigneur Hezeilly
 adjoint du maire de la ville de Bourdan appone'

aux bas De Lacte De Lacte par par nous president du tri-
bunal de premiere instance du j^e p^o arrondissement
du departement De seine et oise Haute a rem-
bourset Ce dix sept octobre mil huit cent deux.
Signe Delahay transfert par nous adjoint
sousigne Le dit jour et ans cy Deru

fremont adjoint

Du 19 janvier Le dix neuf janvier Mil huit cent trois
dix heure du matin acte de naissance De
naissance De Marie Antoinette alexandrine nee De
Marie, antoinette jour deux Neuf heure du matin fille Du
alexandrine Legitime mariage De l'Inc ridoux Blanche
ridoux leurs demourants est cette Commune agee De trois
et uns ans - et De Marie janne metivet agee
De quatre ans - sont l'epouse legitime demourante
est cette Commune De Garche - Le sexe De
L'infant a Etet reconnu Du Genre feminin
est presence De alexandre Simon Caillieux
Blanchifleur demourant avildarraie departe-
ment De sein et oise - et De francis Couturier
Blanchifleur demourant avildarraie departement
De seine oise agee De quarante dix ans -
sur La Declaration amois faite par l'Inc
ridoux qui a declare etre le pere De
L'infant, Les temoins et Le pere ont signe
a pres Lecture faite De Lacte

J. Couturier R. S. Caillieux
et Ridoux

Constate par moi Jean Louis fremont adjoint
De La Commune De Garche par delegation
Du Maire

fremont adjoint



Du Vingt et un janvier mil huit cent
 Vraie huit heure. Du matin Acte de
 Nainance de francoise, Elzabeth ne diere
 a quatre heure du soir fille du Legitime maria
 ge de Louis jude Micais Sturbe mason et
 de francoise Elzabeth meunier age de vingt ans
 et ledit Louis jude Micais Sturbe age de vingt
 trois ans demorantes ent cette Commune de
 Garche, Le Sec de L'infant a été reconnu
 ete du Genre feminin ent s'engence de
 pierre Louis meunier vigneron demorante ent
 cette Commune age de soixante et Douze ans
 Grand pere de L'infant et de jean Baptiste
 fremont vigneron demorante ent cette Commune
 age de vingt deux ans, Sur la declaration
 amoi faite par Louis jude Micais Sturbe qui
 a declare ete le pere de L'infant Les
 temoins et le pere ont signe apres lecture
 faite de l'acte

L. S. N. Sturbe p. L. meunier
 J. B. fremont
 Constate par moi Jean Louis fremont adjoint
 de La Commune de Garche par delegation du
 maire

fremont adjoint

Du 31
 janvier Decet
 de Louis
 Joseph
 Devin

Du trente et un janvier mil huit cent Vraie
 onze heure du matin Acte de Decet
 de Louis Joseph Devin vigneron age de
 vingt huit ans ne ent cette Commune le vingt
 neuf janvier mil sept cent quatre vingt Cinq
 J. B. C. F. B.

Il parut De Marie, Elizabeth Boudin de
 Cette Commune Decede, Diable a sept
 heure du Soir ont leur Domicile
 Cette Commune de Garche, Sur
 De Clavation amoi faitte par, francois Boudin
 signeront agee de vingt deux ans demourante en
 Cette Commune Beaufrere du defunt et
 par jean, Baptiste Charles Levin signeront
 agee de vingt quatre ans frere du defunt
 demourante en Cette Commune Les
 temoins ont signe apres lecture faite
 De l'acte

J B C Levin J Boudin
 Constate par moi jean, Louis, Fremont ag.
 de La Commune de Garche par delegation
 du maire

Fremont ag.

Du 8 fevris
 Deces de
 Nicolas
 Guillaume
 francois
 francois

Du Neuf fevris Mil huit cent Vingt quatre
 heure du Soir. Acte de Deces de Nicolas
 Guillaume, francois, francois. Vigneront Domici-
 lilliz en cette Commune agee de soixante et
 dix neuf ans. Ne est cette Commune de vingt
 sept cent mille sept cent quatre vingt fils des
 Defunt francois francois et marie Claude Levin
 Les pere et mere et egroup ent premiere nocce
 de Magdelaine, Borda, et ent seconde nocce
 de marie amable Camu tous deux Defunte
 est Decede d'aujourd'hui a dix heures
 du matin ont leur Domicile a Garche



quatrième.

Sur, la déclaration amoi, faite par
andré, françois, Lévay signeur demeurant en cette
Commune âgé de quarante six ans Germaine
de feunt, et de' jean, françois, vigneron demeurant
en cette Commune âgé de cinquante cinq ans
fils du feunt, les quel tenors ont signé après
lecture faite de l'acte excepté andré françois
qui a déclaré ne le voir signer.

Jean françois

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de la
Commune de Garche par délégation du maire
Fremont adjoint

9
Du 23 février
Naissance de
Louis Joseph
pauvres

Du vingt trois février mil huit cent seize.
Dix heures du matin Acté de naissance de
Louis, Joseph, Né d'hier à Dompierre des
mâtins fils du légitime mariage de' Jean
antoine françois pauvres signeur demeurant
en cette Commune âgé de vingt huit ans et
de Marie helaine Turque demeurant en l'adite
Commune âgé de trente deux ans, Le d'ic
le L'Enfant a été reconnu être du Genre
masculin en présence de Antoine André Marie
Boudin Maçon demeurant en cette Commune
âgé de vingt ans, et de Denis Antoine
pauvres signeur demeurant en cette Commune
âgé de cinquante huit ans Grand père de
L'Enfant, Sur l'acte de déclaration amoi faite
par Antoine françois pauvres qui a déclaré
être le père de L'Enfant Les tenors et le
père ont signé après lecture faite de l'acte
J. A. Pauvres dit Pauvres
à a m Boudin

Constaté par moi Jean Louis Fremont - adjoint
de la Commune de Garche par de- le
gation du maire

Fremont adjoint

10
Du 25 février
Décès de Marie
Adelaïde Lepere

Du vingt Cinq février mil huit cent treize Dix
heure du matin Acte de décès de Marie Adelaïde
Lepere native de Vancreson age de soixante ans
fille des Deffunt Philippe Lepere
et Marie Julier et épouse de Jean
Pierre Sageret, Décédé Dikière. An
Leur Domicile en Cette Commune. a Dix heure
du soir, Sur la déclaration a moi faite par Jean
Marie Sageret vigneron demeurant a la
Celle d'elout Canton de marly Département de
Seine et oise age de quarante huit ans Beau frere
de la Deffunte, et de André Duvarij vigneron
de mercante en Cette Commune age de vingt trois
ans jeandre de la Deffunte, Les quelle temoins ont
signé avec nous et après Lecture faite de l'acte
ont approuvé un mot ~~reçu~~ nul

J. M. Sageret Au Pré Duvarij

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de
la Commune de Garche par delegation du maire

Fremont adjoint

11
Du 26 février
Décès de François
Le Guai

Du Vingt Six de février mil huit cent
treize, Neuf heure du matin Acte de
décès de François Le Guai, Native de



Parche agé de deux ans ne s'est éteint.
Celle Commune. Le vingt six février mil
sept cent onze fils, de Charles Le Senis Le Guai-
vigneron et de Marie, Marguerite usule-
Devin demeurant en cette Commune de cède-
Bisière. a deux heures après midi au domicile
des père et mère, sur la déclaration a moi faite
par Jean, Baptiste Fremont vigneron demeurant
en cette Commune agé de vingt deux ans et par
Estelle perriot vigneron demeurant en cette Com-
mune agés de quarante six ans Les quels de
moins ont signé avec nous après lecture
faite C. Perriot J. B. Fremont

Constata par moi Jean Louis, premier adjoint
de la Commune de Garche par délégations du
maire

Fremont & Son's

12

Du 28 février
 Naissance de
 Louis-Joseph
 D'orange

Du vingt Nuite. De février mil huit Cent trois
 A six heures du matin Acte de Naissance de
 Louis, Joseph, Né d'Élise a sept heures du
 soir, fils du Légitime Mariage de Jean-
 Baptiste Dorange vigneron agé de quarante
 trois ans et de Marie Louise Adélaïde
 veuves agés de quarante trois ans tous deux
 demeurant en cette Commune, Le jour de l'Infant
 a été reconnu être du Genre Masculin en
 présence de Joseph Fontaine jardinier de
 Monsieur de la Vierge d'inventaire en cette
 Commune.

Сотмисия

agée de trente Cinq. ans. et de pierre Louis
De course vigneron demeurant en cette

Commune agée de trente sept ans — Sur
La Déclaration a moi faite par Jean — Baptiste
Dorange qui a déclaré, être le père de l'enfant

Les témoins et le père ont signé après lecture
faite de l'acte 7.63 Dorange

J. Fontaine & L. Broux

Constaté par moi Jean Louis Fremont — d'ordon
de La Commune de Gorge par délégation du
Maire

Fremont ordonné

13

Du 7 Mars

Naissance de
l'Épouse Marie

Periot

Du sept mille huit cent trente six
heures du matin Acte de Naissance de
l'Épouse, Marie, née Dohere a trois heures
heures après midi fils du légitime mariage
de Gorge Clotilde Periot vigneron agée
quarante six ans et de Geneviève Motivet
agée de trente sept ans tous deux deme-
rants en cette Commune, Le fils de
l'enfant a été reconnu être du Genre
masculin en présence de l'Épouse vidu-
Blanchifus demeurant en cette Commune
agée de trente et un ans et de pierre
Vincent Dupuis vigneron demeurant en cette
Commune agée de quarante sept ans Sur
La Déclaration a moi faite par Gorge —

E. Broux & J. C. Periot Clotilde



periot qui a de l'ave^u être le ^{seul} père
de l'enfant, Les témoins et le père ont signé
après lecture faite de l'acte

C. Bidoux C. N. Dupuis
J. C. Perriot

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de
La Commune de Garche par Delegation du
Maire

Fremont adjoint

14
Du 7 Mars
Naissance de
Auguste
honorié
de Courde

Des sept Demurs Mille huit Cent treize Daphnée
du matin Acte de Naissance, de Auguste, honore
né d'hier à quatre heures après midi fils du
Legitime Mariage de Pierre Louis Decoux vigneron
age de trente sept ans et de Marie Catherine Dorange
age de trente cinq ans tous deux demeurant entre
Commune de Garche, Le Sexe de l'enfant a été
reconnu être du Genre masculin en présence de
François Roch, Joli Doffenseur agréé au Tribunal
de Commerce de Paris Demeurant à Eloube Pomeroy No
deux âgés de quarante quatre ans. Département de la Seine
et de Louis Cabanne pharmacien âgé de Cinquante
et uns ans rue de l'Avance n° 50 Cinquante trois à Paris
Département de la Seine plus la déclaration
annexée faite par Pierre Louis Decoux qui a
déclaré être le père de l'enfant, Les témoins et
le père ont signé après lecture faite de l'acte

C. Bidoux C. N. Dupuis
J. C. Perriot

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint
de la Commune de Garche par Delegation du Maire
Fremont adjoint

15
Du 9 Mars
naissance de
Marie Genivier
frégé

Des Neuf Demurs Mille huit Cent treize

Dis heure Du matin Acte De
 Naissance De Marie, Genevieve
 née Sibire à Dis heure Du matin fille
 Du Legitime Mariage De Christophe Marie
 frégé mason âgé de quarante trois an
 et Marie, Genevieve Levin âgé de trente cinq
 ans tous deux est cette Commune Le Siep De
 L'Infant a été reconnu être du Sexe
 féminin en présence De Joseph Robet Dorang
 vigneron âgé de quarante six ans et
 De Jean Baptiste Fremont vigneron âgé
 de vingt deux ans tous demeurant en
 cette Commune, Sur La De Claration a
 moi faite par Christophe, Marie frégé qui
 a déclaré être le père de L'Infant, Les
 temoins et le père ont signé après Lecture
 faite de L'acte - J. B. Fremont

frégé J R Dorange

Constaté par moi Jean Louis Fremont J. O.
 De La Commune De Garche par délégation
 Du maire

Fremont J. O.

16
 Du 23 mars
 Naissance De
 Louise
 Bartellemi
 Lévin

Du vingt trois mars milo huit cent
 trois, Dis heure Du matin, Acte
 De Naissance De Louise, Bartellemi
 née Sibire à onze heure Du soir
 fille Du Legitime Mariage De
 Nicolas Antoine Lévin vigneron
 J. P. Lamerie ne Lévin



à la Commune
de la commune

ne s

âgés de vingt et six ans et de septième.
marie, Louise Sophie, Lafesse. âgés de
vingt trois ans tous deux demeurants ont
cette commune, Le père de l'enfant a été
reconnu être du Genre féminin ont presen-
tée de Antoine philipe Lévin vigneron
demeurant ont cette âge de cinquante six
ans Grand père de l'enfant, etc. Cote-
da père, et de Jean, François Lafesse,
vigneron demeurants en cette commune âgé
de cinquante quatre ans Grand père de
l'enfant du côté de la mère de l'enfant
sur la déclaration a moi faite par Nicolas
Antoine Lévin qui a déclaré être le père
de l'enfant, les témoins et le père ou le père
après lecture faite de l'acte, excepte Antoine
philipe Lévin qui a déclaré ne savoir signer
ont approuvé le renvoi

J. B. Lafesse ne Lévin

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint
de la commune de Garches par délégation du
Maire

Fremont adjoint

17
Le 28 mars
naissance
de
marie Louise
Cane

De vingt huit ans mil huit cent vingt six
ans du matin, Acte de Naissance de Marie
Louise née d'heure à six heures du matin
fille du légitime mariage de Jean Baptiste
Cane vigneron âgé de quarante huit ans
et de Marie Adelaïde Divari âgée de
quarante et un ans tous deux demeurants
ont cette commune, Le père de l'enfant
a été reconnu être du Genre féminin
J. B. cane P. D.

ent presence. De pierre, Dorange.
 signeront demeurants en cette Commune
 agés de cinquante deux ans
 et de francois pigny signeront de
 merants en cette Commune agés de Cinquante
 trois ans, Sur La déclaration, amoi faite
 par jean, Baptiste Caum. qui a de Clère
 etre le pere de L'Enfant Les temoins et le
 pere ou signe après lecture
 faite de L'acte excepte francois
 pigne qui a de clère ne assiste. Signe
 P. Dorange. J. B. Caum

Constaté par moi. jean, Louis fremont adjoint
 de La Commune de Garche par délégations du
 maire
 fremont adjoint

18

Le 28 mars
 naissance
 de
 jean jacque
 josphé
 Boudin.

Du vingt huit mars mil huit cent
 Vingt dix heures du matin acte de Nais-
 sance de jean jacque josphé - né
 de ce jour d'hui a Neuf heures du ma-
 tin fils de Legitim mariage de
 josphé, Boudin vigneron agés de vingt
 deux ans et de charlotte adelaide pigny
 agés de dix sept ans tous deux deme-
 urants en cette Commune de Garche
 Le Sexe de L'Enfant a été reconnu
 être du Genre masculin en presence
 J. Boudin J. Boudin J. Boudin



Mortimer.

De Jean Pierre Boudin âgé de --
Cinquante trois ans demeurant en
cette Commune Grand père de l'Enfant et
De Jean Baptiste Divarq Vigneron demoran
te en cette Commune âgé de quarante ans
Beau frere du pere de l'Enfant, Sur la
Déclaration amoi faite par Joseph Boudin
qui a déclaré être le pere de l'Enfant des
Temoins et Le pere, ont signé après lecture
faite de l'acte.

J B Divarq. J B Boudin
Joseph Boudin
Constato par moi Jean Louis Fremont ag.
De la Commune de Garche par Delegation
du maire.

Fremont ag.

19
Le 2 avril
Naissance
de
Marie
Antoinette
Virginie
Corbonois

Du Deux avril mil huit cent trois, à dix
heure du matin Acte de Naissance de Marie
Antoinette Virginie née Dohise a huit heure
du matin fille de legitime mariage de Joseph
Corbonnois Vigneron âgé de quarante ans
et de Marie Jeanne Pierret âgée et age de
quarante ans tous deux demorants en cette
Commune de Garche, Le Sexe de l'Enfant
a été reconnu être du Genre féminin
en presence de Nicolas Corbonnois Vigne
ron, âgé de soixante an demorant en cette
Commune Grand pere de l'Enfant et de François

deux
cc

cc

Canu Vigneron demeurant en cette Commune âgé
de quarante huit ans, Sur la décl
ration amoi faite par Joseph
Corbonnois qui a déclaré et vu le ^{presu}
de l'enfant Les témoins ont signé après
lecture faite de l'acte excepté le père
et François Canu qui ont déclaré ne savoir
signer ont approuvé de leur sceau.

Constata par moi Jean Louis Fremont
adjoind de la Commune de Garcke
par Délégation du maire

Fremont adjoint

le 20

7 avril.

Mariage de
Jean-François-
Léon François
et Marie-
Magdelaine Périol

Du Sept avril mil huit cent trente.
Acte de mariage de Jean-François-Léon
François, demeurant en cette Commune, vigneron
de profession, né en cette Commune le deux
avril mil sept cent quatre-vingt trois, fils
mineur de Jean François Vigneron et de
Marie-Genéviève Divary de cette Commune
ses père et mère,
et de Marie-Magdelaine-Clotilde Périol,
demeurant en cette Commune, née en ladite
Commune le trois Septembre mil sept cent
quatre-vingt trois, fille mineure de Georges
Clotilde Périol, vigneron, en cette Commune,
et de Marie-Magdelaine-Louise Dupuis,
décédée en cette Commune, ses père et mère.

Lamouy
François

Devrier

François Perrin Fremont



Muni me.

Les actes préliminaires dudit mariage sont;
L'acte de publication dudit mariage, faite par moi
Adjoint Sournigné, à la porte principale de l'Eglise
de la Commune, attendu qu'il n'y a pas de maison
commune, les dimanches vingt huit mars dernier
et quatre avril présent mois, mil huit cent trente
Sans qu'il se soit présenté aucun empêchement.
il n'y a pas eu opposition audit mariage.

Le dit mariage du consentement donné en ma
présence, par Jean-François, et Marie-Genèviève
Bivary, père et mère de l'Epoux, et par Georges
Clotilde Périol, père de l'Epouse, âgé de
quarante six ans.

Lecture a été donnée par moi officier public
de l'Etat-civil Sournigné, au terme de la loi,
du chapitre six du titre cinq du code Napoléon
intitulé du mariage, contenant les droits et les
devoirs respectifs des Epoux.

Les dits Epoux présents ont déclaré prendre; savoir:
L'Epouse Marie-Magdelaine-Clotilde Périol pour
sa légitime Epouse, et l'Epoux Jean-François-
Léon François pour son légitime Epoux; En
présence de Pierre-Robert Dorange, vigneron
demeurant en cette Commune, âgé de cinquante
deux ans, premier témoin de l'Epoux; et de
Jean-Baptiste Hérol, vigneron, âgé de cinquante
ans, second témoin de l'Epoux. et de Pierre
Vincent Dupuis, vigneron âgé de quarante sept
ans, premier témoin de l'Epouse; et de Jean-
François Laccèveque, vigneron, âgé de cinquante

Passeray François Perrier François Perrier
frumont;

âgé de
cinquante
cinq ans.
âgée de
cinquante un
an.

L. C.

f. p.

frumont;

deux ans, Second témoin de l'Épouse; tous quatre
demeurant en cette commune. —

Après quoi, M^r Jean-Louis Frémont,
adjoint de la Commune de Garches,
faisant les fonctions d'officier public de l'État-civil
Souverain, par délégation spéciale du Maire, en
son absence, a prononcé qu'aux termes de la loi,
lesdits Époux sont unis en mariage, et ont signé
après lecture faite, approuvé la rature
de la quatorzième ligne (Marie) et
celle de la trente huitième ligne
(Robert); ont déclaré ne savoir signer
Marie-Geneviève Divary, mère de l'Épouse.
Jean François Leoufrancois

Marie Madeleine Clotilde Perriot

J. C. Perriot J. B. Huron

J. François P. Dorange

P. Dupuis J. F. Sasseville

Frémont adjoint

21

Le 6 avril.

Da huit avril mil huit cent treize.

Mariage

Acte de mariage de Louis-Pierre Sturbe,

de Louis-Pierre

demeurant en la commune de Marnes, terrassier de

Sturbe

profession, né en ladite commune de Marnes le

et Marie-Pierre

vingt-cinq août mil sept cent quatre-vingt-cinq,

Marguerite

Jean-François Sturbe

Frémont adjoint

Sageret

Sturbe

Frémont adjoint



fils majeur de Pierre Sturbe, ^{Décédé} jardinier,
et de Angélique Camelat son épouse, résidents en
ladite Commune de Marnes,
et de Marie-Péné-Marquerite Sageret, demeurant
en cette commune, née à Garches le cinq de février
mil sept cent quatre-vingt-huit, fille majeure de
Jean-Pierre Sageret, vigneron en cette commune, et
de défunte Marie-Françoise Le Seigle, décédée en
cette commune, ses père et mère.

Les actes préliminaires dudit mariage sont;
l'acte des publications dudit mariage de l'Épouse
fait par moi adjoint Soussigné, à la porte principale
de l'Eglise de la Commune, attendu qu'il n'y a pas
de maison commune, les dimanches vingt huit mars
et quatre avril mil huit cent trente, sans qu'il
se soit présenté aucun empêchement. L'acte des
publications de l'Épouse, faites à Marnes les 24
mars et quatre avril mil huit cent trente.

L'acte de Naissance de l'Épouse, à nous
délivré par Noble Greffier du Tribunal
civil de Versailles, en date du 22 mars
1813, signé Noble contre Signé Barth.
L'Extrait à nous délivré par Giroux, adjoint
de ladite Commune de Marnes en date du sept
du présent, signé Giroux, adjoint. #
il n'y a pas eu opposition audit mariage.
le dit mariage du consentement donné en ma
présence par Pierre Sturbe, âgé de cinquante
quatre ans, et par Angélique Camelat, âgée de
quarante huit ans, père et mère de l'Épouse;
et par Jean-Pierre Sageret, âgé de soixante
huit ans, père de l'Épouse.

lecture a été donnée par moi officier public
de l'Etat-civil Soussigné, aux termes de la loi,
du chapitre six du titre cinq du Code Napoléon

Jean Louis Sturbe
Sturbe
freumont

intitulé du Mariage, contenant les droits et devoirs respectifs des Epoux. —

lesdits Epoux présents ont déclaré prendre, savoir;
l'Epoux Marie-Pierre-Marquerite Sagerel
pour sa légitime Epouse; et l'Epouse Louis-Pierre
Sturbe pour son légitime Epoux; en présence de
Claude Sturbe, tisserier, âgé de quarante huit ans,
premier témoin de l'Epoux; de François Sturbe,
jardinier, âgé de vingt deux ans, second
témoin de l'Epoux; et de Jean-Louis
Sagerel, vigneron, âgé de vingt neuf ans,
premier témoin de l'Epouse, et de Jean Claude
Sagerel fontainier, âgé de vingt sept ans, second
témoin de l'Epouse. —

Après quoi Moi Jean-Louis Fremont, adjoint de
la Commune de Garches, faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil Souverain, par délégation
Spéciale du Maire, en son absence, ai prononcé
qu'aux termes de la loi, lesdits Epoux sont unis
en mariage, et ont signé, après lecture faite, et
~~l'exception de~~ les pièces annexées au présent,
à l'exception de Claude Sturbe, Jean-Louis
Sagerel, Jean-Claude Sagerel, Pierre Sturbe
et Angélique Camelot qui ont déclaré ne
savoir signer de ce interpellés, ainsi que les
deux Epoux. François Sturbe Etienne Sturbe

F. Sagerel

Fremont adjoint



Duquatre-vingt-trois, avril mil huit cent, Vingt-trois, une heure après midi
 acte de mariage De mercure, Lavigue demeurant
 ent. Cette Commune. maçon, de profession. né ent
 Cette Commune Le huitième primaire d'an. Second de
 la republique fils mineur de Jean Francois Lavigue
 et de l'Elizabeth Augustine Leproux de cette
 Commune. Les père, et mère,

Et de Marie l'Elizabeth Canu demeurant ent cette Commune
 ne, né ent l'aditte Commune De Boulogne Département
 De la Seine Le vingt troisième d'an. Second de la republi-
 que. fille mineur de Vincent Dominique Canu
 vigneron demeurant ent cette Commune et De Defunte
 Marie Antoinette heret sa mere. Decede a Boulogne Le
 Le vingt sixième primaire ans cinq

Le 14 avril
 mariage
 de
 mercure
 Lavigue
 et
 Marie
 Elizabeth
 Canu

Les acte préliminaire du dit mariage sont l'acte de
 publication du dit mariage faite par moi adjoint Siffign
 à la porte principal de l'Eglise de la Commune atteste
 qu'ils n'y a pas de maison Commune les dimanche
 quatre avril et onze du même mois même avec suite
 huit cent vingt-trois sans qu'ils se sont présenter aucune
 en prochainement, l'extrait des registres des acte de naissance
 de la Commune de Boulogne Delivre par M. Veautier
 maire Le trois avril mil huit cent vingt-trois et Signé
 Veautier, et visé aux Tribunaux de premiere instance
 de Paris Le trois avril mil huit cent vingt-trois

L'extrait des registres des acte de decest de la Commune
 de Boulogne Delivre par M. Veautier maire Le trois
 avril mil huit cent vingt-trois et visé aux Tribunaux
 de premiere instance de Paris Le trois avril mil
 huit cent vingt-trois, il n'y a pas eu de oppositions au
 dit mariage Le dit mariage du consentement donné

Et W. p. D. H. m. Lavigue p. L. L. prouy
 premier G. Canu L'opon. car premier G. prouy

en ma presence par Jean Francois Lavigne age
de quarante cinq ans, et de l'Elizabeth
Augustine Lepron agee de quarante
deux pere et mere de L'epoux
et de Vincent Dominique Camu prene de
L'epouse agee de quarante cinq ans

Lecture a e'te' donnee par moi officier public de
L'Etat Civil Souverain, aux termes de la loi du
Chapitre six du titre cinq du Code
napoleon intitule du mariage con
tenant les droit et devoirs respectue

des epoux Les Dits L'epoux presens
ont declaree prendre savoir L'epoux Marie
Elizabeth Camu pour sa Legitime L'epouse
et L'epouse pour sont Legitime L'epoux

marcure Lavigne; En presence de pierre Doui
net marchant Devin demorant en cette Commune
agee de trente trois ans premier temoin de L'epoux
et de pierre Louis Lepron vigneron dema
rante en cette Commune agee de trente huit
ans second temoin du Cote de L'epoux

et de Jean Denis Camu marchand Devin demorant
a Clout Departement Seine et oise agee
de cinquante deux ans - premier temoin du Cote
de L'epouse; et de henri Nicolas La fource
vigneron demorant a Breulogne Departement
de La Seine agee de cinquante trois ans -

second temoin du Cote de L'epouse
Après quoi moi Jean Louis Fremont a joint de la Commune
de Garche faisant des fonctions d'officier public
de L'Etat Civil Souverain, par Delega

tion du maire en son absence, ay pronon
ce qu'aux termes de la loi les Dits
L'epoux sont unis en mariage et les
p. Doumet Lavigne
Fremont 1. L'epoux L'epouse



pièces annexées au présent acte Dommene
 et Testifier sincère et véritable par les
 et pour au desir de l'acte de ce jour
 et on signe après lecture faite de l'acte
 excepté Marie Elizabeth Camu époux et
 sœur Dominique Camu ont déclaré ne savoir
 signer



mercure Lavigne
 pierre Douinet Lavigno
 pierre Louis Leproy
 Camu Lafosse
 dises a prout

fremont adjoint

23
 Le 23 avril
 naissance
 de
 Marie
 Victoire
 Levin

Du vingt trois avril mil huit Cent treize dis
 heure du matin Acte de naissance de Marie
 victoire né devant hier a Minuit
 fille de pierre antoine Levin vigneron. ent
 Cette Commune age de vingt dis ans et de
 Marie, Louise Levin ge de vingt deux ans
 sont épouse Legitime de merante ent Cette Com
 mune, Le dis de L'infant a été reconnu
 être du Genre féminin. ent presence de
 pierre antoine Levin vigneron. ent Cette
 Commune. age de soixante et dis ans agé de
 prout ne de L'infant, et de Jean Baptiste
 J. B. Levin P. a. Levin R. Levin

Constaté par moi. Jean. Louis Fremont —
 de La Commune de Parche par —
 gations du maire

freemont ajoin

Du Trois mai mille huit Cent Vingt —
Heure De midy — — — — —

acte De mariage De Thomas Francois Le'fevre
Cultivateur Demeurant à La Celle St clout De
partement Seine et oise né est Laditte Commune.
Le vingt deux Decembre mil sept Cent
quatre vingt quatre fils majeure de De feunt
jean Louis Le fevre et de Charlotte Bissonet
Des pere et mere; Et amelie henriette Jeanne
Lévin Demurant ont Cette Commune De Parche
né ont Cette Commune Le vingt Cinq avril
mil sept Cent quatre vingt onze fille majeure
De jean Baptiste Lévin, et de marie henriette
Bissonet Des pere et mere Demurant ont cette
Commune.

L. L. B. b. p. S. Co J. B. P.
Liétiel A. S. D. M. S.



Commune; Les^{ts} acte^{ts} préliminaire Du dit mariage^{ts} ^{trinité}
Sont les publications faite par moi adjoint Souffigné
a l'aport de l'Eglise de la Commune attendu qu'ils n'y
a pas de maison Commune Les Dimanche dix huit
avril et vingt cinq du même mois même année et
qu'ils ne se sont présentés aux Cures ont ent
péchement; Extrait Du registre Des publications
de mariage de la Commune de La Celle N^o clout pour
l'année mille huit cent trente Le Dimanche dix huit
avril et vingt cinq du présent moi. Les ditte publi
cation faite et affiché de tems preserit par la loi
Sans au Cune opposition. Suivant l'Extrait qui
nous a été Delivré par Monsieur L'ancien maire
de la ditte Commune Le premier mille huit cent trente
Extrait Des registres Des acte de naissance de la
Commune de La Celle N^o clout Département Seine
et oise Canton de marly La machine Delivré par
M. parent Secrétaire et visé par l'Administration
du dit Canton Le premier Dimanche au huitte
signe Louise et allain; Extrait Du registre Des
acte Des Deces de la ditte Commune de La Celle de
livré par M. L'ancien maire Le premier mai mille
huit cent trente et visé par le président du Tribu
nale de premiere instance du Département de Seine
et oise Le trois mai mille huit cent trente signe
Barbes; il n'y a pas de opposition aux dit maria
ge; Ledit mariage Du Consentement donné ont ma pre
fense par Charlotte Bissonnet mere de L'epoux agés
de soixante ans et de Jean Baptiste Devin agés
de cinquante ans et de Marie Henriette Breton agés
de cinquante ans pere et mere de L'epouse; Lecture
a été donné par moi Jean Louis Fremont adjoint de
la ditte Commune faisant sent l'absence Du maire
th. d. J. B. P. J. C. J. B. P.
L. J. L. J. B. P. J. C. J. B. P. M. C.

Les fonction. l'officier public de l'Etat Civil soussigné aux
terme de l'aloï du chapitre six du titre
Cinq du Code Napoléon intitulé du ma-
riage. Contenant les droit et devoirs res-
pective des Epoux; Les dit Epoux
ont déclaré prendre savoir L'Epoux Amelie
Henriette Jeanne Devin pour sa Legitime épouse, et
L'Epouse Thomas François de Ferre pour son Legitime
Epoux; en présence de Jean. Louis Philippe de Ferre
Cultivateur âgé de trente quatre ans
premier témoin du côté de L'Epoux
de Louis Charles Coujant de Ferre âgé
de trente et uns ans second témoin du
côté de L'Epouse tous deux demeurant à la Celle St Cloud
Département de Seine et oise; et de Pierre Antoine
Davin Cultivateur âgé de soixante et dix ans
premier du côté de L'Epouse; et de Pierre Martin
Davin Cultivateur âgé de cinquante six ans
second témoin du côté de L'Epouse tous deux
demeurant en cette Commune; a près quoi moi
adjoint de la Commune de Garches faisant des
fonctions d'officier public par Delegation du maire
ont tout absenté ai prononcé qu'au terme de
l'aloï Les dit Epoux sont unis en mariage
et Les pièce annexé au présent acte et certifié
Sincere et véritable par Les Epoux au s Desire de
L'acte de ce jour d'hui et ont signé après lecture
faite de l'acte exceptés Marie Henriette Devin
Mère de L'Epoux qui a déclaré ne savoir signer

Thomas François de Ferre C. V. Secou
Amelie Henriette Jeanne Devin A. B. Devin
J. P. Lefevre C. V. Secou
D. Devin Fremont adjoint P. M. Devin

en mariage

Fremont adjoint

th L
A la p. s.

J. P. L.

J. P. Lefevre

C. V. Secou

D. S.

P. M. Devin

25
Les 5 mai
Naissance
de Marie
Louise -
Elizabeth
Fremont

Du trois mai mil huit cent treize :

Mato ni me?

Acte de naissance de Marie Louise Elizabeth Fremont
née d'avant hier à une heure du matin ; fille du
légitime mariage de Jean Baptiste Fremont vigneron
âgé de vingt deux ans, et de Marie Louise Rosalie
Grillion âgée de vingt et un ans, demeurant en cette
Commune ; Le Sexe de l'enfant a été reconnu être
du genre ~~masculin~~ en présence de Jean François
Lasevec vigneron âgé de cinquante quatre ans, oncle
paternel de l'enfant ; et de Jean Noel Grillion
vigneron âgé de soixante six ans, grand père de
l'enfant ; tous deux demeurant en cette Commune ;
Sur la déclaration à moi faite par Jean Baptiste
Fremont qui a déclaré être le père de l'enfant :

Les témoins ont signé après lecture de l'acte,
excepté Jean Noel Grillion qui a déclaré ne
savoir signer. — Un mot Rayé nul.

J. B. Lasevec. J. B. Fremont

Créé par moi Jacques Moreau de Savignier, maire
de la Commune de Garches Souffigné.

Moreau de Savignier

26
Les 5 mai
naissance
de
Joseph
Henri Vielle

Du trois de mai mil huit cent treize deux
heures après midi ; Acte de naissance de
Joseph, Henri ; né d'hier à onze heures
du soir, fils du légitime mariage de Charles
Le Vielle Cordonnier âgé de vingt huit ans
et de Barbe ; Couchat âgé de trente trois ans

J. B. Lasevec

Demeurant en cette Commune; Le Sexe de l'enfant
a été reconnu être du Genre Masculin, ont pré-
sence de Jean Baptiste Fremont Vigneron âgé
de vingt deux ans et de Jean Baptiste Merot
marchant desint Agé de cinquante et un ans
deux demeurant en cette Commune sur la de-
claration amoi faite par Charles Hiele qui
a déclaré être le père de l'enfant Les
temoins et le père, onsigne après lecture
faite - - -
C. 816 J. B. Fremont

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint
de la Commune de Garche par délégation
du maire - - -
Fremont adjoint

27
Le 3 mai
naissance
de

Marie
Catherine
Elizabethe
rozier

Du trois mai mille huit cent traiz trois heures
après midy Acte de naissance de Marie, Catherine
Elizabethe née Dithere, a une heure après midy -
fille de Denis rozier terasior agé de cinquante
deux ans et de Marie Catherine, voisin agé
de vingt quatre ans épouse en seconde
noce tout demeurant en cette Commune -
Le Sexe de l'enfant a été reconnu être
du Genre féminin, ont présence de Thomas
Loiseau tailleur agé de trente et uns ans -
et de Jean Baptiste Fremont signèrent de
vingt deux ans voisin et ami. Du père
de l'enfant - tous demeurants en cette
D. R. J. B. f

à
agés
D. R.

Commune. Sur la déclaration qu'en ai
 u moi faite par Denis Rogier qui a déclaré être
 le père de l'enfant. Les témoins et le père ont signé
 après lecture faite de l'acte. excepté Thomas
 L'oiseau qui a déclaré ne savoir signer
 ont approuvé de renvoi

Denis Rogier J. B. Fremont

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint
 de la Commune de Garcke par délégation du
 maire

Fremont adjoint

28
 Du 5 mai
 Décès de
 Josephine
 Charlotte
 Bortenne
 Grandpierre

+ Claude
 Fremont
 Vigneron

B. C. F.

Du Cinq mai mille huit Cent treize. Dix heures
 du matin Acte de Décès de Josephine, Charlotte
 Bortenne Grandpierre Decedée. Domicile à cinq heures
 du matin aux Domicile de ses père et mère de
 meurtre en cette Commune, âgée d'environ sept an.
 née est l'aditte Commune. Le hôte ouvrier aus
 quatorze de la République; Sur la Déclaration
 a moi faite par Thomas Loiseau tailleur âgé de
 trente et uns ans et de Pierre ~~Chenier~~ ~~Chenier~~
~~Chenier~~ âgé de quarante trois ans tous deux habitants
 est cette Commune. Les deux témoins ont signé
 après lecture faite de l'acte excepté Thomas
 Loiseau qui a déclaré ne savoir signer ont approuvé
 de renvoi et deux mot ~~reçu~~ ~~reçu~~

B. C. Fremont

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint
 de la Commune de Garcke par délégation du
 maire

Fremont adjoint

29.

Acte de
Pierre Louis
Levin

Du vingt de mai mil huit cent seize
à six heures du matin. Acte de décès de
Pierre Louis Levin vigneron et poirier
de Marie Marguerite herot domiciliés en
cette Commune, âgés de soixante et sept
ans. Né en cette Commune le vingt quatre
octobre mil sept cent quarante six de ce
de d'hier à cinq heures du soir.
ont leur domicile fils des défunt Pierre
Louis Levin et Marie Jeanne Losset Les
pere et mere; Sur la Declaration amoi
faite par Pierre Louis Levin vigneron
âgé de quatre vingt ans fils aîné du de
funt; et de Nicolas Francois vigneron âgé
de vingt neuf ans demeurant en cette Commu
ne. Grandre du défunt Les quels temoins ont
signé après lecture faite excepte Nicolas
Francois qui a de Place ne savoir signer
ont approuvé Lereuvenon

De l'acte

P. L. L.

Constata par moi Jean Louis Fremont adjoint de
la Commune de Garche par delegation du
maire

Fremont adjoint

Le 30
Le 24 mai
mariage de
Jean Francois
Belan Conte
et Marie
Sauline
Fremont

Du vingt quatre mai mil huit cent seize
à six heures du matin. Acte de mariage
de Jean Francois Belan Conte. Garçon bouché
demeurant aux environs de la Commune du pécq
troisième arrondissement du département
de Seine et Oise le trois Septembre mil
sept cent quatre vingt quatre fils majeur

Le g^d L. F. p^t

De Jean Francois Delan Cortez Siniere.
 et de Marie marthe pierol Son épouse
 l'un et l'autre De cede Qui s'ont d'extraire
 nous Delivre veuve ent premiere nocce de
 Marie Esther. Sans Enfant Suivant Lacte et nous
 pareillement Delivre; Et de Marie Pauline
 Froment Demourante a Parche. De puis deux ans
 Chez M. Lemire receveur des droit reunis ent
 Cette Commune nee a St clou le trois avril mil
 sept Cent quatre vingt deux Departement de Seine et
 oise. fille mineure de Nicolas Froment et Genevieve
 Causions Son et pouse Demourante a St Clout; Les
 acte pre liminaire du mariage. Sont Les publication
 faite par moi adjoint Souigne a la porte de l'Eglise
 de La Commune attendu qu'il n'y a pas de maison
 Commune Les Dimanche onze avril et Le dix huit
 du même mois même année et affiche aux termes
 Delaloi et qu'il ne s'est presenter aucun empêchement
 Extrait du registre des de publication de la Commune de
 reuile de departement de Seine et oise pour l'année
 mil huit Cent treize. du publier et affiche aux
 termes de la loi Les Dimanche onze et dix huit
 avril de la même année de tems preferit par la loi
 Sans aucun Contre opposition Suivant l'Extrait qui nous
 a ete par M. Bertin maire de la Commune le quatre
 mai mil huit Cent treize; Extrait du registre des
 acte de naissance de la Commune du secq de parte
 ment de Seine et oise Delivre par monsieur Gui maire
 de la Commune le treize avril mil huit Cent
 treize; Extrait des registre des acte de decess de la

Delivre
 J. F.
 gce
 L. F.
 p. et

J. F. gce L. F. p. et

Catherine
gee
wth
Lg'd
L^t
pth M

E et pour
 r. d. d. d.
 ycc
 L f p d t
 E prendre
 r. d. d. d.
 ycc
 L f p d t
 t de Louis -

Dix Septième

Joseph Dufosse
Demeurant à
Sainte Garche
ent cette Commune
ami de Lepoux
et premier témoin
de son Cote
agé quarante
neuf ans

N. L. Dufosse
gce
L. g. d.
L. L.
p. d. h.

Demeurant à Melout département de Seine et
oise - frere de l'epouse et premier témoin de son Cote
et de Simon Louis Demise receveur des Contributions
de ladite Commune de Garche et demeurant agé de
Cinquante quatre ans le second témoin du Cote de l'epouse
à pres quel moi Jean Louis Fremont adjoint de la Commu-
ne de Garches faisant des fonctions d'officier public de
l'Etat Civil journé par Delegation Special du maire
ent son absence, ai prononcé qu'aux termes de la loi
les dit époux sont uni ent mariage Les pieces a-
nnexées au present acte Testificatives et inevitables
par Les époux Les témoins Les époux père et mère
ont signé après Lecture faite de l'acte ~~et~~
ont approuvé les renvois ~~ont mis~~ ~~et~~
~~ont signé~~ - L'epoux et l'epouse ont déclaré
ne l'avoir signé - ont approuvé les renvois ~~ont~~ ~~et~~
de trois lignes d'écriture ~~ont~~ ~~et~~ les renvois

L. g. du fossé
gce annexion

Louis Fremont
et L. Demise
Fremont adjoint

31
Le 26 de mai
Deces de
Joseph Henry
Viele

De vingt six Demai mille huit Cent Vraize
Vie heure du matin acte de Deces de
Joseph Henry Viele agé de Vingt Vraiz jours
né ent Cette Commune de Vraiz mai mille
huit Cent Vraize fils de Charles Viele et
de Barbe Couchat Decede. Thiers a sept
heure du matin en leur domicile; Lute
la Declaration amoi faite par Pierre
Claude Fremont Vigueur Demeurant ent
S. L. C. D. B.

Cette Commune, âgée de quarante trois ans; et de Jean Baptiste Dorange, vigneux de mesme ont Cette Commune âgée de vingt quatre Les quèls temoins ont signé apres Lecture faite de l'acte.

O C. Fremont
J Baptiste Dorange

Constaté par moi Jean Louis Fremont adjoint de la Commune de Gavches par delegation du maire
Fremont adjoint

32
Mariage de
Francois aubin
genette

Le Dix de juin Mil huit Cent seize heure de midi; Acte de mariage de francois aubin Genette Chartes Demerante chet madame La ducho de De Dalmasq Commune de Marna Canton de Serres Departement de Seine et oise né est La Commune de Guerville Canton de Mont Departement de Seine et oise Le trois de mai mil sept Cent quatre vingt Sept fils majeure de francois Genette Cer Donnier et de marie marguerite Bouchet Les pere et mere Demerante ont La Commune de Guerville Et de Agathe marie Jeanne Breton Demerante ont Cette Commune ne est La ditte Commune le dix novembre mil sept Cent quatre vingt huit fille majeure de Louis Michel Breton et de Defaute marie francois Serin Decede est Cette Commune Les pere et mere Native de Cette Commune et y demerant; Les Acte preliminaire du dit mariage sont des publications faite par moi adjoint soussigné

F. A. J. AUBOIS
M. A. J. C. C. C. J. S. S. B. C.
Fremont

alaporte principale de l'Eglise de, Dix huitième }
 la Commune attendu qu'ils n'y a pas maison Commune des
 Dimanche avant de mai et de juin de la même année
 même lieu et heure et qu'ils ne s'y est présenter au duns
 en pechement. Extrait du registre de publication de la
 Commune de marne Delanne mille huit Cent vingt les
 Dimanche avant de mai et de juin de la même
 année Les dits publications faite et affichée Letens
 prescrit par la loi sans aucun dune exposition suivant
 l'extrait qui nous a été delivre par monsieur le Maire
 de marne Le neuf de juin mille huit Cent vingt
 Extrait du registre des Acte de Naissance de la Commune
 de Guesville Canton de marte Département de Seine
 et oise delivre par Mr. le Maire le vingt Cinq juillet
 mille huit Cent vingt; il n'y a pas eu d'exposition
 au dit Mariage; Le dit Mariage du Consentement
 donne est ma present ~~et~~ ~~France~~ francçois Genestre
 age de soixante et quatre ans et Marie Marguerite
 Baucher age de Cinquante Cinq ans pere et mere de
 Lepoux; et de Louis Michel Breton pere de l'epouse
 age de Cinquante Cinq ans Lecture a été donne par
 moi Jean Louis Fremont adjoint de laditte Commune
 faisant ont Labrence du Maire Les fonctions d'officier
 public de l'Etat Civil assigne aux termes de la loi
 du Chapitre six du Titre Cinq du Code Napoleon
 intitule du mariage Contenant Les droit et Les devoirs
 respectives des Epoux; Les dit Epoux present ont de
 Clare prendre en Mariage savoir l'epoux agathe
 Marie Jeanne Breton pour l'legitime epouse et
 l'epouse francois Aubin Genestre pour son legitime
 epoux; ont presence de Mr. Charles Leroux ne
 ent la Commune de orgetal ^{en} mille huit Cent soixante et dix

f. a. g. a. i. n. g. l. e. l. J. L. M. B. i. n.
 M. a. i. J. i. n. a. r. y. J. f. r. e. m. o. n. t. J. o. b. i. n.

Demeurants amasse. Confierge De madame la Duchesse de
 Dalmasij premier témoin Du Cotte De Lepouij; et Jean -
 Baptiste Le diens âgé de vingt Neuf ans Demeurants a mas-
 sers De madame la Duchesse De Dalmasij Second témoin
 Du Cotte De Lepouij; et De. Marc Antoine Divarij vigneron
 âgé De trente quatre ans premier témoin Du Cotte De Le-
 pouij et De Jean Baptiste Serin vigneron âgé De Cin-
 quante et uns ans Second témoin Du Cotte De Lepouij
 tous Deux Demeurants ent Laditte Commune De Garches
 après Quoi Moi adjoint De la Commune De Garches fai-
 sant Les fonctions d'officier public par Delegation Du
 maire ent sont absence ai prononcé Quauis Lettre De
 laloi Les dit époux sont unis ent mariage et Les
 piéces annexes aux present Actes et Certificats Sinceres
 et inevitables par Les Epoux aux Desires De Lacte De
 Ce jourd'hui Les témoins des époux pere et mere onsigné
 après lecture faite De Lacte excepte marie -
 marguerite Beauches et francois Genestre pere
 et mere De Lepouij qui ont De clare ne
 savoirs Sine

am gordon

e le rouf

M. A. Divarij

aubin genestre

Serine

Caletou

fremond J. B. Serin

33

Du 26 de juin
 naissance
 de marie -
 virginij
 fremond

Du vingt six de juin mil huit Cent
 quatre Dix heures Du matin Acte De
 Naissance De marie virginij nee Dhiere
 a Dix heures Du matin fille des legitimes

B. C. f

Q

mariage de pierre Claude; Din neuvième
 fremont vigneron agé de quarante trois ans -
 et de anne Magdelaine Grillon agé de vingt
 neuf ans tous deux demeurants en cette Commune
 Le Sige de l'Infant a été reconnu être du
 genre féminin en présence de pierre mallioncho
 orlogier agé de cinquante cinq ans - et de
 charle. vielle. Cordonnier agé de vingt neuf ans
 tous deux demeurants en cette Commune Suite
 la déclaration amoi faite par pierre Claude fre-
 mont qui a déclaré être le père de l'Infant -
 Les témoins ont signé après lecture faite de
 l'acte excepte pierre mallionchon qui a déclaré
 ne l'avoir pas signé. P. C. fremont

Constata par moi Jean Louis fremont a Joints de
 la Commune de Farches par délégation spéciale
 du maire

freumont a Joints

34
 Du 9 De -
 juillet Décès
 de Vincent
 Louis Serin

Du trois De juillet mil huit Cent treize huit heures
 du matin acte de Décès de Vincent Louis Serin -
 vigneron agé de environ soixante et quatre ans né en
 cette Commune le neuf de mars mille sept Cent cinquante
 neuf fils de Deceunt Louis Serin vigneron
 et marie Catherine Boudin ses père et mère ^{nés} venant
 en première de marie Louise Sageret et époux en
 seconde noce de ameli f. de sique Dusolle domiciliés
 a St cloat Décédé de cette nuit dans son prégoire

n. Delaplace

J. L. Serin

en cette Commune de Garches; Sur lade Clavati-
on moi faite par Jean Louis Serin vigneron de-
merante a St Clout age de vingt huit ans fils du
de feunt et de Nicolas Laplace age de cinqu-
sept ans vigneron demerante a St Clout
Geandre, Du Defeunt et par Jean Marie-
magnon demerante a St Clout officier de
Sante de l'ospice Civil et imperial de St
Clout Les quels temoins ont Signe apres Lec-
ture faite de l'acte — — —

N. Delaplex

Jean Louis Serin vigneron

Constate par moi Jean Louis Fremont a joint de la-
Commune de Garches par delegation Speciale du maire
Fremont a joint —

35

Mariage de Du Vingt Neuf de juillet mille huit Cent Vingt
Chienne Francois Des heures du matin Acte de mariage de
Lemaître l'icune Francois le maître Cultivateur de ma-
de Bonfilière vante a Bougival Departement de Seine et
Serin. oise ne ont la dite Commune Le Vingt de
janvier mille sept Cent soixante et onze fils
des de feunt Francois le maître vigneron et
de Marie Catherine Bailly Les pères et mères
decide ont la dite Commune de Bougival
P. L. f. f. M. 2 f. S. N. G. P. M. S.
Fremont

Et Veu avec l'enfant de Catherine Vigneron
 Contours; Et De Boze felicite' de voir demorants ont
 Cette Commune et ne' ont Ladite Commune Lequinze
 De juillet mil sept Cent quatre Vingt Dix fille majeure
 De pierre martin Serin vigneron et de de feunte
 marié marquerite pignij de cedé' ont Cette Commune
 Les Actes preliminaires du mariage sont Les publications
 faite par moi adjoint Joudigne a la porte principale
 De L'Eglise de La Commune attendu qu'il n'y a pas
 De maison Commune Les Dimanche Vingt sept De juin
 et Le quatre De juillet de la meme annee meme lieu
 et heure et affiche' aux termes de la loi et qu'il ne
 Si est presenter aux quer au pechement; l'extract des
 registres des Actes de publications de La Commune
 De Bougival De l'anne' mil huit Cent treize les
 publies et affiche' aux termes de la loi Les Dimanche Dix
 huit et Vingt Cinq De juillet mil huit Cent treize Le
 tous preserit par la loi Sans aucune opposition
 Qui vaut L'extract qui nous a été' delivré' par M.

+
 juillet
 P.M.
 E.M.
 J.S.
 N.G.
 J.B.C.

Trumauz Marie De Bougival Le Vingt huit mil huit
 Cent treize; l'extract des registres des actes de
 naissance de La Commune de Bougival de par
 ment de sein et ois delivré' par M. Trumauz Marie
 Le Vingt Neuf juillet mil huit Cent treize; l'extract
 des registres des actes de de cest naissance et mariage
 de La Commune de Bougival De l'anne' mil huit
 Cent treize delivré' par M. Trumauz Marie Le
 Cinq De juin mil huit Cent treize l'extract des regi
 stres des actes de de cest naissance et mariage de
 La Commune de Bougival de l'anne' mil huit Cen
 B.L.C. F.S. M. r f. S. N.G. J.B.C.
 P.M. C. J.

huit Delivré par Monsieur Trauauz maître
Le quinze de juillet mil huit Cent Vingt
Extrait des registres des actes de décès de
la Commune de Bougival pour l'annee mil-
huit Cent Vingt Delivré par M... Trauauz maître
Le Cinq de juin mil huit Cent Vingt
il n'y a pas eue d'opposition au p^{re}dit mar-
age; Le mariage du Consentement donné
en ma presence par Pierre Martin Serin
pere de l'Epouse age de Cinquante six ans
Lecture a été donnée par moi adjoint
Sousigné par délégation Special du maire
en son absence faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil aux termes
de la loi des chapitres six du titre Cinq
du Code napoléon intitulé du mariage
Contenant Les droit et Les devoirs respectifs
des Epoux; Les dit Epoux present ont de
Clare preandre savoir l'Epoux Rose felicité
Serin pour sa Legitime Epouse et l'Epouse
pour son Legitime Epoux Etienne
Francois Le maître; En presence de Louis
marcial pointelet vigneron age de qua-
rante et uns ans demorant a Bougival
Departement de Seine et Oise premier témoin
du Côté de l'Epoux; et de Nicolas Francois
Gilbert vigneron a Bougival age de Vingt
six ans Second témoin du Côté de l'Epouse
Et de Pierre Antoine Serin vigneron deme-
urant a Bougival
L. F. L. M. N. G. P. S. J. B. C.
2 f. 8. m. 27 premont ad.

L'acte est Cette Commune - Vingt unime.
 age de soixante et dix ans - premier temoins des Cette de
 L'epouse; et de Jean Baptiste Chevin vigneron age de
 Cinquante et uns ans Demeurant sur Cette Commune second
 temoins de Cette de L'epouse; apres quoi moi Jean -
 Louis fremont adjoint de la Commune de Garches faisant
 Les fonctions d'officier public par delegations du maire
 est sont absence ai presence qu'au p'temps de la loi
 Les dit epoux sont unis ent mariage et Les pieces
 annexes au present acte et certifies Sinceres et
 veritables par les epoux au desir de L'acte de
 ce jourd'hui et ont signe apres lecture faite de
 L'acte a l'exception de Louis marcial pointolet qui a
 declare ne savoir signe -

O. M. Servin
 E. f. Le Maître et f. Servin N. Gillet
 A. Servin J. B. Servin fremont adjoint

36
 Naissance
 de Pierre
 Francois
 Divary

Du Vraite de juillet mille huit Cent treize Sept heures
 du Soire acte de Naissance de pierre francois nee -
 deaujourdhui a dix heures du Soire fils en legitime
 mariage de Jean Louis Divary vigneron age de Vraite
 et uns ans et de Marie francoise Boudin age de
 vingt huit ans tous deux Demeurant sur Cette Commune
 une; de Les de L'Enfant ay te reconnu etee de
 Genre Masculin ent presence de pierre Louette
 Jardinier age de Vraite sept ans et de Jean Pierre
 Servin vigneron age de quarante et uns ans tous deux
 Demeurant sur Cette Commune; sur la declaration a
 moi faite par Jean Louis Divary qui a declare etee
 L'epouse de L'Enfant. Les temoins est L'epouse on signe
 apres lecture faite de L'acte -

p. Louette J. B. Servin J. L. Divary

Constate par moi Jean Louis fremont adjoint de la Co
 mmune de Garches ent l'absence et par delegations spe
 ciale du maire
 fremont adjoint

37
 Naissance de
 Gabriel Louis
 Simon François
 Lefort

Du treize a ont mil huit cent treize
 dix heure du matin acte de naissance de
 Gabriel Louis Simon François né d'heure
 a dix heure du soir fils de alexis fran-
 cois Lefort Cultivateur et de age de
 quarante deux ans et de Marie Louise Levis
 age de trente deux ans tous deux demorant
 en cette Commune Le Pere de l'Enfant
 a été reconnu être du Sexe Masculin
 est presence de Louis Simon le mise rece-
 veur des contribution de cette Commune
 age de cinquante cinq ans et de Louis
 pajot age de quarante cinq ans - Blanche
 tous deux demorant en cette Commune -
 Sur la Declaration amoi faite par
 alexis François Lefort qui a été élue
 Le pere de l'Enfant Les temoins et Le pere
 ont signe après lecture faite de L'acte
 approuvé deux mot réci nul

L. Lefort

Constata par moi Jean Louis Fremont adjoint
 aux maires de la Commune de Garches en son
 absence et par délégation Spécial
 Fremont adjoint

38
 Le 7 Septembre
 naissance de Adolphe
 Célestin Divary

Du Sept Septembre mil huit cent treize
 Acte de naissance de Adolphe Célestin Divary né
 d'avant hier a quatre du matin fils du légitime
 mariage de André Divary Blanchisseur age de
 vingt trois ans et de Marie Josephine Sageret
 age de vingt quatre ans demorant en cette commune
 L.P. M. q. d.

+ bouce

Mort Devienne

le Sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
Masculin en présence de Marc Antoine Divary
vigneron âgé de trente cinq ans oncle paternelle
de l'enfant et de Louis Pajot âgé de quarante cinq
ans blanchisseur demeurant à garcher Sur la déclaration
a moi faite par André Divary qui a déclaré être le
père de l'enfant les témoins ont signé après lecture
de l'acte
L. Pajot et André Divary M. A. Divary

Constaté par moi maire de la commune de Garcher
J. B. Perrey
mairie

39
Le 8 Septembre
Naissance de
Elizabeth Josephine
Lalande

Au jourd'hui huit Septembre mil huit cent vingt
Acte de naissance de Elizabeth Josephine Lalande née
d'hier à dix heures du matin du légitime mariage de
Pierre François Lalande vigneron âgé de trente cinq ans, et
de Jeanne Hyacinthe Boudin âgé de quarante deux ans
demeurant en cette commune le Sexe de l'enfant a été
reconnu être du genre féminin en présence de Antoine
Marie Dupuis vigneron âgé de cinquante et un ans
grand oncle maternelle de l'enfant et de Antoine André Marie
Boudin âgé de vingt sept ans maçon demeurant à
Garcher Sur la déclaration a moi faite par Pierre
François Lalande qui a déclaré être le père de l'enfant
les témoins ont signé excepté le père qui a déclaré ne
pouvoir signer

A. M. Dupuis

Commune de Garcher

A. A. M. Boudin

Constaté par moi maire de la

J. B. Perrey
mairie

Naissance
de Marie Cecile
Cann le 28^e 7^{bre}

Aujourd'hui 28 Septembre 1813

Acte de naissance de Marie Cecile Cann née d'hier
deux heures du matin du légitime Mariage de Monsieur
Charles Joseph Cann vigneron, et de Louise françoise
Fosser demeurant en cette commune le Sexe de
l'enfant a été reconnu être du genre féminin en
présence de Charles Cann vigneron âgé de cinquante
ans grand père de l'enfant, et de Jean George Mercier
Blanchisseur aussi demeurant en cette commune âgé
de trente sept ans oncle maternel de l'enfant
Sur la déclaration à nous faite par Monsieur
Charles Joseph Cann père de l'enfant, les témoins
ont signé après lecture faite de l'acte excepté le
père qui a déclaré ne savoir signer

C CANN

J. G. mair

Constaté par nous maire de la commune

J. P. Leroy
mair

Mariage de Ernest
Joseph guemone
et Marie Louise
de la maure

Du Samedi trente octobre mil huit cent treize
Acte de Mariage de Ernest Joseph guemone gendarme
D'élite de la garde impériale quatrième compagnie en
détachement à garches depuis le huit avril dernière âgé de
vingt six ans né en la commune de Bande dep.
de sambre et mouze fils de Henry Joseph guemone

Cultivateur domicilie en la commune de Nuyt dixième,
Bande et de Defunte Marie Catharine guissard.

Et de Marie Louise à la maure agé de vingt ans née en cette
Commune fille de Defunte Jean à la maure maçon décédé à Garches
et Marie Marguerite moreau son épouse domicilie en cette commune.

Les pièces produites par le futur sont, 1°. son acte de naissance
délivré et signé par le greffier du Maire de Bande. 2°. L'acte passé
devant M^r Colle notaire à Ambly le trois août mil huit cent treize
portant consentement du Mariage de Ernest-Joseph premont
donné par Henry Joseph premont son pere. 3°. L'acte de décès de
Marie Marguerite guissard attesté par quatre témoins en l'étude de
M^r Colle notaire à Ambly tous deux enregistrés à St. Hubert et visés
au tribunal du premier instance quatrième arrondissement du Dep^t.
deambre-et-meuse. 4°. Enfin la permission du Mariage donnée
par le Chef d'Escadron Baron d'Empire Commandant la
Gendarmerie d'Als.

Celles produites par la future sont, L'acte de naissance et l'acte
de publication de mariage faits en la commune les dimanches vingt
et sept septembre et trois octobre suivant.

Lecture faite des dites pièces avons pris de Marie Marguerite
Moreau mere de la future présente le consentement au dit mariage.

Nous avons ensuite reçu la déclaration des futurs par laquelle ils
ont déclaré se prendre mutuellement l'un et l'autre pour époux
et épouse.

Ensuite nous avons prononcé au nom de la Loi que Ernest
Joseph premont et Marie Louise à la maure sont unis en
Mariage le tout en présence de Jean Nicolas Gerard agé de

Et de Jean Thomas a la maure Macon Domicilié
Gacher age de Vingt huit ans, et de Jean Louis Moreau
Vignerou Domicilié a Jéser frère et oncle de Lepouse
qui ont signe avec nous apres lecture faite De l'acte

Constaté par nous maire de la commune de jour et
au quel se
Et prement in la Lamiante

J. N. Gérard & C. Squire
Superintending

clamore
wim moreau
moreau

1714
 42
 A. B. Lesing
 made

Naiffan de
Charles Louis
Cointrel.

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent treize
Acte de naissance de Charles Louis né d'hui à
six heures du matin du légitime mariage de Jean
François cointrel garçon jardinier demeurant à gauche
et de Marguerite Melanie Jmet son épouse le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre masculin
en présence de Jean Louis Divary âgé de trente-un

Ans Vigneron en cette commune et ^{Présent quatuor.}
+ Charles Souir chaque Nait de chambre de Monsieur le Baron
J.B.C. Souchot agé de Vingt trois ans domicilié à Garches sur la
H.V. Déclaration à moi faite par Jean Francois Coitrel qui a déclaré
être le père de l'enfant les témoins et le père ont signé avec
C.L. Coitrel nous. J.F. Coitrel J.C. Dixant C.L. Souque

Constaté par nous Maire de la commune les jours et ans
que dessus J.B. Sexin
mair

43
Naissance
de Jean
Marie Julin
Aujourd'hui Dix huit novembre mil huit cent treize
Acte de naissance de Jean Marie né d'his à cinq heures
de soir du légitime Mariage de Jean Baptiste Julin Vigneron
demeurant à Garches et de Marie Anne Dixant Son épouse
le sexe de l'enfant de l'enfant a été reconnu être du genre
Masculin en présence de George Chodille Perriot Vigneron agé
de quarante cinq ans et de André Francois Dixant aussi
Vigneron tous deux demeurants à Garches sur la déclaration
à moi faite par Jean Baptiste Julin qui a déclaré être
le père de l'enfant les témoins et le père ont signé avec
J.B. Pour après lecture faite de l'acte excepté André Francois
Dixant qui a déclaré ne savoir signer. J.B. Julin
J.C. Perriot
Constaté par nous maire de la commune les jours et
ans que dessus J.B. Sexin

44
Décès de
Marie —
Charlotte
Mouton

Du mardi vingt et un Décembre mil huit
cent treize.

Acte de Décès de Marie Charlotte Mouton
née en cette Commune, Décédée le jour d'hier âgée
de quarante sept ans épouse de Jacques Louis
Julien Fortin.

Sur la Déclaration faite par Pierre Dorange
Signeron demeurant à Garber âgé de cinquante
trois ans, et de Pierre Souette jardinier en cette
Commune âgé de trente six ans, lesquels ont
signé après lecture faite de l'acte. /

Constaté par nous Maire de la commune
le an et jour susdit. /

P. Milette
P. Dorange
J. B. Léprieux
Maire

Fait et arrêté par nous maire de la commune
De Garber les présents Registres le premier
Janvier mil huit cent quatorze. / J. B. Léprieux

Naissances

Quint centième.

B

N. 18 Boudin Jean Jacques Joseph 28 Mars

C

17 Camu Marie Louise 28 Mars

19 Carboneau Marie Antoinette Virginie 2 Avril

40 Camu Marie Clélie 28 Septembre

42 Coimtel Charles Louis 15 novembre

D

12 Dorange Louis Joseph 28 Janvier

14 Decour Auguste Honoré 7 Mars

36 Divary Pierre François 30 Juillet

38 Divary Adolphe Célestin 7 Septembre

F

2 Fouache Antoinette 15 Janvier

15 Fugé Marie Geneviève 9 Mars

25 Fremont Marie Louise Elizabeth 3 Mai

33 Fremont Marie Virginie 26 Juin

J

43 Julien Jean Marie 18 Novembre

L

37 Lefors Gabriel Louis Simon François 13 Août

39 Lalande Elizabeth Josephine 8 Septembre

P

9 Paurmier Louis Joseph 23 Janvier

13 Perriot Émile Marie 7 Mars

Suite des Naissances

Numeros

R

5	Reidou Marie Antoinette alexandrine	19	Janvier
27	Rogier Marie Catherine Elizabeth	3	Mai

S

6	Sturbe Françoise Elizabeth	21	Janvier
16	Sirn Louis Bartelmi	23	Mars
23	Sirn Marie Victoire	23	Avril

V

26	Viel Joseph Henry	3	Mai
----	-------------------	---	-----

fin des Naissances

B

30 Bel-en-comte Jean Francois et
Marie Pauline Froment

24 Mai

F

20 Francois Jean Francois Leon et
Marie Magdelaine Periot

7 Avril

G

32 Genevieve Francois Dubin, et
Agathe Marie Jeanne Breston

10 Juin

L

22 Lavigne Mercure et
Marie Elizabeth Cann

14 Avril

24 Lefevre Thomas Francois, et
Amelie Henriette Jeanne Perin

3 Mai

35 Simaitre Elime Francois et
Rose Felicie Perin

29 Juillet

P

11 Dumont Ernest Joseph et
Marie Louise Alamort

30 Octobre

S

21 Stube Louis - Pierre et
Marie Nini Marguerite Sageret

8 Avril

Fin des Mariages

Décéd

C

1 Corbournier Vincent - - - - - 1 Janvier

F

3 Fouache Antoinette - - - - - 19 Janvier

8 François Nicolas Guillaume François - - - - - 9 Février

G

28 Grand-Lieu Josephine Charlotte Hortense - - - - - 5 Mai

L

10 Lysée Marie Adélaïde - - - - - 25 Février

11 Ligny François - - - - - 26 Février

M

44 Montory Marie Charlotte - - - - - 21 Décembre

P

4 Pully François - - - - - 19 Janvier

S

7 Serein Louis Joseph - - - - - 31 Janvier

29 Serein Pierre Louis - - - - - 20 Mai

34 Serein Vincent Louis - - - - - 3 Juillet

V

31 Viel Joseph Henri - - - - - 26 Mai

Fin de la Décéd



premier feuillet

L'ar noux Juge du Tribunal de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles, Département de Seine et Oise, le présent Régistère destiné à recevoir les déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent quatorze, dans la Commune de Garcher Canton d' e fevre a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet; il contient vingt pp feuillets.

Fait double à Versailles, le vingt Décembre mil huit cent treize.

Nicolas et Marie

1
Naissance
De Gabrielle
Sophie
Corbomoir

De neuf Janvier mil huit cent quatorze
Acte de naissance De Gabrielle Sophie née hier
onze heures du soir du légitime mariage de François
Louis Marie Corbomoir demeurant à Garcher et de
Marie Ghislaine Gabriel son épouse le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre féminin en
présence de Nicolas Corbomoir grand père de l'enfant
agé de soixante deux ans demeurant à Garcher et
de Pierre Loiz demeurant à Saint Cloud agé de
quarante quatre ans, sur la déclaration à moi
faite par François Louis Marie Corbomoir qui a
déclaré être le père de l'enfant.

Sur témoin et le procureur signé après lecture
faite de l'acte.

Contstaté par nous maire de la commune de
Garber le jour, mois, et an, que dessus.

P. L. M. Corbournot
P. L. M. Corbournot

J. B. Lerin
mair

2

Du douze Janvier mil huit cent Quatorze.

Décès de

Acte de décès de Joseph Robert Dorange

Joseph Robert né en cette commune et décédé le jour d'hier à quatre
heures du matin âgé de Quarante Sept ans époux de
Marie Magdelaine Serin demeurant en cette commune
de Garber.

Sur la Déclaration de nous faite par Sieur
Dorange vigneron âgé de cinquante deux ans et de
Sieur Martin Serin aussi vigneron âgé de cinquante
sept ans père et beau père du défunt, tous deux
demeurant en cette commune, qui ont signé avec
nous

Contstaté par nous maire de la commune le jour
suscité. P. Dorange P. M. Serin
J. B. Lerin
mair



Acte de
Naissance
de
Charles
Simon

Du Quatorze Janvier mil huit cent quatorze
Acte de D'ice de Charles Simon né a Paris
le dix Decembre mil huit cent treize suivant l'acte de
naissance à nous présenté et déposé à gauche le
jour d'hier à dix heures du matin en la maison
du sieur Claude Fremont vigneron en cette commune
chez lequel il étoit en nourrice fils du sieur
Charles Gerard Simon Employé, et de Dame, Anne
Victoire Elvire Maugras demeurant à Paris Boulevard
la Magdelaine N.º 19. Quartier de la place
Vendôme.

Sur la Déclaration à moi faite par Claude
Fremont et Louis Claude Couturier adjoint de cette
commune tout deux vigneron et domiciliés à
Garches, et Ont signé, après lecture faite de
l'acte.

Constaté par nous maire de la commune
de Garches le jour et au lieu dessus.

L. C. Couturier

Claude Fremont

J. B. Serin
mairie

4
Naissance de
Adelaide Comte
Berminie
Beaurais

Du Vingt quatre février mil huit cent quatorze
Acte de Naissance de Adelaide Comte Berminie née d'hier
deux heures après midi du légitime Mariage de Claude
Beaurais demeurant à Garches et de Marie Comte

Age de quarante
ans

Dorange son épouse, le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre féminin, en présence de François mortier
Boulangier à Versailles rue impériale N. 68 et de Claude
Bilin Boulangier a ferret âgé de quarante six ans tous deux
amis du père.

SM

CB

AB

Sur la déclaration à nous faite par Claude
Beaurvais qui a déclaré être le père de l'enfant. Le sexe
et le nom ont été signés après lecture faite de l'acte.
Contaté par nous maire de la commune de Garches
Le jour, mois, et an que dessus,

C. Beaurvais Belin Mortot

J. B. Serin
mairie

5 Du 25 mars mil huit cent Quatorze
Naissance de Acte de naissance de Marie Geneviève née d'hier huit
Marie Geneviève Lavigne du matin du légitime mariage de Mercure Lavigne
Lavigne demurant à Garches, et de Marie Elizabeth Canu son
épouse, le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
féminin, en présence de Jean François Lavigne grand
père paternel de l'enfant âgé de quarante six ans maçon
et de Vincent Dominique Canu grand père maternel de
l'enfant âgé de quarante sept ans blanchisseur, tous deux
demeurant à Garches.

Sur la déclaration à nous faite par Mercure
Lavigne qui a déclaré être le père de l'enfant, le père



et les témoins ont signé après lecture faite de l'acte. ^{trois} ~~M~~
excepté Vincent Dominique Canu qui a déclaré ne savoir.
Constaté par nous maire de la commune de Garches, le dit
jour, et au que dessus. /

L'écuyer en l'origine J. B. Serin
maire

Du dix mars mil huit cent Quatorze.

6 Naissance de
Acte de naissance de François Edme né hier cinq
heures du soir du légitime mariage de Edme Marie Bidoux
blanchisseur demeurant à Garches, et de Marie Françoise miton
son épouse, le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
François Edme Masculin, en présence de Jean François miton charon
Bidoux demeurant au petit viroflay âgé de quarante trois ans, et
de Jean Marie Sirly blanchisseur demeurant à rilledarroy
âgé de quarante cinq ans, tous deux oncles de l'enfant

sur la déclaration a nous faite par Edme Marie
Bidoux qui a déclaré être le père de l'enfant, led
père et les ^{témoins} ont signé après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous maire de la commune de
Garches le dit jour et au que dessus. /

J. B. Sirly / J. B. Serin
Eme Bidoux / maire

naissance de Du Doux marc mil huit cent Quatorze
Louis francois Acte de naissance de Louis francois né d'hier
Leferre neuf heures du soir, du légitime mariage de
Thomas francois leferre vigneron à Garbier, et de
Amélie Henriette Jeanne Jovin son épouse, le sexe de
l'enfant a été reconnu être du genre Masculin en présence
de Jean Louis philippe leferre agé de trente six ans, et
de Louis Charles Coussaint leferre agé de trente deux
ans tous deux oncle paternels de l'enfant et
demeurant à la Celle saint-cloud Cultivateurs.

Sur la déclaration a nous faite par Thomas
francois leferre qui a déclaré être le père de l'enfant.
le père et les témoins ont signé après lecture faite
de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune, le
dite jour et ans que dessus. J. Leferre

L. J. Leferre, L. et. leferre

J. B. Lery
mair

naissance de Du Doux marc mil huit cent Quatorze
Elisabeth Acte de naissance de Elisabeth née d'hier quatre
francois heures du soir, du légitime mariage de Nicolas francois
demeurant à garbier et de marguerite Jovin son épouse
le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin
en présence de Jean francois grand père paternel
de l'enfant agé de cinquante six ans, et de Jean



françois leun françois, oncle paternel de l'enfant agé quatre
de vingt deux ans, tous deux demeurant à garber,

sur la déclaration à nous faite par Modeste françois
qui a déclaré être le père de l'enfant. le père et le
témoin ont signé, excepté le père qui a déclaré ne
savoir.

Constate par nous maire de la commune, le dit
jour et au quel dessus, J. françois

J. B. Lerin
mairie

J. F. L. françois

Naissance
de
Jean françois
herot

Du Quinze mars mil huit cent Quatorze

Acte de naissance de Jean françois né d'aujourd'hui
deux heures du matin, du légitime mariage de Jean françois
Modeste herot demeurant à garber et de Émile Louise
Sophie Gôdret son épouse, le sexe de l'enfant a été
reconnu être du genre ~~Masculin~~ masculin en présence de
Jean Jacques herot agé de soixante et deux ans, et
de Benoit Coublain herot agé de trente et un ans
tous deux demeurant à garber signeront.

sur la déclaration à nous faite par Jean
françois Modeste herot qui a déclaré être le
père de l'enfant Jean Jacques herot témoin à signé, le
père et l'autre témoin ont déclaré ne savoir signer

Contaté par nous Maire de la commune.
le jour et an que dessus.

J. B. Bont J. B. Lévrier
Maire

10

Du vingt un Mars mil huit cent quatorze,
Mairie de notre bureau du matin.

Pierre Gabriel
Barbey et Marie
Louise Anastasie
Herot

Acte de mariage de Pierre Gabriel
Barbey postillon aux attelages de la majesté
L'Empereur demeurant à Saint cloud, né en la commune
du premier Canton de Beaumont le Roger, Département de
Seine, le quatorze avril mil sept cent quatre vingt un, fils
de Saint François Barbey, laboureur décédé à Versailles
le vingt deux Septembre mil huit cent dix, et de Marie
Barbey dresse son épouse, d'une part.

Et de Marie Louise Anastasie Herot, née le quatorze
+ en cette commune Février, mil sept cent quatre vingt onze, fille majeure de
Jean Baptiste Herot cabaretier, et de Marie Marguerite Felicité Divani
sa mère, demeurants en cette commune, d'autre
part.

Les actes préliminaires du mariage sont les publications
faites par nous Maire de la commune de garthier, Les
Dimanches vingt sept février et six mars suivant. publiées
et affichées aux termes de la Loi, par nous officier public
de l'état Civil.

Les pères produteurs par le futur sont, 10



Cinq

son acte de naissance délivré par monsieur Le Maire
de la commune de Serres, 2^e l'acte de publication de
mariage faite en la commune de saint cloud, le dimanche
six et treize mars mil huit cent quatorze, et délivré par
M^r Le Maire de la commune de saint cloud, 3^e l'acte de
décès de françois Barbey son père délivré par M^r
Bittigny maire de Versailles. le tout en forme

Celles produites par la future sont, son acte
de naissance délivré par nous maire soussigné,

Future faite des dites pièces, avons prie de la dame
Marie Barbey Dames mère d'époux son consentement au
dit mariage, et présente,

Nous avons également prie celui des père et mère de
l'époux présent, avons ensuite reçu la déclaration des
futurs par laquelle, ils ont déclaré se prendre mutuellement
l'un et l'autre pour époux et épouse,

N'ayant par eu d'opposition au dit mariage, avons
ensuite prononcé au nom de la loi, que Pierre Gabriel
Barbey, et Marie Louise Anastasie birot sont unis
en mariage.

Et tout en présence de françois Barbey frère de
l'époux âgé de trente trois ans pasteur à saint
cloud. et de Jacques Sene âgé de cinquante
ans, employé aux ateliers de la majesté
N^{re} Impériale, tous deux témoins du côté d'époux

A De Pierre Dorange agé de cinquante deux
ans, vigneron demurant à garcher, et De
Antoine Pierre Martin Cultivateur à Brail
Par témoins, père, mère, épouse, ney-oncle, ont
signé après lecture faite d'acte.

Constate par nous Maire de la commune
le dit jour et an que dessus.

E. J. Dorange

M. L. a. heroy et B. BROUET
J. B. heroy

unifidicarie J. J. J. J.

Dorange

A. E. Martin J. B. Serin
maire

11
naissance
de
Jouache

Du huit avril mil huit cent quatorze
Devant nous Maire de la commune de garcher
est comparu Jean Baptiste Jouache tonnelier en
cette commune agé de vingt cinq ans assisté de



Cherise martin ^{Sif} ^W Douinet agée de quarante
huit ans et ayant assisté à la naissance dont va
être question, et de Pierre Mallochon forger en
cette commune agé de cinquante cinq ans, et
de Pierre Douinet vigneron à Garcher agé de
trente cinq ans, lesquels m'ont déclaré que
Marie venue Leproux épouse du dit Souache
agée de vingt ans, est accouchée hier deux
heures du matin d'un enfant du sexe masculin
et m'a représenté le cadavre de l'enfant n'ayant
plus vie, me déclarant que cet enfant n'a
vécu que deux heures après être sorti du sein
de sa mère, de la quelle déclaration j'ai dressé
le présent procès-verbal que, les dits,
Souache, Douinet et ^{et} ^{et} Douinet ont signé avec
nous. excepté Pierre Mallochon qui a déclaré
ne savoir. ^{à eux trois et moi}
constaté par nous maire de la commune de
Garcher le jour et au lieu dessus
J. B. Lerin
mair

12

Acte de
Pierre martin
Sevin

Da neuf avril mil huit cent quatre
Acte de D'ieu de Pierre martin sevin ne en cette
commune et decede le jour d'avant hier six heures du
soir age de cinquante huit ans veuf de marie marguerite
figny son epouse demeurant a cette commune de garche
sur la Declaration a nous faite par Pierre antoin
sevin fils du defunt age de trente quatre ans, Vigneron
et de Jean Baptiste Dalac gendre du defunt, age
de trente et un ans, macon, tous deux demeurant
a garche, et ont signe excepte Jean Baptiste
Dalac qui a declare ne savoir.

constate par Nous maire de la commune
le jour et an que dessus. P. A. Sevin
J. B. Sevin
mair

13

Acte de
Guillaume
mauge

Da Onze avril mil huit cent quatre
Acte de D'ieu de Guillaume Mauge ne a alanc
et decede a garche le jour d'hier onze heures du
matin age de soixant deux ans veuf de Therese perres
son epouse demeurant a garche.

sur la Declaration a nous faite par Louis



Simon Lemin percepteur des Contributions, âgé ^{Sept} 74
de cinquante six ans, et de Pierre Antoine Lemin
Vigneron, âgé de trente quatre ans, et de Pierre Louis
Decous Vigneron âgé de trente neuf ans, tous trois
demeurants à garbes et ont signé après lecture faite
de l'acte.

font été les nous maires de la Commune de
Garbes le jour et au que dessus.

P. L. Decous P. A. Lemin et *Blaise*

J. B. Lemin
maire.

14
Naissance
de
Marie Louise
Turbe

Du premier mai mil huit cent quatorze
Acte de naissance de Marie Louise née
d'hier deux heures du matin d'un légitime mariage
de Pierre Louis François Turbe fontainier à
garbes et de Marie René Marguerite Sayeret
son épouse de sexe féminin et être reconnue
être du genre féminin en présence de Jean
Louis Sayeret vigneron âgé de trente et un
ans et de Jean Joseph Decous Vigneron âgé de
vingt neuf ans tous deux demeurant à garbes
Sur la déclaration à nous faite par Pierre
Louis François Turbe qui a déclaré être

le pere, le temoin à signer excepte le pere
et le temoin qui a déclaré ne s'avoir.

Constaté par nous maire de la commune le
jour et an que dessus J. Jean Joseph Decour

J. B. Serin
mairie

15
Dées de
Jean Francois
herot

Du quatre mai mil huit cent quatre
Acte de Dées de Jean Francois herot
né à Garches et Dées au même lieu le jour
d'aujourd'hui dix heures du matin age de deux
mois.

Sur la déclaration a nous faite par
Jean Francois modeste herot pere de l'enfant
et Pierre Souette jardinier age de trente neuf ans
et Jean Pierre boudin vigneron age de
cinquante quatre ans tout deux demeurant
à Garches, et ont signé après lecture
faite de l'acte, excepte le pere qui a déclaré
ne s'avoir.

Constaté par nous maire de la commune
le jour et an que dessus J. P. Boudin
J. B. Serin
mairie P. Souette



Du Sept mai mil huit cent quatorze ^{quid}

Acte de naissance de Denis Charles né d'heure
heure après midi du légitime Mariage de Charles
naissance de Denis Leguay Vigneron a Garcher et de Marie Marguerite
Denis Charles urdule Serin son épouse, le père de l'enfant a été
Leguay reconnu être du genre masculin en présence de Jean
Pierre Boudin Vigneron âgé de cinquante quatre
ans et de Pierre Louette jardinier âgé de trente-neuf
ans tous deux demeurants a Garcher.

Sus la Déclaration a nous faite par Charles
Denis Leguay qui a déclaré être le père de l'enfant
les témoins et le père ont signé après lecture faite de
l'acte.

Constata par nous Maire de la commune le
jour, mois, et an que dessus.

P. Boudin P. ~~Antoine~~ C. D. Leguay

J. B. Serin
mairie

17
naissance

Du premier Juin mil huit cent quatorze

Acte de naissance de Jean Marie né d'heure
Jean Marie neuf heures du matin du légitime Mariage de
Leon Jacques Antoine Serin Vigneron a Garcher et de Gabriel

El Delaïde Gambon son épouse, le Sexe de l'enfant
a été reconnu être du genre masculin
en présence de Leroux Jean Paul, couvreur à
servir, âgé de trente quatre ans, et de Jean mari
Samuël Breton menuisier à servir âgé de trent
deux ans.

Sur la Déclaration à nous faite
par Jacques Antoine Servin qui a déclaré
être le père de l'enfant, Les témoins et le
père ont signé excepté Leroux qui a déclaré
ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
les jours mois et ans que dessus.

J. B. Breton J. A. Servin

J. B. Servin
Maire

18

Du neuf Juin mil huit cent quarante
Acte de Décès de François Leppol Vilain
François né à Viroflay et décédé à Paris, aujourd'hui
Leppol Vilain huit heures du matin âgé de soixante et deux
ans Vers en première nocce de Marie Jeanne



Papier es marié en Seconde à Marie ^{meurt}
Pierre Corbournio son épouse demeurant à Garche

sur la Déclaration à nous faite par Nicolas
Corbournio âgé de soixante trois ans beau gendre
du défunt, et de François Louis Preilly âgé
de trente trois ans beau père du défunt
tous deux vigneron demeurant à Garche
qui ont signé avec nous après lecture faite
de l'acte,

Sont State par nous Maire de la Commune
de Garche le jour et an que dessus.

M. Corbournio *F. Preilly*

J. B. Lévain
Maire

19

Du Dix Juin mil huit cent quarante

Décès de
Ernestine
marié Louise
Cissot

Atte de Décès de Ernestine marié Louise
Cissot fille de Louis Charles Cissot homme

de l'âge de sept
jours
et décédée à Garche le jour d'hui quatre
heures du matin en la maison de Jean Pierre

Sieur François Sturbe chez lequel elle étoit en nourrice, dont
le dit Sturbe nous a représenté l'acte de naissance, de
la défunte,

Sur la Déclaration à nous faite par Jean Pierre
Saguer vigneron à Garneau, âgé de soixante et onze
ans, et de Sieur Louis François Sturbe Carrossier à
Garneau, âgé de vingt huit ans les témoins ont
signé avec nous, excepté Sieur Louis François
Sturbe qui à déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune de
Garneau les jour et an qui dessus. J. P. Saguer

J. P. Saguer
Maire

Du

Onze Juin mil huit cent quatorze

20
Né de
Jean Pierre
Saguer

Cité de Décor de Jean Pierre Saguer né
à la Sable St. Cloud, et déclaré à Garneau le jour

de trois huit heures du soir âgé de cinquante sept
ans époux de Marie Jeanne Esther Juhly son
épouse demurant à Garneau

Sur la Déclaration à nous faite par Charles
Laurin âgé de cinquante deux ans, et de Jean



Baptiste juisin age de quarante ans tous deux ^M_M signeront et beau priere du Defunt, demeurants a gauche
Les timoniers ont signes apres lecture faite des acte.

Constate par ce vuoir Maire de la Commune de
Gariter les jours et an que dessus.

J. Baylye

J. B. Seying
made

On Dem Juitte mit fünf cent quasson.

21

Naissance
de

21.
Naissance
ce

Acte de naissance de Louise Lucie Eugenie
Sauter Saint nee d'heux dix heures du matin du legitime mariage
Eugenie Divary de Jean Pierre Divary vigneron a gauche
et de Jeanne Francois Dupuis son épouse
le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
feminin, en presence de Jean Francois agé de
vingt ans, et de Andre Divary
agé de vingt cinq ans, tous deux vigneron demeurant
a gauche.

Sur la Déclaration à nous faite par
Jean Pierre Dixant qui a déclaré être le père
dépensant ses deniers ont signé avec nous
après lecture faite de la dite excepté le père qui
a déclaré ne savoir.

constat lac nono Mame De

la commune de Garches le jour et au
 lieu dessus. J' François
 André Digney J. B. Serin
 maire

22

Décès de
 Marie Jeanne
 Serin, femme
 de George Joly

Du Douze Juillet mil huit cent quatorze.
 Acte de Décès de Marie Jeanne Serin
 femme de George Étienne Joly, âgée de
 cinquante trois ans, Décédée le jour d'hier
 Sept heures du soir, en cette commune.

Sur la Déclaration a nous faite par Jean
 Denis Joly, vigneron, âgé de soixante deux ans
 et de Antoine André Marie Boudin, maçon, âgé
 de vingt huit ans, tous deux demeurant à
 Garches, frère et Gendre de la défunte. les
 témoins ont signé avec nous après lecture faite
 de l'acte.

Constaté par Nous Maire de la commune
 le jour, mois, et an que dessus.

J. B. Serin
 maire

23

Décès de
 Marie Louise
 Lorette
 Béau

Du Cinq Août Mil huit Cent
 Quatorze.



Acte de Dieu de Marie Louise ^{ouge}
Ernestine Beau fille de Charles Nicolas Beau
Rentier, et de Anne Louise Ama son épouse
demeurant à Paris rue transversière cul-sac de
la Brasserie N. 11, née à Paris le vingt un
Decembre mil huit cent treize, et décédée à
Garches, Le jour d'hier sept heures du soir,
chez Louis Divary, ou elle étoit en nourrice
le D. Divary nous a Representé l'acte de
naissance de la Defunte.

Sur la Declaration a nous faite par
Beau Nicolas Louise jardinier agé de trente
neuf ans, et de Jean Pierre Boudin Signeuron
agé de cinquante quatre ans. Tous deux
demeurant à Garches, Les témoins ont signé
avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune
de Garches l'an et jour susdit.

J. P. Boudin
J. B. Loxin
mairie

J. L. Divary p. n. Loxette

24
Mariage de
Jean Baptiste
Charles Jovin
et
Virginie Loxin

Du huit août mil huit cent quatorze, onze heures du matin
Acte de Mariage de Jean Baptiste Charles Jovin, fils majeur de
Jean Pierre Jovin et de Defunte Marie Genevieve Divary Signeuron
mère Signeuron demeurant à Garches, d'une part
Et de Virginie Loxin fille mineure de Jean Louis Jovin Signeuron
et de Denise Cherabier sa mère et mère, tous nés et demeurant
à Garches, d'autre part.

Les actes préliminaires du mariage font la
publication faite par nous Maire de la commune de
Garches faisant la fonction d'Officier public de l'état
civil Le Dimanche vingt six Juin, et trois Juhes
suivants publiée et affichée au p. bureau de la Loi.

Les pièces produites par le futur, s'ont, s: l'acte
de naissance, et l'acte de décès de la mère des époux inscrit
sur le registre civil de la commune.

Lecture faite de Dites pièces, avons pris de Jean
Pierre Serin père de l'époux, son consentement
au dit Mariage, et présent.

Nous avons également pris celui de la mère
et mère de l'épouse, présente, avons ensuite reçu la Déclaration
des futurs par la quelle ils ont déclaré se prendre mutuellement
l'un et l'autre pour époux et épouse.

N'ayant par eu d'opposition au dit mariage, nous avons
prononcé au nom de la Loi, que Jean Baptiste Charles Serin
et Virginie Serin, sont unis en Mariage.

Le tout en présence de Jean Pierre Serin, agi
de quarante trois ans, vigneron à Garches, et de Jean Pierre
Capard, agi de trente huit ans Jardinier à Vaucresson, tous
deux frères et beau père des époux.

Et de Jean Denis Serin agi de soixante quatre ans
vigneron à Garches, et de Victor chevalier agi de quarant
sept ans Cultivateur à Vaucresson tous deux Oncle paternel
et maternel de l'épouse.

Les témoins, père, mère, époux et épouse, ont signé
après lecture faite de l'acte.

J. P. Serin J. Serin J. Denis J. P. Capard
V. Chevalier V. Chevalier

Constaté par nous Maire de la commune de
Garches le jour et au et au que dessus
J. P. Serin
Maire

25



Du Vingt un Août mil huit cent quatre-vingt

Acte de Décès De Marie Magdelaine Sageret femme
De Jean Jacques Herot, âgée de Soixante neuf ans
Décédée aujourd'hui quatre heures du matin. mes
Décédée en cette Commune.

Décès De
Marie Magdelaine
Sageret

sur la Déclaration à nous faite par Nicolas
Couloupe Journalier, Gendre de la Defunte, âgé
de trente cinq ans, et de Jean Pierre Boudin
Vigneron, âgé de Cinquante quatre ans, tous deux
demeurant à Garches. Les témoins ont signé avec
nous, après lecture faite de l'acte. Excepté
Couloupe qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous maire, maire de la commune
les jours et au que dessus J. P. Boudin

J. P. Boudin
mairie

26

Naissance De
François Louis
Delannoy

Du Vingt deux Août mil huit cent quatre-vingt
Acte de Naissance De François Louis Delannoy
sept heures du soir du légitime Mariage De François
Gabriel Delannoy, Menuisier, et De Marie Anne
Leguay demeurant à Garches le père Delannoy
a été reconnu être du Genre Montebelli, en présence
De Jean Pierre Boudin, Vigneron, âgé de
Cinquante quatre ans, et De Denis Aclier

Journalis, age de cinquante quatre ans, tous les
domiciliés à Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par
François Gabriel Delanney qui a déclaré être le
père de l'enfant. Les témoins, et le père ont
signé avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune de
Garches, les jours susdits.

J. G. Delanney

J. B. Lery
mair

J. B. Boudin
Denis Boudin

24
Mariage
ce

Du vingt neuf Crous mil huit cent quarante

Acte de Mariage de Pierre Noël fils aîgé de
vingt trois ans, fils majeur de défunt Pierre
Noël fils aîgé de Garches, et de Marie Magdelaine
Boudin sa mère et mère. Demeurant en cette commune.
Et de Marie Jeanne Esther Julin, aîgée de
vingt trois ans, fille majeure de défunt André
Julin décédé à Garches, et de Marie Jeanne
Le seigle sa mère et mère demeurant aussi en
cette commune.

Les Actes préliminaires du mariage sont
les publications faite par nous Maire de la commune



de Gaucher, faisant les fonctions d'officier public ^{trime} My
de Letat Civil. Les Dimanches treize et un juillet et
sept deux derniers. publiées et affichées aux termes de la
Loi.

Le futur prodigue par les futurs, sont leurs actes de
naissance, et les actes de Dées des Dées des futurs
inscrits sur les registres civil de la commune.

Lecture faite de l'acte de mariage, avons pris de mari
Maged Anne Boudin, mere de Lépoux, y presenté au Dis
mariage, son Consentement,

Tout avons également pris celui de Marie Jeanne
le seigle mere de Lépoux, avons ensuite recue la Déclaration
des Lépoux par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement
l'un et l'autre pour époux et épouse,

N'ayant par eu d'opposition au Dis mariage nous avons
prononcé au nom de la loi, que Pierre Noël Sirly, et
Marie Jeanne Esther Julien sont unis en mariage.

Le tout en présence de Pierre Joseph Dorange
Beaupere de Lépoux, âgé de vingt sept ans. et de George
Etienne Sirly Oncle paternel de Lépoux âgé de cinquante
trois ans, Temoins du Côté de Lépoux. Vignerond, et
domiciliés en cette commune.

Et de Jean Pierre Julien âgé de soixante et
sept ans, Oncle paternel de Lépoux, Vignerond
demeurant à Saint-Cloud, et de Pierre Louis
Lacroix âgé de quarante huit ans Oncle

Maternelle de Seyouse. Vigneron demeurant à Garcho.

Le Censeur ont signé, avec nous après lecture par
de l'acte. Excepté, Marie Jeanne Lehigh mère de
Pierre Noël lezous, et George Almon Sirly. Pierre Louis Lavoie
Sirly Epouses Jean Pierre Julien qui ont déclaré ne savoir.

M. J. E. J. Constaté par nous Maire de la commune
M. M. B. de Garcho le 25 jour susdit.

P. J. R.
W. S.

M. M. Boudin
P. J. Porange M. J. E. Julien

W. S. J. B. Serin
Maire

28

mariage de
Pierre François
Aubry et

De l'acte tout mil huit cent quatre

Catherine ~~honte~~ ans née à Chery Canton de Aubry-arceux départ.
Jusane Dutail Du Calvados demeurant à Garcho depuis deux ans fils
de défunt Pierre Aubry laboureur, et de Marie Dequaindry
de la commune de Chery même Département, d'une part

Et de Catherine Jusane Dutail âgé de vingt
trois ans née à Ville d'Arriay Canton de Jussy Département
de Seine et Oise, fille de défunt Pierre Dutail jardinier
et de Magdeleine Rousselles son épouse née et
domiciliée en cette commune, d'autre part

Les Actes préliminaires du mariage sont les

Publication faite par nous Maire de la commune ^{quatorze} M^{re}
de Garches faisant les fonctions d'officier public de la
Civile, le Dimanche des Sept Juillet et vingt quatre Sui-
vante année cy public et affichée aux termes de la Loi
Le présent produit par le pous, sont 1^o son acte
de Naissance délivré et signé par M^{re} le Maire de Clécy
2^o l'acte de Décès de Pierre Aubry son père, délivré
par le Maire de Chery. 3^o l'acte passé devant Notaire
Notaire à la Residence de Chery-harcours chef lieu du
Canton, sousigné, Département du Cantal, portant
Consentement de Marie Dequandry, v^{ve} de Pierre Aubry
au Mariage de Pierre Francois Aubry son fils. Lesdits
enregistre au Tribunal Civil du Département de Calvados
et en forme.

Celles produites par le pous sont 1^o son acte de
naissance délivré par l'Adjoint de la commune de Villers-arras
le neuf Juillet mil huit cent quatorze. 2^o l'acte de Décès
de Pierre Dutert son père Décédé à Marby la machine
et délivré par le Maire de la commune de la commune de
Marby le tout visé par le président du tribunal civil
de Verdun, et en forme.

Lecture faite des dites pièces, accompagnées de
Magdesine Rousselet mere du pous présente son
consentement au dit mariage.

Avoir ensuite Apres la declaration des epoux
par la quelle ils ont declare se prendre mutuellement
l'un et l'autre pour epoux et epouse,

et ayant par en d'opposition au Du Mariage
nous avons prononce au nom de la Loi, que Pierre
Francois Aubry, et Catherine Judane Duteil son uni-
en Mariage.

Et tout en presence de Jacques Louis Champ-
age de Cinquante Six ans Briguetier demeurant a
Garches, et de Louis Pierre age de trente neuf ans
Chartier, Chez M^r. Barpin a Vaucresson, tous
deux amis des epoux,

Et de Jean Pierre Rousseles age de
trente Sept ans Charon demeurant a Garches
oncle maternel de l'epouse, et de Francois
Guillot age de Cinquante Quatre ans, jardinier
demeurant a Boulogne Departement de la Seine, oncle
maternel de l'epouse.

Les temoins, et Magdelaine Rousseles f^e
Duteil, mere de l'epouse ont signe avec nous apres
lecture faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la commune l'an
et jour susdit.

P. f. Aubry J. L. Champin M. d. Rousseles
J. Rousseles J. L. Champin
G. Goussier P. L. Roux
J. B. Serin
maire

29
Naissance de
Pierre Louis
Ducouré

Du premier septembre mil huit cent quinze
quatorze.

W
Acte de naissance de Pierre Louis ne Dhu
Sept heures du matin, du Legitim Mariage de
Bonneventure Joseph Ducouré, et de Anne Henriette
mercié son épouse, demeurant a Garches, le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre masculin
en présence de Antoine Marie Dupuis, age de
quarante trois ans, vigneron, et de Vincent
Dominique Camu, age de quarante trois ans
Blanchisseur tous deux demeurant a Garches

La déclaration a nous faite par
Bonneventure Joseph Ducouré qui a déclaré être
le père de l'enfant. Le père et le témoin
ont signé avec nous, **Après** lecture faite de
l'acte, excepté Vincent Dominique Camu qui a
déclaré ne savoir.

Constaté par nous maire de la commune
sans es jour susdit.

B. J. Ducouré

J. B. Lering
maire

A. M. Dupuis

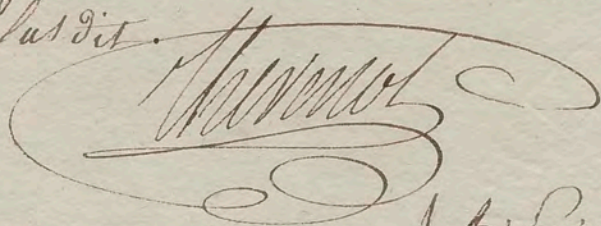
30
Dhu de
Marin
Stanislase

Benoit mustel Mustel age de trente trois ans, de l'âge le
jour d'hui neuf heures du soir, en cette commune
es né au harre.

Sur la Declaration a nous faite par Jean
Baptiste Chevenot Chef de la Republique Royale
de Saint-Cloud natif de Paris age de quarante
deux ans demurant a la porte de Stilleuse
parc de Saint-Cloud et de Louis Herot
Vigneron demurant a Garcel age de Vingt
huit ans tous deux amis du Defunt. Les temoins
ont signe avec nous apres lecture faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la commune
par es jour susdit.

L. Herot



J. B. Serin
Maire

34

Acte de
Jean Louis
Serin

Du dix Huit Septembre mil huit cent Quatorze
Acte de Vieu de Jean Louis Serin, age de quarante
neuf ans, né en cette commune et décédé le jour d'hui
huit heures du matin.

Sur la Declaration a nous faite par Jacques
Sicour. Cultivateur, age de soixante neuf ans, et de
Victor Chesaire, cultivateur age de Quarante huit
ans, tous deux demeurant a Vaucresson et de
Jean Denis Serin Vigneron age de soixante
quatre ans, Domicilié a Garcel, tous trois

frère, beau-frère - et oncle du Defunt. Séjourné
Les témoins ont signé avec nous après lecture
faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la commune
de Garche, le jour susdit.

J. D. D. R. V. Lecoq
v. Chevaley
J. B. Serin
mairie

32

Décès de Du trente septembre mil huit cent
Pierre François quatorze

Dirary.
Acte de Décès de Pierre François
Dirary né à Garche et Décédé au même lieu
ce jour d'hui deux heures du matin âgé de
quatorze mois.

Sur la déclaration a nous faite par
Jean Louis Dirary père de l'enfant et
Antoine Marie Dupuis âgé de cinquante deux
ans, et Jean Baptiste Fremont âgé de
vingt cinq ans, tous deux Vignerons et
demeurants à Garche. Le père et les
témoins ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la commune
le jour susdit. J. B. Fremont
J. L. Dirary, A. M. Dupuis J. B. Serin
mairie

Du cinq Octobre mil huit cent quatre

33

Acte de

Mairie de
Laulmier

Acte de Mairie de Marie Adelaïde Paulmier agée de
cinq ans née et élevée à Garches le jour d'hier
à une heure après Midi.

Sur la déclaration à nous faite par Jean
Antoine François Paulmier père de l'enfant, et de
Denis Antoine Paulmier agé de soixante un ans,
grand père de l'enfant. et de George Guimery
agé de ~~cinq~~ cinquante trois ans, tous résidents
et domiciliés à Garches. Les père et les
témoin ont signé avec nous après lecture
faite de l'acte, excepté George Guimery
qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
sans que l'acte soit. J. A. Paulmier

De A. Paulmier
Maire

34

Acte de

Lieu de
Lieu de

Du huit octobre mil huit cent quatre

Acte de Mairie de Nicolas Fouache agé de
soixante dix sept ans né à la Belle Cour de
marly département de Seine et Oise, et domicilié
à Garches le jour d'hier huit heures du
soir.

Sur la déclaration à nous faite par
Louis François Fouache agé de vingt huit

aux, Journalier, demeurant à Garbhel Dep. Sept
 eside Jean Baptiste Souache, agé de vingt
 six ans, Journalier demeurant aussy au dit Garbhel
 tous deux enfant du défunt, Les temoins
 ont signés avec nous apres lecture faite de la
 soustatié par nous Maire de la commune
 sans esjour susdit.

J. B. Serin
 maire

J. B. Souache

35

Dial de

Marie
 Guerin
 fraye

Du treize octobre mil huit cent quatre
 et de Dieux de Marie Guerin fraye
 agée de dix sept mois, née à Garbhel eside
 le jour d'hier dix heures du soir.
 sur la Declaration à nous faite par
 Christophe Marie fraye pere de l'enfant,
 acompagné de Jean Pierre Saget, agé de
 soixante ans et de Jean Pierre Boudin
 agé de cinquante quatre ans tous deux demeurant
 es domiciliés en cette commune, Le pere et les
 temoins ont signés apres lecture faite de la
 soustatié par nous Maire de la commune
 de Garbhel sans esjour susdit.

J. P. Saget et
 J. P. Boudin

J. B. Serin
 maire

Du vingt cinq Octobre mil huit cent quatorze.

26
Naissance de
Louis Joseph
Antoine
Fremont

Acte de Naissance de Louis Joseph Antoine
né d'hier dix heures du soir du Legitime Mariage
de Ernest Joseph Fremont, et de Marie Louise
à la Maure, demeurant à Garches, le sexe de
l'enfant à été reconnu être de Genre Masculin
en presence de Jean Pierre Boudin, Mymron, age
de cinquante quatre ans, et de Jean Thomas
à la Maure, Maçon, age de vingt neuf ans
tous deux demeurant à Garches.

Sur la Declaration à nous faite par Ernest
Joseph Fremont, qui a déclaré être le pere de
l'enfant. Les temoins et le pere ont signé avec
nous apres lecture faite de l'acte.

Maire
J.P.B. Constate par nous l'existence de la commune de
Garches. Les jour susdit.
E. J. P.
J. E. A.
J. B. C. C. J. Fremont J. P. Boudin
J. E. A. Lamotte J. B. Lervin
Maire

Du vingt Six Octobre mil huit cent quatorze.

39.
Décès de
Jean Netou
Acte de Décès de Jean Netou age de
quatre vingt ans, né à la commune de Dathis
et décédé le jour d'hier, à Garches, dix heures

Du Soir

Dép. huit
M

Cette déclaration a nous faite par Jean
Lemaire, âgé de trente six ans, tisserand, et de
Pierre Louis Paulmier, âgé de soixante ans
Vigneron, tous deux demeurant à Garache. Et
Cémoins ont signé avec nous après lecture
faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune
de Garache aux jours susdits.

P. L. Paulmier

J. le maire

J. B. Leric
maire

38
naissance de
Marie Catherine
Donange

Du Vingt six octobre mil huit cent quarante
Acte de naissance de Marie Catherine née d'hui
huit heures du soir du légitime mariage de Jean
Baptiste Dorange, et de Marie Catherine Virginie
Lagais son épouse, demeurant à Garache. Le
père d'instinct a été reconnu être du genre
féminin, en l'absence de Antoine Marie
Dupuis âgé de cinquante deux ans, et de
Jean Louis Divary âgé de trente deux ans
tous deux Vignerons demeurant à Garache.
Cette déclaration a nous faite par Jean
Baptiste Dorange, qui a déclaré être le

Sacte. Constate par nous Maire et adjoints
De gauche son is jour sus dit. 1. 22

7 B Douane Lexm Dupuis J. L. Viray

J. B. Seyin
maire

Acte d'accusation de Marie Anne rancourt agée de
soixante deux ans veuve de Nicolas gontes, —
Caporal des grenadiers du Régiment du roi
infanterie Décédé le jour d'hier trois heures
du matin.

Du matin

clous. J demeurant, Les temoins ont signe
avec nous apres lecture faite de tout.

Constat' y^e ar^{re} nous Mair & la commune

De Garben Tanesjour fust
J. D. Labbe p. t. 1655
J. B. Lery
maire

J. B. Sexin
maire

39
Duke of
Morris
Newark.

Est approuvé
Le nom
Racourt
un peu
surcharge

J. B. à Paris
marché

Cinq ans et de Francois Cann age de
Quarente huit ans tous vigneron et domiciliés
à Garbier, les témoins ont signé avec nous
après lecture faite et lue, Excepté Joseph
Corbousier et Francois Cann qui ont déclaré
ne savoir.

Constaté par nous Maire de la
Commune le jour Sursuivant.

RECORONNÉ

J. B. Texier
Maire

42

Déc 21
Marie Denise
Boudin

Du onze novembre mil huit cent quatre-vingt
Acte de Décès de Marie Denise Boudin âgée de
quarente sept ans née en cette commune le 21
jour d'août dix heures du soir,

sur la déclaration à nous faite, par
Pierre Francois Talande chez lequel elle est décédée
Pierre Charles Cann âgé de quarente sept ans, Vigneron
et de Antoine Andre Marie Boudin, âgé de
vingt huit ans, compagnon maçon tous
demeurant à Garbier. Les témoins ont
signé avec nous après lecture faite et lue,
Excepté Pierre Francois Talande qui a déclaré
ne savoir.

Constaté par nous Maire le jour Sursuivant.
RECORONNÉ a a m Boudin J. B. Texier
Maire

Mariage de Du Vingt quatre Novembre mil huit cent vingt M
Joseph Francois quatorze, enre hier du matin.

Antoine Dupuis et Acte de Mariage de Joseph Francois Antoine Dupuis
Marie Elizabeth ne en cette commune le quinze juillet mil sept cent quatre
Boudin vingt deux, fils majeur de Defunt Louis Antoine Dupuis, et
de Marie noël Chalumeau, ses pere et mere, et remariée en
seconde nocce, à Pierre Vincent Dupuis demeurant en
cette commune.

Le de Marie Elizabeth Boudin, ne
en cette commune, le quatorze septembre mil sept cent quatre
vingt quatre, fille majeure de Louis Zacharie Boudin
et de Marie Béline ses pere et mere, tous deux de la
Ville de Louis Joseph Jervin.

Les Actes préliminaires du Mariage, sont, la
publication faite par nous Maire de la commune
des Paroisses, faisant les fonctions d'Officier public de
l'Etat civil, le Dimanche treize et vingt novembre
dernier publiée et affichée au sonner de la cloche.

Les lieux quodintus par les futurs, sont leurs
actes de naissances, et les actes de leur Pere
et mere des futurs, inscrits sur les Registres
civils de la commune.

Lecture faite des dits lieux avons pris de
Pierre Vincent Dupuis Beau-pere du futur, et
de Marie noël Chalumeau, sa mere, présente, leur
consentement au dit Mariage.

Et nous avons également pris celui de Jean
Louis Zacharie Boudin, et de Jean Pierre Jervin
frere et beau-frere, des futurs, Arous

entente reçu la Déclaration des Epoux, par laquelle
ils ont déclaré se prendre mutuellement l'un et
l'autre pour Epoux et Pouse, sans faire
au d'Opposition au dit mariage, nous avons
prononcé au nom de la Loi que Joseph Francis
Antoine Dupuis, et Marie Elizabeth Boudin
sont unis en Mariage.

Le tout en présence de Jacques Briant
homme de confiance chez Monsieur le Comte
Châpe', âgé de quarante cinq ans demurant
à Paris, et de Antoine Marie Dupuis
Vigneron, âgé de quarante trois ans, demurant
à gauche. Parents et Amis des Epoux.

Et de Jean Louis Zacharie Boudin
âgé de trente sept ans Vigneron, et de
Jean Pierre Serin, âgé de soixante cinq ans
vigneron, frère et beaufrère de l'Epouse, tous
deux demurant à gauche.

Le témoin ont signé avec nous, Apres lecture
faite de l'acte Excepté Marie Noël Chalumeau
mère du futur. et Jacques Briant, qui ont
déclaré ne savoir.

Contaté par nous Mairie de la commune
le jour et jour l'audis M. E. Boudin J. L. Boudin
J. S. Dupuis J. V. Dupuis
A. M. Dupuis J. P. Serin J. B. Serin
mairie

Du vingt neuf novembre mil huit cent ~~vingt et un~~
 quatorze, onze heures du matin
 Acte de Mariage de Denis Bini ferm ne le quinze
 Janvier mil sept cent quatre vingt trois fils majeur de Jean Denis
 Bini et Marie Elizabeth Boudin, et de Françoise Bini ses père et mère de cette commune
 Et de Marie Elizabeth Boudin ne le seize mars mil
 sept cent quatre vingt deux, fille majeure de Jean Baptiste
 Boudin et de Marie Marguerite Signy ses père et mère, tous
 résideront demeurant en cette commune.

Les Actes Préliminaires du Mariage, sous, les
 publications faite par nous Maire de la commune de
 Garchat faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
 les Dimanches trente octobre et six novembre dernier, publiés
 et affichés aux termes de la loi, Les pièces produites
 par les futurs, sont les actes de naissances, inscrites sur
 les registres civils de la commune, Lecture faite des dites
 pièces avons pris de Jean Denis Bini et Françoise Bini
 présent, leur consentement au dit mariage, Nous avons
 également pris celui de Jean Baptiste Boudin, et de
 Marie Marguerite Signy, présent, leur consentement au
 dit mariage. Ensuite nous avons reçu la Déclaration des
 Époux par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement
 l'un et l'autre, pour Époux et Epouse, N'ayant paru
 d'opposition au dit mariage, nous avons prononcé
 au nom de la loi, que Denis Bini Bini Bini, et
 Marie Elizabeth Boudin sont unis en mariage.

Le tout en présence de Pierre Bini âgé de
 soixante et quatre ans grand père de l'Époux, et de
 Pierre Noël Bini âgé de cinquante et un ans, Oncle
 maternel de l'Époux tous deux résideront, en cette commune.

Et de Jacques Signy age de cinquante six ans
demeurant à St. Chaud. vigneron, oncle maternel de l'épouse
et de François Savigne age de quarante sept ans, Moine
demeurant à Garches.

Les Epoux, pères, mères, et Grands ont
signé avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune, l'an
et jour, susdit. P. N. Serin

me. Gaudin

p. Serin

J. D. Serin J. B. Boudin

m. m. p. Serin

J. Signy

S. Serin

F. Laigro

J. Serin
Maire

Du trente novembre mil huit cent quatre

Acte de décès de Louise Marguerite Moreau age
soixante et quatre ans épouse de Pierre Louis Boudin
né et décédé à Garches, le jour d'hui onze
heures du matin.

14
Décès de
Louise Marguerite
Moreau

Sur la déclaration à nous faite par
Pierre Charles canu age de quarante sept ans
et de Jean Louis Zacharie Boudin age de trente
sept ans tous vigneron demeurant à Garches
Les témoins ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte, Constaté par nous

Maire de la commune de Garches vingt deux
lan et jour susdit. P. C. C. A. M. J. L. Boudin
J. B. Serin
mairie

116
Naissance de
Charles Victor
Viel

Du premier Décembre mil huit cent quatorze
Acte de naissance de Charles Victor né d'hier
du légitime mariage de Charles Viel, et de
Barbe Couchot son épouse demeurant à Garches
Momentanément, le Sexe de l'enfant a été reconnu
être du Genre Masculin, Sur la déclaration
à nous faite par Louis Simon Lemaire âgé
de cinquante six ans, l'écriteur des contributions
et de Chomaz François Loiseau, âgé de trente
quatre ans tailleur d'habits tous deux domiciliés
à Garches et de Charles Viel qui a
Déclaré être le père de l'enfant, Le père et
le témoin ont signé avec nous, Excepté
Chomaz François Loiseau qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
lan et jour susdit. Viel J. B. Serin
mairie

117
Décès de
Charles
Viel

Du neuf Décembre mil huit cent quatorze
Acte de décès de Charles Viel âgé de quatre ans et
demi décédé à Garches le jourd'hui huit heures

Du Matin.

Sur la Déclaration à nous faite par Jean
Baptiste Grunont, agé de vingt cinq ans, vigneron
d'Ambroise, marié, agé de cinquante cinq ans
Bourgeois, et de Charles Viel, Condoumier, père de
l'enfant, tous demeurant à Garcher, Les témoins
ont signé avec nous, après lecture faite de
l'acte, Constaté par nous Maire de la Commune
sans nous faire dit J. B. Grunont
C. Viel et. Marié J. B. Viel
Maire

48

Du Vingt un Décembre mil huit cent quatre
Vingt de l'acte de décès de Jean Bousseles agé de quatre
vingt ans, né à Chambouy, et décédé à
Jean Bousseles Garcher, le jour d'hui quatre heures d'après.

Sur la Déclaration à nous faite par Jean
Pierre Bousseles, charon, agé de trente sept ans
fils du défunt, demeurant à Garcher, et de
Vincent Louis Rognon, Condoumier, agé de
soixante dix ans beau-frère du défunt, demeurant
à Boulogne

Les témoins ont signé avec nous, après
lecture faite de l'acte, excepté, Vincent

Leur Nognon qui a déclaré ne savoir. ^{vingt trois} M^e

Constate par nous Maire de la Commune de
Gaucher le jour susdit.

J. B. Servin
mair

J. P. Rousselet

49

Dieu de Du vingt huit Dumbre mil huit cent quatorze
Agathe amie Cete de Dieu de Agathe Amelie fille Naturelle de Marie
Cheron Magdelaine Sorant, agee de deux ans née a Versailles, es Dieu
à Gaucher le jour d'ur neuf heures du soir.

sur la Déclaration a nous faite par André Cheron
qui a déclaré être le père de l'enfant, es de Jacques Denis
Labbe Garde Champêtre de la commune de Gaucher, age de
soixante six ans, es de Jean Chompa à la Maure, mair,
Age de vingt neuf ans tous deux témoins, demurant à Gaucher
Les témoins et le pere ont signé après lecture faite de
l'acte, Constate par nous Maire de la Commune de

Gaucher le jour susdit. a. Cheron
J. D. Labbe J. C. Alamaud

J. B. Servin
mair

Cet acte arrêté par nous Maire de la Commune de
Gaucher les présents registres, le premier Janvier mil huit
cent quinze.

J. B. Servin
mair

Naissances

vingt quatre 1773

Lettres Alphabétiques	Nombres	Noms et Prénoms	Dates
B	4	Beaurais, Adilaire Lme benjamin	24 Janvier
C	1 ^{re}	Corbounois, Gabrielle Sophie	9 Janvier
D	21	Dirory, Louise Lucie Eugenie	12 Juillet
	26	Delannoy, Francois Louis	22 Aout
	29	Ducoure, Pierre Louis	1 Septembre
	38	Dorand, Marie Catharine	26 Octobre
F	8	Francotte, Elisabeth	13 Mars
	11	fouache (m Mort)	8 avril
	40	frumont Marie Rosalie	1 Novembre
h	9	herot Jean Francois	15 Mars
L	5	Larigne, Marie Genevieve	10 Mars
	7	Lejvre Louis Francoise	12 Mars
	16	Leguay, Denis Charles	7 Mai
P	36	Frumont Louis Joseph Ouspin	25 octobre
R	6	Ridou, Francois Lme	10 Mars
S	14	surbe Marie Louis	1 Mai
	17	Terin Jean Marie	1 Juin
V	46	Viel, Charles Victor	1 Decembre

fin Des Naissances

Mariages

Lettres alphabétiques	Nombres	Noms et Prénoms	Dates
A	28	Aubry Pierre Francois et Catherine Suzanne Dutil	29 août 1814 24 novembre
B	10	Barbey Pierre Gabriel et Marie Louise Anastasie Lerot	21 Mars
D	43	Dupuis Joseph Francois Antoine et Marie Elisabeth Boudin	24 novembre
F	27	Firby Pierre Noël & Marie Jeanne Esther Dubin	29 Mars
S	24	Serin, Jean Baptiste Charles & Virginie Serin	8 août
	44	Serin Denis René & Marie Elisabeth Boudin	29 novembre
Fin des Mariages			

Décédé

vingt cinq
M.

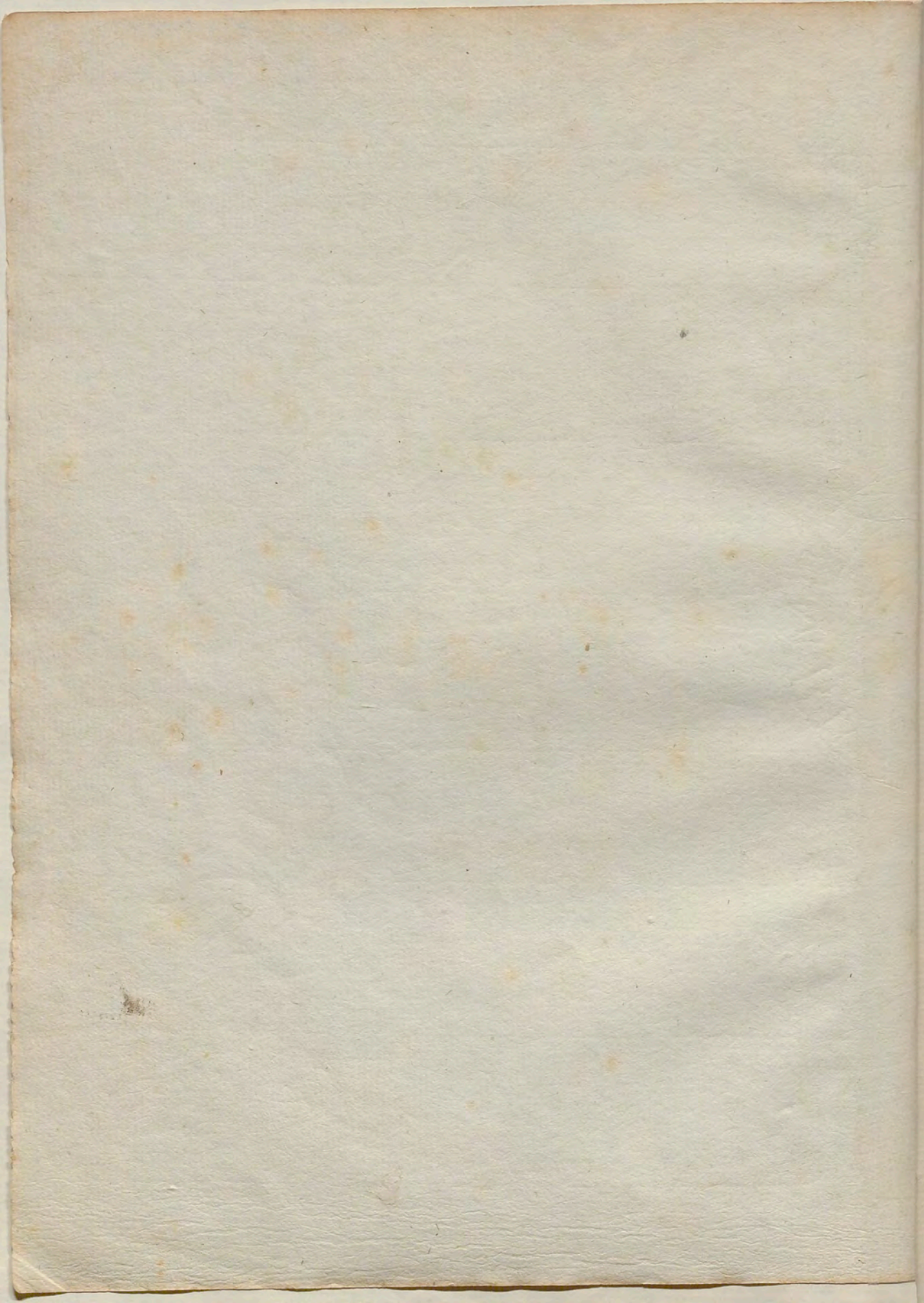
Patron alphabeti- que	Numéro	Nom et prénom	Daté
B	23	Bien Marie Louise Ernestine	5 août
	42	Boudin Marie Denise	15 novembre
C	49	Cheron Agathe Emilie	28 décembre
D	1	Dorange, Joseph Robert	12 Janvier
	32	Divary Pierre François	30 septembre
F	34	Fouache Nicolas	8 novembre
	35	Frigy Marie Genevieve	13 novembre
G	15	Griot Jean François	4 mai
M	13	Maugé Guillaume	11 Avril
	30	Mustel, Mary Stanislas Benoit	3 septembre
	45	Moreau Louis Marguerite	30 novembre
P	33	Paulmier Marie Adelaïde	5 Octobre
	41	Signy Marie Louise	8 novembre
R	37	Retou Jean	26 octobre
	39	Rancourt Marie Anne	27 octobre
	48	Rouzelet Jean	21 décembre
S	3	Simon Charles	14 Janvier
	12	Serin Pierre Martin	9 Avril
	20	Saulmier Jean Louis	11 Juin
	22	Serin Marie Jeanne	12 Juillet
	25	Sageret, Marie Magdelaine	24 août

Suite Des Dices

Lettres Alphabétiques	Nombres	Noms et prénoms	Dates
S	31	Serin, Jean Paul	19 septembre
C	19	Gibson Ernestine Marie Louise	10 juin
Vil	18	Vilain Françoise Leopold	9 juin
	47	Vil Charles	9 novembre
		fin des Dices	

vingt six et dernière feuille

Murillo et al. in 1800





Premier feuillet

Par nous Juge du Tribunal de première instance, séant à Versailles, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, le présent Registre, destiné à recevoir les déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent quinze, dans la Commune de Garches Canton de Suresne a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet; il contient vingt six feuillets.

Fait double à Versailles, le trois Décembre mil huit cent quatorze.

Antoine de Villiers

1
Du trois Janvier mil huit cent quinze

Naissance de Elisa Juli
Serin
Acte de naissance de Elisa Juli née à huit huit heures du matin du légitime Mariage de Jean Philippe Serin et de Marie Victoire Boudin son épouse demeurant à Garches. le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin en présence de Jean Pierre Boudin, grand père de l'enfant, âgé de cinquante cinq ans signeur et de Pierre Nicolas Bouette, âgé de trente neuf ans jardinier, chez Monsieur le Général Desfonché, tout deux demeurants à Garches, sur la déclaration à nous faite par Jean Philippe Serin qui a déclaré être le père de l'enfant. Le père et les témoins ont signé

avec nous apres lecture faite de l'acte
constate par nous Maire de la commune de
Garches l'an et jour susdit. /

J. B. Boudin
Jean philippe césin
J. B. Texier
mairie

2

Décès de
Marie
Barbe
Laine

De six Janvier mil huit cent quinze.

Acte de Décès de Marie Barbe Laine, agée
de quatre vingt Neuf ans veuve de Louis Boudin
le jeune décédée le jour d'hier une heure apres midi
sur la déclaration à nous faite par Jean Baptiste
Boudin fils de la Defunte agé de cinquante cinq an
s de Louis Claude Couturier petit fils de la Defunte
agé de quarante six ans tous signeront demeurant
à Garches. Les temoins ont signé avec nous
apres lecture faite de l'acte.

constate par nous Maire de la Commune de
Garches l'an et jour susdit. /

L. C. Couturier

J. B. Texier
mairie

3

Décès de
Marie
Magdelaine
herot

De onze Janvier mil huit cent quinze

Acte de Décès de Marie Magdelaine herot agée de
soixante huit ans Goutte de Michel Antoine hollard née
et décédée à Garches, le jour d'hier Quatre heures

Du soir.

Second. MZ



sur la déclaration à nous faite par Pierre
Antoine Boudin, âgé de quarante ans et de Divary,
mar. Antoine âgé de trente six ans, tous deux
signeront demeurant à Garches. Les témoins
ont signé avec nous après lecture faite et l'acte
constate par nous Maire de la commune de
Garches le an et jour susdit. J. P. et Boudin
M. de Divary, J. B. Leroy
mairie

Du Vingt un Janvier mil huit cent quinze

4
Naissance de
Marie Adèle
Sagout

Acte de Naissance de Marie Adèle Polyne, née hier dix
heures du soir du légitime mariage de Jean Louis
Sagout, ex De Marie Jeanne Lema son épouse demeurant
à Garches le sexe de l'enfant n'a été reconnu être du
genre féminin en présence de Jean François Peron
signeron, âgé de cinquante huit ans, demeurant à
Villiersd'Avray, et de Joseph Corbinoir, signeron, âgé
de quarante trois ans, demeurant à Garches.

Sur la déclaration à nous faite par Jean Louis
Sagout qui a déclaré être le père de l'enfant. Le père
et l'enfant, et Joseph Corbinoir, ont déclaré ne
savoir signer, Jean François Peron a signé avec
nous après lecture faite et l'acte.

Constate par nous Maire de la commune

J. J. Feron J. J. Devin
maire

Naissance.
de Marie Louise
l'automer

sur la Déclaration a nous faite par Jean Antoine

ne savoir. Constat par nous Maire de la commune
Garcha le an ce jour susdit. D. A. Paulmier

J. & F. Gauthier J. B. Lerin
maire

Da hier fessies mit hies am Gurre.

Bien De
Paul, Robert
Berange.

Acte de Diver de Claude Robins Dorange age de
soixante dix ans au Diver le jour d'au deux

beaucoup après midi.

Troisième N°



Sur la déclaration à nous faite par Pierre Dorange
fils du défunt âgé de cinquante trois ans, signeron demeurant
à Parthenay, et de Francoise Robert Dorange fille dudit
agé de trente six ans signeron demeurant à Saint-Clou.
Les témoins ont signé avec nous après lecture faite de
l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune de Garches
lan et jour susdit.

P. Dorange f. R. Dorange J. B. Servin
maire



Décès de
Nicolas François
Paulmier

(Du vingt huit février mil huit cent quinze)
Acte de Décès de Nicolas François Paulmier âgé de quatre
ans, fils de Jean Antoine François Paulmier, et de Marie
Helene Bourc ses père et mère, décédé ce jourd'hui trois
heures du matin.

Sur la Déclaration à nous faite par Jean Antoine
François Paulmier, père d'enfant, et de Denise Antoine Paulmier
grand père d'enfant, âgé de soixante et un ans, et de Jean
François Lathève âgé de cinquante six ans, tous deux
signeours et domiciliés en cette commune, les témoins ont signé
avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune de
Garches lan et jour susdit. J. B. Paulmier
D. L. Paulmier

J. B. Lathève J. B. Servin
maire

(8.)

Du Onze Mars mil huit cent quinze

Père de l'Époux
Pascal Curcelin

Acte de l'Époux de Pierre Pascal Curcelin
né à Boulogne le vingt cinq Mai mil huit cent
onze, et décédé à Garches le jour d'hier, neuf
heures du soir, chez Jean Baptiste Boudin
grand père de l'enfant.

+
fils de l'Époux
Pascal Curcelin
et de sa femme
Geneviève Boudin
tous deux à l'heure
démourant à Boulogne

sur la Déclaration à nous faite par
ledit Jean Baptiste Boudin, vigneron, âgé
de cinquante six ans, et de Jean
Baptiste D'hardivillier, instituteur, âgé de
vingt un an, tous deux demeurant à
Garches le témoin ont signé avec nous
après lecture faite de l'acte.

J. B. D.
J. B. B.
J. B. S.

Constate par nous Maire de la
Commune de Garches au jour susdit,

J. B. D'hardivillier J. B. Bouvier
J. B. Texier
mairie

(9)

Du seize Mars mil huit cent quinze

Décès de
Marie Magdelaine
Métivet

Acte de l'Époux de Marie Magdelaine Métivet
agée de soixante dix sept ans, Époux



de Claude Robert Dorange, née, ^{quatrième} ~~de~~
est venue à garder le jour d'aujourd'hui
huit heures du matin.

sur la Déclaration à nous faite par
Pierre Dorange, age de cinquante trois ans
vigneron, à Garches, et de François Robert
Dorange, age de trente six ans, vigneron à
Saint-Cloud, tous deux fils de la défunte.
Les temoins ont signé avec nous apres lecture
faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune
de Garches, l'an et jour sus dit.

C. A. Torrance

S. Dorang

J. B. Levin

Du Vingt cinq mars mil huit cent quinze

Naissance de
Marie Genevieve

Klene

Acte de Naissance de Marie Genovève née d'hier neuf heures du
soir, fille naturelle de Marie Genovèves Lemoine, âgée de vingt sept
ans demeurant en cette commune, chez sa mère, l'enfant a été reconnu
par André Klene cocher chez M^r. Le Duc de Dalmatie, par
le père. Le père d'enfant a été reconnu être du genre
féminin en présence de, Pierre Antoine Lami âgé de

soixante six ans, et de Pierre Vincent Jubin, agé de
Cinquante deux ans, tous deux vigneron, —
domiciliés en cette Commune, Les témoins, —
et le jure ont signé avec nous après lecture faite
de l'acte, excepté Pierre Vincent Jubin qui a déclaré
ne savoir.

constaté par nous Maire de la Commune
de Garcho l'an et jour susdit.

P. Jévin
J. B. Serin
maire André Klein

Du dix Août mil huit cent quinze

11
D'acte de
Maire Jean
Jévin

Acte de D'acte de Marie Jeanne Jévin, agée
de Quatre vingt deux ans Veuve de Louis Sébastien
Sacrois, Décédée le jourd'hui deux heures après
midi.

La Déclaration a nous faite par Jean
Pierre Boudin, vigneron, agé de cinquante cinq ans
et de Pierre Anatole Souille, jardinier, agé de
Quarante ans, tous deux demeurant à Garcho,
Les témoins ont signé avec nous après



Lecture faite de l'acte.

1^{re} M

Constate par nous Maire de la commune
de Garches, le jour susdit.

J. B. Boduyn J. B. Loxin p. M. Rivette



Du Vingt sept Avril mil huit cent quarante

Acte de Vente de Marie Magdelaine huari
agee de trente six ans épouse de Jacques Simon
journier jardinier chez Mr. Martine, demeurant
à Garches le jourd'hui Les heures du matin.

11
Deux

Mme

Magdelaine

Quand.

sur la declaration à nous faite par Jean
Pierre Sageret, age de soixante huit ans, et de
Francois Louis Truby, age de trente quatre ans
tous deux signorons, et domiciliés à Garches
Les temoins ont signe avec nous apres
lecture faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la commune
le jour susdit.

J. B. Sageret J. B. Loxin

J. B. Loxin

J. B. Loxin
Maire

Naissance de
 Jacques
 Philippe
 Malliuchon

Du deux mai mil huit cent quinze
 Acte de Naissance de Jacques Philippe né
 d'huit onze heures du soir, fils de Pierre
 Malliuchon, et de Magdeleine Francoise, son
 épouse de leur légitime mariage, demeurant
 à Garches le Siez, dit enfant a été reconnu être
 du genre Masculin, en présence de Pierre
 Claude Fremont, âgé de quarante cinq ans
 et de Pierre Douinet, âgé de trente six ans
 tous deux vignonnais demeurant à Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par
 Pierre Malliuchon qui a déclaré être le père
 dit enfant, les témoins ont signé avec nous
 après lecture faite d'acte en apte Le père qui
 a déclaré ne savoir.

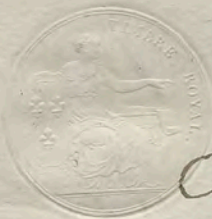
Constate par nous Maire de la Commune
 ce jour Gardé.
 P. Douinet
 P. C. Fremont
 J. B. Texier
 Maire

Naissance de
 Pierre Louis
 Aubry

Du vingt trois mai mil huit cent quinze
 Acte de naissance de Pierre Louis, né d'huit
 heures de midi, de légitime mariage de Pierre



francois Aubry, es de Suzanne Catherine ^{6^{me}} ^{W^e}
Dutiel son épouse, demeurans à Garibes, lesquel
d'enfant à été reconnu être du genre Masculin
en présence de Jean Pierre Bousselles, charon,
agé de trente trois ans, es de Bonnaventure Joseph
Dumour Blanchisseurs, agé de trente quatre ans
tous deux demeurans à Garibes.



sur la Déclaration à nous faite par Pierre
francois Aubry, qui a déclaré être le père de
l'enfant, le père et les témoins ont signé avec
nous après lecture faite d'acte.

constaté par nous maire de la commune
son Poursuivant. J. P. J. Aubry
C. Schuartz

J. P. J. Aubry
maire J. P. Rousselet

(14)

Du trente un mai mil huit cent quatre

naissance de
André Alexandre
Marie Bidoux

Acte de naissance de André Alexandre marié
né d'hier quatre heures du soir, du légitime mariage
de Marie Côme Bidoux, es de Marie Jeanne
Metivet son épouse demeurant à Garibes, lesquel
d'enfant à été reconnu être du genre Masculin
en présence de Alexandre Simon Cilleux, blanchisseur

ag' de trente neuf ans, à ville d'array, es de
anré' Divary, Blanchissus, ag' de vingt six
ans, à Garuchel.

sur la Déclaration à nous faite par
marie Pine Bidoux qui a déclaré être
le père de l'enfant. Le père, et le témoin
ont signé avec nous après lecture faite
d'acte.

constaté par nous Maire de la
commune, le jour susdit.

A Divary Caillieu

M. C. Bidoux

J. B. Lavin
mairie

15.

Naissance de
François aubin
Genestre

Le Deux Coud, mil huit cent quinze
Acte de naissance de François aubin, né
aujourd'hui dix heures du matin, du légitime mariage
de François Aubin Genestre, es de agathe marie
Jeanne Breton son épouse demeurant à Garuchel;
le sexe de l'enfant a été reconnu être du sexe
Masculin, en présence de Jean Pierre Boudin
ag' de cinquante cinq ans, et de Jean



Philippe Serin age de trente quatre ans 7^{me} ^{me} ^{me}
 pour deux signeurs, demeurants à Garches.

Sur la Déclaration à nous faite par François
 Aubin Gouette qui a déclaré être le père de
 l'enfant. Le père et les témoins ont signé
 avec nous après lecture faite d'acte.



Constaté par nous Maire de la Commune
 de Garches par son f. a. greffier

J. B. Boudin J. P. Serin J. B. Serin
 maire

(N)

Le vingt deux mil huit cent quinze.

Naissance de

Elizabeth, et

Julie. Dufour

Acte de naissance de, Elizabeth, et de Julie, toutes
 deux nées d'un mariage légitime de Antoine Marie
 de Jeanne Chimotée Boudin son épouse, demeurant

huit heures
 du matin

à Garches, le sexe des enfants a été reconnu être du
 genre féminin, en présence de Pierre Vincent Dufour
 oncle paternel des enfants, signeur, âgé de quarante
 huit ans, et de Jean François Robit, maçon, âgé
 de vingt deux ans, tous deux demeurant à
 Garches.

Sur la Déclaration à nous faite par
 Antoine Marie Dufour qui a déclaré être le père
 des Enfants. Le père et les témoins ont

signé avec nous après lecture faite et lue.
constate par nous Maire de la commune
de Garches, l'an républicain.

P. V. Dupuis

dem. Dupuis

J. P. Serin
mairie

17

Du Jours L'an Républicain mil huit cent

Mariage de
Nicolas Henry
Saulmier et
de
Julienne
Lasserre

Cette de Mariage de Nicolas Henry Saulmier né en
cette commune le vingt quatre septembre mil sept cent
quatre vingt sept, fils majeur de Demie antoinette
Saulmier et de Marie antoinette Serin ses père et mère
demeurant en cette commune.

Cette de Julienne Lasserre née en cette commune
le trois février l'an deuxième de la république, fille
de Jean François Lasserre et de Marie Jeanne Lasserre ses
père et mère, aussi demeurant en cette commune.

Le acte préliminaire du Mariage font,
les publications faites par nous Maire de la commune
de Garches, faisant la fonction d'Officier public
de l'Etat Civil, le dimanche quatre avril et
sept mai suivant. publier et afficher au terme

De la loi.

8^{me} MZ



Les lieux prodites par les futurs, sont leurs actes de
Naissance inscrits sur le registre civil de la commune.

Lecture faite des dites pièces atons pour De Demie
antoine paulmier, et De Marie antoinette ferin pour
mère De l'Époux leur consentement au mariage.

Et pour atons également pour celui De Jean françois
lasserie et De Marie Jeanne perriot, leur consentement
au dit mariage, pour et mère De l'Épouse, tous y assent.

Atons ensuite reçu la Déclaration Des Époux
par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement
l'un et l'autre pour Époux et Épouse,

N'ayant par eu d'opposition au dit mariage
nous atons prononcé au nom De la loi que
Nicolas Henry paulmier, et Juliette lasserie sont
unis en mariage.

Le tout en présence De Jean antoine françois
paulmier, agé De trente ans, et De Jean Pierre Doucet
agé De trente deux ans tous deux frères, et beaux-pères
De l'Époux, signeront en cette commune.

Et De Jean Noël Grillon, agé De soixante
quatre ans oncle paternelle De l'Épouse, et De Clotilde
perriot oncle maternelle De l'Épouse agé De
quarante sept ans, tous deux signeront, au
dit lieu.

Le témoin, pères, mères, Époux et

George

Epouse, ont signé avec nous après lecture faite
détaillée. excepté, l'Époux, Jean Noël Gullon,
et Jean Pierre Deious qui ont déclaré ne savoir

Constate par nous Maire de la commune
de Garuho, Van es jour surdit.

J. Lassere Det. Paulmier J. F. Lasserre

M. A. Serin adjoint

J. C. Perrier

J. A. F. Paulmier

J. B. Serin
mairie

18

Acte de
Quinze Josephine
Dupuis

Du deux septembre mil huit cent quinze
Acte de Décès de dame Josephine Dupuis
agée de vingt huit ans femme de Jean
Mouchard. boulanger demeurant à Paris
rue Dursini n° 31, décédée le jour d'hui
heure de midi, chez son père Vincent Dupuis
beau-père de la défunte demeurant à Garuho
sur la Déclaration à nous faite



par Joseph Dupuis, frère de la ^{1^{re}} M^{re}
defunte âgé de trente trois ans et blancmarch
et de Jean Pierre Divary âgé de quarante
cinq ans beau-frère de la defunte, signèrent
pour deux demeurants en cette commune.

Les temoins ont signé avec nous après
lecture faite et lue.

Contaté par nous Maire de la commune
en ce jour susdit. J. P. Dupuis

J. P. Divary

J. N. Dupuis

J. B. Lestin
mairie

Le trois septembre mil huit quinze
acte de décès de Marie Magdeleine Luim
herot âgé de sept ans et demie fille de
Louis herot et de Marie Magdeleine
Boudin son épouse décédée le jour d'hier
huit heures du soir

sur la déclaration auant faite
par Louis herot père de L'enfant et de Jean
Pierre Boudin âgé de cinquante six ans
et Jean Baptiste herot âgé de trente six

19
Dées de
marie magdeleine
louise herot

ous tous Deux Grand pere et ancle de
L'enfant Vignerons demeurants
en cette Commune

Les tenoient ont signe avec nous
apres Lecture faite de L'acte

Constat par nous maire de la Commune
L'an et jour sus dit +

J. B. herot L. Hero

J. B. Boudin

J. B. Serin
mair

(20)

Du Cinq septembre mil huit cent quatre

Deus de Acte de Mariage de Marie Genesiere Klene
Marie Genesiere agee de six mois, fille naturelle de Marie
Klene Genesiere Lemoule, ayant été reconnu par andie
Klene, pour le pere, Cocher de Monsieur Soult.

sur la Declaration a nous faire par
Pierre Vincent Julin, age de cinquante deux
ans et demi, et de Marie Antoine

Divary age de trente sept ans, tous
Deux Vignerons demeurants en cette
Commune.

Les temoins ont signe avec



nous apres lecture faite de l'acte. 10^{me} M^{re}
excepte d'ordre ymment Julien qui a declaré ne l'avoir.

Constaté par nous Maire de la
Commune, l'an et jour susdit.
M. G. Divary J. B. Serin
maire



21
naissance de
Solmie Elizabeth
Serin

Du sept 2 septembre mil huit cent quinze
Acte de naissance de Solmie Elizabeth, née aujourd'hui
huit heures du matin, du légitime mariage de
Denis René Serin, et de Marie Elizabeth Boudin
son épouse demeurant à Garches, le sexe de
l'enfant a été reconnu être du genre féminin, en
présence de Jean Denis Serin, age de soixante
quatre ans, et de Jean Baptiste Boudin, age
de soixante cinq ans, tous deux grands pères
de l'enfant, signeront, demeurant à Garches.

sur la déclaration a nous faite par Denis René
Serin qui a déclaré être le père de l'enfant, les pères
et témoins ont signé avec nous apres lecture faite de
l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune
de Garches l'an et jour susdit.

J. B. Boudin D. R. Serin
J. B. Serin
maire

22

Deus de
Julie Dupuis

Du huit septembre mil huit cent quinze
Acte de décès de Julie Dupuis, âgée de
vingt jours, fille de Antoine Marie Dupuis
et de Jeanne Chénolée Boudin ses parents
mère demeurant à Gardhes.

sur la Déclaration à nous faite par
Léon Vincent Dupuis, âgé de
quarante neuf ans, vigneron, et de
Joseph Antoine François Dupuis, âgé de
trente trois ans, blanchisseur tous deux
demeurant en cette commune.

Les témoins ci-dessus ont signé avec
nous après lecture faite et acte.

Constaté par nous Maire de la commune
les jours susdits.

A. M. Dupuis

P. N. Dupuis

J. A. F. Dupuis

J. B. Lervin
Maire

23

Deus de
Gabrielle Sophie
Corbomin

Du dix septembre mil huit cent quinze
Acte de décès de Gabrielle Sophie Corbomin
âgée de dix huit mois, fille de François
Corbomin



Louis mari Corbournioir, es De Marie ^{H. au} M^e
Claude Gabrielle Sirin, Sete pere et mere,
deu de sejourner onze heures Du matin

sur la Declaration, a nous faire par
Claude Lalande age de soixante dix sept
ans, es De Jean Francois Coutrul, age de
vingt quatre ans, tous deux signeront
Remarquant a Garde

Le temoin es le pere ont signe avec
nous apres lecture faite de tout, L'appt
Claude Lalande qui a Declare ne savoir
Constate par nous Marie Lalande
par es jour susdit.

J. L. M. Corbournioir

J. F. Coutrul

J. B. Sirin
mari

24

naissance de
Jules Joseph
Boudin

Du sixe septembre mil huit cent quinze
Acte de naissance de Jules Joseph ne
d'aujourd'hui une heure du matin du legitime
mariage de Jean Louis Zacharie Boudin et

De Marie Genevieve Sophie Dorange, son
Egouse demourant a Garrow le sexe de
l'enfant a été reconnu être du genre
masculin, en présence de Joseph Antoine
Antoine François Dupuis Blanchissier, âgé de
trente trois ans, et de Jean Pierre Sirey
Vigneron, âgé de quarante trois ans
tous deux demourant a Garrow.

Sur la Déclaration à nous faite par
Jean Louis Zacharie Boudin qui a déclaré
être le père de l'enfant.

Le père et les témoins ont signé avec
nous après lecture faite d'icelle.

font été par nous Maire de la
Commune les jours susdits.

J. C. F. DUBUIS J. P. Sirey

J. L. Boudin J. B. Sirey
Maire

24
Acte de
Thomas Loiseau
Du dix huit Septembre mil huit cent quinze
Acte de Pierre de Thomas Loiseau âgé de vingt



12^{me} 183
trente quatre ans natif de thulsee département
de la sarthe. Decide aujourd'hui neuf heures
du matin. Chez le Sieur Montigny, chez lequel
il estoit momentanément. tailleur de profession
sur la declaration à nous faite
par Jean Louis Fremont, age de cinquante
deux ans, vigneron, et de Jean Bernardon
age de cinquante huit ans, Macon, tous
deux demeurant à gauche.

Les temoins ont signe avec nous apres
lecture faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la commune
sans jour surdit.

J. L. Fremont

J. Bernardon

J. B. Desir
mairie

Montigny

26

naissance de
d'Esther

girly

Du Vingt Deux Septembre mil huit cent quinze
Acte de naissance de la Pline Esther nee aujourd'hui
trois heures du matin d'un legitime mariage de
Pierre Noël girly, et de Marie Jeanne Esther
Julin son Epouse, demeurant à gauche.

le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
féminin, en présence de Pierre Vincent Dapuis
agé de quarante ans, vigneron, et de Jean-
François Sobut, âgé de vingt deux ans, maçon,
tous deux demeurant à Garcel.

Sur la Déclaration à nous faite par
Pierre Noël Girly, qui a déclaré être le père de
l'enfant. Les témoins ont signé avec nous
après lecture faite de l'acte. excepté le père qui a
déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
Senezou. Susdit. J. V. Dapuis
J. Sobut J. B. Devin
mairie

Du Vingt Cinq septembre mil huit cent
quinze.

Acte de décès de Louis Josué Lemoult ne
à Boulogne Département de la Seine le
vingt un février mil huit cent treize fils
de Louis Lemoult et de Marie Angelique
Fabry son épouse demeurant à Garcel.

Sur la Déclaration à nous faite

24)
Pierre de
Louis Josué
Lemoult



par Pierre Vincent Julien, âgé de 43^{es} ans
Cinquante deux ans, et de Marie Antoine
Divary, âgé de trente sept ans, tous deux
vignerons demeurant à Garaches.



Testemoins et le père ont signé avec nous
après lecture faite et faite. Supte sicut
virent Julien qui a déclaré ne savoir.
On a été par nous maire de la commune
en ce jour surd'ad. p. Louis Lemoine.
M. C. Divary J. B. Serin
maire

28

Du trois octobre mil huit cent quinze

Naissance de. Acte de naissance de Claude Joseph né hier trois
Claude Joseph heures du soir, du légitime mariage de Claude
Beaurain Beaurain et de Marie Borne Dorange son épouse
demeurants à Garaches. Le sexe de l'enfant a été
reconnu être du genre masculin, en présence de
Claude Simon Beaurain grand père de l'enfant
agé de soixante deux ans, vigneron, et de
Marie Borne Bidoux, âgé de trente trois ans
blanchisseuse, tous deux demeurants à Garaches.

sur la déclaration à nous faite par
Claude Beaurain, qui a déclaré être le père

de l'enfant. Les temoins et le pere ont
signé avec nous après lecture faite
et lue.

Constaté par nous Maire de la commune
ce jour susdit. Claude Beauvais

C. Beauvais M. e. Bidoux

J. B. Devin
mairie

29

Du 29 de
Julienne
Lasserre

Du Vingt octobre mil huit cent Quinze
Acte de Vuir de Julienne Lasserre âgée de Vingt un
ans Epouse de Henry nicolas gaulmier, décédée aujourd'hui
neuf heures du matin.

Sur la déclaration à nous faite par Jean antoine
François gaulmier, âgé de trente ans, is de
Nicolas antoine firm, âgé de vingt neuf ans
tous deux signeurs beaux frères de la défunte,
demeurants à Garber.

Les temoins ont signé avec nous après lecture faite
et lue.

Constaté par nous Maire de la commune
ce jour susdit. J. B. paulmier

M. A. Devin

J. B. Devin
mairie

Du quatorze octobre mil huit cent quinze. ^{14^{me}} 1815

Mariage De
Louis Michel
Chabot
&
Marie Sophie
Jossot.

Acte de mariage de Louis Michel Chabot né à Boulogne le huit germinal, an troisième de la république fils de défunt Antoine Michel Chabot, D'ici à Boquencourt le quatre germinal an quatrième de la république, et de Louise Nicote rousset, demeurante à marnes, son père et mère, d'une part.

Et de Dlle Marie Sophie Jossot née en cette commune le trois Juin mil sept cent quatre vingt deux. fille de défunt ^{actuellement femme} Jacques philippe Jossot, D'ici en cette commune, et de Marie Genevieve Boue, demeurante en cette commune, son père et mère, d'autre part.

Les actes préliminaires du mariage sont la publication faite par nous Maire de la commune soussigné, faisant la fonction d'officier public de l'état civil, le dix huit trois septembre et de suite suivant, publiée et affichée aux termes de la loi.

Les pièces produites par l'époux sont, 1^{re} l'extrait de naissance délivré par le maire de la commune de Boulogne, 2^{re} l'extrait de décès de Antoine Michel Chabot son père, délivré par le maire de Boquencourt, 3^{re} l'extrait de publication de mariage délivré par le Maire de la commune de Marnes: le tout en forme.

Celles produites par l'épouse sont, son acte de naissance, et l'acte de décès de Jacques philippe Jossot son père, inscrit sur le registre civil de la commune.

† Pierre Louis
Vinet esde

Lecture faite des Dites pieux arons par de Louis
Nicole Rousselet, présentée, leur consentement au mariage.
Nous avons aussi par celui de Marie Geneviève Boue
présente.

avons ensuite reçu la Déclaration des Epoux par
laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement
l'un es l'autre pour Epoux et Epouse.

Nayant par en l'opposition au Dit mariage
nous avons prononcé au nom de la loi que Louis Michel
Chabat, es Marie Sophie Josset, sont unis en mariage.
Le tout en présence de Jean Pierre Rousselet, âgé
de trente huit ans, Charon, es de Suisse François
aubry âgé de trente un ans, Gournallier tous deux
demeurant en cette Commune.

Et de Jean Georges Mercier, âgé de
quarante ans, Et de Joseph Marie Sirin, âgé de
quarante huit ans, tous deux blanchisseurs demeurant
aussi en cette Commune;

Les Dits, mères, Epoux et Epouse, ont
signé avec nous; après lecture faite de
lacte, l'excepte Marie Geneviève Boue mère
de l'Epouse, es le Epoux, qui ont déclaré
ne s'opposer.

Constata par nous Maire Dite

Commun de Garthes, le jour susdit. ^{18^{me} 1843}

L. M. Chabot Corvouselet
~~J. Proussellet~~ p. f. Aubry

J. M. Serin - g. - Mercier

J. B. Serin
maire

31

Dieu de

Nicolas

Corbonnois

Du jour octobre mil huit cent quatre
vint deux de Nicolas Corbonnois age de soixante
quatre ans Dieu de le jour d'hui quatre heures du

soir, sur la declaration à nous faite par Joseph
Corbonnois age de quarante trois ans fils du defunt
et de Charles cana age de cinquante trois ans, beau
frere du defunt, tous deux signeront demeurants à
Garthes.

Les temoins ont signe avec nous apres lecture
faite de la dite, Joseph Joseph Corbonnois qui a
dit au nous avons

constate par nous Maire de la commune
le jour susdit. C. A. U. U.

J. B. Serin
maire

32

Naissance de
Constance Calville
herot

Du quatre Novembre mil huit cent quinze
Acte de naissance de Constance Calville née d'aujourd'hui
deux heures du matin d'un légitime mariage de Jean
françois modeste herot, ex de Edme Louise Sophie
gauchray son épouse, demurant à Garches. Le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre féminin en
présence de Pierre Louis Devous, âgé de quarante
un ans, vigneron, ex de Jacques Denis Labbe
âgé de soixante huit ans, garde champêtre
toute deux demurant à Garches.

Sur la déclaration à nous faite par Jean
françois modeste herot qui a déclaré être le
père de l'enfant. Les témoins ont signé, excepté
le père qui a déclaré ne savoir.

Constata par nous maire de la commune
en ce jour l'undit Labbe J. P. Devous
J. P. Devous
mairie

33

Mariage
de
Jean françois
Robat et
Marie Chimotte
Doray

Du six Novembre mil huit cent quinze,
Acte de mariage Entre Jean françois Robat âgé de vingt
deux ans fils unique de françois Robat, ex de Marie
Genevieve Boudin sa père et mère demurant à
Garches, d'une part
Et de l'autre Marie Chimotte Doray

age de Vingt ans fille mineure de andré 16^{ue} M^{re}
françois Divary, et de Marie Marguerite françois ses
père et mère, demourant aussi à gauche, l'autre part.
Les actes préliminaires du mariage sont les publications
faites par nous Maire de la commune sousignée,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, les
Dimanches quinze octobre et vingt deux suivant, publiés
et affichés aux termes de la loi.

Les pièces produites par les Epoux, sont, leurs
extraits de naissance, inscrits sur les registres civils
de la commune.

En suite faite des dites pièces avons pris de
françois Lobut, et de Marie Genesière Boucquin père
et mère de l'Epoux, présents leur consentement au
Mariage,

Mais avons également pris celui de andré
françois Divary, et de Marie Marguerite françois
leurs mères de l'Epouse, aussi présents leur consentement
au dit mariage.

Nous avons ensuite reçu la déclaration des
Epoux par laquelle ils ont déclaré se prendre
mutuellement l'un et l'autre pour Epoux et Epouse.

N'ayant pas eu d'opposition au dit mariage,
nous avons prononcé au nom de la loi, que Jean
françois Lobut, et Marie Chimotée Divary, sont
unis en mariage.

Le tout en présence de Jean Louis Grimon
age de cinquante deux ans, Vignerons, et de

Joseph Xiroux age de Quarante Sept ans, bourgeois
sans Dens demeurant à Gauthier.

Et de Jean François, âgé de cinquante neuf ans
et de Jean Pierre Divary âgé de quarante cinq ans
tous deux Vignerons demurant au dit Parthenay.

Les temoins pères mères, pour et Epouse, ont
signé avec nous apres lecture faite de l'acte. Le Capitaine
André Jeanbon Dirary, Marie Marguerite Jamois
et Marie Genesier Bouidin qui ont déclaré ne
savoir.

Constate par nous Maire de la Commune
les jours susdits. M L Discret

J. C. Jones

J. Bolnt

Где роден

J. L. Fremont
Serap

D^r François J. P. Dirvain
 J. B. Levin
 maire

17 Du neuf novembre mil huit cent quinze

34
Maurice De
Seine Jeanne's maillabon
et
Marie antoinette
Virginie Lana

Acte de mariage de Pierre François Maillachon âgé de
vingt ans, fils mineur de Pierre Maillachon et de
Magdelaine française herod ses parents mres

Demeurant à Garbais, D'une part.

Et de D^{lle} Marie antoinette Virginie Lanne âgée de vingt ans,
fille mineure de François Lanne, et de Marie anne Marguerite Chaumelle
son père et mère demeurant aussi à Garbais D'autre part.

Les actes préliminaires du mariage sont les publications faites par nous
Notaire de la Commune sousdignée, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, le Dimanche Vingt neuf octobre, et cinq novembre, suivant
publiées et affichées aux termes de la loi.

Les pièces produites par les Epoux, sont leurs extraits de naissance
insérés sur le registre civil de la Commune.

Intervu suite des dites pièces avons pour de Pierre Maillochon, et
de Magdelaine Françoisise herol, pour et mère de l'Epoux, présent, leur
consentement au mariage.

Nous avons également pour elui de François Lanne, et de Marie
anne Marguerite Chaumelle père et mère de l'Epouse, aussi présent
leurs consentement au dit mariage.

Nous avons ensuite reçu la déclaration des Epoux par laquelle
ils ont déclaré se prendre mutuellement l'un et l'autre pour Epoux
et Epouse.

N'ayant pas eu d'opposition au dit mariage nous avons
prononcé au nom de la loi, que: Pierre François Maillochon, et Marie
antoinette Virginie Lanne, sont unis en mariage.

Le tout en présence de: Jean Baptiste Maillochon, âgé de Vingt cinq
ans tailleur de Savies, demeurant à Paris rue St. Paul N^o 1, et de
Nicolas herol, âgé de quarante six ans, officier à demi Solde,
demeurant à Garbais.

Et de Jean Louis Lagout âgé de trente deux ans,
et de Jacques benoit Gambon, âgé de quarante huit ans, tous

Deux Vigierons demeurant à Garches.

Lesdits deux frères mineurs, époux et épouse, ont
signé avec nous après lecture faite et lecture. La cyprie
Pierre maillochon, magdelaine françoise herod, françois
sane, mari anne marguerite chaumelle, Jacques benoit
Pambon, et Jean Louis sageret qui ont déclaré en
présence.

constaté par nous Marie de la Courmagne, le
exposé parait / P. J. Maillochon
H. A. v. canu. B. Maillochon
Nicolas herod J. A. Devin
maire

35

Du onze novembre mil huit cent quinze

Mariage de Cede de Mariage de Joseph Dominique sane né a
Boulogne Département de la Seine, le cinq octobre mil
Joseph Dominique sept cent quatre vingt douze, fils de Vincent Dominique
sane, & De Defunte Marie Antoinette herod, D'icelle
Marie Louise, audis Boulogne, le Vingt cinq frimaire an
Elizabeth girly cinquiesme de la republique, ses pere et mere
Duneyard.

demourant à
Garches.

Et de Marie Louise Elizabeth girly née a
Garches le Vingt huit mai mil sept cent quatre
vingt trois, fille de Georges Pierre girly

Demourant à gauche, et de desfont 18^{me} M^{me}
marie Jeanne serin term décidé en cette Commune,
sur gre et mari. D'autre part.

Les actes préliminaires du mariage sont les
publications faites par nous maire de la Commune
sousignée, faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil, les dimanches vingt-deux et
vingt-neuf octobre derniers, publiés et affichés
aux termes de la loi.

Les pièces produites par le p^{re} sont
son acte de naissance, et l'acte de D^uer, de
marie Antoinette beret, délivrés par le Maire
de la Commune de Boulogne.

Celles produites par l'Epouse sont son
acte de naissance et l'acte de D^uer de marie
Jeanne serin, Insinué sur les registres civils
de la Commune.

Lecture faite des Dites pièces aux p^{res}
de Vincent Dominique Lamm p^{re} et de L^{re}
p^{re}sent son consentement au dit mariage.
Nous avons également pris celui de

Georges Thimothy prie de lezouse, aussi present, son
Nous avons ensuite recue la Declaration des Epoux
par laquelle ils ont declare se prendre
mutuellement l'un et l'autre pour Epoux et Epouse
et ayant pas en opposition au dit mariage
nous avons prononce au nom De la Loi, que Joseph
Dominique Cann, et Marie Louise Elizabeth Gilly
sont unis en mariage.

Et tout en presence De Jean Joseph Cam
age de cinquante cinq ans, Craicteur, demurant a s.^e Germain
en laze rue de Solagne N.^o 11, et de l'aigne Mercure, age
de vingt deux ans, blanchisseurs, demurant a Garches
Et de Jacques Francois bien age de soixante Deux ans
signeron, demurant a Sures, et de Jean Pierre Serin age
de quarante trois ans, signeron, demurant a Garches.

Les Cemoins l'ues, Epoux, et Epouse ont signe, avec
nous apres lecture faite de l'acte. Excepte Vincent Dominique
Cann, Georges Thimothy Gilly, prie, Joseph Dominique Cann
Marie Louise Elizabeth Gilly. Epoux, qui ont declare
au s.^e s.^e

Constata pas nous mairies chascun une l'an et jour
s.^e s.^e

J. P. Serin J. Besse M. l'aigne
J. P. Serin J. Besse
main

36

Naissance de
Marie Genovève
Couturier

Du Quatorze Novembre mil huit cent quinze 19^{ue} M
Acte de naissance de Marie Genovève née d'hier
neuf heures Du Soir du légitime mariage de Louis Claude
Couturier, et Marie Louise Boudin son épouse, demeurant
à Gambes, le sexe de l'enfant a été reconnu être du
genre féminin en présence de Pierre Louis Couturier
agé de Sixante neuf ans grand père de l'enfant
Cultivateur, et de Jacques Jagan agé de cinquante
trois ans maçon, Tous deux demeurant à La Selle.
Sur la Déclaration à nous faite par Louis
Claude Couturier père de l'enfant, les témoins ont
signé avec nous, ainsi que le père, après lecture faite
et lue.

Constate par nous Maire de la Commune
le jour et jour susd. J. Jagan

P. L. Couturier

J. Jagan

P. L. Couturier

J. B. Serin
maire

37

Mariage de

Jean Baptiste
Sichon et de
Marie Chérie
Boudin

Du Dix huit novembre mil huit cent quinze
Acte de Mariage de Jean Baptiste Sichon, agé
de Vingt sept ans, fils majeur de Defunt Jacques Sichon
et de Marie Louise Jagan, son père et mère demeurant

à gauche, D'une part.

Et de Marie Chérie Boudin, âgée de vingt sept
ans, fille majeure de défunte Louis Zacharie Boudin
et de défunte Marie Chérie Bédine, ses père et
mère, décédés en cette Commune, D'autre part.

Les actes préliminaires du mariage, sont les
publications faites par nous Maire de la Commune
suscrite, faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil, le Dimanche vingt neuf octobre et le 5
Novembre suivant, publiés et affichés aux termes de la
Loi.

Les pièces produites par leoux sont, 1^o son acte
de naissance inscrit sur le registre civil de cette Commune
2^o acte de décès de Jacques Pichon décédé à son
père, délivré par la Mairie de la dite Commune de
Jours.

Celles produites par l'épouse sont les actes de
décès de son père et mère, et son acte de naissance
inscrit sur le registre de cette Commune.

Lecture faite des dites pièces au nom de Marie
Louise, agée de 21 ans, mère de l'époux, présente son
consentement au mariage.

Nous avons également prêté à l'enfant de père
et mère, celui de Jean Louis Zacharie Boudin

sur la future, pressent.

20.^{me} M

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des Epoux par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement l'un l'autre pour époux et épouse.

N'ayant par eu d'opposition au dit mariage, nous avons prononcé au nom de la loi que Jean Baptiste Pichon, et Marie Thérèse Boudin, sont unis en mariage.

Et nous en Presence de Jean Pierre Sageret, age de soixante ans vigneron à gauche et de Jean Marie Sageret age de quarante neuf ans demeurants à la folle tour Durs oncle maternelle de l'Epoux.

Et de Jean Pierre Serin age de soixante neuf ans vigneron à gauche, et de Jean Priollet Longuet age de quarante ans vigneron à St Florent.

Les témoins ont signé avec nous après lecture faite de la dite. excepté les Epoux et la mère de l'Epoux qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous maire de la commune de Garoches
lan et jour susdit. J. P. Sageret

J. P. Sageret

J. M. Longuet

J. B. Boudin

p. Domine

J. B. Serin
mair

Mariage de
silvain henry
Dorange
et
Marie Louise
Lalande

Du vingt sept novembre mil huit cent quinze
Acte de mariage de silvain henry Dorange agé
de dix huit ans fils unique de Pierre Dorange
et de Marie Magdelaine Dixary, ses parents mar
demeurant à Garches.

Et de Marie Louise Lalande âgée de dix
sept ans fille mineure de Claude Lalande et de
Marie Claude Perot sa mère et mère demeurant
en cette commune.

Ses actes préliminaires Du mariage, sont
les publications faites par nous Maire de la commune
soussigné, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil, les Dimanches, Douze et dix neuf
novembre dernier publiés et affichés aux termes
de la loi.

Les deux productions par les Epoux, sont
leurs actes de naissance inscrits sur les registres
civils de la commune.

Lecture faite des dits papiers avons puis
de Pierre Dorange, et de Marie Magdelaine
Dixary père et mère de l'Epoux présent
leur contentement au mariage.

Nous avons également vu celui de

Claude Lalande, et de Marie Claude ^{épouse de} Berot, père et mère de l'Époux, aussi présent.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des Époux par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement l'un et l'autre pour époux et épouse.

N'ayant pas en opposition au mariage, nous avons prononcé au nom de la loi, que Silvain Henry Dorange, et Marie Louise Lalande, sont unis en mariage.

Et tout en présence de Jean Baptiste Dorange, frère de l'Époux, âgé de vingt six ans, vigneron, et de Jean Baptiste Berot, oncle de l'Époux, âgé de cinquante deux ans, Cabaretier. tous deux demeurant à Garches.

Et de Pierre Louis Sirin, âgé de trente quatre ans, journalier demeurant à Bouil, et de Jean Baptiste Berot, âgé de trente six ans, vigneron demeurant à Garches.

Les témoins, pères, Époux et Epouse, ont signé avec nous après lecture faite et lue, excepté, Claude Lalande, Marie Magdelaine Dorange, Marie Claude Berot, qui ont déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de

la commune de Garbu, les y jours susdits,
J. B. Dorange M. L. La Lande
P. Dorange J. B. Herot
J. B. Dorange J. B. Herot
P. L. Lestin J. B. Lestin
maire

39

Du Vingt huit novembre mil huit cent quinze

Mariage
de Pierre Louis
serin et
Victoire melanie
herot

Acte de mariage de Pierre Louis serin age de Vingt ans
fils mineur de Pierre Noël serin, et de Geneviève charlotte
le suile, ses père et mère demeurant à Garbu.

Et de Victoire Melanie herot, agée de dix
sept ans, fille mineure de Jean Baptiste herot, et de
Marie Louise herot, ses père et mère demeurant aussi
en cette commune.

Les actes préliminaires du mariage, sont les
publications faites par nous Maire de la commune
sousigné, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, les dimanches, neuf avril et seize suivant
publiés et affichés aux termes de la loi.

Les pièces produites par l'époux, sont son acte de
naissance inscrit sur les registres civils de la commune.
Celles produites par l'épouse, est son acte de naissance
délivré par le Maire de la commune de Saint-flour.

Lecture faite Des Dites pièces avons joint de ^{22^{es}} M^r
Pierre Noël Serin, et de Geneviève Charlotte Lefebvre, jureurs
leur consentement au mariage.

Nous avons également joint celui de Jean Baptiste
Berot, et de Marie Louise Leroy, père et mère de l'épouse
aussi jureurs.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des Epoux par
laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement l'un et l'autre
pour époux et épouse.

N'ayant par eu d'opposition au mariage, nous avons
prononcé au nom de la loi, que Pierre Louis Serin, et
Victoire Melanie Berot, sont unis en mariage.

Et tout en présence de Pierre Serin, âgé de Soixante dix
sept ans, grand père de l'époux, et de Jean Louis Serin
âgé de soixante trois ans, tous deux vigneron demeurant
en notre commune,

Et de François Robert Dorange, âgé de trente six
ans, vigneron à St. Cloud, et de Louis Berot, âgé de
vingt neuf ans, vigneron à Garches,

Les témoins, pères, mères, Epoux et Epouse, ont signé
avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire

De la Commune de Garches, ce jour.

Jurés J. V. L. Serin

J. M. Serin J. B. Serin

J. D. Serin

J. D. Herot

J. M. Serin

J. M. Dorange

L. Héro

J. C. Lereigle

M. L. Lereigle

J. B. Serin
mari

40

Deux Décembre mil huit cent quinze

Mariage

De Jean Marie
antoine Martin, d.
Marie antoinette
Christine Leonore
Cama

Acte de Mariage de Jean Marie antoine Martin né
à Ville-d'Avray le neuf novembre mil sept cent quatre
vingt onze, fils de antoine Martin maçon et de
Françoise Louvel son Epouse, demeurant à la Celle
Saint-Blou.

Et de Marie antoinette Christine Leonore Cama, née
à Garches le vingt huit janvier mil sept cent quatre
vingt trois, fille de Charles Cama et de Marie
Louise Julin, ses père et mère demeurant à
Garches.

Les actes préliminaires du mariage, sont les

Publications faites par nous Maire de la Commune ^{23^{me}} M^r
sousigné, faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil, le Dimanche dix neuf et vingt six novembre dernier
publiées et affichées aux termes de la Loi.

Les pièces produites par les eux, sont 1^o Son acte
de publication délivré par le Maire de la commune de la
Celle, 2^o et son acte de naissance délivré le Maire de la
commune de Ville d'Amay.

Celles produites par l'épouse, est son acte de naissance
inscrit sur les registres civils de la Commune.

lecture faite des dites pièces aux époux de Antoine
Martin, et Françoise Lourd père et mère des époux
présent, leur consentement au mariage.

Nous avons également pris celui de Charles Fann
et de Marie Louise Jullin, aussi présent.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des époux par
laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement, l'un
et l'autre pour époux et épouse.

N'ayant par eu d'opposition au dit mariage,
nous avons prononcé au nom de la Loi, que Jean Marie
Antoine Martin, et Marie Antoinette Christine Léonor
Fann, sont unis en mariage.

Et tout en présence de Laurent Fouache, âgé
de quarante cinq ans, Comédier demeurant à la

Celle Saint-Cloud, et de Jean Francois Savignat
agé de quarante trois ans Mayor demeurant
à Garches..

Le Sieur Etienne Julin agé de cinquante
deux ans, et de Sieur Antoine Boudin agé
de quarante ans, tous deux vigneron à Garches

Les témoins, les Epoux ont signé avec
nous après lecture faite de l'acte, l'acte

L'epouse, Antoine Martin, Françoise Lourd, par
et moi des Epoux, Marie Louise Julin, Sieur
Vincent Julin qui ont déclaré ne savoir signer

constaté par nous Maire de la
Commune de Garches J. M. de Martin

L. f. Savignat CCADUAC
sacré P. A. Boudin

J. P. Lévain
Maire

Mariage
de Georges -
Etienne Firby

Et Marie
Marguerite
Antoinette
Fremont

Du Deux Decembre mil huit cent quinze 24^{es} M^{rs}
Acte de Mariage de Georges Etienne Firby, veuf de
Marie Jeanne Serin, décédée en cette commune, âgée de
Cinquante quatre ans, demeurant en cette commune
Es de Marie Marguerite Antoinette Fremont, âgée
de quarante deux ans, fille majeure de Defunt
Jean Pierre Fremont, es de Defunte Marie Francois
Fremont, sa sœur et mère.

Les ^{actes} préliminaires du mariage, sont, les publications
faites par nous Maire de la Commune, soussigné,
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil
les Dimanches dix neuf et vingt Six novembre
dernier, publiés et affichés au sonner de la Loi.

Les pièces produites par les Epoux sont, 1.
l'acte de décès de Marie Jeanne Serin, épouse de
Georges Etienne Firby. 2.^e l'acte de naissance de l'Epouse
et les actes de décès de sa sœur et mère, inscrits
sur les registres Civils de la Commune.

Lecture faite des dites pièces, avons reçu la
Déclaration des Epoux par laquelle ils ont déclaré
se prendre mutuellement, l'un et l'autre pour
Epoux et Epouse.

N'ayant par eu d'opposition au dit
mariage, nous avons prononcé au nom de la

Ci, que Georges Truime-firly, et Marie Marguier
antoine-fremont, sont unis en mariage.

Et tout en présence De Antoine andré marie
Boudin, age de Vingt neuf ans, maçon,
et de Joseph Dominique Camu, Deux Deux
ans, vigneron demeurans a Garches.

Et De Jean Louis fremont, age de
Cinquante deux ans, et de Pierre Claude
fremont, age de quarante six ans, tous deux
et l'épouse, vigneron demeurant a Garches.

Les temoins, l'épouse ont signé avec nous
après lecture faite del'Acte. Excepte Georges
Truime-firly, épouse, et Joseph Dominique Camu
qui ont déclaré ne savoir.

Constate par nous Maire de la
commune l'an et jour susdits.

M. M. a. fremont J. L. fremont
A. A. M. Boudin P. C. fremont
J. B. fremont
J. B. Serin
mair

42

Du Douze Décembre mil huit cent quinze 25^{me} MZ

Acte de
Jacques Benoit
Gambon

Acte de Dées de Jacques Benoit Gambon, - âgé
de quarante huit ans, d'ici le jour d'hier
cinq heures du soir, à Garches.

Sur la Déclaration à nous faite par Charles
Cann âgé de cinquante deux ans, et de
Pierre Vincent Tulin âgé de cinquante deux ans
sous deux vignettes demeurans à Garches.

Les témoins ont signé avec nous, après lecture
faite de l'acte. Excepté Pierre Vincent Tulin qui a
déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune
l'an et jour susdits.

J. B. Serin CCdWU
mair

43

Acte de
Jean Noël
Grillon

De Douze Décembre mil huit cent quinze
Acte de Dées de Jean Noël Grillon, âgé de

Soixante six ans & demi le jour d'hui
Cinq heures du soir, en sa maison
à Garches

Sur la Déclaration à nous faite par
Jean François Lassevez agé de Cinquante
six ans, et de Jean Louis Fremont, agé
de Cinquante deux ans, tous deux
vigoureux demurant à Garches

Les témoins ont Signé avec nous
après lecture faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la
Commune l'an et jour susdit.

J. L. Fremont J. F. Lassevez
J. B. Loxin
mair

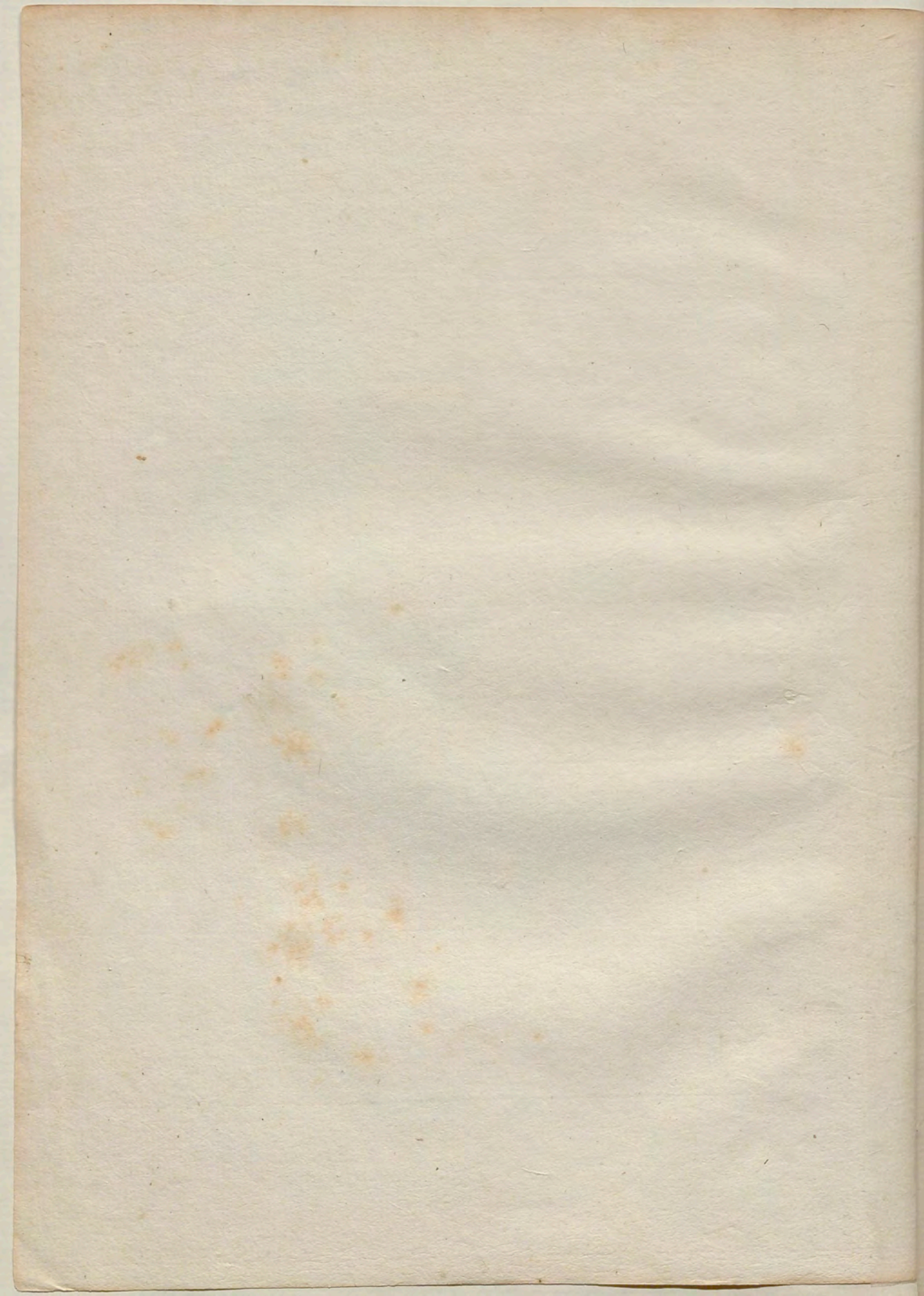
44

Fils de Jean
Benoit Berod

Le dix neuf décembre mil huit cent quinze
Acte de Naissance de Jean Benoit Berod
agé de Sept ans, fils de Benoit Louspian
Berod, et de Marie Elizabeth Bertrand

vingt Sixième et dernière feuillete.

Quintille M. M. M. M. M.



Commune de Garches Canton de Sèvres



Par nous *Président* du Tribunal de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, le présent supplément aux Registres des déclarations de Naissances, Mariages et Décès pendant l'année mil huit cent Quinze a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet; il contient *Six* feuillets.

Fait double à Versailles, le Douze Décembre mil huit cent Quinze

Barbier

Les jour et mes, demeurant à Garches, chez lesquels il est décidé le jour d'hui, midi.

sur la déclaration a nous faite par Benoit Courcier, Heret, âgé de trente quatre ans et de, Jean Jacques Heret, âgé de soixante quatre ans tous deux, vignonniers, demeurant au dit Garches.

Le témoin a signé aux nous, après lecture faite de l'acte, Lequel Benoit Courcier

herot pere, qui a Declare ne savoir.

Constater par nous Maire de la commune
sans esjour sardit f. J. Mesrot

J. B. Devin
mair

45.

Du Vingt Decembre mil huit cent

naissance de *gamine*.

Amelie magdelaine

Cheron

Acte de naissance de amelie magdelaine
fille naturelle de Veronique magdelaine Sorant
nle, d hier dix heures du soir. le dora
d enfant a été reconnu être du genre féminin
en présence de Jean Pierre Roussel, âgé de
trente huit ans charon demeurant en cette commune
et de Louis Claude Couturier, âgé de quarante
six ans, Vigneron, demeurant aux arches.

sur la Declaration à nous faite par
Andre Cheron qui a declare l'etre
le pere d enfant.

Les. Temoins, et le pere ont signe

avec nous après lecture faite de Douzième
tante.



Constate par nous Maire de la Commune
Plan et jour Soudit. J. A. Chetot

J. J. Rousselet J. B. Sirey
L. E. Couturier
Maire



46.

Mariage de
Mathieu Mercier
Et
Marie Julie
Cautin

Du vingt trois Decembre mil huit cent quatre
Acte de mariage de Mathieu Mercier, agé de quarante
trois ans, fils majeur de Augustin Mercier et de Henriette
Boutigny ses pères et mère demeurant à gauche.

Et de Marie Julie Cautin, agée de Vingt sept ans
fille majeure de défunt Augustin Cautin et de défunte Marie
Anne Perot, ses pères et mère décédés à gauche.

Les actes préliminaires du mariage, sont les publications
faites par nous Maire de la commune susdite, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil, les Dimanches dix
Decembre, et dix sept suivant publiés et affichés aux
termes de la loi.

Les pièces produites par les Epoux sont 1° leur actes
de naissance, et les actes de décès de Augustin Cautin
et de Marie Anne Perot père et mère de l'épouse,
inscrits sur les registres civils de la commune.

Lecture faite des dites pièces avons pris de
Augustin Mercier, et de Henriette Boutigny, jure

es mère de l'epouse leur consentement au mariage
Nous ^{avons} ensuite reçu la Déclaration des Epoux par
laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement l'un
et l'autre pour epoux et Epouse.

N'ayant pas eu d'opposition au mariage nous
avons prononcé au nom de la loi que Mathieu meris
et marie Julie Tautin sont unis en mariage.

S'étant en présence de Jean Georges moriel
agé de quarante ans, et de Vincent dominique
Camu, agé de quarante huit ans, tous deux habitants
demeurant à Garabou.

Et de Pierre Vincent Gulin, agé de cinquante
deux ans, et de Marc Antoine Divary, agé de trente
sept ans, tous deux vigneronns demeurant en cette
commune.

Les temoins, père mère, Epoux ont signé avec
nous après lecture faite de cette. Excepté Pierre
Vincent Gulin, Vincent Jean et Epouse qui ont
d'ailleurs déclaré ne savoir.

Constaté par nous maire de la commune de Garabou
M^r meris A. Meris M. A. Divary
N. Boulquis J. G. meris
J. P. Perin J. B. Texin
mairie



Mairies de Marie
Antoinette Virginie
Serin



Du trente Deuxième mil huit cent quinze Croissance
Acte de naissance de Marie Antoinette Virginie, née le
trois heures du matin du légitime mariage de Jean Pierre
Serin, et de Marguerite Didier Boudin son épouse
le sexe d'enfant a été reconnu être du genre
féminin en présence de Pierre Maillochon, horloger
agé de cinquante six ans, et de Nicolas Herod
officier agé de quarante six ans, tous deux demeurant
à Garches

Sur la Déclaration à nous faite par Jean Pierre
Serin, père de l'enfant, les témoins ont signé
avec nous, ainsi que le père, après lecture faite de
l'acte. L'écrite, Pierre Maillochon qui a déclaré
ne savoir.

Constater par nous Maire de la
Commune l'an le jour susdit.

N. C. L. Herod, P. Serin
maire

Clos et arrêté par nous Maire de la commune
de Garches le premier Janvier mil huit cent seize

P. Serin
maire



Naissances

Quatrième

Letres alphabétiques	numeros des actes	Noms & Surnoms	Dattes
A	13.	Aubry Pierre Louis	23 mai
B	24	Boudin Jules Joseph	16 Septemb
	28	Beaurais Claude Joseph	3 octobre
C	36	Couturier Marie Genevieve	14 novembre
	45	Choron Amelie Magdelaine	20 Decembre
D	16	Dupuis (Isabelle) Julie	20 Aout
F	26	Fily Soline Esthère	22 Septembre
G	15	Geneste Francois Aubin	2 Aout
H	32	Herot Constance Calville	1 novembre
K	10	Klene Marie Genevieve	25 mai
M	12	Maillochon Jacques Louis Philippe.	2 mai
P	5	Paulmier Marie Louise	22 Janvier
R	14	Ridouze Andre Alexandre Marie	31 mai
S	1	Serin Lisa Julie	31 Janvier
	4	Saguet Marie Adèle Pauline	21 Janvier
	21	Serin Soline Isabelle	27 Septembre
	47	Serin Marie Antoinette Virginie	30 Decembre

Fin des Naissances.

Mariages

Século Alphabétique numeroso	Ano	Nome e sobrenome	Data
C	30	Chabot Louis Michel & marie Sophie Joret	14 outubro
	35	Cann Joseph Dominique & marie Louise Elizabeth Guly	11 novembro
D	38	Dorange Silvain Henry & Marie Louise Salandre	27 novembro
F	41	Guly Georges Pierre & marie marguerite antoinette fremont	2. Decembro
L	33	Lobus Jean Francois & marie Thimothée Dirary	6 novembro
M	34	Maullochon Pierre Francois & marie antoinette Virginie Cann	9 novembro
	40	Martin Jean Martin Antoine & marie antoinette Christine Leonora Cann	2. Dec.
	46	Mercur Matthias & marie Julie Lantin	23. Dec.
P	17	Paulmier Michel Henry & Julienne Lasserre	28 août
	37	Pichon Jean Baptiste & marie therese Boudin	18 novemb.
S	39	Serin Pierre Louis & Victoire melaine Perod	28. novemb.

lettres alphabétiques	numéros actes	Nom et Prénom	Date
C	33	Corbomais Gabrielle Sophie	10 Septembre
	31	Corbomais Nicolas	16 octobre
D	6	Dorange Claude Robert	8 février
	18	Dupuis Anne Josephine	3 septembre
	22	Dupuis Julie	8 septembre
G	42	Gambon Jacques Benoit	12 Décembre
	43	Grillon Jean Paul	13 Décembre
H	3	Herod Marie Magdelaine	11 Janvier
	11	Harard Marie Magdelaine	24 avril
	19	Herot Marie Magdelaine Louise	3 septembre
	44	Herot Jean Benoit	19 Xbre
X	20	Xline Marie Genevieve	5 septembre
L	2	Lain Marie Barbe	6 Janvier
	23	Loiseau Thomas	18 septembre
	27	Lemoule Louis Josue	25 septembre
	29	Lasseve Lubienne	7 octobre
M	9	Metivier Marie Magdelaine	16 mars
L.	7	Launier Nicolas Jeanne	28 février
S	11	Serin Marie Seane	10 Avril
E	8	Eurcelin Pierre Pascal	11 mars

fin de Diés

Par vous le Numéro once
a été mis a double emploi
a deux actes.

Sixième Des Devises enlées





Par nous *Juge* du Tribunal de première instance séant à Versailles, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, le présent Registre destiné à recevoir les déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent seize, dans la commune de *Garches* canton de *Sèvres* a été coté et paraphé par premier et dernier feuillets. Il contient *vingt six* feuillets.

Fait double à Versailles, le *Vingt deux* Décembre mil huit cent quinze. *J. de la Fontaine*

1^{re}
Naissance de
Louise Elisabeth
Lemaire

Du *Vingt quatre* Janvier mil huit cent *seize*
Acte de naissance de Louise Elisabeth née aujourd'hui huit heures du matin du légitime mariage de Jean Lemaire tisserand, et de Marie Françoise Catbourn. Actuel son épouse demeurant à Garches. Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre féminin en présence de Pierre Douinet, âgé d'environ six ans Cultivateur, et de Louis Jude Nicaise Starbe âgé de vingt six ans, maison tous deux demeurant à Garches.



Sur la déclaration à nous faite par Jean Lemaire qui a déclaré être le père de l'enfant le père et les témoins, ont signé avec nous.

après lecture faite de l'acte
Constaté par nous Maire de la commune
les jours susdits.

J. L. Maire p. Douinot
L. J. u. Sturbe p. B. Lixin
maire

2
Naissance de
Stienne
Cotin

Du Vingt trois février mil huit cent quarante
acte de naissance de Stienne
né d'aujourd'hui huit heures du matin
du légitime mariage de Vincent Cotin
et de Angélique Guy son épouse demeurant
à Garthes. Le sexe de l'enfant a été
reconnu être du genre masculin en
présence de Charles Camu âgé cinquante
trois ans, et de Joseph Corbounois
âgé de quarante cinq ans, tous deux
signerons demeurants à Garthes,
sur la déclaration à nous faite
par Vincent Cotin qui a déclaré être
le père de l'enfant, le père et les
témoins ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte. Lequel
Joseph Corbounois qui a déclaré

ne savoir.

Constate par nous Maire de la Commune l'an et jour susdit.

Député



C. CAUILLON J. B. LERIN
mair

3

Le sept Mars mil huit cent Six

naissance de Cite de naissance de Alexandre Victor ne Thier
alexandre neuf heures du soir, fils naturel de Marie Victoire
Victor Mary Thomas native de Paris age de vingt neuf ans
demeurant en cette commune, le sexe de l'enfant a
ete reconnu etre du genre masculin en presence de
Jean Pierre Boudin age de cinquante six ans, vigneron
et de Pierre Nicolas Bouette, age de quarante ans
jardinier, tous deux demeurants en cette commune.

sur la declaration a nous faite par Jean
Nicolas Mary age de cinquante huit ans, graveur
demeurant en cette commune, qui a declare etre
le pere de l'enfant en presence desdits Temoins.
Les temoins et le pere ont signe avec nous apres
lecture faite d'acte.

Constate par nous Maire de la commune
l'an et jour susdit.

J. H. Mary
J. P. Boudin

P. N. Bouette

J. B. LERIN
mair

Du dix neuf Mars, mil huit cent seize

44.
Mariage de
Sous François Fouache
et
Geneviève Melanie
Prilly

Acte de Mariage de Sous François Fouache
né à la celte - St. Claude le six Avril
mil sept cent quatre vingt six, fils majeur de Defunt
Nicolas Fouache, et de Antoinette Goulet. Ses père et
mère, Demeurants à Garches. D'une part:

Et de Geneviève Melanie Prilly, née à Garches
le premier Novembre mil sept cent quatre vingt onze
fille majeure de Defunt Jacques Louis Prilly, et
de Marie Anne Fa meule, Ses père et mère, Demeurants
à Garches. D'autre part.

Ses actes préliminaires du Mariage sont les
publications, faites par nous Maire de la Commune
Sousigné faisant les fonctions d'Officier public de
l'Etat civil. Les Dimanches onze et dix huit février
dernier publiés et affichés aux termes de la Loi.

Ses pièces produites par l'époux, sont son acte
de Naissance, Delivré par Mr. le Maire de la celte St. Claude
et l'acte de Dénier de Nicolas Fouache son père inscrit
sur les Registres civils de notre Commune.

Celles produites par l'épouse, sont son acte de
naissance, et l'acte de Dénier de Jacques Louis Prilly son
père inscrits sur les registres civils de notre commune.

Lecture faite des Dites pièces aux yeux pris de
Antoinette Goulet, mère de l'époux, qui a donné son consentement
au Mariage.

Nous avons également pris celui de Marie Anne

La mere, mere de l'epouse aussi presente. ~~Trois~~

Nous avons ensuite recu la Declaration des
Epoux par laquelle ils ont declare se prendre mutuellement
l'un et l'autre pour Epoux et Epouse.

N'ayant par la d'opposition au dit mariage nous
avons prononce au nom de la loi que Louis Francois
Souache et Genevieve Melaine Preilly, sont unis en
mariage.

Et tout en presence de ^{par} Savine Souache, agee de
quarante six ans domiciliée, es de Francois Couturier age
de quarante un ans Cultivateur, tous deux demeurant
à la Ville St Louis.

Es de Francois Savard, agee de cinquante quatre ans
Jardiniere, es de Francois Louis Preilly age de trente
cinq ans, tous deux demeurant à Gaurès.

Les Dits Epoux, ont signe avec nous apres
lecture faite de tade, excepte l'epouse, antoinette
Gouda, Marie anne Lameule, et Francois Savard
qui ont declare refuser.

Constate par nous Maire de la Commune de
Gaurès, le jour et usé d. /.

L. F. Souache ~~et~~ Couturier

Preilly

J. B. Lavin
mair



Transcription de
acte de décès de
Boudin François

Du premier Avril mil huit cent Six
Transcription de l'acte mortuaire de Boudin François
adressé au maire de la Commune.

Du Registre des Dûs du dit
Hôpital à été extrait ce qui suit.

Extrait mortuaire. Commune de la Rochelle
Hôpital d'Auffredy.

Le sieur Boudin François fusilier, ^{Quatrième}
Régiment de ligne troisième Bataillon

Septième compagnie, natif de Grignol.

Canton de ... Département de Seine et Oise est entré
au dit Hôpital le vingt du mois d'octobre lan
mil huit cent huit et y est décédé le quatre
du mois de Décembre lan mil huit cent huit
par suite de ...

Je soussignée Directrice au dit Hôpital, certifie
le présent extrait véritable et conforme au Registre des
Dûs du dit Hôpital

fait à la Rochelle le trente un du mois de
Décembre mil huit cent huit. Signée, Sœur Eugénie Berry

Nous commissaires des guerres chargé de la tenue de
l'Hôpital d'Auffredy certifions que la signature ci-dessus
est celle de M.^{me} Eugénie Berry Directrice, et que son
acte a été ajouté.

fait à la Rochelle le trente un Décembre mil huit
cent huit. Signé Camuzot.

Envoilà pour nous Maire de la Commune de
Grignol, ledit jour et an que dessus

J. B. Sexin
maire

Curé page 203

Matricule 4257

3^e Bataillon 7 Comp^{ie}



Naissance de
Marie Cécile
Serin



De quinze Avril mil huit cent soixante

quatre

Acte de naissance de Marie Cécile née d'hier huit heures du soir du légitime mariage de Jean Baptiste Charles Serin et de Virginie Serin son épouse, demeurant à Garches. Le sexe de l'enfant à été reconnu être du genre féminin, en présence de Jean Pierre Serin, âgé de quarante quatre ans, et de Jean Louis Diray, âgé de trente deux ans, tous deux vigneron, et demeurant à Garches.

Sur la Déclaration à nous faite par Jean Baptiste Charles Serin, qui a déclaré être le père de l'enfant. Le père et les témoins ont signé avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune, l'an Des jours susdits.

J. B. C. Serin

J. L. Serin J. S. Diray

J. B. Serin
mair

Deux
Marie
adèle Pauline

De vingt trois avril mil huit cent soixante

9

Acte de Deux de Marie adèle Pauline âgée de quatre mois, fille de Jean Louis Sagard et de Marie Jeanne Cann, son épouse, d'aujourd'hui, Sept heures du soir.

Sur la Déclaration à nous faite par Jean Pierre

Sageret, Nigueron, grand père de l'enfant, âgé
de soixante deux ans, et de Pierre Nicolas
Pouille, Jardinier, âgé de quarante ans
tous deux demeurants à Garchet.

Ces témoins ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte. Excepté Jean Louis
Sageret, grand père de l'enfant qui a déclaré
ne savoir.

Constate par nous Maire de la
Commune, l'an et jour susdit.

P. N. Pouille J. P. Sageret
J. A. L. Texier
mairie

8) Du vingt sept avril mil huit cent seize.
Mariage de acte de Mariage de Jacques Julien Louis Fortin,
Jacques Julien Louis Fortin domicilié en cette Commune Nul en première nocce
de Marie Charlotte Mouton, Née en cette
Commune le Vingt Décembre mil huit cent treize
Des Marie Magdelaine Herod, fille de Defunt et Defunte, Jacques Fortin et
Catherine Rabier ses père et mère.

De Marie Magdelaine Herod, fille majeure
de Jean Jacques Herod, et de Defunte Marie
Magdelaine Sageret, ses père et mère, domiciliés
en cette Commune.

Ces Actes préliminaires du Mariage



Tar l'pouse



sont les publications faites par nous Cinq
Maire de la Commune soussigné faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil
les Dimanches, trente un mars, Lede sept avril
suivant, publier et afficher au termes de
la loi

Les pièces ont été produites dans son premier
mariage, qui a contracté le vingt sept août
mil huit cent dix en cette commune

Celles produites par l'pouse sont son acte
de naissance, et l'acte de décès de sa mère
inscrits sur les registres civils de la commune
Lecture faite des dites pièces avec pris de
Jean Jacques Berod, présent, son consentement
au dit mariage,

Pour avoir ensuite reçu la déclaration
de l'pouse par laquelle ils ont déclaré se
prendre mutuellement l'un et l'autre pour
l'poux et l'pouse.

N'ayant par eu d'opposition au
mariage, nous avons prononcé au nom de la
loi, que Jacques Julien Louis Fortin et
Marie Magdeleine Berod, sont unis en
mariage.

Et tout en présence de Jean François

signeron, agé de Cinquante huit ans, Demeurant
à Garches, et de Joseph Reulhy, signeron
agé de soixante cinq ans, Demeurant à
Charville tous deux amir et Epoux

Et de Jean Pierre Sagout, agé de soixante
dix ans, signeron, et de Jean Baptiste, heret
Cabaitur, agé de Cinquante quatre ans, tous
deux Demeurants en cette commune.

Le greffier et les témoins ont signé
avec nous après lecture faite de l'acte.
Excepté les Epoux, qui ont déclaré ne
savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune
Sainct-Jours susdit.

J. Perrot J. Preulhy J. B. Perrot
J. P. Sageret J. Francoeur
J. B. Texin
mairie

2
Du sixième Mai mil huit cent six
Vint de Pierre Acte des Ducs de Adolphe Daix né à Paris
le six février mil huit cent quinze, enregistré à
Paris le même jour à la Mairie du Deuxième
arrondissement, fils de Alexandre Daix, et
Employé aux Postes aux lettres de Paris
Pierre
J. B. L.



et de Josephine Sothier l'anglais, son ^{fils}
 pour le père, le dit enfant d'ici le ~~dit~~
 jour d'hier à Garches, chez le Citoyen Souffrançois
 Garbe, ou il étoit en nourrice.

sur la Déclaration a nous faite par Jean Pierre
 Jagers, âgé de soixante dix ans, Niguron, en
 du dit Souffrançois Garbe, âgé de trente
 un ans, Pourmailler, tous deux demeurant à
 Garches, de témoins a signé avec nous après
 lecture faite et lue. Excepté le dit Garbe qui
 a déclaré ne savoir.

Contaté par nous Maire de la commune de
 Garches, le jour susdit. J. P. Jagers et

J. P. Jagers
 maire

10.
 naissance de
 Constant Jules
 Joseph Decour

Du vingt six mai mil huit cent seize
 Acte de naissance de Constant Jules Joseph, né hier
 dix heures du matin, du légitime de Jean Pierre
 Decour, et de Marie Denise Paulmier son épouse,
 demeurant à Garches, le sexe de l'enfant à été reconnu
 être du genre masculin, en présence de Pierre Louis
 Decour, niguron, âgé de quarante un ans, domicilié
 à Garches, et de Joseph Decour, Bourgeois

Mariage

age de quarante trois ans, Demeurant à Versailles
tous deux oncle & aïeul du D'enfant

sur la déclaration à nous faite par Jean Pierre
Devous père de l'enfant, Les témoins ont
signé avec nous après lecture faite & lue,
excepté le père qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
les jours susdits.

P. Devous (Devous père)

J. B. Texier
Maire

11
Mariage de
Pierre Jean
Jagout, &
Henriette Josephine Vigneron,
sœur de Jagout

Du Vingt huit Mai mil huit cent seize
Acte de Mariage de Pierre Jean Jagout, né
à Garches, le Vingt Septembre, mil sept cent quatre
vingt deux, fils majeur de Jean Pierre Jagout
sieur de Jagout, & de défunte Marie Adelaide Lepore,
ses père et mère, Demeurant à Garches.

Et de Henriette Josephine Jagout, née à Saulx-
les-Chartroux, le dix huit Mars, mil sept cent quatre
vingt dix, fille majeure de François Guillaume
Jagout, et de Marie Françoise Alexis Serablaix ser
père et mère demeurant en cette commune.

Les actes préliminaires du mariage, sont les
publications faites par nous Maire de la commune
Joussigné faisant les fonctions d'officier public



Débat civil, les Dimanches, vingt huit avril sept.
et cinq mai suivant, publiés et affichés au
terme de la loi.

Les pièces produites par l'épouse, sont, son acte
de naissance, et acte de décès de Marie Adelaïde
le père, mère de l'épouse, inscrits sur les registres
civils de la commune.

Celles produites par l'épouse, est son acte de naissance
délivré par le maire de la commune de Saulx-les-
Chartrains département de Seine et Oise.

Lecture faite des dites pièces avons pris de Jean
Furire sageret père de l'épouse, présent, son
consentement au dit mariage.

Nous avons également pris celui de François
Guillaume Savard, et de Marie Françoise Alexie
Serablais, père et mère de l'épouse, présents.

Nous avons ensuite reçu la déclaration des époux
par laquelle ils ont déclaré se prendre, mutuellement
l'un et l'autre pour époux et épouse.

Nayant par lui d'approbation au dit mariage
nous avons prononcé au nom de la loi, que Pierre
Jean sageret, en Henriette Josephine Savard, sont
unis en mariage.

Séant en présence de Jean Marie sageret
âgé de quarante neuf ans, vigneron, domicilié à
la Cille-saint-Cloud, oncle paternel de l'épouse
et de André Divary, âgé de vingt sept ans.

blanchisseur, demurant à Garques, beau-frère de
l'écoux.

Es De Nicotat François trompeau Carrier
à Longumeau, agé de trente sept ans, es De
surire Nicotat Bouette, jardiniere, agé de quarante
ans demurant à Garques.

Les temoins ont signé avec nous après lecture faite de
l'acte, Ainsi que le procureur du Roi, Le Procureur
des Epoux, l'ere et mere des Epoux, qui
ont déclaré en savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune
Nan ce jour mil 1815. J. P. Sageret

J. M. Sageret J. F. Trompeau

André Duvoy p. n. Bouette J. B. Lestin
mair

12

naissance de
Louise adelle
Boudin

Du quatorze Juin mil huit cent
Acte de naissance de Louise adelle
née hier neuf heures du matin du
Legitime mariage de Jean Baptiste
Boudin et de Marie madeline
Dorange Son Epouse Le Sexe
de l'enfant a été reconnu être



Du genre féminin en présence de ^{fruits}
Louis nicolas Texin âgé de quarante
Deux ans vigneron demeurant à Saint
Cloud et Jean Louis Dixarie âgé de
trent trois ans vigneron demeurant
à Garches

sur la déclaration nous faite
par Jean Baptiste Baptein père de
Lafant

Les témoin et le père ont signé
avec nous après Lecture faite de l'acte

Constaté par nous maire de la
Commune bon et jour susdit /

J. L. Dixarie J. B. Baptein
J. B. Texin
mair

13
Naissance de l'acte de naissance de Antoinette, fille, née d'hier
Antoinette ^{Laure} ~~Laure~~ ^{Sevin} ~~Sevin~~
nauf heures du matin de légitime mariage de Pierre
antoine sevin, vigneron, et de Marie Louise sevin, son
Eponse, le susd. enfant à été reconnu être du
genre féminin en présence de Pierre antoine sevin
grand père de l'enfant, âgé de soixante onze ans
et de Thomas françois lefere âgé de trente deux

au^d, tous Deux Vignerons, Demeurants a
Garches,

Sur la Déclaration a nous faite par
Pierre Antoine Serin, père de l'enfant

Lesquels les témoins ont signé avec nous
après lecture faite & lue.

Constaté par nous Maire de la Commune
sans aucun doute. P. Serin

P. Le Serre p/a Serin

J. B. Serin
mairie

14
Naissance de Du matin, Du légitime mariage de Nicolas
Pierre François et de Marguerite Serin, son
épouse. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre masculin en présence de Pierre
Antoine Serin, agé de trente six ans,
et de Louis Berot, agé de trente ans,
tous Deux Vignerons, Demeurants a Garches

Sur la Déclaration a nous faite
par Nicolas François, père de l'enfant
Les témoins ont signé avec nous



après lecture faite de l'acte. L'accepte le père qui a Dubac ne savoris. neuve

Constaté par nous Maire de la commune
sans aucun doute. P. B. Serein L. Serein
P. B. Serein
maire

19
Du vingt huit juin mil huit cent soixante
Acte de naissance de Nicolle Caroline née
d'hier, sept heures du soir, du légitime mariage
de Jean Baptiste Dubac, es de Marie Lemoine
Naisance de
Nicolle — son épouse, demeurant en cette commune,
Caroline. le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
Dulac féminin, en présence de Pierre Antoine Serein
signeuron, âgé de trente six ans, es de
Pierre Nicolas Louette, Jardinier, âgé de
quarante ans, tous deux demeurants à garches

sur la Déclaration a nous faite par Jean
Baptiste Dubac père de l'enfant. Les témoins
ont signé avec nous après lecture faite de
l'acte. L'accepte le père qui a Dubac ne savoris

Constaté par nous Maire de la commune
sans aucun doute. P. B. Serein
J. B. Serein P. M. Louette
maire

Du hui^s Jours mil huit cent seize

Mariage de
Charles Louis
Choquet, &
Marie Pierrette
Rose serin

Cette de Mariage de Charles Louis Choquet, né à
Blainville-sur-Seine, Canton de Bayon, arrondissement
de Lunéville Département de la Meurthe, âgé de dix
huit ans, fils de Théodor Choquet, et de Marie Anne
Ottin, père et mère, demeurant à Blainville

Et de Marie Pierrette Rose serin
née à Garches, le hui^s messidor an second de
la République française, fille majeure de Jean Baptiste
serin, maire de la Commune, et de Marie Henriette
Buron ses père et mère, vigneron, demeurant à
Garches.

Les actes préliminaires du mariage du mariage
sous, les publication faite par nous adjoint de la
Commune soussigné, faisant les fonctions d'officier
Public de l'état civil, en l'absence, du maire,
les Dimanches, Deux et neuf Juin derniers
publiés et affichés aux termes de la loi.

Les pièces produites par les époux, sous, sont
acte de naissance, 2^e. l'extrait de publication de
de mariage de la Commune de Blainville
délivré par le maire et adjoint. 3^e. l'acte passé
devant M^{re} Nicolas Marchal, notaire Royal



à la résidence de Mauville-sur-Seau, — ^{Dép.}
portant Consentement au dit mariage, —

Donné par Theodor Choque, et mari Anne
Otlin, père et mère desdits. Etout visé au
Tribunal civil de Limerille. et en forme.

Celles produites par l'épouse, est son Acte de
naissance inscrit sur les registres civils de la commune.

Lecture faite des dites pièces, avons pris de Jean
Baptiste Serin, et de Marie Henriette Bruton, père
et mère, de l'épouse, présents leur consentement au
dit mariage,

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des
époux par laquelle ils ont déclaré se prendre
mutuellement l'un et l'autre pour époux et épouse.

N'ayant pas eu d'opposition au dit mariage, nous
avons prononcé au nom De la Loi, que Charles
Louis Choque, et Marie Henriette rose Serin, sont
unis en Mariage;

Etout en présence de Jean Joseph Otlin
homme de confiance chez Madame Hubert,
demeurant à Paris Place Royale n°. 18. âgé
de cinquante six ans, oncle de l'époux.,
de M. Achille Antoine Foucher Vicomte de
Carail, sous-lieutenant au deuxième Régiment
des Grenadiers

a cheval De la garde Royale, agé de vingt
un ans, Demeurant à Versailles.

Et De Pierre Antoine Serin, Agé de
soixante dix ans, et De Jean Pierre Boudin
agé de cinquante six ans, tous deux Négociers
et Demeurant à Gannes.

Les Temoins, Epoux, Epouse, Père
ont Signé avec nous après lecture faite
D'acte, L'acte même benoîte Breton
mère de l'Epouse qui a déclaré ne Savoir

Constaté par nous Adjoints D'habitation
en l'absence du maire. Sans es-jours jurés.

C. L. Choque M. L. R. Serin
A. De fouches D^{te} de l'airiel J. J. Otter

J. B. Serin A. Serin J. P. Boudin

L. P. Couturier
Adjoint

Du quatorze Juiilet mil trois cent quatre

47
Acte De D^{ns} De Nicolas Francois Vilain
D^{ns} De Nicolas à Gannes le trois Brumaire an Dix De la republique
Francois Vilain fils mineur De Deffunt Francois Leopold Vilain, et
De Marie corbomais ses père et mère. Veu.



le jour d'hier six heures du soir.
sur la Déclaration à nous faite par
Louis François Marie Corbournier oncle du Defunt
et de François Louis Lucilly, tous deux Domiciliés
en notre Commune, le premier âgé de vingt six
ans, et le second, âgé de Trente cinq ans,
signeront.

Les Commis ont signé avec nous après lecture
faite et acte.

Constaté par nous Maire de la Commune de
Garannes le jour susdit.

J. Lucilly

J. B. Lugin
mairie

L. M. Corbournier

18.

Naissance de
Sidore Guine

Du Vingt trois Juillet mil huit cent soixante
Acte de Naissance Sidore, né d'hier quatre
heures du matin du légitime mariage de
Jean Nicolas Etienne, et de Marie Anne
Gaucher, son Epouse, demeurant momentanément
en cette Commune, Cordoumer. Le sexe de
l'enfant a été reconnu être du genre masculin, en
présence de Laurent Sidore Gaucher
Cordoumer, âgé de Vingt six ans, Domicilié
à la Jolle, et de Denis René Frim
Vigueron, demeurant à Garannes, âgé
de Vingt trois ans. Sur la

Dulcoration à nous faite par Jean Nicotat
Etienne père de l'enfant.

Les témoins en l'éprie ont signé
avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune
le jour du dit. J. V. Elie

D. N. Serin J. V. Elie
J. B. Serin
mair



19

De toute un Juillet, mil huit cent soixante
Cet acte de naissance de Louis Eléonor, né,
Naissance de d'aujourd'hui onze heures du matin d'origine
Louis Eléonor. mariage de Louis Michel Chabeau, et de
Chabeau Marie Sophie Jussis, son épouse demeurant
à Gannes. le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre masculin, en présence de
Jean Georges Mercier, âgé de quarante
ans, et de Joseph Marie Serin, âgé
de quarante-neuf ans, tous deux Blanchisseuses,
demeurants à Gannes.

Sur la dulcoration à nous faite par
Louis Michel Chabeau, père de l'enfant,
aussi Blanchisseuse.
Les témoins en l'éprie ont signé



avec nous, après lecture faite de l'acte.
Dauz
Constaté par nous Maire de la
Commune, l'an et jour susdit.

Le M. Chabean, g. Mairie
J. M. SEVIN f. B. Sevin
maire

Du sept août mil huit cent seize

no

Naissance de
Marguerite
beninette.
Cointrel

Acte de naissance de Marguerite beninette, née d'hier
mil heures du soir du légitime mariage de Jean
françois Cointrel, Journalier, et de Marguerite Melanie
beninette son épouse demeurant à Garthes, le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre féminin
en présence de Jean françois Cointrel, grand père
de l'enfant, âgé de cinquante trois ans, Jardinier
et de françois antoine Joseph Dupuis, Manouvrier
âgé de trente trois ans, tous deux demeurant
à Garthes.

Sur la Déclaration à nous faite par Jean françois
Cointrel père de l'enfant. Les témoins, après avoir
signé avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune l'an et jour
susdit.
J. M. SEVIN f. B. Sevin
maire

(21)

Naissance de

Vincent
hippolyte

Leproux

Du quinze août mil huit cent seize,
Acte de naissance de Vincent hippolyte
né sur heure de midi, du légitime mariage
de Pierre Louis Leproux, et de Marie
Josephine Chaumel, son épouse demeurante
à Garabel; Le père de l'enfant a été
reconnu être du genre masculin, en
présence de Vincent Dominique Cann
Blanchisseur, âgé de quarante neuf ans
et de Jean Pierre Jageres, vigneron
âgé de soixante un ans, tous deux
demeurants à Garabel,

sur la Déclaration à nous faite
par Pierre Louis Leproux, père de l'enfant.
Les témoins et le père ont signé avec
nous après lecture faite d'acte, excepté
Vincent Dominique Cann qui a déclaré
ne savoir.

Constaté par nous Maire de la
Commune l'an et jour susdits.
J. P. Jageres et P. Leproux
J. B. Serin
maire

22



Du Vingt six août mil huit cent seize Treize

Acte de décès de Jean Pierre Meunier Dû à
garant aujourd'hui cinq heures Du matin, chez Pierre
Louis Camu son gendre, on a été agi de quatre

Dûs de sur la Déclaration à nous faite par Jean
Jean Pierre Baptiste Dorange, vigneron, agi de quarante six
ans, et de Jacques Denis Labbé, garde
Municipal Champêtre de cette commune, agi de soixante
sept ans, tous deux demeurants à Garant.

Six Cemoins ont signé avec nous, excepté
Pierre Louis Camu, qui a déclaré ne savoir.
Constaté par nous Maire de la commune
l'an et jour susdit. J. B. Dorange

J. D. Labbé

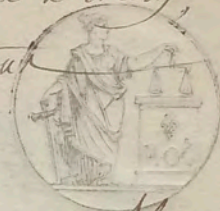
J. B. Lorrain
maire

23

Du Vingt trois août mil huit cent seize

Naissance de Acte de naissance de Lisa Grosine née à Paris à
Lisa Grosine quatre heures du soir, du légitime mariage de Jean
Dorange Baptiste Dorange, vigneron, et de Catherine Virginie
Laguette, son épouse, demeurant à Garant, le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre féminin, en
présence de Pierre Doumet, vigneron, agi

De trente sept ans, es de Jean Louis Deshay,
Vigneron, agé de trente quatre ans, tout
deux demeurants, à Garches.



sur la déclaration à nous faite par Jean
Baptiste Dorange père de l'enfant

Les Cénobites et le père ont signé avec
nous après lecture faite et acte.

Constaté par nous Maire de la commune
le jour susdit.

J. B. Dorange p. Doumet J. L. Deshay
J. B. Serin
maire

24

Du neuf septembre, mil huit cent seize
Mariage de Pète de Mariage de Nicolas Henry Saulnier, veuf
Nicolas Henry de Guillaume Lassere en première nœce, fils majeur
Saulnier, et de Denis Antoine Saulnier, vigneron, es de
Marie Catherine
Julin Marie Antoinette Serin, ses pères et mère, demeurants
à Garches.

Es de Marie Catherine Julin, fille majeure
de Pierre Vincent Julin, vigneron, et de Marie
Catherine Herod, ses pères et mère demeurants
au dit Garches.

Es actes préliminaires du mariage

Sont les publications faites par nous Maire quatorze
de la commune soussignée, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil, les
dimanches, sept huit et quatorze suivants
publiées et affichées aux termes de la loi.

Les pièces produites par le poux sont son
acte de naissance, et l'acte de décès de Julie
Lassus sa défunte épouse, inscrite sur les
registres civils de la commune.

Actes faits des dites pièces avons été
De Denis Antoine Saulnier, et de Marie Antoinette
Serin son épouse, présent, père et mère de
l'inscrite sur le poux, leur consentement au mariage,

Nous avons également pris celui de Pierre
Vincent Julien, et Marie Catherine Benoit, père
et mère de l'épouse aussi présent.

Nous avons ensuite reçu la déclaration
Des époux par laquelle ils ont déclaré de
prendre mutuellement l'un et l'autre pour
époux et épouse.
Nous avons en opposition au dit
mariage, nous avons prouvé au nom
de la loi, que Nicolas Henry Saulnier, &

Mari Catherine Gulin sont un en mariage
Et tout en presence de Jean Francois Antoine
Paulmier, agé de trente un ans, et de Jean
Pierre Duour, agé de trente trois ans, tout
deux frère et beau-père de l'époux, dignes
demeurants à Garches.

(De Jean Baptiste Gulin, agé de quarante
trois ans, et de Marie Antoine Divary, agé
de trente sept ans, tous deux oncles de l'époux,
dignes demeuraunts à Garches).

Les temoins es l'époux es l'épouse de l'époux
la mère de l'épouse, ont signé, après lecture
faite et lue. excepté l'époux es l'épouse, Pierre
Vincent Gulin, et Jean Pierre Duour, qui ont
dû être ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
lan en jour susdits. / D. L. Paulmier
J. A. Paulmier J. B. Gulin
M. C. Berot M. A. Divary
M. A. Sevin J. P. Baillon
J. B. Sevin
mairie

25

Du six Septembre mil huit cent seize

Lun.

Acte de naissance de Coustain Antoine, né d'hier neuf heures
 Naissance d'abord, du légitime mariage de Silvain Henry Dorange
 de signeron, et de Marie Louise Salandre, son épouse, &
 Coustain demeurant à Garches, le sexe de l'enfant à être reconnu
 Antoine être du genre masculin, en présence de Claude Salandre
 Dorange grand père de l'enfant, âgé de soixante dix huit ans
 et de Jean Pierre Boudin, âgé de cinquante six ans
 tous deux signeurs demeurant à Garches.

Sur la déclaration à nous faite par Silvain Henry
 Dorange, père de l'enfant.

Le témoin, et le père ont signé avec nous
 après lecture faite de l'acte. Excepté Claude
 Salandre qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune, les
 jour susdit. J. B. Dorange

J. B. Boudin J. B. Lavin
 maire

26

Du dix sept septembre mil huit cent seize

Mariage de Acte de mariage de Jean Souan, âgé de quarante
 Jean Souan quatre ans, employé chez M. Foutt, demeurant à Paris
 & Louise Anne de l'université n. 37 fils de défunt Joseph Souan
 Josephine labourneur, et de défunte Perrine Souel ses parents
 Dutil
 mère décédée en la commune de Seillac Département
 de Montbrun, d'une part.

A.

L'Ed. Louise Dorotheine Duteil, veuve en première
nour de Jacques Luc Boniface Cotte, décédé à
Paris, le six mai mil huit cent Douze, fille du
defunt Sieur Duteil, es De Magdeleine Rousselle
sa mère, demeurante à Garches V. agée
de vingt six ans, d'autre part.

Les actes préliminaires du mariage sont les
publications faites par nous maire de la commune
sousigné faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil, les Dimanches, Sept et quatorze
Juillet derniers, publiés et affichés aux termes
de la loi.

Les pièces produites par les époux sont, 1.
Son acte de naissance, délivré par Audige
adjoint de la Commune de Seillac le six
mars mil huit cent seize. 2. L'acte de Dén de
Joseph Souvan père de l'époux, délivré par
Seibel, maire, le trois Juin mil huit cent
seize. 3. L'acte de Dén de Perrine Louil, délivré
par Mailland, maire, le Douze Janvier, mil
huit cent seize. Le tout visé, par le
président du tribunal civil de première
instance seant à Vannes Dept de
Morbihan, et en forme. 4. L'extract
des publications, faites par l'adjoint au

Moine du dixième arrondissement de Paris, les Dimanches seize
quatorze et vingt un Suivant derniers, sans opposition

Celles produites par l'épouse, sont 1. acte de Dieu de l'argue
Luc Boniface Côté décédé à Paris, en la maison d'enfant
n. 167 faubourg St Martin 2. son acte de naissance
en acte de Dieu de Pierre Dutiel son père inscrit sur les
Registres civils de l'année mil huit cent dix, lors de son
premier mariage, en cette commune.

Lecture faite des dits papiers devant pris de madeline
Bousselles mère de l'épouse son consentement au mariage.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des Epoux
par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement
l'un et l'autre pour époux et épouse.

N'ayant pas eu d'opposition au dit Mariage nous
avons prononcé au nom de la loi, que Jean Souan, et
Louise Josephine Dutiel, sont unis en mariage.

Et nous en présence de Charles Leroux age de quarante
quatre ans, Cultivateur Demeurant à Villeneuve, Commune
de Marmande. Et de Joseph Danger age de quarante
trois ans, portier chez M. Soult rue de l'université
n. 57 faubourg St Germain, à Paris.

Et de Louis François Pouesse age de quarante
huit ans marchand de bois demeurant à la felle
St Cloud, et de Jean Pierre Bousselles age de
vint neuf ans Charon demeurant à Garche
Les Epoux, Femmeur, et la mère de l'épouse

Constaté par nous Maire de la commune De
Garches, le an et jour susdit.

LS Ticket of J. G. Ives & Dancer
M. M. Rousselet Rousselet
rousselet & Leroux H. C.

(27)
Naissance de
marie Louise
Lautrec

Du Vingt Cinq Septembre mil huit cent

Acte de naissance de Marie Louise née
Hier huit heures du matin du Legitime
mariage de Jean Francois Laubut et de
Marie Thimothée^e son Epouse demeurante
a Garches le Sexe de l'enfant a été
reconnu estre du genre féminin au
presence de Francois Laubut mari
agé de quarante huit ans et de André
Francois Dixarie Signeron agé de quarante
huit ans tous deux grand pere de
l'enfant demeurante a Garches
sur la declaration a nous faite par
Jean Francois Laubut pere de l'enfant
le pere des temoins ont signé a nous
apres lecture faite de l'acte excepté André

francois Dixarie qui a declare Dix Sept
ne savoir

Constater par nous maire de la
Commune de Garches. Lan et Jours
Indit.

(28)

Soit

(Lecteur)

J. B. Serin
maire

Naissance de
Genevieve Jullie
Tautin mercier

Du Vingt Cinq. Septembre mil huit cent
acte de naissance de Genevieve Jullie

nee d'hier vers huit heures du matin du

Legitime mariage de mathieu mercier

et de marie Jullie Tautin son Epouse

le Sexe de l'enfant a ete reconnu etre

du genre feminin en presence de

jean pierre Serin age quarante quatre

ans et de mare antoine Dixarie age

de trente huit ans tous vigneron

demourante a Garches.

sur la declaration anous faite

par mathieu mercier pere de l'enfant

le pere de l'enfant et les temoins

ous signe avec nous apres Lecture faite

de l'acte

Constater par nous maire de la

Commune Lan et Jours Indit.

M. A. Dixarie J. B. Serin + Mercier

J. B. Serin
maire

+
demourante a
Garches
m - an -

J. B. Serin
M. A. Dixarie

G

Du six Octobre mil huit Cent seize

29

Acte de naissance de Rose Tullien

Naissance de Sophie né Thier du légitime mariage de
Rose Tullien
Sophie a la mort

Jean Thomas ala mort maçon et marié
Louise Sophie Perrot Son Epouse demeurant
a Garches le Sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre féminin en présence de
Jean Pierre Boudin âgé de cinquante six
ans et de Thomas François le ferre
agé de trente trois ans tous deux
signeront demeurant a Garches

Sur la déclaration a nous faite par
Jean Thomas ala mort pere de l'enfant
Les témoins et le pere ont signé avec
nous après lecture faite de l'acte

Constaté par nous maire de la Commune
L'an et Jour susdits, J. P. Boudin
t. f. le ferre J. C. ala mort
J. B. Servin
mair

Décès de
Virginie
Serin

Du Vingt un octobre mil huit cent soixante
Acte de Décès de Virginie Serin, âgée de
vingt deux ans et demi, Epouse de Jean Baptiste
Charles Serin, Décédée ce jourd'hui à trois heures
Du matin, à Garches,

Sur la Déclaration a nous faite par Jean
Demi Serin, âgé de soixante six ans oncle
de la Défunte, et de Jean Pierre Serin âgé
de quarante cinq ans, beau-frère de la Défunte
tous deux vigoureux demeurant à Garches
Les témoins ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune
l'an et jour susdit.

J. B. Serin J. Doreau J. Serin

Naissance de
Auguste André
Kenney

Du neuf Novembre mil huit cent Soixante,
Devant nous Maire de la Commune de Garches, ^{sont} comparus
les Vieux, ~~et Dame~~, Dominique Pierre, demeurant à Garches
vigneron, et la Dame Venus Epouse femme Jean
de Fouache, sage femme demeurant à Suresne
lesquels nous ont déclaré que Marie Louise
Augustine Vinet Epouse de André Kenney
Docteur en médecine absent par cause de voyage

Demeurante à Paris Rue Du Mail, N^o 16;
est accouchée D'aujourd'hui nuit heures du
matin, chez ledit Sieur Douinet, ou elle
étoit momentanément. D'un enfant du
Sexe masculin, auquel on a donné le
prénoms de auguste andré, en présence
de Pierre Louis Desour, age de quarante
deux ans, et de Jean Louis Zacharie
Bouquin, age de trente neuf ans tous
deux Vignerons Demeurants à Garches.

Les Pemoins Le debutant ont Signé
avec nous après lecture faite & lue.
Sont satisfaits par nous Maire & la Communauté
Par ce jour Jurets. Pierre Souinet
J. L. Boudry. L. Decour
v. Groux P. Pouache J. B. L. exim.
Maire

32

Naissance
de
marie Catherine
D'martin
~~Canu~~

Du dix novembre mil huit seize
Acte de naissance De mari Catherine C
née D'aujourd'hui cinq heures du matin
Du Legitime mariage De antoine
martin maçon et marie antoinette
Connu Son Epouse demeurante

a Garehe. le Sexe de L'enfant ^{est} ~~est~~ ^{reconnu} ~~est~~ ^{reconnu} être du genre féminin en présence
de Charles Comu grand père de L'enfant
agé de cinquante trois ans et de pierre
Douinet agé de trent Sept ans tous deux
figurons demeurants a Garehe

sur la Declaration nous faite par
Antoine martin père de L'enfant
Les temoit et le père ont signé avec
nous apres lecture faite de l'acte
Constaté par nous maire de la
Commune Lan et Jour sus dit

A. Martin CCANU

P. Douinet

J. B. Serin
maire

33

Du jour Noombru mil huit cent Vingt

Mariage de l'acte de Mariage de Jean Pierre Saulnier né a
Jean Pierre la Celle St Cloud, le treize Septembre mil sept cent
Saulnier quatre Vingt quatre, fils de Defunt Jean Pierre Saulnier
marié et de Marie Jeanne Esther Julin, ses père et mère
Culabée demeurants a Garehe.

Et de Culabée Serin, agée de vingt trois
ans, fille majeure de Antoine Serin figuron,

et de Catherine Helene Cheral, sa mere
et mere demeurant a Gauchet.

Les Actes preliminaires du mariage, sont, les
publications faite par nous Maire de la Commune
sousigne faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil les dimanches, vingt Sept
octobre et trois novembre suivant, publiees et
affichees aux Eaux de la Loi.

Les pieces produites par l'Epoque, sont. 1°. son
acte de naissance delivré par M^r Le Maire de la
commune de la Celle St Cloud, et l'acte de Dieu
de Jean Pierre Saulnier, son pere inscrit sur
les Registres civils de la commune.

Lecture faite des Dites pieces avons prie de
Marie Jeanne Esther Julin, mere de l'Epoque
presente, son consentement au dit mariage.

Nous avons également prie celui de Antoine
Serin, Et Catherine Helene Cheral, pere et
mere de l'Epoque presente.

Nous avons ensuite recu la Declaration des
Eoux par laquelle ils ont declare se prendre
mutuellement l'un et l'autre pour Eoux et
Eouse.

N'ayant pas eu d'opposition au dit
mariage, nous avons prononcé au nom de

la loi que Jean Pierre Saulnier, et celtie *Vingtième*
Serin sont unis en mariage.

Et tout en presence de Pierre François Metivier
signeuron agé de soixante douze ans, demeurant à
Garches, et de Louis Alexandre Gruniny Rappinataire
demeurant à Boulogne Dept. de la Seine, agé de
Cinquante cinq ans.

Les Nicolas Serin, signeuron, agé de Trente
ans, frere de l'epouse, et de Joseph mairie Serin
Maire de la commune agé de quarante neuf ans. tous
Deux demeurant à Garches.

Les Pemoins, et l'epouse ont signé après lecture
faite de l'acte. Lesdits l'epouse de l'epouse, la mere de
l'epouse et de l'epouse qui ont déclaré ne savoir.

constaté par nous Maire de la commune, le
sous susdit. et de vin *P. F. Metivier*

N. Serin
J. M. Serin

L. A. Gruniny
J. B. Serin
mairie

34

Naissance de
Angelique
Genierie
Klene

Le vingt cinq Novembre, mil huit cent seize
acte de naissance de Angelique Genierie nee d'hier neuf
heures du matin, fille naturelle de Marie Genierie Remoule
agé de vingt huit ans demeurante en notre commune
chez sa mere, l'enfant a été reconnu par André

Klein, cocher chez M^r. Brein propriétaire d'une
maison de campagne, à Garches : pour le pere.
Le Pere est enfant a été reconnu être d'agence
feminin en presence de Marc Antoine Divary
signeur, agé de trente Sept ans; et de Louis
Pierre Lemaire, blanchisseur, agé de vingt cinq ans
tous deux demeurant à Garches.

Les temoins et le pere ont signé avec nous
après lecture faite et l'acte.

font été par nous maire de la Commune
le jour sus dit à Klein

M. A. Divary L. P. Lemaire

J. B. Legin
maire

35

Décès de —
Louis Elisabeth
Lemaire

Du huit Decembre mil huit cent seize
Acte de Decès Louise Elisabeth Lemaire agée
de onze mois, fille de Jean Lemaire tisserand
et de Marie Françoise Catherine Astou ser
gore et mere demeurants à Garches, le dit
enfant décédé le jour d'hier neuf heures du
soir.

sur la déclaration a nous faite par
Jean Pierre Boudin agé de cinquante six
ans, et de Charles Francois Esforce, agé
de trente deux ans, tous deux signeurs

Demeurants à Garches D. Vingt sixième
Les Pénouins et le père ont signé
avec nous après lecture faite et lue.

Constate par nous Maire de la commune
au jour susdit Jean le Maire

J. B. Lefevre J. B. Bouquin
J. B. Lefevre
maire

36

Naissance de l'enfant de Denis Alexandre né d'ici à
Denis Alexandre trois heures après midi, fils du légitime mariage
Sageret de Marie Jean Sageret, avec Henriette Joséphine
Sageret, de père et mère demeurants à Garches.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre masculin
en présence de André Diray, Blanchisseur, âgé de
vingt sept ans, avec Alexandre Sageret, vigneron
âgé de vingt trois ans tous deux oncles de
l'enfant demeurants à Garches.

Les Pénouins ont signé avec nous après lecture
faite et lue. Excepté le père qui a déclaré ne savoir
Constate par nous Maire de la commune au jour
susdit. André Diray

J. B. Lefevre A. Sageret
maire

37
Mariage De
Jean Baptiste
D'hardiville
88
Marié Genivier
Dorange

Du Dix neuf Decembre mil huit cent seize
Acte De Mariage De Jean Baptiste D'hardiville
instituteur en cette Commune, né à Saint-André
faviniller Canton De froissy Departement De L'Oise
le Vingt neuf Octobre mil Sept cent quatre vingt seize
fils de Jean Baptiste D'hardiville cultivateur
et De Marie Henriette Scolastique Obry, sa
père et mère Domiciliés Au Dix Saint-André
faviniller.

Et De Marie Genivier Dorange, né à
Garches, le Vingt première au quatrième De la
Republique, fille majeure De Defunt Joseph
Robert Dorange, et Marie Magdelaine Serin
ses pères et mère, Domiciliés en cette Commune.
Les Actes préliminaires Du mariage sont les
Publications faites par nous Maire De la Commune
De Garches, soussigné faisant les fonctions D'officier
public De l'Etat Civil, les Dimanches. Premier en
Dix Decembre dernier, publiés en affichés
au terme De la Loi

Les Papiers Produites par Le pous, sont 1.
Son acte De naissance. 2.^e Le Certificat Qui
Constate que les publications ont été faites
en la Commune De Saint-André les trois
en Dix novembre, sans Opposition, le tout

Delivré par M.^r le Maire du Dis-sain-Andre
parivilles. et en forme. Vingt deux^e

Celles produites par l'Épouse sous s.^r son acte de Naissance, et l'acte de son De Joseph Robert Dorange son père, inscrite sur les Registres Civils de cette Commune.

Lecture faite des dites pièces avons pris De Jean Baptiste D'hardiville père de l'époux, présent son consentement au mariage, n'ayant pu prendre De Marie Henriette Scolastique Oby mère de l'époux, son consentement par cause de maladie.

Nous avons également pris celui De Marie Magdelaine Sirin mère de l'épouse, aussi présente.

Nous avons ensuite reçu la déclaration des Epoux, par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement, l'un et l'autre pour Epoux et Epouse.

N'ayant pas eu d'opposition au dit mariage nous avons prononcé au nom de la loi que Jean Baptiste D'hardiville, et Marie Geneviève Dorange sont unis en mariage.

Letous en présence de Jean François Gilliers Dapour Cousin de l'Époux âgé de trente trois ans, marchand De 4^{me} Rue Du four faubourg St. Germain n^o 1^{er} à Paris. et De Louis François Pilliot Curé desservant de notre Commune âgé cinquante sept ans, ami des Epoux

En De Pierre Antoine Sirin vigneron âgé de soixante onze ans, grand oncle de l'Épouse, et de Pierre Dorange oncle de l'Épouse

age Distinguant les uns des deux Concelliers à
Garches Les Gemmes, père, mère, Epoux et Epouse
ont signé avec nous après lecture faite détaillée.

Constaté par nous Maire de la Commune les
11 jours susdit J. M. G. Dorange.

J. B. Dhardiville Mme Levin

J. B. Dhardiville, J. B. Dufour

Filliot B. Levin

D. Dorange J. B. Levin
maire

Ces et arrêté par nous Maire de la
Commune de Garches, le premier Janvier
Mil huit cent dix sept.

J. B. Levin

TABLE

alphabetique des Naissances.

Vingt-neuf
= 29

Letres alphabetique	Nombre de naiss.	Noms et prenom	Date des actes
A	29	a la mord, Rose Julienne Sophie	6 octobre
B	12	Boudin Louise Adèle	14 juin
C	19	Chabreau Charles Honoré	31 juillet
	20	Cointrel Marguerite Henriette	7 août
D	10	Decour Constant Jules Joseph	26 mai
	15	Dulac Nicolle Caroline	28 juin
	23	Dorange Elise Frosine	28 août
	25	Dorange Gossain Antoine	16 Septembre
E	18	Etienne Isidore	23 juillet
F	14	François Pierre	28 juin
K	31	Kemney Auguste Andée	9 novembre
	34	Kline Angélique Geneviève	25 novembre
L	1 ^{re}	Lemaire Louise Elisabeth	24 janvier
	21	Lepoux Vincent Hippolyte	15 août
	27	Laubut Marie Louise	25 Septembre
M	3	Mary Alexandre Victor	7 mars
	28	Morisset Geneviève Julie	25 Septembre
	32	Martin Marie Catherine	10 novembre

Suite de la Table

Lettres alphabétiques	Nombres des actes	Noms et prénoms	Dates des actes
S	6	Serin Marie Cécile	15 avril
	12	Serin Antoinette Lord	20 juin
	26	Saguet Denis Alexandre	12 Décembre
T	2	Totin Pierre	23 février
fin des Naissances.			

TABLE alphabetique des Mariages

Letres Alphabetique	Numero des actes	Noms & Prénom	Date des actes
C	16	Choquet Charles Louis, et, Marie Pierrette Rose Serin	8 Juillet
D	37	D'hardiville Jean Baptiste, et, Marie Genesim Dorange	19 Decembre
F	4	Fouache Louis Francois, et, Genesim Melanie Freilly	19 Mars
	8	Fortin Jacques Julien Louis, et, Marie Magdelaine Herot	27 Avril
J	26	Jouan Jean, et, Louise Josephine Duteil	17 Septembre
P	24	Paulmier Nicolas Henry, et, Marie Catherine Julien	9 Septembre
S	11	Sageret Pierre Jean, et, Henriette Josephine Savard,	28 Mai
	33	Saulnier Jean Pierre, et Eulalie Serin	16. Novembre
fin des Mariages			

TABLE

TABLE

alphabetique Des Décès

Vingt-Cinq^e
[Signature]

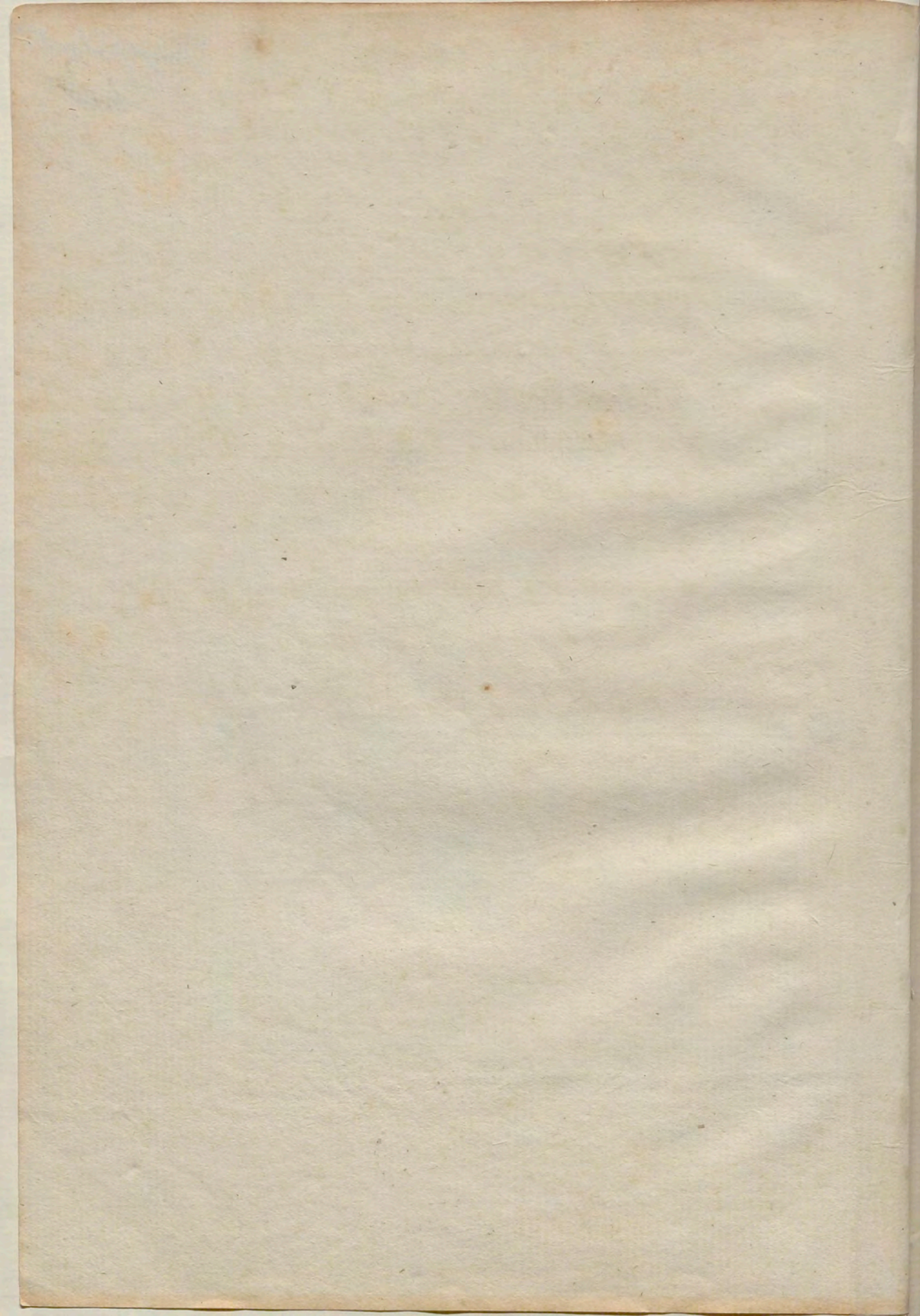
Lettre alphabetique	nombre des actes	Nom et prénom	Date des actes
B	5	Boudin François	1 ^{er} April
D	9	Daix Pierre Adolphe	16 mai
L	38	Lemaire Louise Elisabeth	8 Decembre
M	22	Meunier Jean Pierre	26 aout
S	7	Sageret Marie Adèle Pauline	23 avril
	30	Serin Virginie	21 octobre
V	17	Vilain Nicolas François	14 juillet
fin Des Décès			

TABLE

Alphabetique des Odees

Lettres	Nombres	Odees	Pages
A	1	Athenes	1
B	2	Babylone	2
C	3	Circus	3
D	4	Darius	4
E	5	Ephesus	5
F	6	Fame	6
G	7	Grecs	7
H	8	Hercule	8
I	9	Ilium	9
J	10	Jupiter	10
K	11	Ker	11
L	12	Lame	12
M	13	Mars	13
N	14	Nephele	14
O	15	Odees	15

Quintus. eto. 2^a 99





premier feuillet

Gady

Par nous Jacques-Auguste ~~M. Gady~~ Juge du Tribunal de première Instance, séant à Versailles, Arrondissement de Versailles, Département de Seine et Oise, le présent Register destiné à recevoir les Déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent dix-sept, dans la Commune de *Garches* Canton de *Serre* a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet: il contient *vingt six* feuillets.

Fait double à Versailles, le *dix huit* Décembre mil huit cent seize. *Auguste Gady*

per
Naissance de
Louis François
Dirany

Du Sept Janvier, mil huit cent dix sept.
Acte de naissance de Louis François né aujourd'hui
trois heures du matin du légitime Mariage de Jean
Louis Dirany, es de main française Boudin sa mère
es mere demeurante à Garches. Le susdit enfant
a été reconnu être du genre masculin, en présence

de Jean Francois Couinzel, Journalier, age' de Vingt
huit ans, et de Louis Francois Dugues, Sergeant major
en congé Illimité, age' de Vingt Sept ans, tous deux
demeurant a Garches.

Sur la déclaration a nous faite par Jean
Louis Divary, pere de l'enfant, le témoin en l'espèce
ont signé avec nous après lecture faite et lue.

Constaté par nous Maire de la
Commune, le jour susdit.

J. L. Divary & J. Couinzel
J. B. Serin
mairie

2
Dées. De
Antoine Serin

De huit janvier, mil huit cent dix Sept
Acte de décès de Antoine Serin, vigneron, age' de
cinquante neuf ans, Epoux de Marie Catherine Cheral.
Décédé le jour d'hier neuf heures du soir en sa maison.

Sur la déclaration a nous faite par nicolas
Antoine Serin, fils du défunt, age' de trente ans, et de
marc Antoine Divary, neveu du défunt, age' de trente
huit ans tous deux demeurant a Garches.

Les témoins ont signé avec nous après lecture faite.
Constaté par nous Maire de la commune, le jour susdit.

N. A. Serin M. A. Divary J. B. Serin
mairie



Du honte
cent dix sept.



2 mai
Jauris, mit hnt,

Acte de D'ne

De Pierre Vincent Dupuis

agi de cinquante un ans, Epoux de Marie Noël Chatumet
Née de hjour d'hier, hnt hnt de matin en sa demeure
a Garches,

3
D'ne de
Pierre Vincent
Dupuis



sur la Déclaration à nous faite par D'ne Antoine
Marie, agi de quarante six ans, et de Georges Etienne
Serriot, agi de cinquante ans, tous deux frères et beaux frères
du défunt, signeurs, Demeurant a Garches,

Les Communes ont signé avec nous après lecture faite
de l'acte

constate par nous Maire de la Commune, le
jour susdit. p. A. M. Dupuis

J. C. Perrier J. B. Lévain
Maire

Du honte Jauris mit hnt cent dix sept.

11
Naissance de
Genevieve
Hortense
Sturbe

Acte de naissance de Genevieve Hortense née d'hier dix
heures du matin, du légitime mariage de Louis Jade Nicais
Sturbe, et Marie Françoise Meunier ses père et mère Demeurant
a Garches, Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
masculin, en présence de Jean Pierre Boudin, agi de cinquante
six ans, et de Thomas Francois Lefevre, agi de honte deux
ans, tous deux signeurs Demeurant a Garches.

sur la Déclaration à nous faite par Louis Jade
Nicais Sturbe, père de l'enfant, Les Communes et le

gère ont signé avec nous après lecture faite de
l'acte.

Constaté par nous maire de la commune de
Garches, le ce jour susdit. / L. J. M. Sturbe

t. f. Le serre / P. Boudin

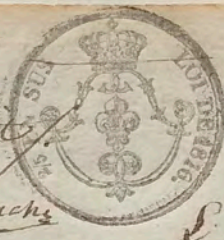
J. P. Lexin
maire

Naissance de
marie Elizabeth
Fouache

Du neuf février mil huit cent dix Sept.
Acte de naissance de Marie Elizabeth
née d'aujourd'hui Sept heures du
matin, du légitime mariage de Louis François
Fouache, et de Geneviève Antoinette Brichy, ses
père et mère, demeurants à Garches. Le sexe
de l'enfant à été reconnu être du genre
~~Masculin~~ féminin, en présence de Antoine
Nicolas Fouache, Journalier, âgé de quarante
deux ans, et de Louis François Foresty,
vigneron, âgé de trente six ans, tous
deux oncles de l'enfant, demeurants à Garches.

Sur la déclaration à nous faite par
Louis François Fouache, père de l'enfant, les
père et le père ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte.

Constaté par



now Maire de la commune ^{3^{me}} E
 son ujour surdit
 apr. Fouache
 E p Fouache
 J. B. Serin
 maire

6
 Acte de Decis de marie Elisabeth Fouache
 me Dhu et Decide d'aujourd'hui sept
 heures du matin
 Decis de
 marie
 Elisabeth
 Fouache

sur la declaration auous faite
 par Louis Francois ^{Prailly} ~~Fouache~~ surcharge de vents
 27 ans vigneron et de Jean Pierre
 Boudin age de cinquante sept ans
 vigneron tous deux demeurant a Gardes
 Les temoint ont signe avec nous
 apres lecture faite de l'acte

Constate par nous maire de la
 Commune l'an et jour surdit
 apres le mot de fouache surcharge de vents
 pour prailly J. B. Boudin J. B. Serin
 maire

Du sixe ferrier mil huit cent dix sept.

7
 naissance de
 marie Adelaide
 Fouache
 acte de naissance de marie Adelaide nee d'avant
 hier, mes heures du soir, du legitime mariage

De antoine nicolas fouache, ex De marie Catherine
Gaspin, son Epouse, Demeurants à Garches,
Lequel Defunt a été reconnu être Dugenne
flamin, en présence de Jacques Nicolas
Courdain, age de Vingt cinq ans, monteur en
bronze, demurant à Paris Rue Du aris, n. 25
et de Louis Lajot, age de cinquante
deux ans blanchisseur, demurant à Garches,
sur la Declaration à nous faite par antoine Nicolas
fouache pere Defunt. Et L'encreur es lieure
ont signe avec nous apres lecture faite De tout.

constate par nous Maire De la commune de
aujourd'hui.

L. LAJOT *L. LAJOT*

ans fouache *J. B. Serin*
mair

De dix huit février mil huit cent dix sept
Acte De Mari De marie Louis Lajot, age de
soixante et onze ans, vve De Jacques Lichon, Deu
le jour d'hui, onze heures Du soir, chez le P. Christy
ministre ou elle Demuroit.

sur la Declaration à nous faite par le Dit

8
Dées De
marie Louis
Lajot



^{4 mes}
frige' maçon ^{4 mes} agé de quarante et sept ans, demeurant à Garones, en De
Henry Jaquier Viehon fils de la defuncte, agé de
vingt six ans, maçon. Demeurant à Servat
Lesdits ont signé avec nous après lecture
faite d'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune
l'an ce jour Susdit. M. E. Frige

J. B. Viehon J. B. Servat
Maire

9 Du vingt février mil huit cent dix sept

Naissance de
Jean Marie
Divary

Acte de naissance de Jean Marie, né d'hier, heure de
midi, du légitime mariage de André Divary et de Marie
Josephine Jageret son épouse demeurant à Garones.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
masculin en présence de Marc Antoine Divary
vigneron, oncle paternel de l'enfant, agé de trente
huit ans, et de Marie Edme Aidoux, blanchisseur
agé de trente cinq ans, tous deux demeurant
à Garones.

Sur la Déclaration à nous faite par André

Divary père de l'enfant. Les témoins es légers ont
signé avec nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous maire de la Commune, le
es jours susdit. J. le Maire M. A. Divary

Rédoux

J. A. Serin
maire

10

Naissance De
Marie
Femelle

Du vingt sept février mil huit cent dix sept
Acte de naissance De Marie née D'aujourd'hui
Deux heures après midi, Du légitime
mariage De Jean Femaire, et De Marie Catherine
Françoise Belou son Epouse, résorant, Demeurant
à Garches. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre féminin en présence De Pierre
Dovines, vigneron, âgé De trente sept ans, et
De Jean Bernardon, Maçon, âgé De cinquante
neuf ans tous deux Demeurant à Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par Jean
Femaire qui a déclaré être le père de l'enfant.
Les témoins es légers ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte.

Constaté par nous maire de la Commune, le
es jours susdit. J. le Maire J. Serin

J. Bernardon

J. A. Serin
maire



Du dix neuf Mars mil huit cent dix Sept.

Acte de naissance De Jean Antoine né

d'hier quatre heures du soir du légitime mariage de
Antoine Bachet, absent par cause de voyage, et de Marie
Jeanne Denise sagent son épouse, journalière, demeurant
à Garches, Le sexe de l'enfant a été reconnu être
du genre masculin, en présence de Jean Louis sagent
oncle maternel de l'enfant, âgé de trente trois
ans, vigneron, et de Jean Antoine François Paulmier
âgé de trente deux ans, vigneron, ami de l'épouse, tous
deux demeurant à Garches.

Les témoins ont signé avec nous après lecture
faite de l'acte, excepté sagent qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune,
L'an et jour susdit. J. B. Paulmier

Maire

Naissance de
Hippotite
Henry
Firby

Du vingt quatre Mars mil huit cent dix Sept
Acte de naissance de Hippotite Henry né d'hier cinq
heures du matin du légitime mariage de Jean Pierre
Firby, vigneron, et de Marie Pierrette Darby, son épouse
demeurant à Garches. Le sexe de l'enfant a été
reconnu être du genre masculin en présence de Jean
Pierre Noël Firby, oncle paternel de l'enfant, vigneron,
âgé de vingt cinq ans, et de François Sarront

maçon, âgé de vingt un ans, tous deux
demeurant à Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par Jean
Pirby père de l'enfant. Les Cérémonies, ont
signé avec nous après lecture faite de l'acte
occupé l'être Noël Pirby, et Jean Pierre
Pirby père de l'enfant, qui ont déclaré ne
savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
dans ce jour susdit.

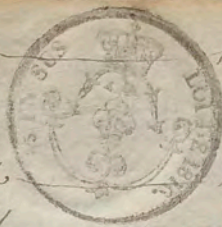
J. P. conseil. J. B. Sorin
mairie

12

Naissance de
Coline Louise
Jouan

Le vingt cinq Mars, mil huit cent dix Sept.
Acte de naissance de Coline Louise, née d'avant
hier onze heures du soir, du légitime mariage de
Jean Jouan, valet de chambre de M^{re} Soult, et de
Louise Josephine Dutail son épouse, demeurant à
Garches. Le sexe de l'enfant a été reconnu être de
genre féminin en présence de Jean Pierre Cousselle
Charon, âgé de quarante ans, et de Joseph
Fontaine, jardinier, âgé de quarante ans, tous deux
demeurant à Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par Jean
Jouan père de l'enfant. Les Cérémonies id.



Lequel ont signé avec nous après
lecture faite de suite.
Constaté par nous
le jour susdit.

fontaines
cours et

J. J. J. J.

J. B. Serin
maire

13

naissance de
Pierre François
Simont

+ Louise

J. B. S.
p. L. L.
prou
f. g. g.

J. B. S.

Du vingt six Mars, mil huit cent dix Sept.
Acte de naissance de Pierre François né le six
heures du matin, du légitime mariage, de Jean
Baptiste Simont, vigneron, es de Marie Rosalie
Grillon, son épouse, demeurants à Garches.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
masculin, en présence de Pierre Louis Leproux
agé de quarante deux ans, et de François Joseph
Grillon, agé de quarante trois ans, tous deux
Vignerons, demeurant à Garches.

Sur la déclaration a nous faite par Jean Baptiste
Simont père de l'enfant, les témoins et le père
ont signé avec nous après lecture faite de suite.

Constaté par nous maire de la Commune, le
jour susdit / f. g. Grillon Jean Baptiste
Pierre Louis Leproux Simont

J. B. Serin
maire

Décès de
Hippolit
henry
firly

Du vingt neuf Mars, mil huit cent dix sept
Acte de Décès de Hippolit henry firly, âgé de
six jours, décédé du jour d'incubation du
foie, chez ses père et mère, fils de Jean Pierre
firly et de Marie Henriette Darby, demeurant à
Garches.

âgé de
Cinquante neuf ans

âgé de vingt
neuf ans

sur la Déclaration à nous faite par François
Lannes d'Armenis, et de Pierre Joseph Dorange
vigneron, tous deux demeurant à Garches.
Les Esposés ont signé avec nous après lecture
faite et faite. et après lecture qui a été faite en l'acte
Constata par nous Maire de Garches, sans y joindre
de Garches, sans y joindre

P. parvert P. J. Dorange
J. B. Perrin
mair

Décès de
Marie Henriette
Dupuis

Du Deux Avril, mil huit cent dix sept.
Acte de Décès de Marie Henriette Dupuis, âgée
de dix neuf ans, fille mineure de Defunte Pierre Vincent
et de Marie Noël Chabamets, demeurant
à Garches, d'une des sœurs du déf.

sur la Déclaration à nous faite par Georges
Clotilde Perriote oncle de la défunte, âgé de cinquante
ans, et de François Antoine Joseph Dupuis, frère
de la défunte, vigneron, âgé de trente quatre



aut, tous deux
à Garches



Demeurant 7^{me} G

Les Cemoins ont signe avec nous
après lecture faite de l'acte

constate par nous Maire de la commune, le jour

Susdite. J. JOSEPH DUBOIS
J. C. Perrier J. B. Serin
Maire



Du quatorze Avril mil huit cent dix Sept

16
D'écès de
Augustin
Mercier

Acte de décès de Augustin Mercier, agé de quatre
vingt trois ans, Epoux de Marie Henriette Dautigny;
Décès d'aujourd'hui mes heures du Soir à Garches.

Sur la déclaration à nous faite par Vincent
Dominique Canu, agé de cinquante ans, gendre du
defunt, et de Jean Georges Mercier, agé de quarante
un ans, fils du defunt, tous deux Blanchisseurs
demeurant à Garches.

Les Cemoins ont signe avec nous après lecture
faite de l'acte. Excepté Vincent Dominique Canu qui a déclaré ne s'être

constaté par nous Maire de la commune de Garches
le jour susdite.

J. G. Mercier
J. B. Serin
Maire

17
D'écès de
Marie
Catherine
Edeline

Du Sept mai mil huit cent dix Sept
Acte de décès de Marie Catherine Edeline
agé quatre vingt Sept ans veuve

De Jean Louis Sexin Decédé
Cejourd'hui onze heures du matin en
La maison a Gardus

sur la declaration a nous faite
par Louis Claude Couturier agé
de quarante huit ans et de Jean
Louis Yvonne Boudin agé quarante
ans tous deux ygueron demeurant
a Gardus

Les temoins ont signé avec
nous apres lecture faite de l'acte

Constata par nous maire de la
Commune de Gardus Lan et Jour
Surdit J. L. Boudin

J. C. Couturier J. A. Sexin
mair

Du treize mai, mil huit cent Dix Sept.

Acte de naissance de Jeanne Elizabeth née d'avant
hier mes heures du matin du legitime mariage
de Louis Francois Sturbe, journalier et de Marie
Reine Marguerite l'agent, ses pères et mères demeurants
a Gardus

sur la declaration a nous faite par Jean Louis
l'agent, ombre maternel de l'enfant, agé de
trente trois ans et de Jean Joseph Decour, agé

18

naissance de
Jeanne Elizabeth
Sturbe



De toute deux ans, tous deux gme
 Signeront, demeurant a Paris
 Le pere et son temoin ont declare ne savoir
 Signer, et l'autre temoin a signe avec nous apres
 lecture faite de tout.

constate par nous maire de la Commune, le jour
 susdit.

J. J. Decour J. B. Desj
 maire

Le quatorze Juin mil huit cent dix
 sept.

19
 D'eu de
 Jean Baptiste
 Maillochon

act de D'eu de Jean Baptiste Maillochon
 ne a Paris Rue de Barry n° 3 9^{me} arrond.
 le vingt huit avrit mil huit cent dix sept
 de Jean Baptiste Maillochon tailleur de pierres
 et de Marie Desirée Malton, ses pere et mere
 demeurant a Paris. D'eu le jour d'hui onze
 heures du matin, chez Pierre Maillochon, son grand
 pere, ou il etoit en nourrice.

Sur la declaration a nous faite par ledit
 Pierre Maillochon age de cinquante Si Paul
 horloger, et de Pierre Claude fumont age de
 quarante Sept ans d'age suron, tous deux
 demeurants a Paris.

Les Deux ont signe avec nous, Excepte
 ledit maillochon qui a declare ne savoir
 constate par nous maire de la Commune
 le jour susdit.

B. C. Leconte
 J. B. Desj
 maire

Jean Louis Seyin Decide
Cesourdin onze heures du matin
an sa maison a Garches

sur la declaration a nous faite
par Louis Claude Coufuries age
de quarante huit ans et de Jean
Louis Gascarie Boudier age de
quarante ans tous deux vigneron.
demeurante a Garches

Les temoins ont signe avec
nous apres Lecture faite de l'acte
constate par nous maire de
la Commune de Garches Le
Jour Suddity,

Du Kingt Juin mil huit cent dix sept.

20

Naissance de acte de naissance de Josephine Guavien nee
Josephine Guavien d'un beau de mudi du legitime mariage de
Divary Marc Antoine Divary et de Marie Anne Morot
son Epouse vigneron. demourant a Garches.
Le pere de l'enfant aile reconnu etre du genre
masculin devant en presence de Jean Pierre
Garin vigneron, age de quarante quatre ans
et de Andre Divary Blanchisseur age de

aprouve l'acte l'acte et l'acte
commune agout l'acte de l'acte
de l'acte de l'acte



Vingt Six ans tout du 2^m mef
demeurant a Garches

sur la declaration a nous faite par mare
antonin Divary pere detenant. Les temoins et
le pere ont signe avec nous apres lecture
faite de suite

Constate par nous maire de la Commune, le
ce jour susdit. M. A. Divary

A. Divary

A Divary

J. B. Serrin
maire

21

Du vingt Six juin mil huit cent Dix Sept

Naissance de Acte de naissance de Jean Joseph né d'hier sept
Jean Joseph le matin, du legitime mariage de Charles
Choque Louis Choque, domestique chez madame la Comtesse
de Touches, et de Marie Rivette Rose femme son Epouse
demeurant a Garches. Le sexe de l'enfant a été
reconnu être du genre masculin, en presence de
Thomas François Lefevre oncle maternel de l'enfant
signeuron age de trente ans, et de Pierre Nicolas Bouitte
ami du pere, jardinier, age de quarante ans, tous
deux demeurant a Garches.

sur la declaration a nous faite par Charles
Louis Choque pere detenant. Les temoins
et le pere ont signe avec nous apres lecture
faite de suite.

Constate par nous adjoint de la Commune de Garches
le ce jour susdit. L. F. Le fere

P. M. Rivette c. l. Choque L. C. Costurier
adjoint

Du Kingd Cap & Juin mil huit cent dix
Sept

Décès de Jean
Joseph Choque

Acte de Décès de Jean Joseph Choque, agé
de trente six heures, né à Garches, fils de
Charles Louis Choque, domestique chez madame
la Comtesse de Soubert, et de Marie Perrette Bon-
som sa mère et mère demeurant à Garches, le
dit enfant décédé le jour d'hui onze heures du
soir, chez sa mère et mère.

Sur la déclaration à nous faite par,
Thomas François Lefevre, oncle maternel du
dépunt, vigneron, agé de trente ans, et de Marie
Nicolas Soulette, aïeul du père, jardinier, agé de
quarante ans, tous deux demeurant à Garches
Le témoin et le père ont signé avec nous après
lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Officiers de la Commune
de Garches, le jour susdit.

P. N. Soulette, c. L. Choque

T. F. Lefevre L. C. Couturier
Adjoints

Décès de
Marie
Genevieve
Dorange

Acte de Décès de Marie Genevieve Dorange agée
de soixante six ans, épouse de Jean Pierre
marié décédé, demeurant à Garches, le jour d'hui
deux heures du matin, à Garches chez
Mme Mame, chez lequel elle demeurait.

10^{mes}

sur la Déclaration
faite, par Pierre
fils de la Défunte,
soixante six ans, demeurant à Garches, et
de François D'argentolle, Bourgeois, âgé de quarante
six ans, demeurant à Versailles, petite fille de
la défunte.

Les témoins ont signé avec nous, après
lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune
les jours susdits.

J. L. D'argentolle
J. B. Lestin
mairie

24

Décès de
Marie Cécile
Gambon

Du dix-neuf Juillet, mil huit cent dix-sept.

Acte de Décès de Marie Cécile Gambon, âgée de dix
sept ans, fille de défunt Jacques Benoit Gambon, et de Marie
Sophie Dubin ses ^{parents} ~~parents~~ demeurante à Garches.

sur la Déclaration à nous faite par Pierre Vincent Dubin
âgé de cinquante quatre ans, et de Charles Carru, âgé de
cinquante cinq ans, tous deux, oncles de la défunte,
démurant à Garches.

Les témoins ont signé avec nous après lecture faite
de l'acte, excepté Pierre Vincent Dubin qui a déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune les jours
susdits.

J. B. Lestin
mairie

J. B. Lestin
mairie

25 Du Vingt trois juillet, mil huit cent dix sept.
Acte de décès de Denis Bené serin, agé de
vingt quatre ans, esdemi. Décédé du jour d'hier
à neuf heures du matin. Epouse de marie
Elisabeth Boudin, demeurante à Garbet
sur la déclaration à nous faite par Jean
Denis serin, agé de soixante quatre ans, et
de Jean Baptiste Boudin, agé de
soixante six ans, tous deux, vignerons
fixes, les beau-père du défunt, demeurants
à Garbet.

Les Cemoins ont signé avec nous après
lecture faite de acte.

font été par nous maire de la commune,
lan ce jour lundis.

J Boudin

J. B. Serin
maire

26 Du Vingt six juillet, mil huit cent dix sept.
naissance de Acte de naissance de antoine constant né
antonie constant d'hier sept heures du matin du légitime
Faulmier mariage de Jean antoine francois Faulmier, vigneron
en de marie helene Curé, ses père et mère
demeurants à Garbet. Le sexe de l'enfant a
été reconnu être du genre masculin en
présence de nicolas henry Faulmier, agé
de trente ans, et de Jean Pierre Devout, agé



De trente cinq ans tous Deux Ontes de ¹¹ mes
 enfant, vigneront demeurant à Garbes.
 Sur la Déclaration à nous faite par Jean
 Antoine François Paulmier père de l'enfant. Les
 Cemoins ont déclaré ne savoir signer, le père
 a signé avec après lecture faite de tout.
 Constaté par nous maire de la commune, le
 jour susdit. J. B. Serin
mair

27
 Naissance de
 Pierre Louis
 Paulmier
 fils

Du Deux nous mil huit cent dix sept
 l'acte de naissance de Pierre Louis François né d'un
 deux heures du matin du légitime mariage de
 Pierre Louis Paulmier fils, vigneron, et Marie Jeanne Esthère
 François Julie son épouse demeurant à Garbes. Le sexe de
 l'enfant a été reconnu être du genre masculin
 en présence de François Michel Bremon, âgé de
 cinquante trois ans, cordonnier, et de François Sauvage
 âgé de vingt un ans et demi, maçon, tous deux
 demeurant à Garbes, et amis du père.
 Sur la Déclaration à nous faite par Pierre Louis
 Paulmier père de l'enfant. Les Cemoins ont signé avec
 nous après lecture faite de tout. Le père a déclaré
 ne savoir.
 Constaté par nous maire de la commune, le
 jour susdit. J. B. Serin
mair

41
Mariage de
Thomas
Henry Noray
&
Angelique
Sauvart

Du Vingt sept Jours mil trois cent Des Jours
Acte de Mariage de Thomas Henry Noray, agé
de dix huit ans, fils mineur de Joseph Pierre
Henry Noray, et de Marie Antoinette Diray, sa
père et mère Demourants à Garches
et de Dame Angelique Sauvart agée de
dix huit ans et demi, fille mineure de Francois
Sauvart Jardinier et de Marguerite Bourdon
ses père et mère Demourants à Garches.

Les actes préliminaires du mariage,
sont les publications faites par nous Maire
de la commune susignée, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil le Dimanche
Vingt sept Juillet, et trois jours de suite, publiés
et affichés aux termes de la loi.

Les pièces produites par l'Epoux sont son
acte de naissance, et acte de décès de Pierre
Henry Noray, son père inscrits sur les registres
Civils de la Commune.

celles produites par l'Epouse est son acte
de naissance, délivré par le Maire de Vaucouleurs.

Lecture faite desdites pièces avec prière des
Marie Antoinette Diray, mère de l'Epoux son
consentement au mariage,
nous avons également prié celui de Francois
Sauvart, et de Marguerite Bourdon, sa père et mère
de l'Epouse. tous présents.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des Epoux



par laquelle ils ont
 grande mutuellement
 et épouse,
 Déclarés de 12 m^{es} G^g
 l'un es tantre jours G^g
 Moyens par en D^gposition au Dis Mariage
 nous avons prononcé au nom De la loi que Thomas
 Henry Boray, es angelique Sausert sont unis
 en mariage.



Etous En présence De Pierre Dorange, Edigueron
 ag^t de Cinquante sept ans, es De Joseph Marie
 Sirin Manchisseur, ag^t de cinquante un ans tout
 deux ondes de l'Épouse, Demeurant à Garches
 Et De Camu Vincent Dominique, Manchisseur
 ag^t de cinquante un ans, es Demeurant à Garches
 es De Acens Estevny, marchand de bois, ag^t de
 trente huit ans, Demeurant à Vauresson.

Épouse
 E. B. Lb.
 mad
 P. D.
 S M S
 p p
 L R. E.
 J. B. E.

Sept témoins ont signé avec nous après
 lecture faite de l'acte, L'excepte Camu Vincent Dominique
 qui a déclaré ne savoir, l'Épouse, es Marguerite Bourdon
 mère de l'Épouse.

Constate par nous Maire De la commune
 Garches, l'un es jour surdit.

Thomas Henry Boray
 P. Dorange
 J M Sec^g K p paursert
 L R. Estevny
 J. B. Sirin
 maire

Datée le Septembre, mil huit cent dix sept.
 Acte de Mariage de Pierre Charles Salandé
 Mariage De agé de vingt uns, fils mineur de Pierre François
 D^{eu} Charles Salandé, vigneron, et de Jeanne Hyacinthe Boudin, ses
 Salandé, née, père et mère demeurant à Garches
 Elizabeth^{mineure} Signy, âgée de vingt un ans
 fille majeure de François Signy Vigneron, et de Marie Anne
 Saine, ses père et mère aussi demeurant à Garches

+ Turlette

P.C.L

a.a.m.b

P.C.C

P.A.

J.B.S.

Les actes préliminaires du mariage sont les publications
 faites par nous Maire de la commune de S^{aint} Etienne, les
 faisant les fonctions d'Officier Public de l'Etat Civil, les
 Dimanches huit et dix Août, et sept Septembre suivant,
 publiées, et affichées aux heures de la Loi.

Les biens produits par les Epoux sont leurs actes de
 naissances inscrits sur les registres civils de la commune.
 Lecture faite des dites pièces, avons pris de Pierre François
 Salandé, et de Jeanne Hyacinthe Boudin père et mère
 de l'Epoux leur consentement au mariage.

Nous avons également pris celui de François
 Signy, et de Marie Anne Saine père et mère de l'Epouse,
 leur présents.

Nous avons entreteue la Déclaration des Epoux
 par laquelle ils ont déclaré se prendre l'un à l'autre
 mutuellement pour Epoux et épouse.

N'ayant par eu d'opposition au dit mariage
 nous avons prononcé, au nom de la Loi, que
 Pierre Charles Salandé, et Elizabeth^{mineure} Signy, sont
 unis en mariage.

Lecteur en présence de Pierre Charles

+ Turlette

P.C.L

a.a.m.b

P.C.C

P.A.

J.B.S.



Cann agé de quarante neuf ans
 vigneron, es de autwine andré
 Marié Boudin, agé de cinquante ans
 Des tranchan agé de maron
 tous deux demeurant à Garches.

Si de Pierre Antoine Jovin agé de trente sept ans
 es de Jean Louis Jovin agé de quarante cinq ans tous
 deux vigneron, aussi demeurant à Garches.

Le Epoux et les témoins ont signé avec nous
 après lecture faite de toutes. Le Epoux, les père
 et mère, et Jovin Jean Louis témoin ont déclaré
 ne le savoir.

Constaté par nous maire de la commune
 au jour susdit.

à à m Boudin P. C. Lalande
 P. C. Jovin

J. B. Jovin
 maire

29

Le dix neuf septembre mil huit cent dix sept.

Naissance de Aude Naissance de Jean Baptiste Léopol, né d'heure
 de midi du légitime mariage, de Jean Louis
 Jean Baptiste Zacharie Boudin, vigneron es de marié Geneviève Sophie
 Léopol Boudin Dorange, son Epouse, demeurant à Garches. Le sexe
 de l'enfant a été reconnu être du genre masculin
 en présence de Pierre Douinet, vigneron agé de
 trente sept ans es de Jean Baptiste Pichon
 maron agé de vingt neuf ans, tous deux
 demeurant à Garches.

La déclaration a nous faite par Jean
 Louis Zacharie Boudin père de l'enfant. Le père

es Pierre Doumet ont signé avec nous, après
lecture faite et lue. Lequel témoin à déclaré
ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
de Garches, les 11 jour d'octobre 1791.

A. L. Z. Baudin, P. Doumet,
J. B. Jervin
mair

Du quatorze octobre mil sept cent dix sept

30
Naissance de
Chonore Suzanne
François

Octet de naissance de Chonore Suzanne
née d'hier cinq heures du matin d'illégitime
mariage de Nicolas François, vigneron et de
Marguerite Jervin son épouse. Le sexe de
l'enfant a été reconnu être d'un sexe féminin
en présence de Jean François Léon François
mère d'enfant vigneron, âgé de vingt
quatre ans, demeurant à Garches: et de
Léger Diry, militaire juré, résident à
l'hôtel Royal à Paris âgé de trente
deux ans.

Sur la Déclaration à nous faite
par Nicolas François père d'enfant. Les
témoin ont signé avec nous
après lecture faite et lue. Le

pire a debuter n'les savoir

14 mai

constate par nous Maire de la
Commune de Garches, le jour
suscité.

L. Dury J. B. L. Francois

Du vingt six octobre mil huit cent dix sept

31

Naissance de Alice de naissance de Victoire Felicie née d'Alais une
Victoire - heure du matin, du legitime mariage de Pierre Louis
Felicie Dury - firm, vigneron, et de Victoire melanie herot son Epouse
demeurants a Garches. Le sexe de l'enfant a été
reconnu être du genre féminin en presence de
Pierre Louis Ducour vigneron, age de quarante deux
ans et de Francois Robert Dorange, aussi vigneron
age de trente huit ans tous deux demeurants a
Garches.

Sur la declaration a nous faite par Pierre Louis
Dury père de l'enfant. Les Ecrivains et le pere
ont signe avec nous apres lecture faite de detail
constate par nous Maire de la Commune, le
jour suscite.
J. B. L. Dury J. B. L. Francois

J. B. L. Dury
Maire

J. B. Dorange

Du vingt huit octobre, mil huit cent dix sept.

Naissance de
Pierre Joseph
Dorange

Acte de Naissance de Pierre Joseph, né d'hier cinq heures
du soir, du légitime mariage de défunt Pierre Joseph
Dorange, vigneron, et de Marie Françoise Filly, ses père
et mère, demeurante à Garches. Le sexe de l'enfant

Observations

Le père a été porté sur
l'acte de naissance, attendu que
les témoins nous ont
déclaré être certains
qu'il s'agit jette à l'eau
auprès de St. Claude, le
6 juin 1817, effectivement
il a reconnu à l'acte de son
le 8 février 1818, après
être resté 8 mois
dans l'eau.

à été reconnu du genre Masculin, en présence
de Jean Baptiste Dorange, âgé de quarante sept
ans, et de Jean Louis Zacharie Boudin âgé de
quarante ans, tous deux signeurs, demeurant
à Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par les
désignés ci dessus qui ont signé avec nous
après lecture faite et lue.

Constaté par nous Maire de la commune de
Garches les 15 jours susdit D.

J. B. Dorange J. L. Boudin
J. B. Texin
mair

Décès de
Marie le
mair

Du trente Octobre mil huit cent dix sept
Acte de Décès de Marie le mair âgé
huit mois décédé le jour d'hier cinq
heures du soir fille de Jean le mair
et de Marie Françoise Catherine de tout
demeurante à Garches père et mère de la
défunte sur la Déclaration a nous faite
par Jean Pierre Texin âgé trente

Cinq ans et de Thomas françois
le ferre age de trente ans tous deux
vignerons demeurants a Garbes

Les temoins ont signé avec nous apres
Lecture faite de l'acte

Constaté par nous maire de la Commune
de Garbes. Le an et Jour susdit,

t. f. Le ferre J. B. Serin
maire

Du trente un Octobre, mil huit cent dix sept.

34
Naissance de
Marie Marguerite
Maillochon

Acte de naissance de Marie Marguerite, née d'hier onze heures
du soir, de légitime mariage de Pierre françois Maillochon
vignerons et de Marie Antoinette Virginie Cana, son épouse
demeurants a Garbes, le père et l'enfant à elle reconnu être
du sexe féminin en présence de Pierre Maillochon horloger, age
de cinquante six ans, et de françois Cana vigneron age
de cinquante six ans, tous deux demeurants a Garbes
sur la déclaration à nous faite par Pierre françois
Maillochon père et l'enfant. Les temoins ont déclaré
en savoir signer. Le père a signé avec nous apres lecture
faite et l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune de Garbes
le an et jour susdit.

P. f. Maillochon
J. B. Serin
maire

Naissance de
Louis Alexandre
D'hardiville

Du premier Novembre mil huit cent dix sept
Acte de naissance de Louis Alexandre, né d'hier
une heure du matin du légitime mariage de
Jean Baptiste D'hardiville, instituteur, en
notre Commune, et de Marie Geneviève
Porange son épouse demeurant à Garches.
Le père de l'enfant a été reconnu être
médecin, en présence de Guillaume
Falsue, avocat rue de la Calandre N° 19 à
Paris âgé de trente six ans; et de Sieur
Antoine Fern Vigneron, âgé de trente un
ans demeurant à Garches.

Sur la déclaration à nous faite par Jean-
Baptiste D'hardiville père de l'enfant.
Les témoins & le père ont signé avec nous
après lecture faite & l'acte.

Constaté par nous Maire de la
Commune, le jour susdit.

J. B. D'hardiville

Maire

P. A. Fern

J. Fern
mère

Acte de mariage de
Jean B. Charles Fern
&
Marie Julie Doudin

Du huit novembre, mil huit cent dix sept
Acte de mariage de Jean Baptiste Charles Fern, digne
notaire en premier noce de Virginie Fern, d'abord à
Garches, fils majeur de Jean Fern Fern, vigneron
et de défunte Marie Geneviève Fern, ses père et

16 mes
mère, Demeurant à Garches; D'une part.

Et de l'autre Marie Julie Boudin, âgée de
vingt quatre ans, fille majeure de défunt et de défunte, Louis
Zacharie Boudin, et Marie Thérèse Ledéine, ses père
et mère, domiciliés à Garches. D'autre part.

Les actes préliminaires du mariage, sont les publications
faites par nous, maire de la commune soussigné, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil; les dimanches
sept et quatorze septembre dernier, publiées et affichées
aux termes de la Loi.

Les pièces produites par l'Époux sont, son acte de
naissance, l'acte de décès de Marie Geneviève Dicaire, sa mère
et l'acte de décès de Virginie Serin sa première femme,
tous inscrits sur les registres civils de la commune.

Celles produites par l'Épouse sont, son acte de
naissance, et les actes de décès de ses père et mère, aussi
inscrits sur les registres civils de la commune.

Future faite des dites pièces, avons ^{mis} de Jean Pierre
Serin, père de l'époux son consentement au mariage.

N'ayant pas eu d'opposition au dit mariage, et
ayant vu la déclaration des futurs par laquelle ils
ont déclaré se prendre l'un et l'autre pour époux et épouse
nous avons prononcé au nom de la loi, que Jean Baptiste
Charles Serin, et Marie Julie Boudin sont unis en
mariage.

Le tout en présence de Jean Pierre Serin
âgé de quarante cinq ans, et de Joseph François
Antoine Dupuis âgé de trente cinq ans, tous deux
vignerons, frères et beau frère de l'Époux, demeurant
à Garches. Et de Jean Louis Zacharie Boudin.

age de quarante trois ans, demeurant à Hyarbas
s de Jean Nicolas Longuet age de quarante
deux ans, demeurant à St. Florent, tous deux
vignerons, frère et beau frère de l'épouse.

L'époux, le père, et les témoins ont signé
avec nous après lecture faite de l'acte. L'épouse
à l'heure ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune
les jours susdits. J. B. C. Serin

J. B. Serin J. F. A. Dupuis
J. N. Longuet J. L. Z. Boudin
J. B. Serin maire W. J. Vin

37

Décès de Marie
Louise Sobut

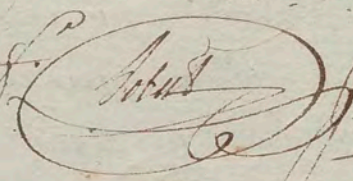
Du Quatorze Novembre mil huit cent dix sept
Acte de Décès de Marie Louise Sobut
age de quatre mois, décédée aujourd'hui trois
heures du matin, fille de Jean Francois Sobut
et Marie Chimothee Dirary son père et mère
demeurant à Garches.

Sur la Déclaration à nous faite par
André Francois Dirary, age de quarante neuf
ans, vigneron, et de Francois Sobut, age de
quarante neuf ans, maçon, tous deux

grands pères de Neufand. Domiciliés ^{17^{me}} à Garches. Eg

Le père est un témoin ant signé avec nous après lecture faite de l'acte. André François Divary à Déclaré au Javois.

Constaté par nous Maire de la commune de Garches, le 11 jour surdit.

J. Leclercq  J. B. Serin
Maire

38

Mariage de Du Croix, Décembre, mil huit cent dix sept
Joseph Michel Acte de mariage de Joseph Michel Dorange, agé
Dorange de vingt ans, fils mineur de défunt Joseph Robert
Marie Louise Dorange, vigneron, et de Marie Mag de Meine Serin
Elizabeth Domiciliés à Garches, ses père et mère. D'un part
frémond La de Marie Louise Elizabeth frémond, agée de vingt
ans, fille mineure de Jean Louis frémond vigneron, et
de Marie Louise Amable Boudin, ses père et mère
aussi dem^t au dis Garches.

Les Actes préliminaires du mariage, sont les
publications faites, par nous maire de la commune
sousigné, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, le Dimanche Vingt trois et trente
Novembre dernier, publiés et affichés aux
termes de la loi.

Les pères

produites par les Epoux, sont leur acte de
naissance, inscrits sur les registres Civil de la
commune, ainsi que l'acte de D^{eu}x de Joseph
Robert Dorange, D^{eu}x en cette commune.

Lecture faite Des D^{eu}x p^{re}sens, avons pris
de Marie Magdelaine serin mère du futur, présente
^{son consentement au mariage}

Nous avons également pris celui de Jean
Louis fumon, et de Marie Louise Amable
Boudin p^{re}sens et mère de la future, aussi présents.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration des
Epoux par laquelle ils ont déclaré se prendre
mutuellement, l'un de l'autre pour Epoux et Epouse.

N'ayant par eu d'opposition au dit mariage
nous avons prononcé au nom de la Loi, que
Joseph michel Dorange, & Marie Louise Elisabeth
fumon, sont unis en mariage.

Le tout en présence de Sieur Antoine serin
agé de soixante quatre ans, et de Sieur Dorange
agé de cinquante sept ans, tous deux Signifions
domiciliés à Garbier.

Et de Sieur Claude fumon, agé de quarante
huit ans, vigneron, & de François Sobute
agé de quarante neuf ans, maçon, tous
deux demeurants à Garbier.

Les Lemoins, p^{re}sens, mère, Epoux, &
Epouse, ont signé avec nous après lecture

15^{me}
faite et acte, Exepte Marie Louise
Amable Boudin, mère de la future, qui
a déclaré ne savoir.

constaté par nous Maire de la commune, le
jour susdit.

en L. E. ~~frémont~~ J. N. Dorange,

J. L. Fremont M. M. Sevin

P. Sevin J. Dorange.

P. C. Fremont J. L. C. L. L.

J. B. Sevin
mair

Du dix Decembre, mil huit cent dix sept.

39
Mariage de
Jean Louis
Julin &
Marie Antoinette
Perriot

Acte de mariage de Jean Louis Julin, âgé de vingt quatre
ans, fils majeur de Pierre Vincent Julin, vigneron, et de Marie
Catherine Perrot sa mère et mère demeurant à Garches, dans le
Et de Marie Antoinette Perriot, âgée de vingt ans, fille
mineure de Georges Etienne Perriot, et de défunte Magdelaine
Louise Dupuis, ses pères et mère, vigneron, aussi demeurant à Garches.

Les actes préliminaires du mariage, sont les publications
faites par nous Maire de la Commune Jousseigne, faisant tel
fonction d'officier public de l'état civil, les Dimanches, Cinq
novembre, et sept Decembre suivants, publiées et affichées aux
termes de la loi.

Les pièces produites par les Epoux, sont leur acte de
naissance, ainsi que l'acte de décès de Magdelaine Louise
Dupuis mère de l'Epouse, inscrite sur les registres civils
de la commune.

Lecture faite

Desdits pères avons pris de Pierre Vincens Julin, et
de Marie Catherine Perrot, père et mère Des Epoux
leur consentement au mariage

Nous avons également pris de Georges
Abilio Perriot père Des Epoux, tout present.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration Des
Epoux par laquelle ils ont déclaré se prendre
mutuellement l'un et l'autre pour Epoux & Epouse

N'ayant point d'opposition au dit mariage
nous avons prononcé au nom De la loi, que Jean Louis
Julin, et Marie Antoinette Perriot sont unis en mariage.
Le tout en présence de Jean Baptiste Julin, âgé
de quarante quatre ans, et de Nicolas Henry Paulmier
âgé de trente ans, tous deux oncle et beau frère de
l'Epoux.

De Jean Francois Lasserre, âgé de cinquante neuf
ans, oncle De l'Epouse, et de Pierre Antoine Serin, âgé de
trente trois ans, amis Du père, tous quatre demeurans à
Gauchet, vignerons.

Les témoins père, mère, Epoux et Epouse ont
signé avec nous après lecture faite de tout. Excepté
Pierre Vincens Julin père Des Epoux et Nicolas Henry
Paulmier qui ont déclaré ne savoir.

Constate par nous Maire de la commune, le
es jour susdit de Jean Louis Julin
M. A. Perriot

M. C. Perriot
P. A. Serin
J. B. Julin
J. F. Lasserre
J. B. Serin

19^{mes}

Du Dix Decembre, mil huit cent
Dix sept.

Mariage de
Jean Baptiste
Francois Divary
et
Marie Louise
Dupuit

Acte de mariage de Jean Baptiste françois
Divary, age de vingt ans, fils mineur de Andre
Francois Divary, vigneron, es De Marie Marguerite françois
De sire et mere demurant à Garbuel, D'une part
Es De Marie Louise Dupuit, agee de vingt deux
ans, fille majeure de Deffant Pierre Vincent Dupuit
vigneron, es De Marie Noël Chalamet, De sire et
mere demurante à Garbuel, D'autre part.

Les actes preliminaires du mariage sont les
publications faites par nous Maire De la Commune
Sousigné, faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil, les Dimanches treize Novembre et
sept Decembre, suivant publiés et affichés aux
termes De la loi.

Les pieces produites par les Epoux, sont leur
acte de naissance, ainsi que l'acte de Dece de Pierre
Vincent Dupuit pere De l'epouse, inscrits sur les
Registres Civil De la Commune.

Lecture faite Des Dites pieces avons pris De
Andre françois Divary, et Marie Marguerite françois
De sire et mere Des Epoux, presents leur consentement
au mariage.

Nous avons également pris celui De Marie
Noël Chalamet, mere De l'Epouse, aussi presente.

Et nous avons ensuite reçu la declaration Des Epoux
par laquelle ils ont déclaré se prendre mutuellement

l'un et l'autre pour Epxoux et Epxouse
Nayant fait en l'opposition au dit mariage
nous avons prononcé au nom de la loi, que Jean
Baptiste Francois Diray, et Marie Louise
Dupuis, sont unis en mariage.

Et sont en présence de Jean Francois;
Vigneron, age de soixante ans, et de Jean
Francois Sobut, macon, age de vingt quatre ans
leur deux oncle et beau frere des Epxoux.

De Antoine Marie Dupuis, Vigneron, age
de quarante sept ans oncle de l'Epxouse, et
de Simon Louis Semier m. Epxieur, age de
soixante ans, leur Quatre, demeurant aux arches

Les Cemoins, Epxoux et Epxouse, ont signe
ce nous apres lecture faite de l'acte. Les pere,
et mere des Epxoux ont declare ne s'opposer

Constate par nous Maire de la Commune, le
et jour susdit.

M. Dupuis
J. Francois
A. M. Dupuis
J. B. Semier
Maire

41
Du Dix Sept Decembre mil huit cent Dix Sept.
Vieilles de Victoire
Cetle de Vieilles de Victoire felicie Swin agee de
felicie Swin un mois et demi, fille de Pierre Louis Jean Vigneron

en De Victoire Melanie Herot, sa mère et son aïeule
mère demeurant à Garches, de voir d'ici à notre mariage
sur la dulabation a nous faite par Jean Baptiste
Herot, vigneron, âgé de trente neuf ans, grand père de
l'enfant, en De Jean Antoine François Paulmier, vigneron
âgé de trente trois ans, cousin du père, tous deux demeurant
à Garches.

Les Demeurs le père ont signé avec nous après
la lecture faite de l'acte.

Constate par nous Maire de la commune l'an et
jour susdit J. P. L. Sexin J. B. Paulmier
J. B. Sexin
Maire

42

mariage de
denis antoine
Paulmier
et
marie marguerite
Dorange

Du dix sept Décembre mil huit cent dix Sept.
Acte de mariage de Denis Antoine Paulmier, âgé
de vingt ans, fils mineur de Denis Antoine
Paulmier, vigneron, et de Marie Antoinette Sexin, sa
mère et sa grand mère, demeurant à Garches, D'une part.

Et de Marie Marguerite Dorange, âgée de vingt
ans, fille mineure de Jean Baptiste Dorange, vigneron
et de Marie Louise Adolphe Meunier sa mère et
sa grand mère, demeurant à Garches, D'autre part.

Les actes préliminaires du mariage sont les
publications faites par nous Maire de la commune
sousigné, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, les Dimanches Sept et Quatorze
décembre dernier, publiés et affichés aux termes
de la loi.

Les

Leurs productions par les Eoux, sous leur acte
de naissance, inscrits sur le registre civil de la
commune.

Lecture faite Des dits Leurs avous prier
De Denis antoine Paulmier, et Marie Antoinette
Serin, père et mère De l'Eoux, leur consentement
au mariage.

Nous avons également prier celui De Jean
Marguerite Dorange, et De Marie Louise
Adelaide Munnier, père et mère De l'Eoux
leur consentement.

Nous avons ensuite reçu la Déclaration Des
Eoux par laquelle ils ont déclaré se prendre
mutuellement l'un et l'autre pour épouse et
Eouse.

Nous n'avons pas eu d'opposition au dit
mariage, nous avons prononcé au nom De la
loi, que Denis antoine Paulmier, et Marie
Marguerite Dorange sont unis en mariage.

Le tout en présence De Jean antoine
françois Paulmier, âgé De trente trois ans
et De Nicolas henry Paulmier, âgé De trente
ans tous deux frères De l'Eoux.

Et De Jean Louis Nathaniel Boudin, âgé De
quarante trois ans, et De Etienne munnier
âgé De quarante six ans, tous quatre
signeront, demeurant à l'arche.

Les témoins

fiés, mères Groux et Grouse ont 21^{me}
signé avec nous après lecture faite et lue.
Excepté Marie Louise adélaid Meunier, mère
de l'Épouse, et Nicolas Henry Lauchies, et Étienne
Meunier, témoins qui ont déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la commune,
en ce jour subscrit D. A. Paulmier

M. M. Doyange et B. D'Orang
D. A. Paulmier
J. L. Z. Boudin

M. L. Serin J. A. Paulmier

J. A. Serin
mairie

43

Naissance de
Louise Augustine
Chabeau

Le vingt cinq Décembre mil huit cent dix sept.
Acte de naissance de Louise Augustine née d'hier dix
heures du matin, fille de Louis Michel Chabeau,
Blanchisseuse, et de Marie Sophie Jasset son épouse
demeurant à Gaucher, le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre féminin en présence de Pierre Charles
Cama, âgé de cinquante ans, et de Pierre Vincent
Julin, âgé de cinquante quatre ans, tous deux
signeront, demeurant à Gaucher.

Sur la Déclaration à nous faite par Louis Michel
Chabeau père de l'enfant, les témoins et le

pour ont signé avec nous après lecture
faite & lue. Excepté Pierre Vincens Julien
qui a déclaré ne savoir.

Constate par nous Maire de la commune
le jour susdit. P. C. C. A. U. U.

J. B. Chabreau, ps. Serrin
mair

44
Naissance de
Léontine Elise
Aidoux

Le vingt neuf Décembre mil huit cent dix sept
Acte de naissance de Léontine Elise, née d'hier,
une heure après midi du légitime mariage de Edme
Marie Aidoux, blanchisseur, et de Marie Jeanne
metires son épouse demeurant à Garches. Le père
de l'enfant a été reconnu être Eugène Serrin, en
présence de Pierre François metires, grand père
de l'enfant, âgé de soixante quatorze ans, et de
Georges Louis Loerr, tailleur d'habits, demeurant
à Paris Rue Ste Anne n° 18, âgé de quarante un
ans, Cousin du père.

La Publication a nous faite par Edme Marie
Aidoux père de l'enfant. Les Cérémonies et lectures
ont signé avec nous après lecture faite & lue.

Constate par nous Maire de la Commune de
Garches, le jour susdit. J. P. F. Metires

G. L. Loerr

Edme Aidoux

J. B. Serrin
mair

Naissance de
Marie Alexandrine
Saulnier

22^{me}

Du trente un Decembre, mil huit cent dix sept

Acte de naissance de Marie Alexandrine, née D'hier huit heures
du soir, du legitime mariage de Jean Sire Saulnier Joubert, et
de Lulalie Sire son Epouse, demurant a Garches, le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre féminin, en presence
de Nicolas Sire, oncle de l'enfant, agé de trente un
ans, Vigneron, et de Mme Marie Rüdoux, blanchisseuse
agé de trente six ans, ami du pere, tous deux a Garches.
Sur la Declaration a nous faite par Jean Sire
Saulnier pere de l'enfant. Le pere et les Femmes ont
signé avec nous apres lecture faite et lue.
Constaté par nous Maire de la commune, le
et jour susdit. 1897

J. B. Sire
mairie

M. Rüdoux
M. Sire

Celos et ante par nous Maire de la
commune de Garches, le premier Janvier
mil huit cent dix huit.

J. B. Sire

23^{me}
E

TABLE

alphabétique des Naissances.

Letres alphabétique	Numéros des actes	Noms	Prénoms	Dates des actes
B	11	Bachelet	Jean Antoine	19 Mars
	29	Boudin	Jean Baptiste Liapol	19 Septembre
C	24	Choque	Jean Joseph	26 Juin
	43	Chabeau	Louise Augustine	25 Decembre
D	1 ^{re}	Divary	Louis Francois	7 Janvier
	9	Divary	Jean Marie	20 février
	20	Divary	Josephine Genevieve	20 Juin
	32	Dorange	Pierre Joseph	28 Octobre
	35	D'hardiville	Louis Alexandre	1 ^{re} Novembre
F	5	fouache	Marie Elisabeth	9 février
	7	fouache	Marie Adelaide	16 février
	11	firly	Hypolite Henry	24 Mars
	13	fremont	Pierre Francois	26 Mars
	27	firly	Pierre Louis Francois	2 Avril
	30	francois	Eleanor Suzanne	14 Octobre
J	12	Jouan	Pauline Louise	25 Mars
L	10	Lemaire	Marie	27 février
M	34	Maillochon	Marie Marguerite	31 Octobre

Suite de la Table

Lettes alphabétique	Nombres des actes	Noms	Prénoms	Date des actes
P	26	Paulmier	Antoine Constant	26 Juillet
R	44	Ridoux	Leontine Elisa	29 Decembre
S	4	Sturbe	Genesime Hortense	30 Janvier
	18	Sturbe	Seanne Elisabeth	13 Mai
	31	Sevin	Victoire Felicité	26 octobre
	45	Saulnier	Marie Alexandrine	31 Decembre

Fin

des Naissances.

TABLE

alphabétique des Mariages

Alphabetique	Numéros de l'acte	Noms	Prénoms	Date et Acte
D	38	Dorange	Joseph Michel, et	
		Fremont	Maria Louise Elisabeth	3 Décembre
	40	Dirary	Jean Baptiste François et	
		Dupuis	Maria Louise	10 Décembre
L	28	Lalande	Pierre Charles et	
		igny	Elisabeth Pierrette	13 septembre
P	42	Paulnier	Denis Antoine et	
		Dorange	Maria Marguerite	17 Décembre
J	39	Julin	Jean Louis et	
		Perriot	Maria Antoinette	10 Décembre
R	27	Rozay	Thomas Henry et	
		Panvert	Angelique	26 août
S	36	Serin	Jean Baptiste Charles et	
		Boudin	Maria Julie	8 Novembre

Fin

des Mariages.

TABLE

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

of the

TABLE

E

alphabetique des Décès

Lettre alphabetique	Nombre des actes	Noms	Prénoms	Date des actes
C	22	Choque	Jean Joseph	27 Juin
D	3	Dupuis	Pierre Vincent	30 Janvier
	15	Dupuis	Maria Henriette	2 Avril
	23	Dorange	Maria Genesiere	8 Juillet
F	6	fouache	Maria Elisabeth	10 Février
	14	firby	Hypothite Henry	29 Mars
G	24	Gambon	Maria Cécile	19 Juillet
L	33	Lemaire	Maria	30 Octobre
	37	Lobut	Maria Louise	11 Novembre
S	41	sevin	Victoire Felicie	17 Decembre
M	16	Mercier	Augustin	15 Avril
	19	Maillochon	Jean Baptiste	14 Juin
E	17	Edeline	Maria Catherine	7 mai
S	2	sevin	Antoine	8 Janvier
	8	Sageret	Maria Louise	18 Février
	25	sevin	Denis René	23 Juillet
Fin				
des				
Décès				

1844

Journal of the

Journal

Journal

Journal

Journal

Journal

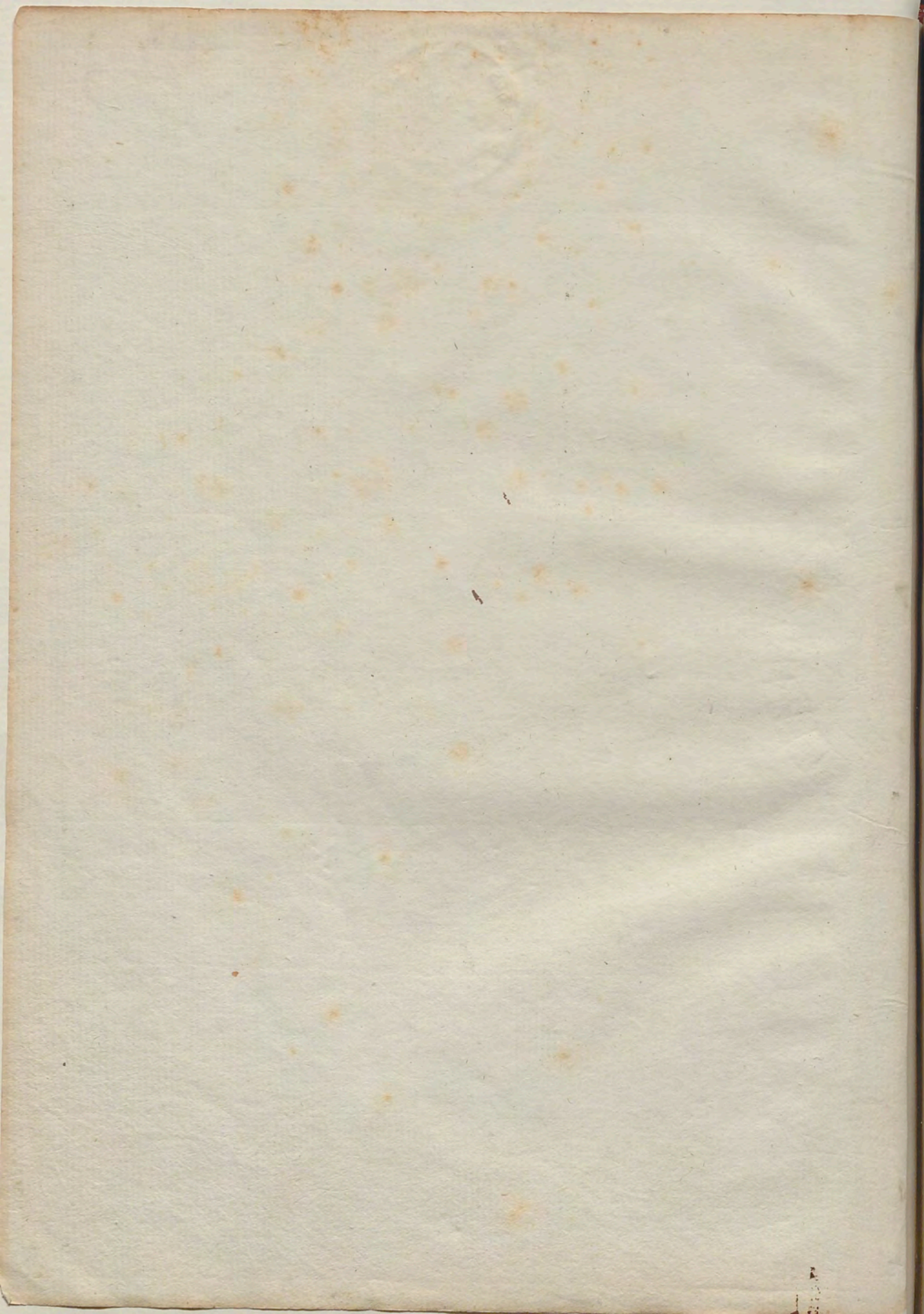
Journal

Journal

Journal

Journal

vingt Sixieme et dernier feuillet. Gady





premier feuillet
J. Dauphley

Par nous juge d'instruction pour M. le Président du Tribunal de
première Instance, séant à Versailles, Arrondissement
de Versailles, Département de Seine et Oise
le présent Registre destiné à recevoir les Déclarations
des Naissances, Mariages et Décès, pendant
l'année mil huit cent dix-huit, dans la Commune
de Jarches Canton de Clermont
a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet :
il contient Vingt six feuillets.

Fait double à Versailles, le seize Décembre mil
huit cent dix-sept.

J. Dauphley

Décès de
Elisa Elisabeth
Buche

Le Douze Janvier mil huit cent dix-huit
Acte de Décès de Elisa Elisabeth Buche, née à Lutaud
le sept août mil huit cent quinze, Dep. de la Seine, fille
du légitime mariage de Charles Marie Buche, menuisier
demeurant en cette commune, et de Marie Magdelaine
Castanier, ses père et mère; Décès de l'infant, âgé
deux ans et six mois.

Sur la Déclaration a nous faite par Claude
Castanier, grand père de l'enfant, âgé de cinquante

Deux ans, Serrurier

Et de Jaques Louis Buche, oncle de l'enfant,
agé de trente six ans, menuisier, tout deux
demeurant à Guleau Dept. de la Seine.

Les témoins et le père ont signé avec nous
après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune,
en jour susdit.

[Signature] Buche
[Signature] Cartier
C. M. Buche
J. B. Serin
mairie

2
Naissance de
Jean Baptiste
fuge

Du vingt trois février, mil huit cent dix huit.
Acte de naissance de Jean Baptiste, né d'hier
matin heure du matin, du légitime mariage de
Marie Christophe fuge Macon, esde Marie
Guénier serin son épouse, demeurant à
Garchet. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre masculin, en présence de
Jean Baptiste Lavigne, macon, agé de
trente quatre ans demeurant à Paris, Rue
de Ciroix N°. 3. Et de Simon Augustin
Chamouin, aussi macon, agé de trente
quatre ans, demeurant à Paris, Rue

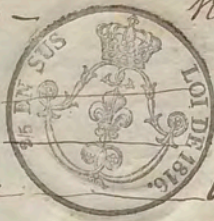


De la Croix -

N^o. 27.

L^e

Sur la
a nous faite
Christophe



Déclaration

H. D. 24

par Marie

Fréje, épouse de Benfand

Les témoins & le père, ont signé avec nous
après lecture faite d'acte.

Constaté par nous maire & la commune de
Yarches, l'an et jour susdit.

M. E. Fréjez *St. Leger*
C. A. Charupuy *J. B. Serin*
maire

3

Naissance de
Louise Angelique
Cotin

Le premier mars, mil huit cent dix huit.
Acte de naissance de Louise Angelique née d'hier
trois heures du matin du légitime mariage de
Vincent Cotin, vigneron, et de Angelique Guy
son épouse, demeurant à Yarches. Le sexe de
l'enfant a été reconnu être du genre féminin, en
présence de Louis Claude Contonier, propriétaire,
à Yarches, âgé de quarante huit ans, et de
André Guy Sationier âgé de trente trois
ans, demeurant à Paris, Rue neuve des
Petits Champs N^o. 34. Cousin de l'enfant.

Sur la Déclaration a nous faite par

Jusqu' Eotin pour Defunt. Les
temoins se leure ont signe avec nous
après lecture faite et lue.

Constate par nous Maire de la
Commune de Yverdon le jour susdit.

L. C. Couturier

J. B. Perrin Maire



4

Décès de
Sire François
metier

Du Sept mars mil huit cent dix huit
Acte de décès de Sire François metier, âgé de
soixante quatorze ans, Epoux de Guenière
saulnier décédé le jour d'hier dix heures du soir.

Sur la Déclaration a nous faite par Georges
Clotilde Serriot vigneron âgé de cinquante un ans,
et de Bidoux Edme maire, Blanchisseur, âgé de
trente six ans tous deux gendres du défunt demeurant
à Yverdon.

Les témoins ont signe avec nous après lecture
faite et lue.

Constate par nous Maire de la Commune
le jour susdit.

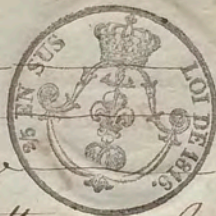
Bidoux

J. C. Perrin
J. B. Perrin
Maire

De huit Mors, mil huit cens dix huit 92



naissance de
Marie Catherine
Lemaire



Acte de naissance
née d'hier hier
legitime mariage
es de Marie Catherine Lemaire
et de Marie Catherine Lemaire
a l'archevêque. Le sexe de l'enfant a été reconnu être du
genre féminin en présence de Louis Joseph Dufosse
Boucher, âgé de cinquante cinq ans, et de Pierre
Dominge, vigneron, âgé de trente sept ans, tous
deux demeurant à l'archevêque.

Sur la déclaration a nous faite par Jean Lemaire
père de l'enfant, les témoins et le parrain ont
signé avec nous après lecture faite et lue.
Constaté par nous, maire de la commune
de l'archevêque, le jour susdit.

J. le Maire L. J. Dufosse
P. Dominge J. B. Devin
maire

C
Dées de
Chérophile
armet

De treize Mors mil huit cens dix huit .
acte de décès de Chérophile Armet âgé de six semaines
fils de M. Nicolas Louis Armet avocat à la cour royale de
Paris y demeurant rue St André des arts n° 18, et de D^e
adèle Rebut son épouse, décédé le jour d'hier chez le
Sr Pierre Louis François Starbe journalier chez lequel il
était en nourrice.

Sur la déclaration a nous faite par le D. S^r Armet
père de l'enfant & par M. François Lefebvre
Docteur en médecine demeurant à Paris rue des écouffes

n° 14. Les témoins ont signé avec nous après lecture
faite. Constaté par nous Maire de la commune de Garches
le 8 jour susdité. Armet

J. B. Ferrin
Maire

[Signature]

Du dix huit Mars, mil huit cent dix huit.

Transcription
du Décret de
Pierre Joseph
Dorange

Transcription de l'acte de Décret de Pierre Joseph
Dorange.
Préfecture du Département de la Seine,
Ville de Paris. Etat civil. n° 4. Neuvième
Arrondissement. Extrait du Registre des Actes
de Décret de l'an 1818.

Du dix huit février, mil huit cent dix huit, à
midi et demi.

Acte de Décret de Pierre Joseph Dorange, décédé
le huit du présent, cultivateur, âgé de trente ans
né à Garches, Département de Seine et Oise, y demeurant
marié à Marie françoise Gilly, ainsi que le constate
le procès-verbal du commissaire de Police du quartier
de la cité dont extrait est déposé en nos archives.

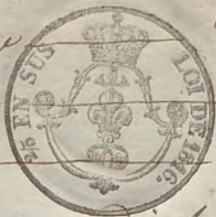
Premier témoin J^r. Jean B^e. Dorange, cultivateur
âgé de quarante huit ans, demeurant au dit Garches
frère du défunt.

Second témoin J^r. Jean martial Deruttre ancien
Jouailler, âgé de soixante treize ans, demeurant
Rue Neuve J^r. Gilles n° 9 Neuvième arrondissement.

Constaté par nous Maire du neuvième arrond^t.



de Paris, et après lecture ont signé, ainsi -
signé J. B. Douange Des autres
officiers public . Pour
copie conforme délivrée, le dix huit
février mil huit cent dix huit La Maire du neuvième
arrondissement de Paris. Pautin.



Plus bas est écrit :

Nous juge pour M^r le Président du Tribunal
de première instance du Département de la Seine. Certifions
que la signature d'autre part est celle de M^r Pautin
Maire, adjoint du neuvième arrondissement de
Paris, et que foi doit y être ajoutée.

Fait le dix huit février, mil huit cent dix
huit. Signé. Nogeu.

Transcrit par nous Maire de la commune de
Garches, les dits jour et an que dessus. J.

J. B. Serin
Maire

8.

Naissance de
Sophie Virginie
Lobut.

Le dix neuf mars, mil huit cent dix huit
Acte de naissance de Sophie Virginie née d'aujourd'hui
deux heures du matin, fille, de légitime mariage
de Jean François Lobut, maçon, et de Marie Chimottée
Dirany, ses père et mère, demeurant à Garches
Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
féminin, en présence de Jean Baptiste Dubac, maçon

ag^e de trente quatre ans, es de Charles Louis
Choque, Pale de Chambre chez Madame Touchet,
ag^e de vingt neuf ans, tous Deux demeurant a Garches.

Sur la Declaration a nous faite par Jean
Francois Lebat, greffier de l'usant. Les Enfants ont
signe avec nous apres lecture faite de celle. Excepte
Jean Baptiste Dubac, qui a declare ne savoir.

constate par nous Marie Delafour une
sans ce jour surdit^e J.

C. L. Choque

J. P. Lebat
J. P. Lebat
J. P. Lebat

9

Dit de
Jean Marie
Divary

De l'Etat Marie est une des dix huit
Atte de l'Etat de Jean Marie Divary, ag^e de quatorze
mois, fils de Andre Divary Blanchisseur et de
Marie Josephine Sageret, son pere et mere demeurant
a Garches, d'icele le jour d'icele met preuve du vice
sur la Declaration a nous faite par Louis
Marie Nicodaux, blanchisseur, ag^e de trente six
ans; et de Alexandre Sageret, uncle maternelle
de l'usant, macon, ag^e de vingt quatre ans
tous Deux demeurant a Garches.

Les Enfants et le pere ont signe

avec nous après lecture faite de
l'acte.



Constate
Maire de la
lan et jour susdits.

par nous
Commune

Ridoux

A Sageret

J. B. Serin
Maire et Dirige

Du Troisième Avril mil huit cent dix huit.
Acte de Décès de Pierre François, âgé de Vingt
mois, fils de Nicolas François, et Marguerite
Serin sa père et mère Demeurant à Garches, Décédé
d'aujourd'hui dix heures du matin.

Décès de
Pierre

sur la Déclaration a nous faite par Pierre
Antoine Serin, âgé de trente huit ans, et de
Pierre Antoine Douinet, âgé de trente sept
ans, tous deux Vignerons, Demeurant à Garches.
Les témoins ont Signé avec nous après
lecture faite de l'acte. Le père à déclarer ne
paraît.

Constate par nous Maire de la Commune
lan et jour susdits.

En nos Pays. mil.

P. A. Serin

P. Douinet

J. B. Serin
Maire

Du Cinq Avril mil huit cent dix huit

11

Décès de
Elisa Grosine
Dorange

Acte de Décès de ~~Elisa~~ Elisa Grosine Dorange
agée de Vingt mois, fille de Jean Baptiste
Dorange et de ~~marie~~ Catherine Virginie
Sagueste son Epouse, demeurant à Garches,
le Cinq jour d'Avril mil huit cent dix huit.

Sur la Déclaration a nous faite par ~~Laine~~
Vincen^{dominique} Canu, âgé de cinquante deux ans
Et de Laine Marie Ridoix, âgé de
Vrente six ans, tous deux Blanchisseurs
demeurant à Garches.

Les Censeurs ont Signé avec nous après
lecture faite de l'acte. Ainsi que le père,
excepté ~~Laine~~ Vincen Dominique Canu qui
a déclaré ne savoir.

Il est constaté par nous Me Maire de la commune
de Garches, le Cinq jour susdits.

J. B. Dorange

E. M. Ridoix

J. B. Lixin
Maire

Du Dix Avril mil huit cent dix huit

12
Décès de
Nicole Josephine
Elisa Penault

Acte de Décès de Nicole Josephine Elisa Penault
agée de Vingt trois mois native de Paris fille
de Antoine Gilles Penault Pharmacien Droguiste
et de Marie Antoinette Maasson son Epouse,



Demeurants à Paris, Que l'auphine
n° 40. Déesse - le jour d'hier
heure de midi, chez
le sieur Jean

Baptiste Dubac, maçon demeurant
à Garches, ou elle étoit en nourrice.

Sur la Déclaration a nous faite par ledit
Jean Baptiste Dubac, âgé de trente quatre
ans, et de Thomas François Lefevre,
Cultivateur, âgé de trente quatre ans
tous deux Demeurans à Garches.

Les témoins ont signé avec nous
après lecture faite de l'acte, excepté
Jean Baptiste Dubac qui a différé de
paraître.

Constata par nous Maire de la commune
aux es jours susdits.

t. f. Le fere J. B. Lefevre
Maire

13

Du mois d'Avril mil huit cent dix-huit.

Naissance de
Josephine
angelique
Nozay

Cette naissance de Josephine angelique
née d'hier trois heures du matin, du
legitime mariage de Thomas Henry Nozay
Blanchisseur, et de angelique Saurert, son

Sur la Déclaration a nous faite par Thomas
Henry Abozay père Debsant. Les Cemoins
este père ont signé avec nous apres
lecture faite Debsant.

Constater par nous Maire & la femme
de l'écuyer. sans jour sur dit /,

Im Sevin Ch. Hozyay

J. Francois *J. B. Desjardins*
maire

Du Vingt neuf Novbr mil huit cent dix huit
 Acte de décès de Marie Henriette Boutigny
 âgée de soixante dix sept ans, Epouse de
 defunt Augustin Mercier, décédée le jour d'aujourd'hui
 heure de midi: en son Domicile, en cette
 commune.

Sur la Déclaration a nous faite par
Vincent Dominique Canu, âgé de cinquante



Deux ans ; Jean Georges Mercier, 72^e
agé de quarante Deux ans, et
De Joseph Bonaventure
Ducoure, agé De trente six ans
tous trois Blanche fleurs, fils ou gendres
de la défunte, demeurants a Garches.



Les Cemoins, ont signé avec nous, après
lecture faite de tout. L'écrite d'ancien Dominique
Cana qui a déclaré ne savoir.
constate par nous Maire de la commune
l'an et jour susdits.

B. So. Billuore

J. B. Serin
mair

J. G. Mercier

Du Premier Mai, mil huit cent dix huit

1^{er}

Acte de naissance de Louis Joseph, né d'aujourd'hui
naissance six heures du matin du légitime mariage de
Louis Joseph Joseph Michel Dorange, Vigneron, et de Marie
Dorange Louise-Elisabeth Fremont, son Epouse, demeurant
a Garches. Le sexe de l'enfant a été reconnu être
du genre masculin, en présence de Jean Louis
Fremont Vigneron, grand père de l'enfant,
agé de cinquante quatre ans. Et de
Jean Baptiste D'hardillé. Instituteur

oncle maternelle De Sufaut, âgé De Vingt
cinq ans, tous deux demeurants a Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par
Joseph Moïse Dorange, père De Sufaut.
Les Cemoins es légers, ont signé avec
nous après lecture faite et lue.

Constaté par nous Maire de la commune
De Garches, le jour susdit.

J. M. Dorange J. B. D'herdoville
J. L. Fremont J. B. Desm
mair

16
naissance de
Marie Louise
Posier

Du Cinq Mai Mil huit cent dix huit
Acte de naissance De Marie Louise née hier
neuf heures Du soir, Du légitime Mariage De
Denis Posier, Journalier, et De Marie Catherine
Voisin son Epouse demeurants a Garches. Le sexe
De Sufaut a été reconnu être Du genre féminin
en présence De Pierre Philippe âgé De
cinquante ans, et De Jean Louis Divary, âgé
De trente cinq ans tous deux Vignerons,
demeurants a Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par Denis
Posier père De Sufaut. Les Cemoins
es légers ont signé avec nous après lecture



faite et faite
 Constaté
 Maires de la
 Garches, lan et



par nous
 Maires de
 Garches, lan et

8.
 1816

Philippe de Rosier J. B. Serin

J. B. Serin
 Maire

17

Le dix huit mai, mil huit cent dix huit

Naissance de
 Laure Antoinette
 Dulac

Octet Naissance de Laure Antoinette née
 d'hier onze heures du soir, du légitime mariage
 de Jean Baptiste Dulac, maçon, es de Marie
 Edme Serin, son épouse demeurant à Garches.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du genre
 féminin, en présence de Jean Bernardon, âgé de
 soixante ans, Maçon, es de Pierre Antoine Serin
 âgé de trente huit ans, vigneron, tous
 deux oncles de l'enfant demeurant à Garches.

Sur la Déclaration a nous faite par Jean
 Baptiste Dulac père de l'enfant. Les témoins
 ont signé avec nous après lecture faite des
 faits. Le père a déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maires de la commune
 lan et jour susdit.

J. B. Serin
 Maire

P. A. Serin
 Bernardon

Décès de
Anne Genesière
Lecerf

Du Vingt neuf Mai, mil huit cent dix huit
Acte de Décès de Anne Genesière Lecerf, âgée
de soixante onze ans, veuve en premières nocces de
Joseph Grillon, et en seconde nocces de Jean
Louis Boudin, décédée ce jour d'hui à huit
heures du matin, chez François Joseph
Grillon, à Garin.

Sur la Déclaration a nous faite par le
Sieur François Joseph Grillon, âgé de
quarante cinq ans, Et de Pierre
Claude Fremont, âgé de quarante huit
ans, tous deux vigneron, fils et gendres
de la défunte, demeurants à Garin.

Les Cérémonies ont été signées avec nous après
lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la
Commune, le jour susdit.

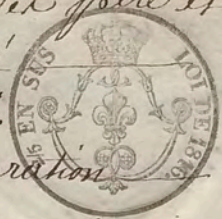
J. J. Grillon

P. C. Fremont

J. B. Serin
Maire

Décès de
Cécile
Serin

Du Deux Juin, mil huit cent dix huit
Acte de Décès de Cécile Serin, âgée de
deux ans et deux mois, fille légitime de
Jean Baptiste Charles Serin, vigneron, à
Garin, et de défunte Virginie Serin décédée



au dis trois ses père et mère. 9.
beaucoup d'écrit
heure de midi. d'aujourd'hui

sur la Déclaration a nous
faite, par Edme Marie Nidoux, Blanchisseur,
âgé de trente six ans; et de Edoenar François
Lefevre, vigneron, âgé de trente quatre ans,
tous deux demeurant a Garches.

Les Cemoins et le père ont signé
avec nous après lecture faite et lue.
constate par nous Maire de la
Commune, le jour susdit.

J. B. C. Serin maire Edme Nidoux
Lefevre J. B. Serin

20
naissance de
marie ceale
Caulmier

Du onze Juin mil huit cent dix huit.

Acte de naissance de Marie ceale née d'hier dix
heures du soir, du septième mariage de nicolas
henry Caulmier, vigneron, et de marie Catherine
Julien son épouse, demeurants a Garches. Le
sex de l'enfant a été reconnu être du genre
feminin. En présence de Jean Georges meris
Blanchisseur, âgé de quarante ans, et de
mare antoine Divary, vigneron âgé de
quarante ans tous deux demeurants a Garches.

sur

la Duboracion à nous faite par
Nicolas Henry Sachmier Pere de l'enfant.
Les Cemoins ont reggè avec nous
après lecture faite et acte; le pere a
declare ne Savoir.

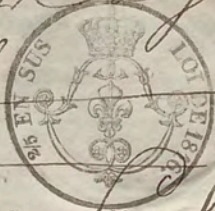
Constate par nous Maire de la
commune lan es jour sardits.

J. G. Mercier
M. A. Divary
J. B. Serpin
Maire

21

naissance de
Marie Louise
Francis

Du Jings un Juin mil huit cent dix huit
Acte de Naissance de Marie Louise, née d'hier
neuf heures du matin, du septieme mariage
de Jean Francois lion Francois, vigneron, es.
de Marie Magdeleine Clotilde Serriot son
Epouse demourante a Yverdon. Le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre
feminin en presence de Georges Clotilde
Serriot, age de cinquante un ans, es
de Jean Louis Julien, age de vingt
cinq ans; tous deux Vignerons



Demeurant à Yverhoel 10^e
 sur la Dotation
 a nous faite
 par Jean François Leon François
 père de l'Enfant. Le père et le
 Cemoins ont signé avec nous
 après lecture faite et lue.

Contaté par nous Maire de
 la commune de Yverhoel, son esjour
 susdit J. C. Perrin

J. L. Galin J. A. Loxin
 J. L. L. François

22
 Déclaré de l'acte de décès de Marie Catherine
 Marie Catherine Martin, décédée d'aujourd'hui deux heures
 Martin du matin, âgée de vingt mois, fille de
 Antoine Martin, marié, et de Marie Antoinette
 Canu son épouse demeurants à Yverhoel.

Sur la Dotation a nous faite par
 Charles Canu, âgé de cinquante six ans
 grand père de l'enfant, et de Pierre

Donnet, agé de trente huit ans, tous deux
rigueux, demeurant à Garches.

Les Cemoins onsigne avec nous
après lecture faite et lue, ainsi qu'il
suit.

Constaté par nous Maire de la
Commune de Garches, le jour susdit.

En Martin // J. Donnet

C. Camu J. B. Perin
maire

23

Mariage de
Pierre Joseph
Grillon
&
Josephine
Alexandrine
Larigne

De premier juillet mil huit cent dix huit

Acte de Mariage de Pierre Joseph Grillon
agé de vingt ans et onze mois, fils mineur de
François Joseph Grillon vigneron, et de Marie
Esther Bonin ses père et mère, tous deux et
domiciliés en cette commune d'une part.

Et de Josephine Alexandrine Larigne, agée
de vingt ans et quatre mois, native de cette commune
fille mineur de Jean François Larigne, maçon et
de Elisabeth Augustine Leproux ses père et
mère demeurant à Garches, d'autre part.

Les actes préliminaires du mariage sont les
publications faites par nous Maire
de la commune de Garches sousigné, faisant



les fonctions d'officier
civil des
Vingt un, et
huitain dernier
et affichées aux termes de la loi
Les pièces produites par les Epoux sous leur
acte de naissance: inscrites sur les Registres Civil
de la Commune.



Lecture faite Des Dites pièces avons pris de
françois Joseph Grillon et de Marie Esthere
Boudin père et mère de l'Epoux, présents leur
consentement au mariage.

Nous avons également pris celui de Jean
françois Laigne, et de Elisabeth Augustine Lepoux
père et mère de l'Epouse; aussi présents.

Nous avons ensuite reçu la déclaration des
Epoux par laquelle ils ont déclaré se prendre
mutuellement l'un et l'autre pour Epoux et Epouse,
et n'ayant par eu d'opposition au dit mariage
nous avons prononcé au nom de la loi; que
Pierre Joseph Grillon, et Josephine alexandrine
Laigne sont unis en mariage.

Le tout en présence de Jean Pierre Boudin
agé de cinquante huit ans, et de Pierre Claude
Fremont, agé de quarante huit ans, tous deux
Négociants, oncles de l'Epoux.

De Marcure Laigne, agé de Vingt cinq ans

frère de l'Épouse, Blanchisseur; et de
l'Épouse Louis Leproux Vigneron, tout quatre
quarante ans demeurant à Garaches.

Les Cemoins, Pères, mère, Époux, et
Épouse ont signé avec nous après lecture
faite et faite. Excepte Marie Esthere
Boudin mère de l'Épouse qui a dicté
au savoir.

Constate par nous et par le
la commune de Garaches, le
et jour susdit. P. J. Guillot

J. G. Lavigne P. J. Guillot Savignac

J. B. Boudin P. L. L. pour P. C. Luron
m. Lavigne acqrouit

J. B. Serin
maire

Du vingt quatre JUILLET mil huit cent dix
huit.

24
Deces de
marie —
alexandrine
faulmier
Acte de décès de Marie alexandrine
faulmier, âgée de sept mois, fille du légitime
mariage de Jean Pierre faulmier, vigneron, et
Esther Serin sa mère demeurant



apareu
ce jourd'hui
En matin.

Dieu de 1^{er}
trois heures d'après

sur la Déclaration a nous faite par Nicolas
Serin, âgé de trente et un ans, et de Marie
Philippe, âgé de cinquante ans, tous
deux Vignerons demeurants à Garches
Les témoins et le père ont signé avec
nous après lecture faite de suite.

Constaté par nous Maire de la commune
Dan et jour Indit.

Philippe J. Serin
Maire

25
naissance de
Victoire madeline
Chéron

Du vingt cinq juillet mil huit cent dix huit
Acte de naissance de Victoire madeline fille naturelle
de Veronique madeline fortent, née d'un mariage de
Victoire madeline nidi. Le sexe de l'enfant a été reconnu être du
genre féminin en présence de Jean Pierre Pousselle
Chéron, âgé de quarante un ans, et de Charles
Marie Buche, menuisier, âgé de vingt trois
ans, tous deux demeurants en cette Commune
sur la Déclaration a nous faite par André
Chéron qui a déclaré être le père de
l'enfant.

Les témoins et le père ont signé avec

nous après lecture faite De tout.

pour attester par nous le Maire de la commune
l'an et jour susdits.

A Cheroy

J. P. roussel

C. M. buché J. B. Leroy
mair

26

Mariage
de
Charles François
Leroy W.
marie madeline
Chisabeth
maillochon

Du King cinq Jüillet; mil huit cent dix huit.
Acte de mariage de Charles François
Leroy homme de confiance demeurant à Paris Rue
de Richelieu n° 67, âgé de King sept ans, fils
majeur de Louis François Leroy charrier, et de
Marguerite Augustine Mariotte, son épouse, demeurant
à Beaurval (hamiau) commune de Pléssis-Placy
arrondissement de Meaux; Département de Seine et
marne, D'une part.

Et de D^{me} Marie Magdelaine Chisabeth
maillochon, née en cette commune le King deux
février mil sept cent quatre King douze, fille
majeure de Louis maillochon, hortoyer, et de
defunte Marie Chisabeth Boudin; ses pères et
mère; demeurant à Garches, D'autre part.

Les Actes préliminaires du mariage sont
les publications faites par nous Maire de la
commune soussigné; faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, le dix huit King et



deux feuilles
et affichées
à la loi.



deuxième publiée le 13^e
aux termes de l'art 4

Lesdits papiers produits par l'époux
sont 1°. Son acte de naissance délivré par M^e. Le
maire de la commune de Pléville Stacy, édité par le
présidium du Tribunal de première instance de l'arrondissement
de Meaux Dept de Seine et Marne. 2°. Son acte de
publication de mariage délivré par M^e. Le maire del
même arrondissement de Paris. 3°. Enfin le
consentement de ses père et mère passé chez M^e.
Boucher notaire à Paris. enregistré à Paris le 24
Juin dernier. Et tout en forme.

Ces papiers produits par l'épouse sont 1°. Son acte
de naissance, et acte de décès de Marie Elisabeth
Boudin sa mère, inscrits sur les registres
civils de cette commune.

Maillochon

Il nous a été présenté par elle un acte de
naissance de Jean Paul^e du sexe masculin, fils de
père non dénommé, né le 15 mars mil huit cent dix
huit, délivré par M^e. l'Antin adjoint du neuvième
arrondissement de Paris: qu'elle a déclaré être son
fils: Et Charles François Leroy actuellement son
groom a déclaré en présence des témoins soussignés
qu'il était père du dit enfant et qu'il déclarait le
reconnaître comme son fils.

Lecture faite des dites pièces avons pris acte
M^e. Maillochon son consentement au mariage

Nous avons ensuite reçu la Déclaration de
l'époux par laquelle ils ont déclaré se prendre

mutuellement l'un et l'autre pour Groux et
Grouse.

Nous par en l'opposition au dit
mariage nous avons prononcé au nom de la
loi que Charles François Leroy, et Marie
Magdelaine Chislett Maillochon sont unis
en mariage.

Le tout en présence de Pierre Bisson
Cocher Roue St Lazare N^o 7 agé
de trente cinq ans ^{à Paris}, et de Pierre
François Maillochon, Vigneron, agé de
vingt trois ans, demeurant à Garches.

De Jean Baptiste Maillochon tailleur de
Pierre quai Saint Paul N^o 4 à Paris, agé de
vingt sept ans, et de Jean Baptiste
Boudin oncle de Grouse, Vigneron, agé de
cinquante neuf ans demeurant à Garches.

Les Cérémonies et Grouse ont signé avec
nous après lecture faite de tout. Le père de
Grouse ~~et~~ Groux ont déclaré ne savoir.

Constaté par nous Adjoint de la commune
sans nous surdits. P. M. F. Maillochon

P. F. Maillochon

J. B. Boudin J. B. Maillochon

P. Bisson L. C. Couturier
Adjoin

27
Dées de
marie Louis
françois

Du quatre Nous mil huit cent dix huit 44^e
acte de Dées de Marie Louis françois D-4
agée d'un mois et demie fille
de légitime mariage de Jean françois
Lion françois, et de Marie Magdelaine
Hobler Perriot son épouse demeurant a Gardon,
dées ce jourd'hui sept heures du matin
sur la Déclaration a nous faite par
Jean Pierre Boudin âgé de cinquante
huit ans, et de Jean françois Antoine
Saulnier âgé de trente trois ans, tous
deux vigoureux d'ent. a gardon.

Les témoins & by ne ont signé avec
nous après lecture faite et lue.

constaté par nous maire de la commune
ce jourd'hui dit J. J. Léon François
J. B. Desvins J. G. Paulmier
mair

27
Dées de
Victoire
madeline
Chéron

Du quatre Nous mil huit cent dix huit.
Acte de Dées de Victoire madeline fille
naturelle de Veronique madeline forant, es-
reconnue par André Chéron, maréchal forant d'ent.
a Gardon, dées ce jourd'hui onze heures
du soir agée d'un mois
sur la Déclaration a nous faite par Jean

Siire Roches Charon, agé de quarante
un ans, et Charles Marie Kuché Menin
agé de vingt huit ans tous deux demeurans
à Gournes

Les temoins & le pere ont signé avec
nous après lecture faite & lue.

Constaté par nous Maire de la commune
les jours susdits. / C. Escher

Rousselet C. M. Kuché

J. B. Lery
Maire

28

marriage de

Louis Michel

de

de

Marguerite Josephine
Carné

De quatorze Nous mil huit cent dix huit
Acte de Mariage de Louis Michel Breton
Nigueron, agé de soixante ans, veuf en premières
noces de Marie Françoise Jovin, décédée en cette
commune. y demeurans. D'une part.

Et de D^{me} Marguerite Josephine Carné, agée de
cinquante deux ans, veuve en deuxièmes nocces
de Nicolas Corbournioir décédée en cette commune
y demeurante d'autre part.

Les actes préliminaires du mariage, sont les
Publications faite par nous Maire de la
commune soussigné faisant des fonctions d'officier
public de l'Etat civil les dimanches.

deux es neuf d'ous Dernier public. }
es affichées aux termes de la loi.

Les pièces produites par les Epoux sous
leur acte de mariage, et les actes de
Vie des D'effuncts, se sont inscrits sur les registres
civil de la commune.

Lecture faite des Dites pièces avons nous la
Déclaration des Epoux, par laquelle ils ont
Déclaré S'engager mutuellement l'un es l'autre
pour Epoux et Epouse.

May aus par en d'opposition au Ditt -
mariage nous avons prononcé au nom de la loi
que Louis Michel Breton, et Marguerite Sophie
Cane sont unis en mariage.

Le tous en presence de Jean Pierre Boudin
agé de cinquante huit ans, es de Jean Baptiste
Serin agé de cinquante six ans, tous deux
vignerons demeurants a la commune.

De Charles Cane, agé de cinquante cinq
ans, frère de l'Epoux, vigneron, es de Louis
Simon Lémire propriétaire agé de cinquante
neuf ans tous deux demeurants aussi au dit

Paroisse

Les Cénones et l'Epoux ont Signé
avec nous après lecture faite de l'acte. L'Epouse

indiqué ne savoir

Constaté par nous Adjoint de la
Commune, un et jour susdits!

Charles Bouquin
J. B. Serin C. C. A. U.
e. L. Guirre f. a. guestre
Procur

L. C. Couturier
adjoint

29
Duis de
Marie —
Genewière
Bouquin

Du Vingt neuf août mil huit cent dix huit
Et che de Dées de Marie Genewière Bouquin
agée de soixante dix huit ans, diuée
d'aujourd'hui cinq heures du matin en
sa maison, a garcher, Veuve de Jean
hero &c.

sur la déclaration a nous faite par Antoine
Marie Dupier, agée quarante sept ans
et de Marc Antoine Divary, agé de quarante
ans tous deux Négociants demeurants a Gand.
Les fils & gendre, et Emoin ont signé
avec nous après lecture faite de
l'acte. Constaté par nous Marie

la Commune de Barabes, le 16^{es}
jour susdite.

1854

P. A. Bowdin

M. A. Divary

S. L. J. F. Berot a. m. Dupuis

J. B. Serin
maire

30

Décès de
Pierre Louis

Du vingt neuf août mil huit cent dix huit.
Acte de Décès de Pierre Louis Moenier, agé de
soixante huit ans, décédé ce jourd'hui trois
heures du matin, chez Louis Jude Micaire son
gendre, où il demouroit à Barabes.

Sur l'attestation à nous faite par Etienne
Moenier, agé de quarante sept ans, neveu du
defunt, et de Pierre Louis Canu, agé de trente
six ans, tous deux Vignerons, demeurans à Barabes.

Les Convoies ont Signé et déclaré ne savoir
signer. Louis Jude Micaire s'est à signé avec
nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la Commune
le 16^{es} jour susdite.

J. B. Serin L. J. a. sturbe
maire

31

Décès de
Marie Apinée
Charon

Du sept septembre mil huit cent dix huit.
Acte de Décès de Marie Apinée Charon
née le dix neuf octobre mil sept cent soixante
sept, à Courdraye Dept. d'Eure et Loire,
Grouse de Moarin François Legay, Propriétaire
en cette Commune: Décédée d'aujourd'hui
quatre heures du matin en sa maison.
Sans de douleurs.

Sur la Déclaration a nous faite par
Moarin Legay Maçon demeurant chez son
frère ceu des Parthes, âgé de trente deux
ans et de Charles Marie Buché menuisier
âgé de vingt huit ans demeurant aussi au
dit Parthes.

Les témoins ont signé avec nous après
lecture faite et acte.

Constaté par nous maire de la Commune
l'an et jour susdits. C. M. Buché

M. Legay J. B. Dexin
maire

32

Décès de
Charlotte Elisabeth
Obernesser

Du sept septembre mil huit cent dix huit
Acte de Décès de Charlotte Elisabeth Obernesser
âgée de deux mois et demi, fille légitime de
Jean Daniel Obernesser chef de la Bouche du
Obernesser. Avoit demeurant au baron aux Thuilleries, et de

Virginie Sans ses père et mère: Décédée
Aujourd'hui deux heures du matin
chez Jean Pierre Faulnier vigneron
de chez, où elle étoit en nourrice.

Sur la Déclaration a nous faite par Charles
marie buche, menuisier, âgé de vingt huit
ans, es du dit Jean Pierre Faulnier, vigneron
agé de vingt cinq ans, tous deux demeurant
à Paris.

Les Commis et le procure ont signé avec
nous après lecture faite de celle.

constatée par nous es à la soussignée
l'an et jour susdits. J. B. Lefebvre

P. Soumier

C. M. buche

J. B. Lefebvre
maire

Du huit Septembre, mil huit cent dix huit

(33)

naissance de
Pierre
Sageret

Acte de naissance de Pierre né d'hier onze heures du
soir d'un légitime mariage de Jean Claude Sageret
plombier, et de Louise Charlotte Chandelier son épouse
demeurants à Paris. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être du genre masculin, en présence de Mathieu
mercier, Plombier, âgé de quarante et sept ans, et de
Jean Dulac maçon, âgé de trente neuf ans, tous
deux demeurants à Paris.

Sur la Déclaration a nous faite par Jean

Chaque signature pure de sensant. Les Cérémonies
ont signé après lecture faite de l'acte. Le
après à l'acte ne l'acte.
Constater par nous l'acte de la commune
sans en jours l'acte.

M. Mercier
Jean Dulac
J. B. Lestin
maire

34
Deux de.
Jean
Lemaire
Du dix sept septembre, mil huit cent dix huit
et de deux de Jean Lemaire tisserand, âgé
de trente neuf ans, Groux de Marie Catherine
Aston de deux dix heures du soir, en la
maison
sur la délibération a nous faite par
Jean Pierre Boudin, vigneron, âgé de cinquante
huit ans, et de Charles Marie Luche menuisier
âgé de vingt huit ans, tous deux demeurant
à l'acte.

Les Cérémonies ont signé aux noms après lecture
faite de l'acte.

Constater par nous l'acte de la commune
sans en jours l'acte.

C. M. Lestin
J. B. Boudin
J. B. Lestin
maire

35

Du neuf octobre mil huit cent dix huit.
 Acte de décla^r de Marie Guerinne
 D^{eu} de Savigne âgée de quatre ans et demi
 Marie - fille du légitime mariage de Marcure
 Savigne Blanchisseuse et de Marie Elisabeth
 sans son épouse demeurant à Garches
 regardant les dix heures du soir.
 sur la déclaration a nous faite par Vincent
 Dominique sans grand père de l'enfant âgé de
 cinquante deux ans, et de Bonaventure Joseph
 Ducouri, âgé de trente six ans tous deux
 Blanchisseurs demeurant à Garches.

Le témoin a signé avec nous, excepté Vincent
 Dominique sans qui a déclaré ne savoir
 constater par nous maire de la commune
 au ce jour susdit.

B. S. Ducouri J. B. Serin
 maire

36

Du onze octobre, mil huit cent dix huit.
 Naissance de acte de naissance de Louis Antoine né d'hier deux
 Louis Antoine heures après midi, du légitime mariage de Charles
 Buché marié Buché menuisier, et de Marie Magdelaine
 Castanier son épouse demeurant à Garches. Le
 sexe de l'enfant a été reconnu être du genre masculin,
 en présence de Jean Louis Rousselet, Charon, âgé

de quarante un ans, et de andré Chéron,
maréchal ferrant, agé de cinquante deux ans,
tous deux demeurants à Yarches.

sur la déclaration à nous faite par charles
marie buche père de l'enfant. Les Commis
et le père ont signé avec nous après lecture
faite de l'acte.

Constaté par nous Maire de la commune
de Yarches, le jour susdit. /

A Chéron J. prousses

J. B. Devin
mairie

C. M. buche

37

naissance de
Elisabeth
Pirrette
Lalande

Du premier novembre mil-huit cent dix huit.
Acte de naissance de Elisabeth Pirrette, née d'aujourd'hui
dix heures du matin, du mariage de Pierre
charles Lalande, et de Elisabeth Pirrette Signy.
Le père et mère demeurants à Yarches. Le père
de l'enfant a été reconnu être du genre féminin
ou griseuse de Pierre François Lalande grand père
de l'enfant, agé de quarante ans, et de
Jean Louis Jorist, agé de quarante cinq ans, tous
deux vigneronns demeurants à Yarches.

sur la déclaration à nous faite par Pierre
charles Lalande, père de l'enfant. Les témoins

me déclare ne savoir signer. Le pere 19^e
a signé avec nous après lecture faite
de l'acte.

Constaté par nous Maire De la Commune
le jour susdit.

P. C. Lalonde J. B. Serin
maire

38.

Naissance de Acte de naissance de Jean Francois né d'aujourd'hui deux
Jean Francois heures après midi, du légitime mariage de Jean Louis Julien
Julien vigneron, et de Marie Antoinette Perrier son épouse. Le sexe
de l'enfant a été reconnu être du genre masculin en présence
de Jean Francois Leon François, âgé de vingt cinq ans
et demi, et de Nicolas Henry Saulmier, âgé de trente
ans, tous deux vignerons demeurant au hameau
sur la déclaration a nous faite par Julien Jean Louis
pour l'enfant. Nicolas Henry Saulmier a déclaré ne
savoir signer. Le pere et l'autre témoin ont signé avec
nous après lecture faite de l'acte.

Constaté par nous Maire De la Commune
le jour susdit.

J. F. Léon François

J. B. Serin
maire

Du quinze novembre mil huit cent dix huit

naissance d'un
enfant mort
ne

Devant nous maire de la commune d'Elzarcher
est comparu le sieur Nicolas Guillaume
Eouloupe Journalier, lequel a prêté serment
Jean Pierre Boudin, et Jean François Lasserre
Eouloupe tous vigoureux demeurants à Elzarcher, le
premier âgé de cinquante neuf ans, et le
second âgé de cinquante huit ans, lesquels
m'ont déclaré que Véronique Cecile Herot
épouse du dit Eouloupe étoit accouchée
la veille à dix heures du soir d'un enfant
mâle mort, qu'ils m'ont représenté.

De laquelle déclaration j'ai dressé le
procès que les témoins ont signé avec moi
après lecture faite de tout. Le père a
déclaré ne savoir

Attesté par nous maire de la commune
le jour susdit. / J. P. Boudin

J. B. Serin
maire

J. F. Lasserre

Acte
Dées De
Claude
Leroy

Du vingt novembre mil huit cent dix huit
Acte de Dées de Claude Leroy, âgé de soixante
quatorze ans, ancien garçonnier, Peuf de
Louis Chailoux, Dées de ce jourd'hui, huit

heures Du matin,

20.

sur la Declaration a nous faite par ~~Adm~~
Jean Baptiste herot, age de quarante ~~ans~~
et de francois Robers Dorange, age de trente
neuf ans, tous deux gendres du Defunt, signeurs
Demourants a Garther.

Les Econsuls ont signe avec nous apres
lecture faite et acte.

Constate par nous Maire de la commune de
Garther, lan es jours surdits.

J. B. Ferrin ^{Maire} D. herot J. R. Dorange

Du Vingt neuf novembre, mil huit cent dix huit

41

Acte de decès de Augustine Ferrine Guérin, agee
de 20 de Vingt un mois, fille de Jean Baptiste et de
Augustine Guérin, Boulanger, en cette commune, et de
Marie Magdelaine Ferrine Cailliaud, ses parents
et mere, decedee aujourd'hui trois heures apres
midi.

sur la declaration a nous faite par Marie
Antoine Duary age de quarante ans, et de
Thomas Frenche Leprie age de trente quatre
ans, tous deux signeurs Demourants a Garther.

Les Econsuls et Leprie ont signe avec nous.

après lecture faite & lue.
Constater par nous Maire de la
Commune, au jour susdits.

Je le ^{guerin}
M. A. ~~Lezay~~ R. f. Leferre
J. B. Serin
mair

42
Dées de
Sauline
Elisabeth
Serin

Le Deux Décembre mil huit cent dix huit
Acte de Dées de Sauline Elisabeth Serin
agée de trois ans et demie, fille de défunt
Denis Péne Serin charcutier, et de Marie
Elisabeth Boudin. Ses père et mère demeurant
à Yarches. Décédé le jour d'hui neuf heures du
soir.

Sur la déclaration & nous faite par Jean
Denis Serin, grand père de l'enfant, âgé de
soixante et huit ans, et de François Alexis
Lefort, oncle de l'enfant, âgé de quarante
six ans, tous deux cultivateurs, Domiciliés
en cette Commune.

Les Convois ont signé avec nous après
lecture faite & lue. Constater par nous
Maire de la Commune, au jour susdits.

J. B. Serin u. Lefort

J. B. Serin
mair

Du Trois Decembre, mil huit cens dix huit L.^e
 Acte de Decès de Stephanie hortense. 1844
 Stephanie Sturbe, agée de vingt un mois, fille
 hortense de Louis jadis nicaise Sturbe marié, et de françois
 Sturbe Elizabeth meunier ses pere et mere demeurant, a garcher
 Decès le jour d'hier dix heures du soir.

Sur la Declaration a nous faite par Etienne
 Meunier, agé quarante sept ans, et de
 Thomas françois Lefevre, agé de trente quatre
 ans, Vignerons leur deux domiciliés a garcher et
 les Gemeins et le pere qui signe au nom
 apres lecture faite et lue. Exemple Etienne
 meunier qui a declare ne s'avoit signé.

Constote par nous Maire de la commune de
 Garcher, l'an et jour susdits.

L. j. n. Sturbe Et. Lefevre
 J. B. Ferri
 maire

Du Vingt un Decembre mil huit cens dix huit
 Acte de mariage de Jean madeline Lemaire
 mariage de Jean madeline Lemaire, agé de dix neuf ans, fils mineur de
 Lemaire defunt Jean Lemaire Lemaire, et de Marie
 Catherine Apelon ses pere et mere, demeurant à
 Verdier Garcher, d'une part.

Et de D^{lle}

Jeune Magdeleine Verdier, âgée de Vingt
deux ans, fille majeure de Frédéric Verdier
et de Marie Anne Magdeleine Rochet, Ser-
pente et une, demeurants au dit Gauthier, ~~entre~~
part J.

Les actes préliminaires du mariage sont
les publications faites par nous Maire de la
commune Souveraine: faisant les fonctions
d'officier public d'état civil, les Dimanches
~~Six~~ et Treize Decembre dernier publiées
et affichées aux termes de la Loi

Les lieux produits par le futur, sont
son acte de naissance, et acte de Dieu de
Jean Lemaire son père, inscrits sur les registres
civils de la commune.

Cette produite par l'epouse est son acte
de naissance, délivré par M^r. Lemaire du
Croisne arrondissement. de Saris, Vise par
le président du tribunal de premières instances
le premier Decembre mil huit cent dix huit.

Lecture faite des Dits pièces avons pour
de (la veuve Lemaire), Marie Catherine Petou-
nière de Lezoux, sont consentants au
mariage.

192^e
Nous avons également pris celui de ^{192^e}
Frederic Verrier, et de Marie Anne — ^{192^e}
Magdelaine Rochet pere et mere de ^{192^e}
tous presents.

Nous avons ensuite reçu la Declaration Des Epoux
par laquelle ils ont declare se prendre mutuellement
lun et l'autre pour epoux et epouse.

Nous par en disposition au dit mariage
nous avons prononce au nom de la loi, que Jean
madelaine Lemaire, et Jeanne magdelaine Verrier
sont unis en mariage.

Et nous en presence de Jean Joseph Devour
age de trente quatre ans, Vigneron, et de Jean
Dulac, age de trente neuf ans, macon.

De Pierre Louis Lacroix, age de cinquante
trois ans. tous trois demeurants a Garches, et de
Louis Nicolas Dusais age de trente ans, Journalier

Les deux ont signe avec nous apres lecture faite
de l'acte, ainsi que le pouse, et les pères et mères
de le pouse, le pouse, et Marie Catherine
Belton, sa mere, et Pierre Louis Lacroix
Lemouin, ont declare ne savoir signer.

Constate par nous maire de la Commune

San u jour fündet

G. M. verdien & Verdien
M. P. F. verdien D. H. De cour

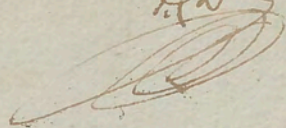
A. Balas Dufay J. B. Serin
maire

Clos u arrete' par nous Maire de
la commune de Gardes, le premier Janvier
mil huit cent dix neuf.

J. B. Serin
maire

23. ¹⁰⁰

1. 18 = 4



TABLE

alphabétique des Naissances

24^e

24^e = 4

lettres alphabétiques	numeros des actes	Noms	Prenoms	Date des actes
C	25	Chéron	Victoire magdelaine	25 juillet
D	15	Dorange	Louis Joseph	1 ^{er} mai
	17	Dulac	Louise autoinette	19 mai
F	2	frége	Jean Baptiste	23 février
	21	francois	marie Louise	21 juin
H	36	huché	Louis autoine	11 gbre
J	38	julin	Jean françois	11 gbre
L	5	Lemaire	marie Catherine	8 mars
	8	Lobut	Sophie Virginie	19 mars
	37	Lalande	Elisabeth Parrotte	1. gbre
P	20	Paulmier	marie Cecile	11 juin
R	13	Nozay	Josephine angelique	8 avril
	16	Rosier	marie Louise	5 mai
S	33	Sageret	Pierre	8 gbre
T	3	Cotin	Louise angelique	1 ^{er} mars
	39	Toulouppre	(mort né)	15 gbre
Fin				
des naissances				

171313

TABLE

alphabétique des Mariages

23^e
24

Lettres alphabétiques	Numéros des actes	Noms	Prénoms	Date des actes
B	28	Breton	Louis Michel &	
		Canu	marquise Sophie	14. août
G	23	Grillon	Pierre Joseph &	
		Larigne	Josephine alexandrine	1 ^{er} juillet
L	26	Leroy	Charles françois &	
		maillöchon	marie magdelaine	28. juillet
		Lemaire	Jean madeline &	
		Verdier	Jeanne magdelaine.	21 Xbre
Fin				
des Mariages				

164

TABLE

Vingt Six et Dernier
de Dangeles

alphabetique des Dées

Lettre alphabetique	Numéros des dées	Noms	Prénoms	Date Dées actuel
A	6	armet	Etiophile	13 mars
B	14	Bouligny	marie henriette	29 avril
	29	Boudin	marie Genevieve	29 avril
C	27	Cheron	Victoire magdelaine	5 avril
	31	Charon	marie Apinee	7 jbre
D	7	Dorange	Sur Joseph	18 mars
	9	Dinazy	Jean Marie	30 mars
	11	Dorange	Elixa frosine	5 avril
F	10	Francois	Surie	3 avril
	27	Francois	marie Louise	4 avril
G	41	Guerin	augustine Perrine	29 jbre
H	17	Huché	Elixa Elizabeth	12 Janvier
L	18	Lecerf	anne Genevieve	29 mai
	34	Lemaire	Jean	17 Sep ^r
	35	Lavigne	marie Genevieve	9 jbre
	46	Leroy	Claude	20 jbre
M	4	Melivet	Surie françois	7 mars
	28	Martin	marie Catherine	27 Mars
	30	Mounier	Surie Louis	29 avril
O	32	Obernether	charlotte Elizabeth	7 jbre

Suite

Lettre alphabétique	Numéro de l'acte	Noms	Prénoms	Date de l'acte
R	12	Renaud	Josephine Eliza	6 avril
S	29	Serin	Marianne	2. juin
	24	Saulnier	marie alexandrine	24 juillet
	42	Serin	Sauvage Elizabeth	2. Xbre
	43	Sturbe	Stephanie Hortense	3. Xbre

Fin

des Dece.



*Premier feuillet
Finouillet*

Par nous — *Juge* — du Tribunal de
première Instance, séant à Versailles, Arrondisse-
ment de Versailles, Département de Seine et Oise,
le présent Registre destiné à recevoir les Déclarations
des Naissances, Mariages et Décès, pendant
l'année mil huit cent dix-neuf, dans la Commune
de *Garches* Canton de *Sorres*
a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet:
il contient *Vingt six* feuillets.

Fait double à Versailles, le *Sept* Décembre mil
huit cent dix-huit.

Finouillet

n° 1
Du *Sept* Janvier mil huit cent dix-neuf
naissance de *Dix heures* du matin.
Maria Laure Ache de naissance de *Maria Laure*
Fremont Du Sexe féminin, née d'hier deux heures après
midi, chez ses père et mère, fils de *Ernest*
Joseph Fremont Epicier, et de *Maria Louise*
à la Maure, (marier)
Les parrains ont été *M. Chomaz* français

Leferre, âgé de trente quatre ans, vigneron
demeurant à Garches, et de M. Pierre Antoine
Serin, âgé de trente deux ans vigneron demeurant
au h. au d. Garches.

Sur la Publication à nous faite par Eusebe
Joseph Siemont, père, qui a signé avec le
curé, et avec nous Maire après lecture
faite.

L. J. Siemont p. A. Serin

t. f. Le ferre J. B. Serin
mair

2

mariage de
Jacques Lejoindre
et

Marie Henriette
Adelaide Sageret

Du onze Janvier mil huit cent Vingt neuf
Acte de mariage du futur Jacques Lejoindre
jardinier, âgé de vingt et six ans et demi, demeurant
à Garches, né à Béryes département de Seine et
oise, le huit octobre, mil sept cent quatre vingt
douze, fils de Jacques Lejoindre journalier
absent, et de Marie Marguerite Degagny son
épouse, décédée.

A de M^{lle} Marie Henriette Adelaide Sageret âgée
de trente neuf ans née à Garches de M^{re} de Serin
et de M^{re} le vingt cinq novembre, mil sept cent
vingt huit, demeurante au d. Garches
fille majeure de Jean Pierre Sageret, vigneron
et de Marie Adelaide Sageret son épouse
décédée.

Nous Maire de la Commune de Garches



Vu les actes de naissance et de mariage
desdits deus, le
acte de suppression du dit mariage.
fait en cette mairie le six de cembre, mil huit cent
six huit sans opposition.



Vu la déclaration de Legoux et des Sieurs
Mathieu Antoine Deneux geometre age de cinquante
un ans, Jean Etienne Apobinet mason, age de
quarante un ans, Alexis Lejoindre journalier
age de vingt six ans tous trois demeurant a
Paris, et de Francois Guerin age de trente
quatre ans Jardiinier a Fleury, Commune de Melun,
qui apres avoir prêté serment de dire la verité
nous ont certifié qu'ils avaient parfaitement
connu ledit Jacques Lejoindre, père, mais
quit étoit absent, depuis plusieurs années, sau
qu'ils ayent pu découvrir son dernier domicile
ni en avoir aucun acte qui puisse prouver
son décès.

Nous avons aux termes et avis du
Conseil d'Etat du quatre thermidor an treize,
passé à la célébration du mariage.

Après avoir donné lecture aux parties
comparantes assistées de l'un ou de l'autre des
nouveaux et soussignés des Sieurs sur-énoncés
relatives à leur état et aux formalités de
mariage.

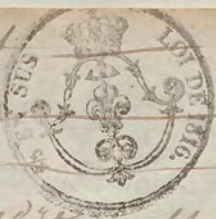
Toutes lesdites procédures en bonne forme, dument

signés et paraphés au desir De la loi pour
restor déposés aux archives Del'état civil
ainsi que Du chapitre Six Du titre Du
mariage sur les droits et devoirs respectifs
des Epoux

avons reçu la Déclaration Du Sieur Jacques
Sejoindre quil prend pour Epouse demoiselle
Marie Henriette Adelaïde Sageret: et De la
part De Marie Henriette Adelaïde Sageret
qu'elle prend pour Epoux le Sieur Jacques
Sejoindre le quel futur après avoir prêté
sermens en nos mains nous déclarent quil
ignorent le domicile de leurs autres ascendants
amis que le proque De leur Dées, ce qui nous
est confirmé en outre par sermens par le
Général Soussigné.

En conséquence nous avons déclaré au
nom De la loi que le Sieur Jacques Sejoindre
et D^{lle} Marie Henriette Adelaïde Sageret sont
unis en mariage

Tout ce que dessus fait en présence de M^{rs}
Jean Pierre Sageret pour D^{se} signature qui a donné
son consentement; De Jean Marie Sageret vigner
à la Sille s^t Moud, et de André Divary Mandataire
demeurant en cette Communauté, le premier âgé
de cinquante deux ans, et le second âgé



De vingt ans au, qui ont Signé
 avec nous Maire, et le greffier
 Exempt M. M. Etienne Robinet
 alexis Lejondre, et l'Épouse qui ont
 déclaré ne savoir Signer.

Constaté par nous en l'an de la Commune
 au jour susdit.



Le greffier J. Sageret et
 J. M. Sageret - Devenue
 A Disarj
 J. Guerin J. B. Serin
 maire

ge. Du dix sept Janvier mil huit cent dix neuf, dix
 naissance au heures du matin. Acte de naissance de Pierre
 Pierre Joseph Paulmier du sexe masculin, né hier deux heures après
 midi chez ses père et mère, fils de Jean Antoine François
 Paulmier, vigneron et de Marie Helene Cure son
 Epouse, mariés.

Les témoins ont été M^r. Ducourie Joseph Bonaventure
 blanchisseur âgé de trente six ans, et M^r. mercur
 Lavigue, aubain Manchisseur âgé de vingt cinq an
 tous deux demeurants a Garches.

Sur la déclaration du père qui a signé avec les
 témoins, et avec nous mariés après lecture faite.

J. B. Paulmier

m. Lavigue

B. S. D. M. A. S.

J. B. Serin
 maire

Dièces de
Rose Aubine
sophie à la
mort

heure de midi
Acte de Dées de Rose Sublime Sophie
à la mort, âgée de deux ans, et quatre mois
née à Garches, Decedée le jour d'hier à onze
heures du matin, en sa demeure, fille du
légitime mariage de Jean Lehomme à la
mort ^{marier} de Marie Pouise Sophie Leroy son
Eponse

Epouse
 Les Conjoint ont été M. M. Simon
 Ernest Joseph, Epoux en cette Commune, âgé
 de trente deux ans, seule maternelle de l'enfant
 et Ambroise Marie, âgé de cinquante neuf ans
 Bourgeois demeurant à St. Germain

Lesquels ont signés avec nous Maire & Procureur
faits les le Dées Comitate.

a. fervez & josph premont
jeanthomae clamoit
J. B. Texin
maire

naissance ce jour de midi.

naissance de
Serrine Eloïse Acte de naissance de Serrine Eloïse du sexe
femmin, née hier à cinq heures du matin chez
ses père et mère, fille de Jean Baptiste Etienne
Guerin, et de Marie Magdeleine Serrine Caillare
Poubange.

Les Enfants ont été M^{rs}. Jean Baptiste Guérin

5689
Ma. L. J. B. S.



age de cinquante quatre ans, grand pape, paterne de l'enfant, demeurant au Sainy Dept. de Seine et oise arrondissement de Rambouillet. et de M^{re}. Marc Antoine Divary vigneron, age de quarante ans demeurant à Garcel.

Sur la Declaration a nous faite par le pere qui a signe avec les Eumones et avec nous apres lecture faite J. B. Guerin J. B. Guerin
J. B. Serein M^{re}. A. Divary
maire



6
Du dix février mil huit cent dix neuf. Acte de mariage
mariage de
françois Saurer
marie Saurer
Canu
Du sieur françois Saurer macon, age de vingt trois ans, né a Paderborn, fils de françois Saurer Sardinier et de Marguerite Bourdon son épouse vivants.
Et de Demoiselle Marie Louise Canu, agee de dix huit ans, née a Saint - Cloud, Departement de Seine et oise, le neuf frimaire an neuf, demeurante a Garcel fille mineure de Vincent Dominique Canu Blanchon de linge, et de Marie Jeanne Genrière Mercier son épouse.

Nous Maire et la commune de Garcel; Vu les actes de naissances des futurs, les actes de publications du dit mariage faits en cette Mairie les Dimanches Croix Saurer et dix Saurer demeur sans opposition.

Après avoir donné lecture aux Parties comparantes apistres des témoins ci-apres nommés et soussignés, des

lues sur-énoncées, relatives à leur état et
aux formalités de mariage toutes les lues en bonne
forme, dûment signées et paraphées, au desir de
la loi, pour rester déposées aux archives de l'état
civil ainsi que du chapitre et de la paroisse du
mariage sur les droits et devoirs respectifs des
loux.

arous ensuite reçu la Déclaration du Sr. François
Saurers, qu'il prend pour l'ourse Demoiselle
Marie Louise Camu; et de la part de
Demoiselle Marie Louise Camu, qu'elle prend
pour l'ourse le Sr. François Saurers: lesquels
futurs après avoir prêté serment en nos mains
nous déclarant qu'ils ignorent le domicile de
leurs autres ascendants, ainsi que l'époque de
leur décès, ce qui nous est confirmé en outre
par serment, par les Ecclésiastiques soussignés.

En conséquence nous avons déclaré au nom de
la loi que le Sr. François Saurers, et Demoiselle
Marie Louise Camu, sont unis en mariage
après avoir reçu des pères et mères des futurs
leur consentement.

Tous ce que dessus fait en présence de M. M.
Cellier Alfred, âgé de trente un ans, employé
à Paris, et Joseph Bonaventura Du coure
Polanchineux, âgé de trente et six ans, à gauche
amis du père, des loux.

Le



Joseph Dominique Cannu, âgé de
vingt six ans, vigneron, et de
Mercurie Lavigore, âgé de vingt cinq ans, blanchisseur
frère et beau-frère de l'épouse, demeurant à garthes
qui ont signé avec les époux et nous Maire
avoir lecture faite, l'acte Marguerite Brandon mère de
l'épouse, Vincent Dominique Cannu, père de l'épouse
et Joseph Dominique Cannu, témoin: qui ont déclaré
ne savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune
au ce jour l'indit.

J. parvert M. Cannu
Se. Cellier
et parvert

M. J. Mercier D. M. J.
m. Lavigore J. B. Lavigore
mair.

I
naissance de matin
Henriette arthemise Dorange
Du dix février mil huit cent dix neuf dix heures du
matin
Acte de naissance de Henriette arthemise Dorange
du sexe féminin, née hier neuf heures du matin chez
ses père et mère, fille de Silvain Henry Dorange
vigneron, et Marie Louise Lalande, son épouse mariés.
Les témoins ont été Pierre Dorange, âgé de
vingt quatre ans, grand père de l'enfant, et de Jean

Sieur Boudin, âgé de cinquante neuf ans, tout Deux
Vignerons demeurant à Garches.

Sur la Déclaration à nous faite par le père
qui a signé avec les Curés et avec nous
maire après lecture faite.

Silvain Henry Dorange J. P. Boudin
J. B. Sexin S. Dorange
maire

8
mariage de
Jean Marie
Sagores

Du dix huit février mil huit cent dix
Acte de Mariage du Sieur Jean Marie Sagores, homme
de confiance chez M. Jullier marbrier demeurant à Garches,
âgé de trente ans, né à Garches, fils de Henry Henriette
Sagores, vigneron, et de Marie Fréchet son épouse
demeurant à Saint-Cloud.

Chère Antoinette
Mlle

Et de Demoiselle Chère Antoinette Mlle, âgée
de vingt trois ans, née à Montthéry, département de
Seine et Oise, le dix neuf novembre mil sept cent
quatre vingt onze, demeurante à Garches chez le Sieur
Lajot où elle exerce la profession de couturière,
fille majeure de Robert Mlle, Bonneter, et de
Louise Marguerite Alaret, son épouse demeurant au
des Montthéry.

Voilà Maire de la commune de Garches, Vu les
actes de naissance des futurs, les actes de publications
du dit mariage fait, 1° en la mairie de la ville
de Montthéry, 2° en la mairie de Saint-Cloud, 3°



3^e et celles de cette
un Janvier, et
sans opposition.

Commune, le trente
sept février dernier

Après avoir donné lecture aux parties comparantes
assistées des témoins ci-après nommés et soussignés
des pièces sus-énoncées, relatives à leur état, et
aux formalités de mariage, toutes lesdites pièces en
bonne forme, dûment signées et paraphées, au désir
de la loi, pour rester déposées aux archives de l'état
civil, ainsi que du chapitre six du titre du mariage
sur les droits et devoirs respectifs des époux.

avons reçu la déclaration du Sieur Jean Marie
Sageret, qu'il prend pour Epouse Demoiselle Chérise Antoinette
Blin, et de la Part de D^{me} Chérise Antoinette Blin, qu'elle
prend pour Epoux le Sieur Jean Marie Sageret, lesquels
futurs après avoir prêté serments entre nos mains, nous
déclarons qu'ils ignorent le domicile de leurs ascendants,
ainsi que l'époque de leur décès, ce qui nous est
confirmé en outre par serment, par les témoins
soussignés.

En conséquence, nous avons déclaré au nom de la
loi que le Sieur Jean Marie Sageret, et Demoiselle
Chérise Antoinette Blin sont unis en mariage.

Tout ce que Dessus, fait en présence des
Pères et mères des futurs, présents, qui ont donné
leur consentement au dit mariage.

De M^{rs} Nicolas Robert Blin, frère
de l'Epouse, Bourrelier, âgé de vingt-sept ans, et

de Jean Claude D'Introuz-coffe, tailleur d'habits
agé de cinquante deux ans, tous deux demeurant à
Montlhéry.

De Jean Marie Sageret, vigneron, demeurant
à la pelle saint-cloud, agé de cinquante deux
ans, oncle de l'Époux, et de Louis Sageret Blanchepain
agé de cinquante trois ans, oncle maternelle de
l'Époux, demeurant à Garches, qui ont signé
avec les Époux et avec nous Maire
après lecture faite. Excepté Marie Fichot
mère de l'Époux qui a refusé de
venir signer.

Constaté par nous maire de la
commune de Garches, au ce jour susdit.
J. A. Blin J. M. Sageret
R. Blin M. Blanchet
J. M. Sageret G. P. A. J. O. T.
R. Blin D'Introuz
J. A. Sageret
mairie

J
Dés de
Jean Baptiste
Goehelin

Du vingt février, mil huit cent dix-neuf
sept heures du soir. Acte de décès de Jean



Baptiste

De cinquante

Serdreaville arroyo.

Gochelin agé 78

trois ans ne a

Verdunville arrant ^{domestique} de ce jourd'hui trois

Heures du Soir chez m^{re} Brezin, où il étoit

Cardinier, Groux de Françoise Beauvoisin.

Les Cimon ont été M^{rs} Luvre françois

Goebelin âgé de Murs Six ans, Blanchi par a

Charille, es Baptiste Marin Gochelin, Employé

des Equipages du Roi a Versailles, pour

deux fils du Defunt.

Lesquels Ont Signé avec nous Maire, après lecture faite et le Jure constaté.

ist geblieben

J. B. Sevin & M. Gochling

10

Du vings sig ferio mit min cens dig

naissance de neuf: sept heures du soir. Acte de naissance

Reine de Reine Charlotte serin du sexe féminin

Charlotte me vint à trois heures du soir chez son

servi père et mère, fille. De Jean Baptiste, Charles

Savinium

John, signon, is the same Jane Bowden

manner, denouncing a farce.

Les Cemoins ont été M^r Joseph antoine

françois Dupuis âgé de trente Sept ans

Blanchisseur, n. M^o. Chomaz françois

Lefevre, age de trente quatre ans, vigneron,

11
tous Deux Demeurant à Yarches
sur la Déclaration a nous faite par
le père qui a signé avec nous Maire, et
les Cemoins, après lecture faite.

Constaté par nous Maire de la
commune, l'an et jour surdits.

J. B. C. Serin

J. A. F. Dupuis t. f. Leferre

J. B. Serin
Maire

11
naissance de
Sautine Catherine
Aubry
Du premier Mars, mil huit cent dix neuf, sept
heures du soir. Acte de naissance de Sautine
Catherine Aubry du sexe féminin, née hier
Sautine Catherine deux heures du matin chez ses père et mère
demeurant à Yarches, fils de Sieur François Aubry
Journailleur, et de Suzanne Catherine Duteil son
épouse mariés.

Les Cemoins ont été M. Jean Pierre Roumède
Charon, âgé de quarante un ans, et de M. Nicolas
Serin, Vigneron, âgé de trente un ans, tous
deux demeurant à Yarches.

sur la Déclaration du père qui a signé avec
les temoins et avec nous Maire, après lecture
faite. pp. J. au Guj J. P. Rousselet

N. Serin J. B. Serin
Maire



Du Vingt
cinq dix-neuf: dix
Ode de naissance
Dirary du sexe féminin, née hier deux heures du
matin chez ses père et mère, fille de Jean Baptiste
françois Dirary, vigneron, et de Marie Louise
Dupuis, son épouse, mariés. Demeurant à
a. Garches.

naissance de
Louise Timothée
Dirary

Les témoins ont été M. André françois Dirary
grand-père de l'enfant, âgé de cinquante ans
vigneron, et de Joseph Antoine françois Dupuis
oncle maternel de l'enfant, âgé de trente sept
ans, Blanchisseurs, tous deux demeurant à
Garches.

Sur la Déclaration du père qui a signé
avec nous Maire, et les témoins, après lecture
faite. Excepté André françois Dirary qui a déclaré
ne savoir

J. A. F. Dupuis J. B. F. Dirary
P. B. Serin
Maire

13 Du Vingt quatre mars, mil huit cent dix-neuf.
dix heures du matin. Ode de naissance de
naissance de Louise Adélaïde Serin, du sexe féminin, née
Louise hier heure de midi chez ses père et mère, fille
Adélaïde de Jean Philippe Serin vigneron, et de
Serin Marie Victoire Bondin, mariés, son épouse
demeurant à Garches

Les témoins ont été M. Jean Pierre Bondin

grand père De Bonfant, vigneron, âgé De
Cinquante neuf ans, et De M^{re}. Louis
Michel Montigny, âgé De trente neuf ans
maçon, tous Deux Demeurant à Garches.
Sur la Déclaration Du père glin a
signé avec les témoins et avec nous maire
après lecture faite.

Constate par nous Maire De la
commune l'an et jour susditt.

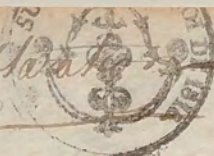
Jean Philippe Sexin J. B. Boudin
J. A. Sexin maire L. M. Montigny

14
Naissance De
François Henry
Nozay

Du neuf Avril, mil huit cent dix neuf,
neuf heures du matin. Cite De naissance de
François Henry Nozay, du Sexe Masculin, né
hier, deux heures du matin chez ses père
et mère, fille De Thomas Henry Nozay
Manchepuer, et De Marguerite Angelique
Pauvers, mariés Demurant à Garches.

Les Témoins ont été M^{re} Jean François
âgé De soixante un ans, vigneron, Demeurant
à Garches, et M^{re} Pierre Jean Alfred
âgé De trente un ans, Employé à Paris

Sur



Sur la Restauration du père qui - 9
a signé avec les témoins
et avec nous Maires après lecture faite
Constate par nous Maires et le
sanjour s'ensuit. *Celleis*

Chomard. Henry Roges.

M. François

J. A. Texin
maire



15

Décès de
Marie Cecile
Meunier

Le onze Avril mil huit cent dix neuf heures
de midi. acte de Décès de Marie Cecile Meunier
agée de dix sept ans, née à Garches le onze
fructidor an dix, fille de Defunt Denis Louis
Meunier, et de Defunte Marie Louise Chailoux,
décédée le jour d'hier neuf heures du soir, chez
Jean Pierre Chailoux son grand père.

Les témoins ont été M. M. François Alexis
Lefort, Propriétaire, agé de quarante cinq ans, et
Louis Jude nicaini Starbe, maçon, agé de
vingt neuf ans, tous deux demeurant à
Garches.

Lesquels ont signé avec nous maire, après
lecture faite, et le Décès constaté.

Louis Jude Starbe

A. Lefort

J. A. Texin
maire

naissance de
Etienne Joseph
Divary

Du dix sept avril mil huit cent dix neuf, heure
de midi. Acte de naissance de Etienne Joseph
Divary, du sexe masculin, né d'hier une heure
après midi, chez ses père et mère, fils de
André Divary Blanchisseur, et de Marie
Josephine Sageret son épouse, mariés demeurant
à Garches.

Les témoins ont été M^r. Marc Antoine
Divary, vigneron, âgé de quarante ans,
et M^r. Jean N^e Julien, aussi vigneron
âgé de quarante cinq ans, tous deux nés
de parents, demeurant à Garches.

Sur la déclaration du père qui a signé
avec nous maire et les témoins, après lecture
faite.

Constaté par nous le Maire et la commune
l'an et jour susdits. et Divary M^r. A. Divary
J. B. Loxin
mairie Jean Baptiste Julien

naissance de
Sageret
noté né

Du dix neuf avril mil huit cent dix neuf.
Dix heures du matin. Devant nous le Maire
de la commune de Garches, est comparu le
Sieur Jean Louis Sageret vigneron, lequel
assisté des sieurs Louis Claude Couturier propriétaire
et de Joseph Antoine François Dupuis, Blanchisseur
le premier âgé de cinquante ans et le second
âgé de trente sept ans, tous deux demeurant
à Garches, les quels m'ont déclaré que Marie
Jeanne Lasserre est accouchée ce jour d'hui



cinq heures
enfant male
mout represente

du matin, dis 10
mors, qu'ils



Pour la declaration a nous faite par le pere
et la femme Jean Baptiste Fourche, sage femme,
demeurante a Surine, qui ont signe avec nous,
excepte le pere qui a declare ne savoir
constate par nous Maire de la Commune
sans es jour susdits.

L. C. Couturier J. A. f. Dupuis

J. B. Serin
mair venus le prou femme Fourche

18

mariage de
Francois
Louis Bigot
&
Marie Victoire
Eugene
Cautin

Du Vingt avril, mil huit cent dix neuf
Acte de Mariage du sieur Francois Louis Bigot
ouvrier verrier, age de trente sept ans et demis, ne au
bas meudon, Departement de Seine et oise, fils de
Charles Leonard Bigot ouvrier verrier absent, et de
deffunte Marie françoise Lameule; veuf de Elisabeth
Perose, decedee au dit meudon, le Vingt un janvier
dernier; D'une part :

Et de Demoiselle Marie Victoire Eugene Cautin
agee de trente trois ans et demis, nee en
cette commune le seize novembre, mil sept
cent quatre vingt cinq, y demeurante, fille

majeure de Defunte augustin Tautin
Vigueron, et de defunte marie anne
hero ses père et mère décédés en cette
commune; d'autres parts.

Nous Maire de la commune Delgarthen:
Vu les actes de naissances des futurs, les
actes de décès de leurs père et mère
les actes de publications du dit mariage
faits en cette Mairie et en celle de
Meudon le Vingt huit mars, et quatre
avril suivants, sans opposition

Vu la déclaration de l'époux, et des
sieurs Sabris charpentier, souffleur, à la verrerie du
bas meudon, âgé de quarante neuf ans, tous
deux demeurant au dit meudon: Sieur Vincent
Julien, Vigueron, âgé de cinquante six ans
et mare antoine Dirany, aussi vigueron, âgé de
quarante ans, tous deux demeurant à Delgarthen
qui après avoir prêté serments de dire la vérité,
nous ont certifié qu'ils avoient parfaitement bien
connu le Sieur Charles - Léonard Birot, père de
l'époux, mais qu'il étoit absent depuis plusieurs
années sans qu'ils ayent pu découvrir son
dernier domicile, ni en avoir aucun acte qui
pût prouver son décès.

Nous Maire de la commune Delgarthen
avons aux termes de l'avis du conseil d'Etat, du

Antoine
Nouainel
prêtre, âgé
de vingt six
ans

Cy

M. A. D.

B.

G. G.



quatre thermidor au treize, passé à la célébration du mariage.



après avoir donné lecture aux quatre comparantes assistés des témoins, ci-dessus nommés et soussignés, des pièces sur énoncées relatives à leur état et aux formalités de mariage.

Toutes les dites pièces en bonne forme, dûment signées et paraphées au vu de la loi, pour être restées déposées aux archives de l'état civil ainsi que du chapitre six du titre du mariage, sur les droits et devoirs respectifs des époux.

avons reçu la Déclaration du ^{seigneur} François Louis Bigot qu'il prend pour épouse Demoiselle Marie Victoire Eugène Cautin : et de la part de Marie Victoire Eugène Cautin qu'elle prend pour époux le sieur Louis François Bigot, lesquels futurs après avoir prêtés en nos mains serment, nous déclarent qu'ils ignorent le domicile de leurs autres ascendants ainsi que lepoque de leur décès, ce qui nous est confirmé en outre par serment, par les témoins soussignés.

En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que le sieur François Louis Bigot, et Demoiselle Marie Victoire Eugène Cautin sont unis en mariage.

Tout ce que dessus fait en présence des quatre témoins susnommés qui ont signé avec les époux et avec nous maire après lecture faite de l'acte. Excepté Antoine Houaïn, Sirey Vincent

Julien es le pource qui out Dularé ne
sauris.

Constate par nous maire de la
commune, les es jours susdit

BIGOT **CHARMILL**
M. G. Dinday G. Lugoimng

J. B. Serin
maire

Du vingt sept avril mil huit cens dix neuf
les heures du matin. Acte de décès de
Marie anne Laine, agée de cinquante
quatre ans, née a Garbure, décédée le jour
d'hier onze heures du soir en sa demeure
épouse de François Ligne, mariée

Les témoins ont été M. H. Pierre François
Lalande, agé de quarante ans, es Pierre Antoine
Serin, agé de trente neuf ans, tous deux
demeurant a Garbure, vigneron.

Lesquels ont signé avec nous maire après
lecture faite es se dires constatés. excepté
Pierre François Lalande qui a déclaré ne
savoir. F. G. Serin J. B. Serin
maire

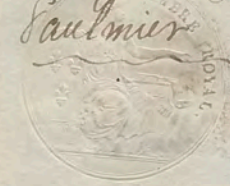
19
Acte de
Marie anne
Laine



Du trois mai mil huit cent dix
neuf, Sept heures du soir

20

naissance de alexandre benoit
saulmier du sexe masculin né aujourd'hui, trois
heures du matin chez son père et mère, fils
de denis antoine saulmier, vigneron, et de marie
alexandre marguerite Dorange, mariés, demeurant à
Garches



Les témoins ont été M^{rs} nicolas henry
saulmier, âgé de trente deux ans, oncle de
l'enfant, et de pierre louis canu, âgé de trente
sept ans, tous deux vigneron, demeurant
à Garches

Sur la déclaration du père qui a signé avec
nous. Les témoins ont déclaré ne savoir après
lecture faite de tout.

Constaté par nous Maire de la commune
de Garches, au jour susdits.

D. A. Paulmier J. B. Devin
mairie

21

Du vingt quatre mai mil huit cent dix
neuf, Sept heures du soir.

naissance de acte de naissance de Louis Elisabeth
Louis Elisabeth Grillon du sexe féminin, née hier quatre
heures du soir, chez son père et mère, fille de
pierre Joseph Grillon, vigneron, et alexandrine
Josephine Lavigne ~~Lavigne~~ son épouse,
mariés, demeurant à Garches

Les témoins ont été

M^r François Joseph Grillon grand père de
l'enfant, âgé de quarante six ans, et M^r
Pierre Claude Fremont oncle paternelle de
l'enfant, âgé de quarante neuf ans tous deux
vigoureux demeurant au dit Larcher

Sur la Déclaration Du père qui a signé
avec nous et les Jemours, après lecture
faite

Constaté par nous Maire de la
Commune de Larcher les jours susdits
J. P. Grillon J. J. Grillon

P. C. Fremont J. B. Perrin
maire

22

naissance de
Etienne
Herbinet

Du vingt sept midi mil huit cent dix neuf
sept heures du soir.

acte de naissance de Etienne, sa sœur masculin
né aujourd'hui heure de midi chez le Sieur Etienne
Favrot cultivateur en cette commune, fils naturel
du sursame Herbinet, fille, domestique chez
le dit S^r Favrot.

Les Jemours ont été M^r Pierre Douinnet,
signeron âgé de quarante ans, et de Pierre François
metivet aussi signeron âgé de cinquante cinq
ans, tous demeurant au Larcher

Sur la Déclaration de M^r Magnon, chirurgien
à Sains-cloud qui a signé avec les temoins et



ceux nous maître après lecture 13
faite de suite
Constater par nous Maire de la commune
les jours susdits D. J. Metex
Maignon P. Douin J. B. Texin
mair

23
naissance
de Louis
Jo Seph
Lautin
Acte de naissance de Louis Jo Seph
du sexe masculin né D hier sept heures
du matin fils naturel de Marie Louise
Lautin Journalière demeurante à Garches
Les témoins ont été Marc Antoine
Dixarie Vigneron âgé de quarante ans
et Louis le moule Blanchisseur âgé de
vingt huit ans tous deux demeurants
à Garches
sur la déclaration de madame
Fouache sage femme demeurante à
Jurein qui a signé avec les témoins
et avec nous maître après lecture faite
de l'acte

Constater par nous maître de la commune
Les jours susdits

M. A. Dixary, Louis le moule

Tous approuvés sœur Fouache

J. B. Texin
mair

24

Naissance
De
Marie
Louise
Kleine

Du vingt Sept Tim mil huit Cens
Dix neuf Deap trent Du foir

Acte de naissance de Marie Louise
du sexe féminin née D'hier sept heures
Du foir fille de André Kleune Journalier
Demeurant à Garches et de Marie Genevieve
Lemoult Ses père et mère Demeurant
à Garches non mariée

Ses Temoins Son mère Antoine Dixarie
signeron âgé de quarante ans et Louis
Lemoult Blanchisseur âgé de vingt huit
ans Tous deux Demeurant à Garches

Sur la Declaration a nous faite par André
Kleine qui a déclaré estre le père et a signé
avec les Temoins et avec nous maire après lecture
faite de l'acte

Constater par nous maire de la Commune
L'an et Jour sus dit au Vie Kleune
J B Lixim M A. Givary L. Lemoult
mair

25
naissance de
Loubert.
mort né

L'an mil huit cens Dix neuf, le Sept Juillet
dix heures du matin. Devant nous Maire de
la commune de Garches, se compare le Sieur
Pierre Loubert, concubine, lequel a porté des
Jean Pierre Boudin, âgé de cinquante neuf ans
et de Jean Philippe Lixim, âgé de trente ans

aux tous deux Signeront Demeurants à
Garches, lesquels m'ont déclaré que Marie
Anne Sirens Epouse du dit Laubert, est accouchée
le jour d'hier onze heures du soir d'un enfant mâle
mort, qu'ils nous représentent.

Sur la Déclaration à nous faite par le père, qui a
signé avec les témoins et avec nous Maire, après
lecture faite.

Constate par nous Maire de la commune
L'an et jour Susdits. J. Jean Philipppe Serin
J. B. Boudin^r Laubert J. B. Serin
Maire

26
naissance de
de Jean Louis
Sturbe
Du neuf Juillet mil huit cent dix neuf, six heures
du matin. Acte de naissance de Jean Louis Sturbe du
Sexe masculin né hier huit heures du soir chez son père
et mère, fils de Louis François Sturbe, Journalier, et de
Marie Anne Marguerite Sageret, son épouse mariés
demeurant à Garches.

Les Cérémonies ont été M. M. Pierre François Métirot
agé de cinquante cinq ans, Signeron, et de Thomas
François Desferre, agé de trente quatre ans, aussi
Signeron tous deux demeurants à Garches.

Sur la Déclaration du père qui a déclaré au savoir Signer.
Les Cérémonies ont signé avec nous après lecture faite de l'acte.
Constate par nous Maire de la commune, L'an et jour Susdits.

P. F. Métirot J. B. Serin
T. F. Desferre Maire

naissance &
Jean Surre
Saulnier

Du dix huit jullet, mil huit cent dix neuf
maux heures du matin. Acte de naissance, de
Jean Surre Saulnier, du sexe masculin, né hier
dix heures du soir chez ses père et mère, fils
de Jean Pierre Saulnier vigneron, et de Marie
Serin, mariée demeurants à Garches.

Les Parrains ont été M^r. Jean François, âgé de
soixante deux ans, et de M^r. Jean Philippe Serin
âge de trente huit ans, tous deux vignerons
demeurants à Garches.

Sur la Déclaration à nous faite par le père
qui a signé avec nous Maire après lecture faite
de l'acte.

Constaté par maire de la commune de Garches
les jour surlits, Jean Philippe Serin
P. Souverain
J. B. Serin
Maire

Du deux Aoust mil huit cent dix neuf, neuf
Décès de heures du matin. Acte de décès de Aglaée
Aglaée Antonine Caizac, âgée de cinq mois et demi
Caizac
née à Paris, décédée le jour d'hier à quatre
heures du soir, fille de M^r. Jean Etienne Auguste
Caizac chevalier de S^t. Louis, et de M^{me}. Marie Françoise

Assistées Des Témoins ci-après nommés et soussignés,
Des Pièces sus-énoncées relatives à leur Noto, et
aux formalités de mariage, toutes lesdites pièces
en bonne forme, dûment signées et paraphées
au Voeu De la Loi, pour rester déposées aux
Archives De l'état civil, ainsi que Du Chapitre
Du Titre Du mariage sur les Droits et Devoirs
respectifs Des Epoux;

Avons reçu la Déclaration Du Sieur Louis
Nicolas Dufays qu'il prend pour épouse, Marie
Françoise Catherine Pectoux, et De la part De
Marie-Françoise Catherine Pectoux qu'elle prend
pour Epoux le Sieur Louis-Nicolas Dufays,
lesquels futur, après avoir prêté serment entre nos
mains nous déclarent qu'ils ignorent le Domicile
De leurs ascendants, ainsi que l'époque De leurs
Décès ce qui nous est confirmé en outre par
serment, par les témoins soussignés.

En conséquence, nous avons déclaré au nom
De la Loi que le Sieur Louis Nicolas Dufays, Et
Dame Marie Françoise Catherine Pectoux, sont
unir en Mariage.

Tout ce que De Sur, fait en présence Des
mères Des futurs présents qui ont donné leur
consentement audit Mariage.

De M M Nicolas Dufays Charbonnier

16

Agé de soixante sept ans et de Jean
 Dufays Marchand Mercier agé de vingt cinq
 ans, tous deux demeurants à Boulogne (Seine)
 Et de Pierre Antoine Serin agé de quarante
 ans; Pierre Louis Décour, agé de quarante cinq ans
 tous deux Vignerons demeurants à Garches, amis
 de l'Épouse qui ont signé avec les Époux et avec
 nous Maire, Après Lecture faite, excepte l'épouse
 et Charlotte Balley mère de l'époux, Catherine
 Boffet mère de l'épouse qui ont déclaré ne
 savoir signer.

Constaté par nous Maire de la commune
 de Garches lesdits jour susdits L. Dufays
 J. Dufays Jean Dufays
 P. A. Serin P. L. Décour J. B. Serin
 maire

30
 Naissance de
 Antoinette
 Gabrielle
 georgette
 mercier

Du douze Septembre mil huit Cent dix neuf
 heure de midi

Cette de naissance de Antoinette gabrielle
 georgette mercier du Sexe féminin âgée de
 dix heures du matin chez ses père et mère
 fille de mathieu mercier Journalier et de
 marie Julie Lantim mariés Son Épouse demeure
 à Garches

Les témoins ont été M. mare antoine
 Dixant agé de quarante ans vigneron et de

M^r Jean George mercier agé de quarante
un ans Blanchisseur tous deux demeurants
a Gariches

sur la Declaration du pere qui a signé
avec les temoins et avec nous maire apres
Lecture faite de Lacte

Constaté par nous nous maire de la
Commune Lan et Jour susdits

M^r Mercier J^r G^r Mercier
J^r A^r Deym M^r A. Duvary
mair

31.

Pièce
D. Jean-pierre
Chaillou

Un mil huit cent dix neuf
Le Vingt quatre Septembre, cinq-
heures de relevée;

Cette de ci est de Jean-pierre
Chaillou, âgé de soixante dix sept
ans, né à Parcé, décidé à partir
à trois heures du matin, avec sa femme
marie, veuf de marie Louise Julien
demeurants susdite Commune de Parcé,
en sa maison, où il est établi.

Les témoins ont été les srs
Pierre-Antoine Perrin, âgé de cinquante
quatre ans, cousin frère du défunt
2^e Pierre-Vincent Julien, âgé
de cinquante sept ans, cousin du défunt
tous deux vigneron, demeurants

au la Dite Commune.

Lesquels Censeurs ont signé
après lecture faite et
la lecture faite, la réception du Dite
Acte, qui a été déclaré en la séance de ce
conseil. f. Deux mots nuls requis. 1.

R. Lévesque J. B. Lévesque
mair

52

Du six octobre mil huit cent dix neuf: dix heures
Du matin

naissance de Amédée Joseph Dorange Du sexe
masculin, né hier neuf heures Du matin chez son
père et mère, fils de Jean Baptiste Dorange vigneron
et de Marie Catherine ^{virginie} Laquisse son Epouse, demeurants
à Garber, légitimement mariés.

Les Censeurs ont été M. Pierre Lambert cordonnier âgé
de cinquante ans, et de Thomas Henry Chambrin
âgé de vingt un ans et demi tous deux demeurants
à Garber.

Lesquels Censeurs ont signé avec nous Maire
après lecture faite et lue -
constatée par nous Maire et la commune de
Garber l'an et jour susdit. f.
un mot rayé nulle

E. h. Coray J. B. Dorange
J. B. Lévesque
mair P. Lambert

Du Sept octobre mil huit cent dix

naissance de Henri, heure de midi.
 Acte de naissance de Louise Hyacinthe
 Lefevre Du Sexe féminin, née hier dix heures du
 soir chez sa mère, fille de Claude François
 Robert Lefevre demeurant à St. Louis, officier à
 demi-solde, et de Marie Françoise Sirly,
 demeurante à Garches non-mariée.

Les Lemoins ont été M. Pierre Maillodier
 hortogier, âgé de soixante ans, et M. Noël
 Sirly, vigneron, âgé de vingt sept ans
 tous deux demeurants à Garches.

Sur la Déclaration du dit S^r Lefevre père
 qui a signé avec nous Maire après lecture
 faite. Les Lemoins ont déclaré ne savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune, les
 es jour susdits.

Lefevre
J. B. Lefevre
Maire

Du dix sept octobre mil huit cent dix neuf

naissance de à midi,

Agathe
Delamalle acte de naissance d'Agathe Delamalle,
 du Sexe féminin, née le quinze du

Delamalle
J. B. Delamalle

Courant à dix heures du soir, en cette commune,
dans la maison de Campagne de son Agent
Paternel ci-dessous dénommé, fille de M.^s
Charles Victor Delamalle, Substitut du
Procureur du Roi près le Tribunal de première
instance du Département de la Seine, âgé
de vingt huit ans, demeurant à Paris
rue du mail n° 9, Et de Dame Angé-
lique Arnaud son épouse âgée de
vingt ans.

Sur la Déclaration du Père, reçue par
nous Contigné, Maître de Garde
En présence de Monsieur Gasparé
Gilbert Delamalle, Ecuyer Chevalier,
Conseiller d'Etat, Officier de la Légion d'Honneur
âgé de soixante six ans, demeurant
à Paris rue Neuve des Petits Champs
n° 101, Et ~~Pierre son Agent Paternel,~~
Et Pierre Arnaud, Propriétaire
âgé de quarante six ans, demeurant
à Paris rue Coquillière n° 12, Agent
Matrnel. Lesquels Déclarants et
approuvé la lecture de deux mots et deux
lignes. *Ch. D. D.*

temoins ont signe' avec nous apres
lecture.

Ch Delamalle

Néanmoins

Arnould

J. B. Serin
maire

34
Dées de
Pierre Joseph
Paulmier

Du dix huit octobre mil huit cent dix neuf
dix heures du matin. Acte de Dées de Pierre
Joseph Paulmier, age de neuf mois, né à Garbais
et décédé au même lieu le jour d'hier dix heures
du soir, en la demeure de Jean Antoine François
Paulmier, et de Marie Helene Burque ses pere
et mere domiciliés en cette commune.

Les temoins ont été M. M. L'homme François
Lefevre, age de quatre ans, et de Jean Pierre
Boudin age de cinquante neuf ans, tous
deux vigneronns demeurant en cette commune.

Lesquels temoins ont signe' avec nous maire
apres lecture faite, et le Dées constate.

J. B. Paulmier t. f. Lefevre

J. B. Boudin

J. B. Serin
maire

36
Dées de
Marie feute
Paulmier

Du dix neuf octobre mil huit cent dix neuf
huit heures du matin. Acte de Dées de
Marie feute Paulmier age de dix sept

mort, née à Garaches, décédée ce jourd'hui à l'âge
de huit ans. Du matin au même lieu chez nicolas
henry Paulmier, et marie Catherine Julien; Les
pères et mères demeurants à Garaches.

Les témoins ont été M. Jean Georges Morier âgé
de quarante trois ans, et Louis Michel Chabeau
âgé de vingt quatre ans tous deux Blanchisseurs
demeurants à Garaches.

Lesquels ont signé avec nous maire après lecture
faite et le décès constaté. Le père a déclaré ne savoir.

J. G. Morier L. M. Chabeau
J. B. Servin
mairie

37 Du vingt deux octobre, mil huit cent dix neuf
dix heures du soir.

Décès de
Néine — Cécile de Néine de Néine Charlotte Servin, âgée
Charlotte — de huit mois, née à Garaches, décédée au même
Servin — lieu. ce jourd'hui cinq heures de relevée, chez
Jean Baptiste Charles Servin, vigneron, et Julie
Boudin son épouse demeurant à Garaches
Les pères et mères.

Les témoins ont été M. M. Jean Pierre Servin, âgé
de quarante sept ans, et Thomas François Lepore
âgé de trente quatre ans, tous deux vignerons, demeurants
à Garaches. Lesquels ont signé avec nous maire, après
lecture, et le décès constaté.

J. B. C. Servin J. P. Servin T. F. Lepore
J. B. Servin
mairie

Acte de
Naissance

Du vingt quatre octobre mil huit cent dix neuf
huit heures du matin. Acte de Décès de
Pierre Serin, âgé de quatre vingt un an
né à Garches, décédé ce jourd'hui
cinq heures du matin, en sa demeure
époux de Marie Louise Lestigle

Les témoins ont été M Jean Denis Serin
âgé de soixante neuf ans, et de Pierre
noël Serin, âgé de cinquante cinq ans
leurs deux fils et beau-fils du défunt,
vignerons demeurants à Garches.

Lesquels ont signé avec nous maire
après lecture faite et b. deux constatés.

J. B. Serin

J. B. Serin
maire

P. Serin

39

naissance de
Marie Elisabeth
Larigne

Du vingt neuf, octobre mil huit cent dix
neuf, dix heures du soir.

Acte de naissance de Marie Elisabeth
Larigne du sexe féminin, née aujourd'hui
dix heures du matin chez ses père et mère
fille de Maurice Larigne, Blanchisseurs, et
de Marie Elisabeth Canu son épouse
mariés.

Les témoins ont été Vincent Dominique
Canu, Blanchisseurs, âgé de cinquante trois
ans Larigne

me, ayeul maternel de l'enfant, es de Joseph 20
Dominique Caru, age de vingt sept ans
vigneron, oncle maternel de l'enfant, tous deux
demeurant a Garbher

Sur la Declaration de M^{re} Lavigne
pere de l'enfant qui a signe avec nous Maire
apres lecture faite. les temoins ont declare
ne savoir - m. Lavigne J. B. Serin
mair

40
Dées de
Marie
Louise
Sturbe

Du Douze Novembre mil huit cent dix neuf, huit heures
du matin. Acte de Dées de ~~Jeanne Elizabeth~~ Sturbe, agee
de ~~27~~ ans et demie, née a Garbher d'écidée au même
lieu le jour d'hier huit heures du soir en la demeure
de Louis François Sturbe Journalier, et Marie Benie
Marquise Sageret ses pere et mere.

+ Marie
Louise
fin

Les temoins ont été Pierre Sageret, ayeul maternel
de l'enfant, et Thomas François Lefevre, vigneron, demeurant
a Garbher.

Lesquels ont signe avec nous Maire, apres lecture
faite et le Dées constate.

P. Lefevre

P. Sageret
J. B. Serin
mair

P. Lefevre
J. B. S.

approuve la Nature de trois mots, et la surcharge
des noms Marie Louise.

J. B. S.

P. Sageret
Lefevre

Décès de

Anne
Elisabeth
OttinDu Vingt six Novembre, mil huit cent dix neuf,
dix heures du matin

Acte de Décès de Anne Elisabeth Ottin, veuve
de Joseph Berger; âgée de soixante quatorze ans
et huit mois, née à Blauville Département de la
Meurthe, décédée ce jourd'hui six heures du matin
chez M^{re} le Comte Desfouches où elle demeurait en
cette commune.

Les Tenors ont été M. Charles Louis Choquet
marchand de la Defunte, âgé de trente ans, Valet
de chambre demeurant en cette Commune, chez M^{re}
le Comte Desfouches; et de M^{re} Thomas François
Lefevre, propriétaire aussi en cette commune, âgé
de trente cinq ans.

Lesquels ont signé avec nous Maire, après
lecture faite, et le Décès constaté.

t. f. Le Jure C. L. Choquet J. A. Serin
Maire

Du quatre Décembre Mil huit Cent dix neuf.

Mariage
de Florian
Nicolas Boulanger
et Marie
Marguerite
Leprou

Acte de mariage entre Florian Nicolas Boulanger char-
pentier né à Vaucresson le sept septembre Mil sept
cent quatre vingt dix y demeurant, Département de Seine
et Oise fils légitime de Nicolas Maurice Boulan-
ger, Charpentier, et de Marie François Lecours ses
père et mère demeurants au dit Vaucresson, majeur,
d'une part.

Et Dlle Marie Margueritte Leprou née ²¹
Garches Département de Seine et Oise le dix
neuf fructidor en six y demeurant, fille majeure de Pierre
Louis Leprou Vigneron, Et de Marie Joséphine Chaumel
ses père et Mère demeurants en cette Commune d'autre
part.

Nous Maire de la Commune de Garches, vu les Actes
de naissance du futur; les actes de Publication dudit mariage
faits en la Commune de Pargny le trente Octobre
et en celle de cette Commune le vingt quatre Octobre der-
nier le tout sans oppositions.

Après avoir donné lecture aux parties comparantes
assistées des témoins ci après nommés et soussignés des
pièces sus énoncées relatives à leur état, et aux formali-
tés de mariage; toutes lesdites pièces en bonne forme
légamment signées et paraphées au pied de la Loi, pour rester
déposées aux Archives de l'état civil. Ainsi que du cha-
pitre six du titre de mariage sur les droits et devoirs
respectifs des époux.

A nous reçu la Déclaration du sieur Florian Nicolas
Boulanger, qu'il prend pour épouse Dlle Marie Mar-
gueritte Leprou. Et de la part de Marie Margueritte
Leprou, qu'elle prend pour époux le sieur Florian Nicolas
Boulanger. Lesquels futurs après avoir prêté serment

entre nos mains nous déclarons qu'ils ignorent le Domicile
de leurs ascendants ainsi que l'époque de leur Décès, ce
qui nous est confirmé en outre par serment, par les
témoins soussignés.

En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi
que le sieur Florian Nicolas Boulanger, et Dlle
Marie Marguerite Leprou sont unis en mariage.

Tout ce que dessus fait en présence des pères et
mères des futurs présents qui ont donné leur consente-
ment audit mariage.

De M. M. Pierre Lecoué âgé de soixante et quator-
ze ans Cultivateur grand Oncle du futur, Demeurant
à Vaucresson, et de Coussaint François Caillaud
âgé de cinquante et trois ans Cousin du futur jardi-
nier Demeurant à Marne.

Et de François Camu âgé de cinquante quatre
ans vigneron, et de Jean François Lavigne âgé de
cinquante deux ans maçon tous deux Oncles de
l'épouse Demeurants à Garches qui ont signé avec
les époux et avec nous Maire, après lecture
faite, excepté François Camu, qui a déclaré

ne savoir signer.

Constate par nous Maire de la commune de Garbier
Lan en jouo susdits. *J. B. Boulanger*
m m le prou

M-M Duclongie M. Fleury
M. Chaumet p L. Leprieux

J. F. Caillaud Lecour

Larigne J. B. Serin
maire

43
naissance
de Marie
Larigne

Du neu Decembre mil huit cens dix neuf Sept
heurs du matin.

acte de naissance de Marie Dufrene feminine nee
Dhier dix heurs du soir che le sieur Louis le moule
Blanchisseur en cette Commune fille naturel de Adelle
palmier Larigne et d'un pere inconnu demeurante
en cette commune che ses pere et merre

Les temoins ont ete m m mercur Larigne Blanchisseur
age de vingt six ans et de pierre Jo Septa Grillon
signeron age de vingt deux ans tous deux domiciliés
en cette commune

Sur la Declaration onous faite de monsieur la
felxe chirurgien en cette Commune qui a signé avec
les temoins et avec nous made apres lecture faite
de L acte

Comtute par nous maire de la Commune de
Garbier Lan et Jour susdits. m Larigne
P. J. Guillou Lafleur *J. B. Serin*
maire

44

Décès de
adelle palmier
Larigne

Le neuf Decembre mil huit cent dix neuf dix heures
du matin

Acte de décès de adelle palmier la rigne agée de
dix neuf ans fille de Jean françois la rigne et de
Elizabeth augustine lepron Ses perre et merre demeurant
à Garches Decedé le jour D'hier dix heures du soir

Les temoins ont été messieurs meurs Larigne
agés de vingt dix ans Blanchineur et de pierre Joseph
Grillon vigneron agés de vingt deux ans tous deux
freres et Beau frere de la defunte demeurant à
Garches

Lesquel ont signé avec nous maire apres Lecture
faite et le Decès Contaté en Larigne

pp J Grillon M B Sexin
maire

45

Décès de
françois
Michel
Bremont

Le neuf Decembre mil huit cent dix neuf heures de
midi
acte de décès de françois michel Bremont
Epoux de marie anne Doinelle Decedé D'hier à
quatre heures de l'apres midi et demeurant à Garches
agés de Cinquante neuf ans

Les temoins ont été M. M. pierre Daniel Renout
employé dans la maison du Roi agés de trente trois
ans cousin du defunt demeurant à versailles
et de charle canu vigneron agés de cinquante
ans demeurant à Garches

Lesquels ont signé avec nous maire apres
Lecture faite et le Decès Contaté

pp D Renout
canu

J B Sexin
maire

Du Douze Decembre, mil huit cent dix neuf 23
heure de midi.

naissance de
antoine achille
choque

Acte de naissance de antoine Achille Choque, du
Sexe Masculin, né le dix du courant, à dix heures du soir
en cette commune, fille de Charles Louis Choque, Valet
de chambre de Madame la comtesse Desfouches, âgé de
trente ans, et de Marie Pierrette Rose Jovin, son
Epouse, âgée de vingt cinq ans, dem^t à Garches.

Sur la déclaration du père, reçue par nous
Maire Soumigné, en présence de M^e Louis Comte
Desfouches, âgé de cinquante six ans lieutenant général des
armes du roi, demeurant à Paris Rue du faubourg St
Honoré n^o 8 et M^e antoine achille Desfouches, sous-
lieutenant au 2^e Régiment de Gardes royales, à toute
militaire à Paris. lesquels ont signé après lecture

de l'acte

A. Desfouches

J. B. Jovin
mairie

C. Louis Choque

47

naissance de
Louis
Henriette
françois

Du quatorze Decembre mil huit cent dix neuf, dix heures du soir.
Acte de décès de Louise Henriette françois âgée de huit ans
née à Garches, décédée ce jourd'hui à quatre heures du soir
en la demeure de Nicolas françois vigneron, es de Marie
marguerite Jovin sa mère et sa sœur demeurants à Garches.

Les Cerimonies ont été M. M. Jean françois ayeul paternel du
enfant, âgé de soixante deux ans, et Jean françois Leon françois
oncle paternel de l'enfant, âgé de Vingt sept ans, tous deux
vignerons demeurants à Garches. lesquels ont signé avec
nous Maire après lecture faite, et le décès constaté.

M. françois J. B. françois

J. B. Jovin
mairie

mariage de
Jean Marie
Guérin

Denise Bourdon

Le Vingt trois Decembre mil huit cent dix neuf, quatre heures du soir. Acte de Mariage du sieur Jacques Marie Guérin, né à Vaucresson le Vingt trois glorieux an huit, y demeurant, fils de ~~deffunt Marie Genievre Bequet son Epouse~~ Philippe Guérin cultivateur, et de ~~deffunte Marie Genievre Bequet son Epouse~~ tous deux décédés.

Et de D^{me} Denise Bourdon, née à Vaucresson le six floral an huit, demeurante en cette commune; fille mineure de ~~deffunt~~ Antoine Boschi Bourdon et de ~~deffunte~~ Angelique Fourmier son Epouse, tous deux décédés.

Et vous Maire de la commune de Garches; vu les Actes de naissance des futurs, les actes de D^{ies} de leurs pères et de leurs mères; les actes de publications dudit mariage faits en cette mairie le Douze et dix neuf Decembre dernier sans opposition.

Après avoir donné lecture aux parties comparantes, assistées des témoins ci-après nommés et soussignés, des p^{rières} sus-énoncées, relatives à leur Etat et aux formalités de mariage, toutes lesdites p^{rières} en bonne forme; dûment signées et paraphées, au desir de la loi, pour rester déposées aux archives de l'Etat civil, ainsi que du Chapitre six du titre du mariage, sur les droits et devoirs respectifs des Epoux.

Et vous reçu du S^r Jacques Marie Guérin, qu'il prend pour Epouse D^{me} Denise Bourdon; et de la part de D^{me} Denise Bourdon, qu'elle prend pour Epoux le S^r Jacques Marie Guérin, lesquels futurs après avoir prêté serment en nos mains nous déclarons qu'ils ignorent le domicile de leurs autres ascendants, ainsi que l'époque de leur D^{ies}, ce qui nous est confirmé en outre par serment, par les témoins soussignés.

Et ayant pas de consentement à recevoir, les pères, et mères, ayuls et ayules, des futurs, étant décédés; En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi, que le S^r Jacques Marie Guérin, et Denise Bourdon sont unis en mariage.

Tous ce qui dessus, fait en présence de S^r Louis

Beugnot, oncle maternel du futur, majeur, âgé de cinquante
cinq ans, et Jean Baptiste Guerin oncle paternel du futur
majeur, âgé de quarante quatre ans, tous deux demeurants à Vaucresson.

De François Sauvot, Jardinier Culteur de la future chez lequel elle
demeure, âgé de soixante deux ans, et François Sauvot, Blanchisseur
âgé de vingt trois ans, tous deux demeurants à Garches; qui
ont signé avec nous maire après lecture faite. Les sieurs Jean
M^e Guerin, et les futurs ont déclaré ne savoir signer.

appropris la raison de cinq mots nulle,

J. Sauvot A. Guerin L. R. Esteromy
F. Sauvot J. B. Serin
mair

19
naissance de
Canu
né mort
Du Vingt quatre Décembre mil huit cent dix neuf, heure d'midi
Devant nous Maire de la commune de Garches, et comparu
à M^r Etienne Joseph Canu, vigneron, lequel a porté des sieurs Jean
Georges Mercier, âgé de quarante trois ans, Blanchisseur, et Charles
Canu, aguel paternel de l'enfant, vigneron, âgé de cinquante
sept ans, tous deux demeurants à Garches; lesquels m'ont déclaré
que Marie François Joseph Epouse du dit Canu s'est accouchée
la veille à dix heures du soir d'un enfant mâle mort lequel
m'ont représenté.

Sur la Déclaration du père qui a déclaré ne savoir
signer. Les témoins ont signé avec nous après lecture faite
Constata par nous Maire de la commune, le jour susdit.

J. B. Serin Canu J. G. Mercier
mair

Clos et arrêté par nous Maire de la commune de
Garches, le premier Janvier mil huit cent vingt.

J. B. Serin
mair

Table alphabetique des Naissances

25

lettre alphabetique	numeros de ordre	nom	Prénom	Date De naissance
A	11	Aubry	Pauline Catherine	1 mars
C	46	Choque	antoine achille	12 Decembre
	49	Canu	mort ne	24 Decembre
D	7	Dorange	Henriette arthemise	10 fevrier
	12	Dixary	Louise Eimothée	20 Mars
	16	Dixary	Etienne Joseph	17 avril
	32	Dorange	amède Josph	6 octobre
	34	Delamalle	agathe	17 octobre
G	5	Guerin	Lucine Eloise	27 Janvier
	21	Grillon	Louise Elisabeth	24 mai
H	22	Herbinet	Etienne	27 mai
K	24	Klerme	marie Louise	27 Juin
L	25	Laubert	mort-ne	7 Juillet
	33	Leferre	Louise hyacinthe	7 octobre
	39	Larigne	marie Elisabeth	29 octobre
	43	Larigne	marie	9 Decembre
M	30	Mercier	antonette Gabrielle Georgette	12 Septembre

Suite des Naissances

Letres alphabetiques	Numeros des actes	Noms	Prénoms	Dates des actes
P	1 ^{er}	Premont	Marie Laure	7 Janvier
	3	Saulmier	Suzanne Joseph	17 Janvier
	20	Saulmier	Alexandre Henry	3 mai
R	14	Bozay	François Henry	9 avril
S	10	Serin	Suzanne Charlotte	26 février
	13	Serin	Louise Adolphe	24 mars
	17	Saguet	mort-ne	19 avril
T	26	Starbe	Jean Louis	9 juillet
	27	Saulmier	Jean Pierre	18 juillet
	23	Eautin	Louis Joseph	12 juin

Fin

Des Naissances

26
Pendant

Vingt-Vijante et Domicile
Table

Alphabetique des Mariages.

Lettes alphabetiques	nombre des actes	nom	Prénoms	Date des Actes
B	18	Bigot	françois Louis &	20 avril.
		Lautin	Marie Victoire Eugène	
	42	Boulanger	florian nicolas &	4 Decembre.
		Leprou	marie marguerite	
D	29	Dufays	Louis nicolas &	11 Septembre
		Netoux	marie françoise Catherine	
G	48	Guerin	Jean Marie &	23 Decembre
		Bourdon	Denise	
L	2	Lijoinde	Jacques &	11 Janvier
		Sageret	marie benedette de laide	
P	6	Panvert	françois &	10 fevrier
		Canu	marie Louise	
S	8	Sageret	Jean marie &	18 fevrier
		Blin	therese antoinette	
		Fin	des Mariages	

Table Alphabetique des Décès

<i>Table alphabetique</i>	<i>Commence à l'année</i>	<i>nom de</i>	<i>Prénom de</i>	<i>Dates des décès</i>
A	4	Alamort	Barb. Guillemine Sophie	23 Janvier
B	45	Bremon	François Michel	9 Décembre
C	28	Caizac	Aglaée Antoinette	2 août
	31	Chaillon	Jean Pierre	24 Septembre
F	47	François	Louise Henriette	14 Décembre
G	9	Gochelin	Jean Baptiste	20 février
L	19	Lainé	Marie Anne	27 avril
	44	Larigne	Adèle Salermier	9 Décembre
M	15	Meunier	Marie Cecile	11 avril
O	41	Ottin	Marie Anne Elisabeth	26. 9 br
P	35	Paulmier	Pierre Joseph	18 octobre
	36	Paulmier	Marie Cecile	19 octobre
S	37	Sevin	Reine Charlotte	22 octobre
	38	Sevin	Pierre	24 octobre
	40	Sturbe	Marie Louise	12 novembre

Fin des Décès



premier feuillet
Proudel

Par nous *Juge* — du Tribunal de
première Instance, séant à Versailles, Arrondisse-
ment de Versailles, Département de Seine et Oise,
le présent Registre destiné à recevoir les Déclarations
des Naissances, Mariages et Décès, pendant
l'année mil huit cent vingt, dans la Commune
de *Yvry-le-Château* Canton de *Servan*
a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet:
il contient *vingt six* feuillets.

Fait double à Versailles, le *Deux* Décembre mil
huit cent dix-neuf.

Proudel

1er
naissance de
Marie Louise
Josephine
Pauvert
Du Trois Janvier mil huit cent Vingt, dix heures
du matin. Acte de naissance de Marie Louise Josephine
Pauvert, du sexe féminin, née hier deux heures après
midi, chez ses père et mère, fille de François Pauvert
Blanchisseur, et de Marie Louise Canu son Epouse
demeurant à Garches.

Ses témoins ont été, M. François Pauvert, Jardinier
âgé de soixante deux ans, agent paternel de l'enfant



2
3

sur la Declaration du pere qui
avec Les temoins au signe avec nous
maire apres Lecture faite de Lacte

Constaté par nous maire de la
Commune Lan et Jour susdit y

J. arn fouachez p. Doumet

L. p a j o t J. B. Sexin
maire

3
Naissance de
Joseph Dixarie

Du Cinq Janvier mil huit Cent Vingt
quatre Du soir

Acte de naissance de Joseph Dixarie
Du sexe masculin né d'aujourd'hui dix heures
du matin chez ses pere et mere fils de
Jean Louis Dixarie signeron age de trente
Sept ans et de marie françoise Boudin
son Epouse age de trente Cinq ans
Demeurante a Garckes marie

Les temoins ont ete mesieurs Edouard
marie Ridou Blanchiscent age de trente
huit ans et de Jean Baptiste Charles Sexin
signeron age de trente ans tous deux demeurants
a Garckes

sur la Declaration du pere qui avec
les temoins au signe avec nous maire

après lecture faite de l'acte

Constaté par nous maire de la Commune
de Garches Lanu-jour susdit,

J. J' Dixier J. B. C. Serin

Em. Rivoux J. B' Serin
maire

4
Naissance
de Adolphe
Le Joindre

Du neuf Janvier mil huit cent vingt
heures de midi

Cette de naissance de Adolphe
Le Joindre du sexe masculin né hier
sept heures du matin chez ses père et
mère fils de Jacques Le Joindre terrassier
agé de vingt sept ans et de Marie
Henriette Adelaïde Jageret agé de
quarante ans Demeurante à Garches
Mariés

Les témoins ont été messieurs Pierre
Jean Jageret agé de trente sept ans
Macon et de André Dixier agé de
trente ans Blanchisseur tous deux oncle
maternel de Lanu-jour Demeurante à
Garches

Sur la Déclaration du père qui avec
Les témoins au signé avec nous maire
après lecture faite de l'acte susdit
Le dit Jageret qui a déclaré ne savoir



3

Constate par nous maire de la
Commune de Gariches Le 24 jour sur
Dit 1/ Jacque le jour de

André Duvary J. B. Serein
maire

F.
Duvary de
Pierre
Louis
Boudin

Marie

J. L. f

J. L.
J. B. S.

Du vingt Janvier nul fut eus vingt, six heures
du soir. acte de décès de Pierre Louis Boudin, âgé
de quatre Vingt ans, vigneron né à Gariches, décédé
ce jour d'hui trois heures après midi, nous en
premier nous de Marie amable Duvary, et en
dernier nous de Louise Marguerite Moreau,
les témoins ont été M. M. Jean Louis Fremont, âgé
de cinquante six ans, vigneron, et François Robert
maçon, âgé de cinquante un ans, tous deux
gendres du défunt demeurants à Gariches.
Lesquels ont signé avec nous, après lecture
faite et le décès constaté.

approuvé un nos rayé nul

J. L. François Robert
J. B. Serein
maire

Décès de
Pierre Noël
Grillon

Du Quinze février mil huit cents vingt, neuf heures du matin. Acte de décès de Pierre Noël Grillon, âgé de soixante douze ans, vigneron, né à Garthes, et décédé le jour d'hier trois heures après midi en sa demeure, rue de Sainte Marie Anne Garnier son épouse.

Les témoins ont été M. M^{rs} Jean François Lasserre, âgé de soixante ans frère du défunt; de Jean Louis Sageret, âgé de trente sept ans, neveu du défunt; et Jean Baptiste Fremont, âgé de trente ans, neveu du défunt, tous vigneron, demeurants à Garthes.

Lesquels ont signé avec nous Maire après lecture faite et le décès constaté, excepté Jean Louis Sageret qui a déclaré ne savoir.

J. B. Perrin
Maire

J. B. Fremont
J. F. Lasserre

Du vingt huit février mil huit cents vingt

naissance de
Marie Adèle
Corbonnois

Acte de naissance de Marie Adèle Corbonnois de sexe féminin née ce jour d'hui deux heures du matin aux six père et mère, fille de François Louis Marie Corbonnois jardinier et de Marie Claude Gabuèle Jovin son épouse mariée.

Les témoins ont été M. M^{rs} Antoine André Marie Bonvin maçon, âgé de trente trois ans, et Pierre Charles Lalonde vigneron, âgé de vingt deux ans, tous deux vigneron demeurants aux autres.

Sur la représentation de l'enfant, et



Sur la Déclaration du père
qui a signé avec nous et les
témoins après lecture faite. un mot royal nul

A a m Boudin J. L. M. Corbin
J. B. Seguin in aile P. C. Lalauze

8

naissance de
Marie Elisabeth
François

Du ~~Quinze~~ deux mars mil huit cent & vingt six
heures du soir. Acte de naissance de Marie
Elisabeth François du sexe féminin, née ce jourd'hui
quatre heures du matin chez ses parents, fille
de Jean François Léon François, vigneron, et de Marie
Magdelaine Etchère Perricot son épouse, mariés.
Les témoins ont été M. M. Jean François ayeul
paternel, vigneron, âgé de soixante deux ans, et de
Jean Louis Julien, oncle maternel de l'enfant âgé
de vingt six ans, vigneron, tous deux
demeurant à Garches.

Sur la représentation de l'enfant, et sur
la Déclaration du père qui a signé avec les
témoins et avec nous Maire après lecture
faite. J. L. François Léon J. L. Julien
J. François J. B. Seguin in aile

9
Naissance de
Victor Jean
Dufay's

Du 19 mars mil huit cent vingt dix
heurs du soir

Acte de naissance de Victor Jean Dufay's
du sexe masculin né le 19 mars dix heures du
soir chez ses père et mère fils de Louis
Nicolas Dufay's marchand cultivateur et de
marie françoise Catherine Pelous demeurant
en cette Commune mariés

Temoins
L. M. D.
J. B. D.
t. f. l.
J. B. D.

Les^t sont M. M. Jean Leberté Dufay's
oncle paternel de l'enfant âgé de vingt
dix ans marchand cultivateur demeurant
à Boulogne Département de la Seine et
de Thomas François Le ferre vigneron
âgé de trente cinq ans demeurant à
Garbus

Sur la Déclaration Représentation
de l'enfant et sur la Déclaration du
père qui a signé avec Les temoins et
avec nous maire après Lecture faite

L. M. Dufay's J. B. Dufay's
t. f. Le ferre J. B. Dufay's
mairie

10
Naissance de
Céline Josephine
Grillon

Du quinze mars mil huit cent vingt dix
matin

Acte de naissance de Céline Josephine Grillon
du sexe féminin née le 15 mars deux heures de l'après
midi chez ses père et mère fille de Jean
François Grillon Journalier et de Marie Landry
son épouse mariés Les temoins ont été



15

M. M. Francois Joseph Grillon ayetel paternal de
Vigneron age' de quarante Sept ans et de Jean Francois
Larigue amiel du pere de Lanfens age' de Cinquante
Deux ans macon tous demeurants a Garches
sur la Declaration du pere et la representation
de Lanfens qui nous en a ete faite le pere et les
temoins ont signe avec nous maire apres lecture faite
f. f. Grillon Esiste le pere qui a Declare ne savoir

Jf Larigue J. B. Serin
mair

Dudif huit ^{mors} mil huit Cens Vingt Dix huit Du matin

De ces de Acte de Deces de Magdeleine Clotilde perriot age' de
vingt Sept ans Epouse de Jean Francois Leon Francois
perriot Vigneron demeurants en cette Commune Decede en la

+ Demeure de Jourdhier quatre heures Du Soir

Mari
Les temoins ont ete M. M. George Clotilde perriot
Jc p. perriola de la defunte age' Cinquante trois ans de Jean Francois
Jf age' de soixante Deux ans Beaupere de la defunte Vigneron
tous Deux demeurants a Garches

J. B. S.
Lesquels ont signe avec nous maire apres lecture faite
a la deus Constate Jc perriot

Jf Francois J. B. Serin
mair

12
Naissance de Jean
Baptiste
Sexin

Du quatre avril mil huit Cens vingt
Dix heur du matin
Acte de naissance de Jean Baptiste
Sexin du sexe masculin né L'heur quatre du
Soir chez Ses père et mère fils de Joseph
Louis Sexin menuisier et de Marie Louise
son épouse mariés demeurante a Garbes
Les temoins ont été M. M. Jean Pierre Bourlet
agé de quarante deux ans charon et de Jean
Pierre Boudin agé de soixante ans vigneron
tous deux demeurante a Garbes

Sur la representation de L'enfant et sur
la Declaration du père qui a signé avec les
temoins et avec nous maire apres Lecture faite,

J. P. Boudin Courselet Sexin
J. B. Sexin
mairie

13
Naissance de Jules
Joseph Paulmier

Du quatre avril mil huit Cens vingt dix heur
du soir
Acte de naissance de Jules Joseph Paulmier
du sexe masculin né L'heur huit heur du matin
chez Ses père et mère fils de Jean Antoine François
Paulmier vigneron et de Marie Helene Ture son
épouse mariés demeurante a Garbes

Les ont été M. M. Jean Pierre Sexin agé
quarante Sept ans et de Marie Antoinette
agé de quarante deux ans tous deux vigneron
demeurante a Garbes

Sur la representation de L'enfant et sur

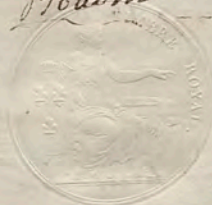
temoins

J. P. S.
M. A. D.
J. B. S.



La Declaration du pere qui a signé avec les temoins
et avec nous maire apres lecture faite, J. A. Paulmier
J. B. Serin
M. A. Leroy J. P. Serin

14
Naissance de
Marie ceille
Boudin



Du onze avril mil-huit cent-vingt, neuf heures du matin
Acte de naissance de Marie ceille Boudin du sexe féminin
né hier Sept heures du matin chez sa mere fille naturel
de Marie ceille Boudin veuve de Jean Baptiste Chaillo
Decede en cette commune le dix neuf Juillet mil
huit cent Douze et de pere inconnu ladite Marie
ceille Boudin vigneronne demeurante a Gardos

Les temoins ont été M. M. Pierre Douinet age de
quarante ans et de Pierre Antoine Serin age de quarante
ans tous deux vigneron demeurants a Gardos

Sur la representation de L'acte et Sur la Declaration
du sieur Jean Baptiste Lasselle chirurgien domicilie en cette
Commune qui a signe avec les temoins et avec nous
mair apres lecture faite,

P. Douinet
J. A. Serin L. Lasselle J. B. Serin
mair

15
Naissance de
Marie Augustine
Martin

Du seize avril mil huit cent vingt, onze heures du matin
Acte de naissance de Marie Augustine Martin du sexe
féminin né hier un heure du matin chez ses pere et
mere fille de Antoine Jean Marie Martin marié et de
Marie Antoinette Christine Eleonore Canu son épouse maries

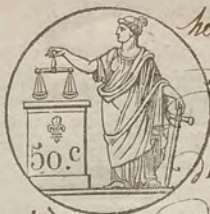
Demeurante a Garches Les temoins ont ete M. M.
Charles canu signeron age de cinquante six ans grand-pere
De Lenfant et De Jude nicolas Starbe macon age de
trente ans tous deux Demeurante a Garches

Sur la representation de Lenfant et Sur la declaration
du pere qui a signe avec les temoins et avec nous maire
apres lecture faite
L. J. N. Starbe J. B. Deryn
maire

16
Naissance de
francoise
felicite le
Maire

Le Dix Sept avril mil huit cent vingt deux heures de
Lapre midy Acte de naissance de francoise felicite
Lemaire Dufere-feminin ne le Dix Sept heures du matin
che' Ses pere et mere fille de Jean magdelaine Lemaire
Huissier et de Jeanette verdier Son Epouse Demeurante
a Garches Les temoins ont ete M. M. Augustin
Bussé age de trente quatre ans musicien Demeurante
a Sèvres et de Louis nicolas Dufay age de vingt neuf
ans cultivateur Demeurante a Garches

Sur la representation de Lenfant et Sur la
Declaration du pere qui a declare ne savoir signer
Les temoins ont signe avec nous maire apres lecture faite
J. B. Deryn
maire L. N. Dufay Bussé



Du Royaume de France
Sous le Roi

Avril, mil huit cent vingt, quatre

Acte de Mariage

Durant officier en

Requante six ans, ni a heronville fils de Defunt Loupant

Durant laboureur Et de Defunt Elisabeth auge son Epouse

Mariage de

alexandre nicolas

durand et de

Therese Royer

Du Sieur alexandre nicolas Loupant
retraite, demeurant a Garches, age

de quarante six ans, ni a heronville fils de Defunt Loupant

Durant laboureur Et de Defunt Elisabeth auge son Epouse

Mariage de

alexandre nicolas

durand et de

Therese Royer

De D^{lle} Therese Royer agee de trente deux ans, nee a
Lixecourt arrondissement de chaumont, Dept de Chaumont

la haute marne, le vingt septembre mil sept cent quatre vingt

huit, fille de Defunt Joseph Royer menmes, et d'anne

Scribaux demeurant au dit Lixecourt, d'autre part

Nous maire de la commune de Garches, Vu les actes

de naissance des futurs, les actes de Dices de leurs pere

et mere les actes de publications du dit mariage faits

en cette mairie le douze mars, et dix neuf suivants sans

opposition.

Après avoir donne lecture aux parties, comparantes

assistes de quatre temoins ci-apres nommes et soussignes

Des pieces sus enoncees, relatives a leur etat et aux

formalites de mariage, toutes les dites pieces en bonne

forme, dument signees et paraphrees au Desir de la

Loi pour etre deposees au greffe du tribunal, ainsi

que du chapitre six du titre de mariage, sur les

droits et devoirs respectifs des Epoux.

Avons vu du sieur durand nicolas Loupant lautorisation

qui prend pour Epouse la Demoiselle Therese Royer, et de la

part de Therese Royer qui elle prend pour Epoux le sieur

Durand nicolas Loupant, lesquels futurs ignorent le domicile

de leurs autres ascendants, ainsi que lepoque de leurs Dices

ce qui nous est confirme en outre par serment par les

temoins soussignes.

En consequence nous avons declare au

nom de la loi que le sieur alexandre nicolas coupant
Durand, et demoiselle Therese Royes sont unis en
mariage.

Tous ce que dessus fait en presence de M^r
Claude françois Lefevre officier à Demi-solde, demeurant
aft. Clou, age de trente neuf ans, et le sieur Laselve Jean
Baptiste chirurgien demeurant à Garches et de quatrevingt ans

De M^r Louis nicolas Dufailly marchand
demeurant a Garches, age de trente un ans, et
de Jean Pierre Divary vigneron demeurant aussi
au dit Garches, age de cinquante ans, lesquels ont
signe avec nous Maire apres lecture faite excepte Jean
Pierre Divary qui a declare ne savoir.

Constate par nous maire de la commune de Garches
au jour susdits. Therese Royes

L. M. Lefevre J. B. Laselve
L. N. Dufailly

Divari

J. B. Serin
maire

18
naissance de
Marie Ceile
Couloupe

Du treute Avril, mil huit cens vingt, Quatre heures
Du soir
Acte de naissance de Marie Ceile Couloupe, du sexe



feminin, née aujourd'hui
 Serger et mère
 Journallier, et de
 Epouse mariée.



deux heures de relevée, chez
 fille de Nicolas Coufouppet
 Veronique Cecile Herot son

Les témoins ont été Jean François Lasserre, âgé de soixante
 ans, et de Jean Baptiste Fremont, âgé de trente ans, tous deux
 Vignerons demeurants à Garzes.

Sur la représentation de l'enfant, et sur la déclaration
 du père et des témoins qui ont signé avec nous Maire
 après lecture faite. Excepté le père qui a déclaré ne
 savoir.

Constaté par nous Maire de la commune, l'an et
 jour susdit. J. F. Lasserre

J. B. Fremont J. B. Lasserre
 maire

19.

Du Cinq mai mil huit cent vingt dix heures du matin
 Naissance de Acte de naissance de Louise Françoise Serin du sexe
 Louise Françoise Serin féminin née devant hier quatre du soir chez les père
 et mère fille de Pierre Louis Serin vigneron et de
 Victoire Melanie Herot son Epouse mariée

Les témoins ont été M. M. Jean Baptiste Herot âgé
 de quarante un ans Grand père de l'enfant et de Louis
 Herot âgé de trente quatre ans oncle de l'enfant tous
 deux Vignerons demeurants à Garzes Sur la représen-
 tation de l'enfant et sur la déclaration du père qui
 a signé avec les témoins et avec nous maire après

Lecture faite Constaté par nous maire de la commune de
 Garzes l'an et jour susdit J. B. Herot J. B. Serin
 maire

20
Dées de
Genevieve
Marguerite
le guay

Du treize mai mil huit cent vingt trois heure Du
Soir Acte de décès de Genevieve marguerite le
guay age de vingt six ans ne a Saint Cloud
Décédée ce jourdy Dix heure Du matin che' Ses père
et mère fille de Charles Denis le guay et de Marie
marguerite ursule Sexin Ses père et mère demeurant
a Garches ygueron

Ses temons ont ete' M. M. Jacques antoine Sexin
age de quarante deux ans et de Jean pierre Sexin
age de quarante ans tous deux ygueron demeurant
a Garches et oule de la Defunte Les quel ont
Signe' avec nous maire apres Lecture faite et le
Dées constaté par nous soussigné J. B. Sexin

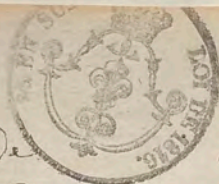
J. A. Sexin J. B. Sexin
maire

Du vingt mai mil huit cent vingt, Dix heure Du Soir

21

Naissance de
Francois quitelle

Devant nous Maire de la Commune de Garches sont
comparez le Sieur Jean Baptiste Dulac demeurant a
Garches maçon et Dame Marie Magdelaine Guillemin
v^e La haie sage femme demeurant a St Cloud Lesquel
nous ont Declare que Marie françoise age Epouse
de Jean antoine quitelle absent demeurant a St
Cloud est acoulte' hier Dix heure Du Soir che' le
dit Sieur Dulac ou elle estoit momentanément d'un
enfant Du Sexe Masculin auquel on a donne
les prenomx de françois enpresence de Thomas
françois Lefevre age de trente cinq ans ygueron



et de Charles

ans valés de

Tous Deux demeurant à Garches

Louis Choque, âgé de trente

chambre chez monsieur Fouquet

Les témoins ont signé avec nous maire après lecture
faite de l'acte excepté le Sieur Dulac et Marie Magdelaine
Guillemain sage femme qui ont déclaré ne savoir

Constater par nous maire de la commune de Garches
Le jour sus dit, t. f. Leferre C. S. Choque

J. B. Texier
mair

22)

mariage D. J. Jordinier,
Antoine Chéme

Germain
Crouble

Louise Marie
Fierost
Delabans

Du vingt trois mai, mil huit cent vingt, dix heures du
matin. Acte de Mariage du S^r Antoine Chéme, Germain Crouble
arrondissements, fils, majeur, de Antoine Crouble Jordinier
demeurant à Saint Denis, Département de la Seine, le sept
décembre, mil sept cent quatre vingt huit. Laine pass

Et de D^{lle} Louise Marie Fierost de La Hauc, demeurant
à Garches, chez son père et mère, née à St. Cloud, Dep^t
de Seine et Oise le vingt un fructidor an quatre, fille
majeure de Pierre Fierost de La Hauc, et de Jeanne
Dupargé son épouse.

Nous Maire de la commune de Garches ; Vu les
actes de naissance des futurs, les actes de publication
du dit mariage, fait en cette mairie, le vingt trois
et trente avril dernier, sans opposition, et acte de
Dées de Elisabeth Poincelles, mère et épouse.

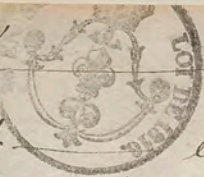
Après avoir donné lecture aux parties

Comparautes, aporter Des quatre Temoins ci-apres
nommes et soussignes, Des pieces sus-enoncees,
relatives a leur Etat et aux formalites de
mariage, toutes les dites pieces en bonne
forme dument signees et paraphrees, au Denis
De la loi pour etre deposees au greffe du
tribunal, ainsi que du chapitre six du titre
Du mariage, sur les Droits et Devoirs
respectifs des Epoux

Avons recue la Declaration du
Sieur antoine Etienne Germain Trouble, qu'il prend
pour Epouse, Demoiselle Louise Marie Revon Delataut,
Et Delapart de Louise Marie Revon Delataut,
quelle prend pour epouse le Sieur antoine Etienne
Germain Trouble, ~~lesquels futurs epoux ont~~
~~sejourne en leur~~

En consequence nous avons Declare au nom
de la loi, que le S^r. Antoine Etienne Germain
Trouble, et D^{me} Louise Marie Revon Delataut sont
unies en mariage.

Tout ce que dessus, fait en presence de M^{rs}
antoine chiroles, age de quarante huit ans
M^r. De anculte, Rue des Vieux augustins n^o 63
alors, et Denis Chant, age de quarante huit



aux employes chez M^{re} Brezin à Garches

De M. Nicolas Dominique des Hayes
agi de trente huit ans graveur demeurant à St.
Denis, rue Des urselines, et alexandre catharine
elarge agi de trente ans Rue de la lune n^o 39
alain qui ont signé avec nous maire et les
époux, après lecture faite. excepté hier Brezin
de lahaus, Jeanne Duparge, père et mère de l'épouse
et Denis Elant qui ont dû être ne savaient
approuver la rature de neuf mots mil D.



Constater par nous maire de la commune
au jour susdit.

Louise marie provot a e g Troublé

A Troublé J. L. M. Deshayes
et Chirault
ain

Elarge J. B. Lixier
maire

23

naissance de Du vingt cinq mai, mil huit cent vingt, dix
heures du soir. Acte de naissance de Sophie
Sophie Josephine Josephine à la mort Du six février, née
alamours hier sept heures du matin, chez ses parents
mère, fille de Jean Elomar à la mort maron

et de marie Louise Sophie Perrot son épouse, mariés
Les témoins ont été M. M. Etienne Perrot
ayeur maternel de l'enfant, âgé de soixante
neuf ans, Cultivateur, et Louis Charles Choquet
valet de chambre chez M. Fouquet âgé de
vingt-neuf ans, tous deux demeurant à
Garches.

Sur la représentation de l'enfant
et sur la Déclaration du père qui
a signé avec nous ainsi que les témoins
après lecture faite de l'acte, ce acte Etienne
Perrot, ayeux de l'enfant qui a déclaré ne
savoir.

Constaté par nous Maire de la Commune
le jour susdit.

C. L. Choquet

J. E. Alamout J. B. Berjot
Maire

24

Du deux Juin mil huit cent vingt dix huit du matin

Naissance de Marie Françoise Edme
Marie Françoise Firly du sexe féminin né hier dix heures du
Matin Chez ses père et mère fille de
Pierre Noel Firly vigneron et de Marie Jeanne
Estève Jullin son épouse mariés

Les témoins ont été M. M. Jean Nicolas Etienne



11
Cordonnier âgé de vingt huit ans
et Charles Saulnier âgé de vingt trois ans vigneron
tous deux demeurant à Garches
sur la représentation de l'enfant et sur la
Déclaration du père qui a déclaré ne savoir
signé les témoins ont signé avec nous maire
après lecture faite de l'acte

Constaté par nous maire de la Commune de
Garches le jour susdit, J. B. Sévin

C. Saulnier / J. B. Sévin
maire

26

Décès de
Marie
Marguerite
Ursule Sévin

Du sept juin, mil huit cent vingt, huit
heures du matin. Acte de Décès de Marguerite
Ursule Sévin, âgée de quarante six ans, née à Garches
décédée le jour d'hier à sept heures du soir en sa
demeure, épouse de Charles Denis Leguay, vigneron
demeurant au dit Garches.

Les témoins ont été MM. Jacques Antoine Sévin
charcutier, âgé de quarante deux ans, et Jean Marie
Sévin, âgé de quarante ans, tous frères de la défunte
demeurant à Garches.

Lesquels ont signé avec nous maire, après
lecture faite et le décès constaté par nous fousigné
J. B. Sévin / J. B. Sévin
maire

26

Naissance d'un
enfant du Sexe
feminin morte
né

Le mil huit cent vingt de dix neuf juin dix
heures du matin devant nous maire de la Commune
De Garches est Comparu Le Sieur Edme marié
Ridouf Blangisseur le quel assiste Des Reurs
Jean pierre Boudin agé de Sixante ans et de
Thomas François le ferre agé de trente Cinq ans
tous deux ygueron demeurante a Garches
Lesquels m'ont Declaré que Marie Jeanne mitoyet
Eponse du dit Ridouf est accouché Le jour Dhier
ours heures Du Soir d'un enfant du Sexe
feminin morte qu'il m'ont représenté

Sur la Declaration anous faite par le
pere qui a Signé avec les temoins et avec
nous maire apres lecture faite et la ditte
Damme Fouache Sage femme demeurante a
Sirein qui a Declaré le contenu du present acte
Sincere et veritable et a Signé

Boudin t. f. le ferre J. B. Boudin

J. B. Lerin
maire

Venus approuve f. Fouache

27

Naissance de
Marie gabriel
cheron

Du vingt juin mil huit cent vingt, dix heures
du matin

acte de naissance de Marie Gabriel du Sexe
feminin ne Dhier Cinq heures du matin che
Le Sieur cheron Marechal an cette Commune
fille naturel de Marie gabriel Marie cheron
Demeurante che Ses pere et mere et d'un



père inconnu

12
Les témoins ont été M. M.

Jean Pierre Roussellet âgé de quarante trois ans charron
et de Joseph Louis Serin âgé de trente deux ans
Menuisiers tous deux demeurant en cette commune

Sur la déclaration de madame Fouardet âgée
femme demeurant à Surène qui a signé avec
Les témoins et avec nous maire après lecture faite

J. P. roussellet J. L. Serin

leurs légers

J. B. Serin
maire

28

Décès de
Marie antoinette

Serin

Du vingt un juin mil trois cent vingt
neuf heure du matin

Cette de décès de Marie antoinette Serin
âgée de cinquante neuf ans s'ignoreront née
à Garibus Decedé à Paris Sept heure du soir
en la demeure mariée Epouse de Denis antoine
paulmier

Les témoins ont été M. M. Jean antoine franc
paulmier âgé de trente cinq ans et de Denis antoin
paulmier âgé de vingt trois ans tous deux s'ignoreront
fils de la défunte demeurant à Garibus Lesquel
ont signé avec nous maire après lecture faite
et le décès constate par nous sousigné

D. A. paulmier

J. B. paulmier

J. B. Serin
maire

29

Decès de Pierre
Charles Canu

Du vingt-neuf Juin mil huit cent vingt
Du matin
Acte de Decès de Pierre Charles Canu âgé
de cinquante deux ans yignerou né a Garbues
Decédé ce jour d'hi deux heures du matin en
sa demeure marié Epoux de Marie Genyins
Doranges

Les temoins ont été M. M. Pierre Louis
Dreux âgé de quarante cinq ans yignerou
Beau frere du Defunt demeurant a Garbues
et de Francois Robert Doranges âgé de quarante
un ans yignerou demeurant a Sordant
Cloud Beau frere du Defunt Les quel ont
Signé avec nous maire apres lecture faite
et le Decès constaté par nous Sousigné

C. L. DECOUZ F. N. Doranges

J. B. Seryn
maire

30

Decès de
Marie Catherine
perrot

Du vingt deux Juin mil huit cent vingt
deux heures du matin

Acte de Decès de Marie Catherine
perrot âgée de cinquante deux ans yignerou
née a Garbues Decédée hier onze heures du
soir en sa demeure mariée Epouse de
Pierre Yincens Jullin demeurant a Garbues

Les temoins ont été M. M. More antoin
Dixarie yignerou âgé de quarante deux ans
Beau frere de la Defunte et de Jean Baptiste
Jullin âgé de quarante six ans Beau frere
de la Defunte tous deux demeurant a
Garbues Lesquel ont Signé avec nous
apres lecture faite et le Decès constaté
par nous Sousigné M. A. Dixary

J. B. Jullin

J. B. Seryn
maire



Du quatorze
Dix heures Du Soir

Quinze mil huit cent vingt

31
Naissance de
Caroline ugenie
henry

Cette naissance de Caroline ugenie henry
Du Sexe féminin né hier une heure du matin
chez Ses père et mère fille de Jeanpierre henry
agé de quarante huit ans Terrassier et de Marie
Leurs Son Epouse Marie's Demeurante a Garches
Les temoins ont été Messieurs Claude Beauvais
agé de trente huit ans carbottier et Thomas francois
Leferre agé de trente cinq ans vigneron tous
Deux Demeurants a Garches

Sur la representation de l'enfant et Sur la
Declaration du père qui a déclaré ne savoir Signé
Les temoins ont Signé avec nous maire apres lecture
faite de Lacte C. Beauvais T. J. Leferre
J. B. Serin
maire

32
Naissance de
Marie Julie
Saxard

Du quinze quinze mil huit cent vingt, Dix heures du matin
Cetle naissance de Marie Julie Saxard Du
Sexe féminin né hier une heure du matin chez Ses père
et mère fille de pierre francois Saxard agé de quinze
trois ans Jardinier et de Marie Joseph Doche Son
Epouse Marie's Demeurante a Garches

Les temoins ont été Messieurs Guillaume francois
Saxard Jardinier Gard père de L'enfant agé de
Cinquante huit ans et de Thomas francois Leferre
agé de trente cinq ans vigneron tous Deux Demeurants
a Garches

Sur la Declaration du père et la representation de
L'enfant Les temoins ont Signé avec nous maire apres lecture
faite Excepte Guillaume francois Saxard qui a déclaré
ne le savoir
T. J. Leferre Pierre francois Saxard
J. B. Serin
maire

76. 33.

De quinze Juillet mil huit cent vingt. à quatre

Marriage de Jean Pierre Du Saut.

Marriage de Jean
francois leon francois
et de Marie Denise
Boudin.

Acte de Mariage du Sieur ^{Trapp} François Lion François
Vigneron agé de Vingt Sept ans, veuf de Marie Maydelaine
Clotilde Perriot. Decedé en cette Commune Né à Garches fils
major de Jean François agé de Soixante trois ans, et de
Marie Genevieve ^{Dixey} Bon Goudé agé de Cinquante Sept ans, Née
demeurant en cette Commune D'une part.

et Demoiselle Marie Denise Boudin, âgée de dix-neuf ans
née à Garches demeurant à Garches fille mineure de Pierre
Antoine Boudin âgé de quarante cinq ans, et de Marie
Antoinette Christine Eleonore Berot les pères et mères tous
signeront demeurant en cette Commune, D'autre part.

Nous Maire de la commune de Garches, Vu les actes de naissance des pères, inscrit sur le registre civil de cette commune, les actes de publication du dit mariage faits en cette mairie le deux et neuf de juillet présents mois, sans opposition.

Après avoir donné lecture aux parties comparantes
assistées des quatre témoins ci-dessus nommés et soussignés
ainsi que du Chapitre Six. du Titre du Mariage, Sur les
droits et devoirs respectifs des Epoux, avons reçu de
déclaration du Sieur ^{Jean} François Léon François, qu'il prend
pour Epouse ^{Marie} Marie Denise Boudin, et de luy part de Marie
Denise Boudin, qu'elle prend pour Epoux ^{Jean} François Léon
François.

En conséquence nous avons déclaré au nom de la loi
que le Sieur ^{Jeune} François Léon François, et Demoiselle Marie
denise Boudin. Sont unis en Mariage.

Bous ce que dessus fait en presence de Messieurs, Nicolas
françois vigneron age de trente six ans, frere de L'goux
et de edouard marie Ridoux Blanchisseur age de trente huit
ans, amis de L'goux, et de Pierre Jean françois Petot

14
agé de quarante sept ans, oncle maternelle de L'Épouse
et de Antoine marie Doyrie Vigneron, agé de quarante
neuf ans oncle paternelle de L'Épouse tous demeurant
dans cette commune qui ont signé avec les Goup et avec
nous Maire soussigné, Excepté marie Denise Boudin Goussé
et nicolas François qui ont déclaré ne le savoir ainsi que marie
Genevieve Divary, mère de L'Épouse
Constata par nous Maire de la commune L'an et jour
Sus-dit.

M. L. François J. François P. A. Boudin

L. M. Bidaux a. m. Doyrie

J. F. Berot Macekerot

J. B. L'Épouse
mairie

34

Naissance. Ceste de naissance de Louis Marie Camu du Sexe masculin
de Louis née hier deux heures de l'après midi chez ses père et mère
Marie Camu fils de pierre Louis Camu Vigneron agé de trente cinq ans et
de Marie Genevieve munié agé de trente ans son Épouse
Mariés demeurante à Garbus

Les témoins ont été Messieurs Louis payot agé de cinquante
deux ans et Genevieve marie Bidoas agé de trente huit ans
tous deux Blanchisseurs demeurante à Garbus

Sur la représentation de l'enfant et sur la déclaration du
père qui a déclaré ne savoir signer les témoins ont signé
avec nous maire après Lecture faite de L'acte

Constata par nous Maire de la Commune de Garbus
L'an et Jour susdit.

L. P. A. J. O. L. M. Bidaux

J. B. L'Épouse
mairie

85

Naissance de
Pierre François
Laubus

Dixingz huit juillet mil huit cent vingt Dix
heure du soir

Cette de naissance de pierre François Laubus
Du Sexe masculin né hier onze heure du matin
chez ses père et mère fils de Jean François Laubus
Maçon âgé de vingt deux ans et de Marie Thimote
Dixarie Son Epouse âgé de vingt quatre ans mariés
Demeurants à Garthes

Les témoins ont été M. M. François Laubus âgé
de cinquante deux ans Maçon et de André François
Dixarie âgé de cinquante un ans Vigneron Louis Deux
Grand père de l'enfant Demeurants à Garthes

Sur la représentation de l'enfant et Sur la déclaration
du père qui a signé avec nous maire après lecture
faite André François Dixarie a déclaré ne savoir Signé

J. B. Texin
maire

Lo Cout Robert

86

Naissance de
Victoire Hortense
guerin

Dixingz neuf juillet mil huit cent vingt Dix heure du
matin

Cette de naissance de Victoire Hortense guerin Du
Sexe féminin né hier neuf heure du matin chez ses
père et mère fille de Jean Baptiste Etienne guerin
Boulangers âgé de vingt huit ans et de Marie
Magdelaine Cailliard Son Epouse âgé de vingt trois
ans Mariés Demeurants à Garthes

Les témoins ont été M. M. Jean Baptiste guerin
âgé de cinquante cinq ans propriétaire Demeurants
aux perret Grand père de l'enfant et de Marie Antoinette
Dixarie âgé de quarante deux ans vigneron Demeurants
à Garthes

Sur la représentation de l'enfant et Sur la
Déclaration du père qui a signé avec les témoins
et avec nous maire après lecture faite

M. A. Texin J. B. guerin

J. B. Texin
maire

J. B. guerin

37) Du Sept août mil huit cent vingt, heure De 2^h
Décès de l'audi. Acte de Dées de Marie Zélie margueritte, âgée
de trois mois, née à Paris, le vingt un novembre mil huit
cent dix neuf, fille de Pierre alexandre margueritte, négociant
boulevard maurin parades no 121. a Paris, et de margueritte
Zélie Bazin son épouse, décédée le jour d'hui
sept heures du soir, chez Jean Baptiste françois
Divary, chez lequel elle étoit en nourrice.

Les témoins ont été M. M. Claude hitaire margueritte
oncle paternelle de l'enfant, âgé de vingt huit ans,
négociant à Paris, boulevard Denis n° 127. et Jean Baptiste
françois Divary, x Lesquels témoins ont signé avec nous
maire après lecture faite, et le décès constaté par
nous M. aire sousigné
x Nigueron âgé de vingt trois ans Demeurant à Garches.

M. M. Margueritte J. B. Divary
J. B. Leryin
maire

38) Du Vingt trois août mil huit cent vingt, huit heures du
matin. Acte de Dées de Marie Louise Fouache, âgée de huit
Marie Louise mois, née à Garches le cinq février dernier, et décédée le jour d'hui huit
Fouache heures du soir en la demeure de Antoine Nicolas Fouache et de Marie
Catherine Campion ses père et mère.

Les témoins ont été M. M. Thomas françois Lefevre, Nigueron âgé
de trente cinq ans, et Jean Pierre Boudin aussi Nigueron âgé de soixante
ans, tous deux Demeurant à Garches. Lesquels ont signé avec nous
maire après lecture faite et le décès constaté par nous sousigné.

a n Fouache J. P. Boudin et Lefevre
J. B. Leryin
maire

39
Decès de felix
françois Olivier

Le vingt neuf Aout mil huit cent vingt
à dix heures du matin.

Acte de décès de felix françois Olivier
fils naturel de Cecile Olivier demeurant
à Vaucresson, décédé ce jour d'hui sept
heures du matin chez le sieur Pirou
Laitier demeurant en cette Commune.

Les témoins ont été Messieurs marin
françois michel Legay âgé de trente
huit ans propriétaire dans le dit
Commune, y demeurant et Louis Piron
agé de quarante trois ans Laitier
demeurant dans cette Commune.

Les témoins ont signé avec nous
Maire après lecture faite de cet
Acte de décès. M. L. Legay
PIROU J. B. Legay
Maire

40
Decès de françoise
felix le maire

Le treize Septembre mil huit cent vingt
à dix heures du matin

Acte de décès de françoise felix le maire
agé de dix mois née à Gardes décédé
le jour d'hui onze heures du Soir chez

Les père et mère fille de Jean magdeleine
le Maire Thisserand et de Famette Herdier Les père
et mère demeurante a Garthes

Les témoins ont été M^{lle} Pierre François Savard
Jardinier âgé de vingt-trois ans et de Thomas François
Le ferre signeron âgé de trente-cinq ans tous deux
Demeurants à Garches lesquels ont Signé avec nous maire
après Lecture faite et le décès constaté par nous Soussigné

J. Savary t. f. Le ferre p. A. Loxim

41 Du quatorze Septembre de mil huit cent vingt à Six heures
Mariage de du Soir
Claude François acte de Mariage de Claude François Robert Leferre Lieutenant
Robert Leferre au troisième Bataillon de L'armée muni par le Ministre
et de Marie au troisième Bataillon de L'armée muni par le Ministre
Francise Gilly de la Guerece d'une permission de Mariage, née à S.^t Cloud le
Cinq février mil Sept cent quatrevingt deux, fille de Claude
Leferre pensionnaire demeurant à S.^t Cloud, et de défunte Elisabeth
Francoise originaire les pères et mères d'une part.

Et D'anne marie françoise girly veuve de pierre Joseph
Dorange decede en cette Commune, née a Ville d'army le vingt
neuf octobre mil Sept cent quatre Vingt Sept, fille de Defunt
Etienne girly vigneron decede en cette Commune et de marie
magdelaine Boudin age de cinquante Sept ans demeurant ainsi
en cette Commune Suspect et mere d'autre part.

Tous maire de la commune de Garches Vu les actes de
naissance des futures, les actes de décès de leur père &
mère, les actes de publication dudit mariage fait en cette
mairie et celle de J. St Cloud des trois et dix Septembre
dernier Sans opposition.

après avoir donné lecture aux parties comparantes
assistés des quatre témoins et après sommées et sousignées
des pièces des énoncés relatifs à leur état et au formalité
de Mariage, toutes les dites pièces en bonne forme dûment
signés et parappées au desus de la loi. pour être déposées
au Greffe du Tribunal, ainsi que du Copie. & du titre
du mariage, sur les droits et devoirs respectif des Epoux.

avons reçu la Déclaration du S^r. Claude François Robert
Lefevre qu'il prend pour Epouse Dame Marie François Firly
et de la part de Marie François Firly. qu'elle prend pour
Epoux le S^r. Claude François Robert Lefevre, en conséquence
nous avons déclaré au nom de la loi, que le S^r. Claude
François Robert Lefevre et Dame Marie François Firly sont unis
en Mariage

Tout ce que dessus fait en présence des Messieurs
Simon Louis Le Mire Epiciers âgé de Soixante deux ans
demeurant en cette Commune, et de Jean François Dard —
Sous-lieutenant résidant à S^t. Cloud âgé de quarante et un ans
tous deux amis de L'Epoux, et de Pierre Noël Firly âgé de
Vingt neuf ans frère de L'Epouse, et de Pierre Louis Decour
âgé de cinquante cinq ans amis de L'Epouse, tous deux
Vignerons demeurant à Garches, et ont été signés avec les
Epoux et nous maire, après lecture faite, Reçoit Marie
François Firly Epouse, et de Pierre Noël Firly (frère) de L'Epouse
qui ont déclaré ne savoir signer.

C. F. R. Lefevre
M. L. Boudin
P. L. Decour
J. B. Dard
P. B. Dard
mair

42
Dées de pierre
Denis Metayer

Du dix huit Septembre mil huit cent vingt ¹⁷
A huit heures du soir

Acte de décès de pierre Denis Metayer âgé de
onze ans né à Garches décédé ce jourdy huit heures
du matin chez ses père et mère fils de pierre Jean
Metayer signeron et de Genevieve yvetore potier ses
père et mère demeurant à Garches

Les temoins ont été M. M. pierre françois metayer
signeron âgé de cinquante sept ans et de edme
Marie Pédouf Blanchisseuse âgé de trente
neuf ans tous deux demeurant à Garches Lesquels
ont signé avec nous Maire après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné

J. M. Pédouf Metayer & Metayer
J. B. Serin
mair

43
Dées de
Caroline Eugénie
Henry

Du onze octobre mil huit cent vingt huit heures du matin.
Acte de décès de Caroline Eugénie Henry, âgée de trois mois
né à Garches, décédée le jour d'hier à dix heures du soir
la fille de Jean Pierre Henry journalier et Marie Denise
Henry ses père et mère

Les temoins ont été M. M. Pierre Antoine Serin âgé de trente
quatre ans et Thomas françois Lefevre âgé de trente cinq ans, tous
deux signeront demeurant à Garches
Lesquels ont signé avec nous Maire après lecture faite et le
décès constaté par nous soussigné

P. A. Serin T. F. Lefevre

J. B. Serin
mair

44
 Décès de Jean
 Baptiste Léopol
 Boudin

Du huit Novembre mil huit cent vingt, cinq heures du
 soir. Acte de Décès de Jean Baptiste Léopol Boudin, âgé
 de trois ans, né à Garches, décédé ce jourd'hui onze heures
 du matin en la demeure de Jean Louis Zacharie Boudin, vig.
 et Marie Geneviève Forché Dorange, ses père et mère, demeurants
 à Garches.

Les témoins ont été M^{rs}. Thomas François Lefèvre, âgé
 de trente cinq ans, vigneron, et Pierre Doumet, âgé de
 quarante ans, aussi vigneron, tous deux demeurants à
 Garches. lesquels ont signé avec nous Maire, après lecture
 faite et le D^{eu}s constate par nous soussigné.

J. L. Z. Boudin p. Doumet
 J. B. Lefèvre p. Lefèvre
 maire

45
 Mariage de
 Charles Denis
 Leguay &c.
 Catherine Helene
 Chaval.

Du Cinq Novembre mil huit cent vingt, quatre heures du
 soir. Acte de Mariage de Charles Denis Leguay, vigneron, dem.
 à Garches, veuf en premières noces de Marie Marguerite Ursule Serin,
 décédée à Garches; né à St. Cloud le trente un Aout mil sept cent
 soixante dix, fils de Denis Christophe Leguay, demeurant à St. Cloud
 et de Catherine Elisabeth Serin son épouse décédée au dit St. Cloud.

Et de Catherine Helene Chaval, veuve en premières
 noces de Antoine Serin, décédée à Garches; âgée de cinquante
 trois ans, née à Moaule, Département de Seine et Oise, le
 trois Juillet mil sept cent soixante deux, demeurante à Garches
 fille de défunt Jean Baptiste Chaval. Laboureur, et de Marie
 Françoise Neaux son épouse.

Nous Maire soussigné, vu les actes de naissance des
 futurs les actes de Décès de la Mère du futur, et du
 père de la future, les actes de publication de Mariage

18

fait en cette Mairie, le vingt neuf octobre et cinq novembre dernier
sans opposition

Après avoir donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci-après nommés et soussignés, des pièces sus-énoncées relatives à leur état et aux formalités de mariage, toutes les dites pièces en bonne forme, d'écriture signée et paraphée, au désir de la loi, pour être déposées au greffe du Tribunal, ainsi que du chapitre six du titre du mariage, sur les droits et devoirs respectifs des époux; avons reçu la déclaration du Sieur Charles Denis Leguay, qu'il prend pour épouse la n^e Catherine Belaine Cheval, et de la part de Catherine Belaine Cheval, qu'elle prend pour époux le n^e Charles Denis Leguay, lesquels futurs après avoir prêtés serment en nos mains nous déclarent qu'ils ignorent le domicile de leurs autres ascendants ainsi que lepoque de leur décès, ce qui nous est confirmé en outre par serment, par les témoins soussignés.

En conséquence, nous avons déclaré au nom de la loi, après avoir reçu le consentement du père du futur, et celui de la mère de la mère de la future; que Charles Denis Leguay, et Catherine Belaine Cheval sont unis en mariage.

Cous ce que dessus, fait en présence de M. Pierre Leguay âgé de soixante ans, et Denis cloud Leguay Leguay, âgé de trente quatre ans, tous deux vigneron demeurants à St. Amand

De M. M. Nicolas Jovin, fils de l'épouse, âgé de trente trois ans, et Jean Pierre Sauthier gendre de l'épouse âgé de vingt six ans tous deux vigneron demeurants à Garckes, qui ont signé avec nous Maire après lecture faite, à l'exception de l'épouse et de Marie François Neaup, mère de l'épouse

qui ont Putaire ne le Savoir

Constaté par nous Maire de la Commune, le jour susdit.

D. L. G. Leaug & Guay

D. Leguay D. C. Lequay

N. A. Serin J. P. Serin J. B. Serin
Maire

46

Mariage
de Michel
Antoine
Haulard
&
Louise Sophie
Julin

Du Vingt trois Novembre mil huit cent vingt,
quatre heures du soir. Acte de Mariage de Michel Antoine
Haulard, vigneron, veuf en premières nocces De Marie magdelaine
Berot, décédée en cette Commune le onze Janvier mil huit cent
quinze; age de soixante cinq ans, né à Mareil-le-Guyon
Dept. de Seine & Oise, fils de Defunt Michel Haulard, et
de Defunte françoise Crochet, décédée à Garches, ses père
et mère.

Et De Louise & Sophie Julin, vigneronne, agee de cinquante
ans, né à Garches, Dept. de Seine & Oise, y demeurante, veuve
en premières nocces De Jacques Gambon décédée à Garches,
fille de Defunt Etienne Jean Julin, et Defunte Marie Louise Laine
ses père et mère décédés à Garches.

Nous Maire soussigné: Vu les actes de Naissance
des futurs, les actes de décès de leurs père et mère, les
actes de publication de Mariage, faits en cette Mairie
le onze et dix neuf Novembre dernier, sans opposition.

Après avoir donné lecture aux parties comparantes
assistés des quatre témoins ciaprès nommés et soussignés,

des pièces sur-mouées relatives à leur Etat, et au 19
formalités de Mariage, toutes lesdites pièces en bonne
forme, dûment signées et paraphées, au desir de la loi, pour
être déposées au Greffe du Tribunal, ainsi que du Capitaine six
du titre du Mariage, sur les droits et devoirs respectifs
des Epoux.

Avoir reçu la déclaration du sieur Michel Antoine Baulard
qu'il prend pour Epouse Louise Sophie Julin, et de la part de
Louise Sophie Julin qu'elle pour Epoux Michel Antoine Baulard.

En conséquence nous avons dicté au nom de la loi, que le Sieur
Michel Antoine Baulard, et Louise Sophie Julin sont unis en
Mariage.

Tout ce que dessus, fait en présence de Antoine Marie
Dugues, signeron, âgé de quarante neuf ans, et Pierre Laubert
Cercelier, âgé de cinquante un ans, amis des Epoux.

De Pierre Vincent Julin, signeron, âgé cinquante six
ans, et de Jean Baptiste Julin âgé de quarante sept ans
aussi signeron, frères des Epoux, tous quatre demeurant
à Garches, lesquels ont signé avec nous maire après lecture faite,
à l'exception des Epoux de Pierre Laubert, et de Pierre Vincent
Julin qui ont déclaré ne savoir. J. B. Julin

L. aquette

A. M. Dugues

J. B. Séron
mair

47 Du onze Decembre mil huit cent vingt quatre heures du soir
Naisance de Acte de naisance de Louise Julienne du Sexe féminin
Louise Julienne née hier deux heures de l'après midy chez ses père
et mère fille de Mathieu Mercier Journallier âgé
de quarante neuf ans et de Marie Julie toutin Des

père et mère domiciliés en cette Commune mariés

Les témoins ont été Messieurs Maire Antoine Dixary
agé de quarante trois ans et de Jean Pierre Sexin
agé de quarante huit ans tous deux signeron
demeurants à Garches

Sur la représentation de L'enfant et Sur la
Déclaration du père qui a signé avec les témoins et
avec nous Maire après Lecture faite

Constaté par nous Maire de la Commune de Garches Lan
et Jour Sursdit J. M. A. Dixary

Mercier

J. P. Sexin

J. B. Sexin
Maire

48

Du dix neuf Decembre mil huit cent vingt
onze heure du matin

Naissance de
Jacque Henry
pichon.

Acte de naissance de Jacque Henry pichon Du
Sexe Masculin né hier onze heure du soir chez ses
père et mère fils de Jean Baptiste pichon agé de
trente deux ans et de Marie Therese Boudin Despère
et mère Maçon demeurants à Garches Mariés

Les témoins ont été Messieurs Jean Louis Zacarie
Boudin oncle maternel de L'enfant agé de trente trois
ans et de Pierre Doumet agé de quarante un ans tous
deux signeron demeurants à Garches

Sur la Représentation de L'enfant et Sur la
Déclaration du père qui a déclaré ne savoir signé
Les témoins ont signé avec nous Maire après Lecture
faite

Constaté par nous Maire de la commune de Garches
Lan et Jour Sursdit J. P. Doumet J. L. J. Boudin

J. B. Sexin
Maire

J. L. J. Boudin

49

Du vingt trois Decembre mil huit cent vingt
quatre heures. De Lapres midy

Naissance de Louis françois Lalande.
Acte de naissance de Louis françois Lalande.
Louis françois Du sexe masculin né hier dix heures du Soir
Lalande chez ses père et mère fils de pierre charles Lalande
vigneron agé de vingt trois ans et de Elizabeth pierre
vigney son Epouse mariés

Les temoins ont été Messieurs antoine andré marie
Boudin agé de trente quatre ans maçon et françois
Louis marie corbonnois agé de trente ans vigneron
tous deux demeurant a Garches

Sur la Representation de l'enfant et sur la
Declaration du père qui a signé avec les temoins
et avec nous Maire apres lecture faite

Constaté par nous maire de la commune du esjour
surdit,

P. C. Lalande
A. Q. m. Boudin

J. L. M. Corbonnois J. B. Sexin
maire

50

naissance de
marie cécile
Genevieve
Paulmier

Du vingt cinq Decembre, mil huit cent Vingt, huit heures
Du Matin. Acte de naissance de Marie Cécile Genevieve
Paulmier Du sexe féminin, née hier une heures du matin, chez
ses père et mère, fille de Nicolas Beny Paulmier, vigneron
et Marie Catherine Julin son Epouse, mariés.

Les temoins ont été M. M. Jean Georges Mercier, agé
de quarante quatre ans, et de Bonnaventure Ducomet, agé

Joseph
B. J. D.
J. G. M.
J. B. S.
208

De trente huit ans, tous deux Marchands
demeurant à Garches.

Sur la Déclaration du père qui a déclaré ne
pouvoir signer. Les témoins ont signé avec nous après
lecture faite. B. J. Duvivier

J'g. mercier J. B. Devin
maire

Los et arrête par nous Maire
de la commune de Garches le Premier
Janvier mil huit cent vingt un J.
J. B. Devin

Table alphabetique des Naissances

lettres alphabetiques	no des actes	Nom	Prénom	Dates des actes
A	23	alamourt	Sophie Josephine	25 mai
B	14	Boudin	Marie Cécile	11 avril
C	7	Corbonnois	Marie Adèle	28 février
	27	Cheron	Marie Gabriel	20 juin
	34	Canu	Louis Marie	18 juillet
D	3	Diwary	Joseph	1 Janvier
	9	Dufays	Victor Jean	6 mars
F	2	Fouache	Marie Louise	1 Janvier
	8	Francois	Marie Elizabeth	2 Mars
	24	Firly	Marie françoise eme	2 Mars
G	10	Grillon	Céline Josephine	15 mars
	36	Guerin	Victoire Hortense	29 juillet
H	31	Henry	Caroline Eugénie	14 juillet
L	4	Ljoindre	Adolphe	9 Janvier
	16	Lemaire	Françoise Félicité	17 avril
	35	Laubut	Pierre François	28. juillet
	49	Lalande	Louis François	23 decembre
M	15	Martin	Marie Augustine	16 avril
	47	Mercier	Louise Julienne	11. decembre
P	14	Panvert	Marie Louise Josephine	3 Janvier

Suite des Naissances.

Lettres alphabétiques	n ^{os} des actes	Noms	Prénoms	Dates des actes
P.	13	Paulmier	Jules Joseph	4 avril
	48	Pichon	Jaques Henry	19 decembre
	50	Paulmier	Marie ceile genievre	25 Decembre
Q	21	Quitel	francois	20 mai
R	26	Rivoux	(mort né)	19 Juin
S	12	Serin	Jean B ^{te} Victor	4 avril
	19	Serin	Louise françoise	5 mai
	32	Savard	Marie Julie	15 Juillet
T	18	Toulouppe	Maria ceile	30 avril
		Fin	des Naissances	

Table alphabetique des Mariages

22

Lettres alphabetiques	nos des actes	Noms	Prénoms	Dates des actes
D	17	Durand Royer	alexandre nicolas touppains & therese	22 avril
F	33	Francois Boudin	jean francois lion & marie denise	15 juillet
H	46	Haulard Julien	Michel antoine & louise sophie	23 Novembre
L	41	Lefevre Sirby	claudes francois Roberts & Marie francoise	14. Septembre
	45	Leguay Cheval	charles denis & catherine helene	13 novembre
T		Trouble Delachaut	antoine etienne Germain & louise marie Perost	23. mai
		Fin	des Mariages	

23

Table alphabétique des Décès

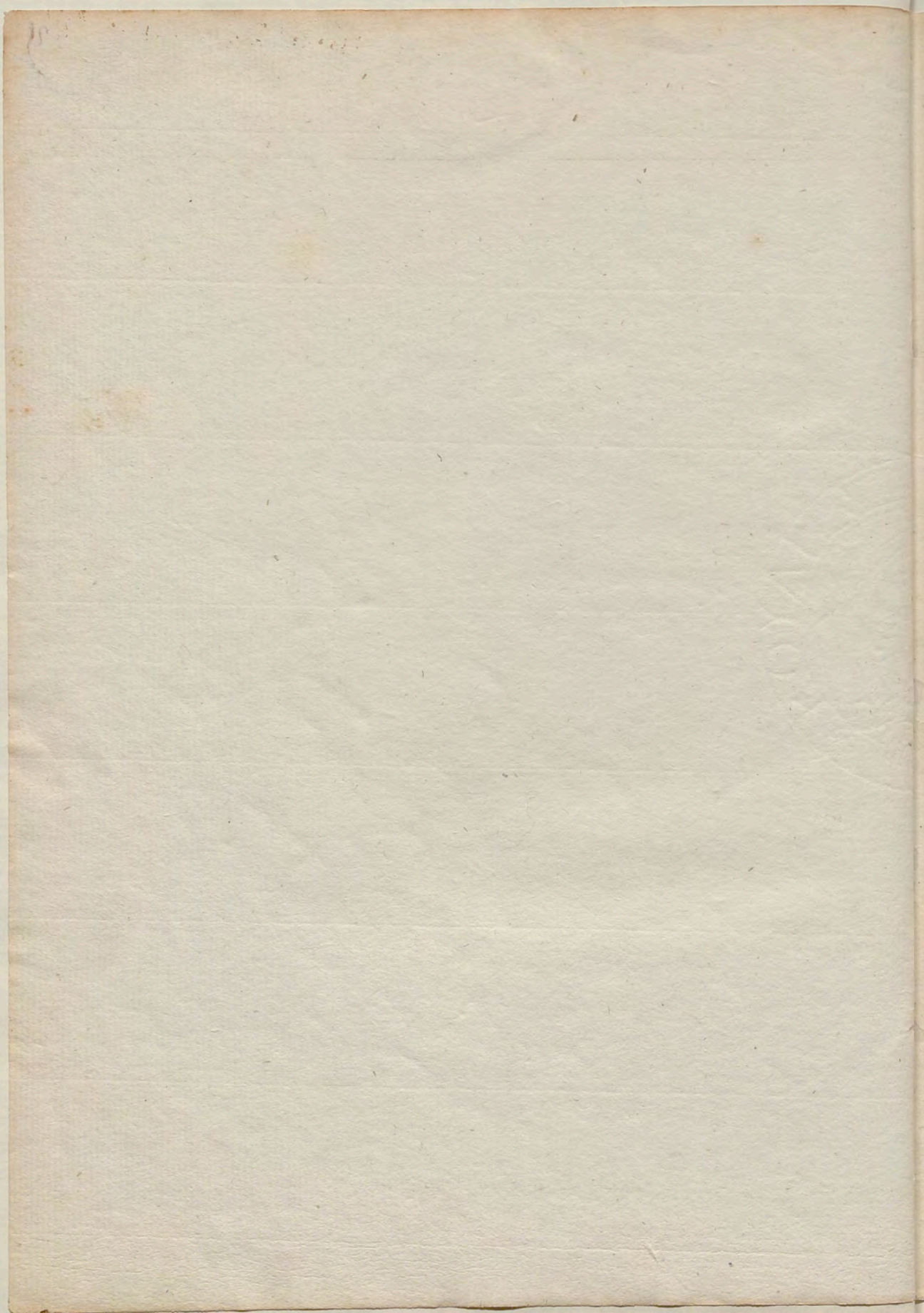
lettre alphabétique	no ^d des actes	Noms	Prénoms	Dates des Actes
B	5	Boudin	Sœur Louis	20 Janvier
	44	Boudin	Jean Baptiste Léopold	8 Novembre
C	29	Canu	Sœur Charles	21 Juin
F	38	Fouache	Marie Louise	28 août
G	6	Grillon	Sœur Noël	15 février
H	30	Herot	Marie Catherine	22 Juin
	43	Henry	Caroline Eugénie	11 octobre
L	20	Leguay	Guévinne Marguerite	13 mai
	40	Lemaire	Françoise Félicie	13 septembre
M	37	Marguerite	Marie Zélie	7. août
	42	Metivet	Sœur Denis	18. septembre
O	39	Olivier	Françoise Félix	29 août
P	11	Perriot	Magdelaine Clotilde	18. mars
S	25	Serin	Marie Marguerite ursule	7 Juin
	28	Serin	Le ^{de} Marie Antoinette	21 Juin
		Fin des	Décès	

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading.

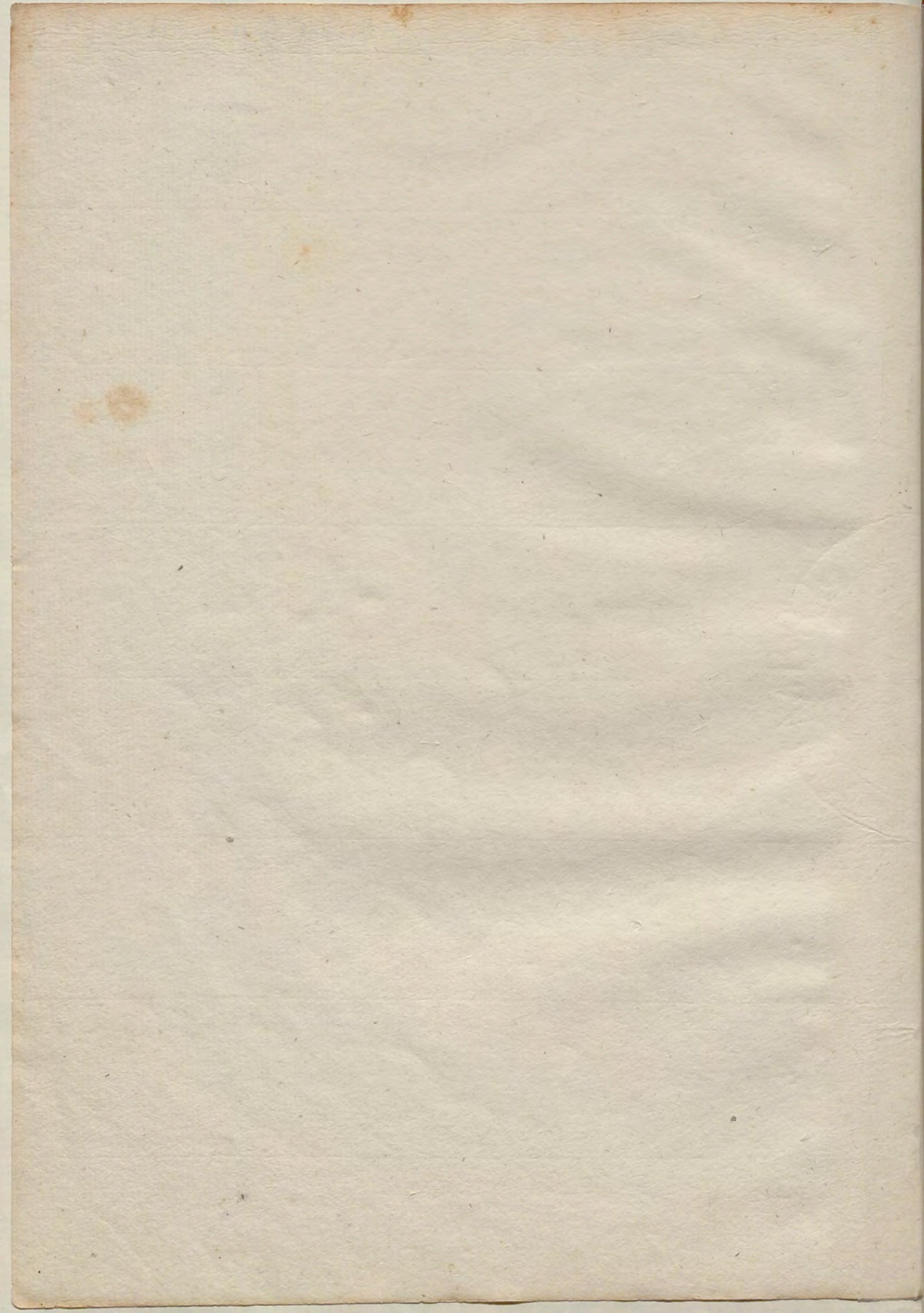
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>
<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>	<i>[Faint handwritten text]</i>



21
S



Nicht für den 1. d. 18. 18. 18.
Linddel





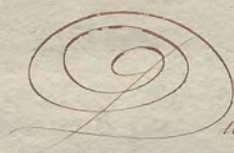
premier feuillet.

J. Dauvrey

Par nous *L. J. Dauvrey* juge du Tribunal de première Instance, séant à Versailles, Arrondissement de Versailles, Département de Seine et Oise, le présent Register, destiné à recevoir les Déclarations des Naissances, Mariages et Décès, pendant l'année mil huit cent vingt-un dans la Commune d *Garches* Canton de *Sèvres* a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet: il contient *Vingt-sept* feuillets.

Fait double à Versailles, le *premier* Décembre mil huit cent vingt.

J. Dauvrey



Le vingt Janvier mil huit cent vingt un.

par
naissance au
Louis Josephine
Dupuis

heures de midi

Acte de naissance de Louise Josephine Dupuis de
sex féminin, née aujourd'hui deux heures du matin chez ses
père et mère, fille de Louis Denis Dupuis, propriétaire
demeurant à Garches, âgé de quarante six ans

et de Marie aînée Colson, âgée de
trente cinq ans, son épouse.

Les témoins ont été M^{lle} Joseph Antoine
François Dupuis blanchisseur, âgé de trente sept
ans, et Denis Philibert Serin, vigneron, âgé
de vingt trois ans, tous deux demeurant à
Garches.

Sur la représentation de l'enfant qui
a été faite par le père qui a signé avec
nous Maire, et les témoins après lecture faite.

Serin J. B. Dupuis
Maire

2
naissance de
Josephine Julie
Serin

Du Vingt trois Janvier, mil
deux cent vingt un. huit heures du matin
Acte de naissance de Josephine Julie Serin, du
sex féminin, née hier quatre heures du soir, chez ses
père et mère, fille de Jean Baptiste Charles Serin,
vigneron, et de Marie Julie Boudin, ses père et mère
mariés.

Les témoins ont été M^{lle} Pierre Nicolas Bouille
âgé de quarante cinq ans, jardinier chez M^{re}
Calma à Brunoy Département de Seine et Oise,



es Joseph Antoine
François Dupuis
Demeurant à Garches



deuxième
Manchepierre
age de trente sept
ans

sur la représentation de l'enfant qui a été faite
par le père qui a signé avec nous maire, après
lecture faite / P. M. Souillet J. B. C. Serin

J. B. C. Serin
maire J. A. J. Dupuis

3 Du trente un Janvier mil huit cent vingt un
Decès de François quatre heures de l'après midi
Isaac Lebrun "Acte de Decès de François Isaac Lebrun
age de soixante deux ans mesmiers ne a Paris
Decede le jourdy onze heure du matin en sa
Demeure a Garches Epoux de Marie Anglique Gode
Les temoins ont ete Messieurs Jean Pierre
Serin age de quarante huit ans et Jean Baptiste
Charles Serin age de trente deux ans tous deux
ygueron Demeurant a Garches amis du Decede

Lesquels ont Signe avec nous Maire apres
Lecture faite et le Decès constate par nous
Sousigne

J. P. Serin J. B. C. Serin
J. B. C. Serin
maire

(4)
Naissance

M. 1821
Du Sept fevrier de mil huit cent vingt et un à onze
heures du matin
de Charles François Eotin.

Acte de naissance de Charles François du Sexe
masculin né ce jour d'hui quatre heures du Matin
fils Naturel de Marie Louise Eotin journaliere
et de pere inconnu Demeurant à Garches

Les temoins ont été Messieurs Monard Charles
François Garde Champetre age de Soixante ans et
de Thomas François le ferre Cultivateur age de trente
Cinq ans, tous deux Demeurant à Garches.

Qui lu Declaration a nous faite par Jean Pierre
Figarche Chirurgien Demeurant à St. Cloud. qui
a signe avec les Temoins, et avec nous Maire
apres lecture faite de l'acte.

T. F. Le ferre C. F. Monard
Figarche J. B. Leryn
Maire

5
Naissance de
Claude Eotin

Du dix huit fevrier mil huit cent vingt un
quatre heures du Soir

Acte de naissance de Claude Eotin du Sexe
Masculin né hier neuf heures du Matin chez
les pere et mere fils de Vincent Eotin age de
vingt quatre ans et de angelique Guy age de
vingt Sept ans mariés Demeurants à Garches

Les temoins ont été Messieurs Louis michel
Breton age de Soixante quatre ans et pierre



troisième 1824

Donner âgé de quarante deux ans tous deux signeron
demeurante a Garches

Sur la representation de l'enfant et sur la
Declaration du pere qui a signé avec les temoins et avec
Nous Maire apres Lecture faite de l'acte p. Donner
Le: 10111 et Breton
J. B. Sexin
mairie

6
Naissance de
Pierre Antoine
Paulmier

Au dix huit septies mil huit ans vingt un Cinq heure
du Soir

Acte de naissance de Pierre Antoine Paulmier du Sexe
Masculin né hier un heure du matin chez Des pere
et mere fils de Denis Antoine Paulmier âgé de vingt
trois ans et de Marie Marguerite Dorange âgé de
vingt trois ans mariés demeurante a Garches signaron

Les temoins ont été messieurs Denis Antoine Paulmier
Grand pere de l'enfant âgé de soixante sept ans
et Pierre Noel Sexin âgé de vingt un ans tous
deux signeron demeurante a Garches

Sur la Representation de l'enfant et sur la
Declaration du pere qui a signé avec les temoins
et avec nous Maire apres Lecture faite de l'acte

De: Paulmier

P. N. Sexin

J. B. Sexin
mairie

D. A. Paulmier

7.

Deces de
Marie Catherine
Serin

Du vingt trois février mil
trois cent vingt un huit heures
du matin. Acte de Deces de
Marie Catherine Serin, agee de soixante dix sept
ans, propriétaire, née à Garthes, le vingt trois mars
mil sept cent quarante quatre, décédée le jour d'hier
trois heures du soir en sa Demeure, Neuve de
Jean Louis Serin.

Les Remoins ont été M. Jean Louis
Serin, l'aîné age de trente huit ans, et
Jean Louis Serin le jeune, age de trente six ans
tous deux vigneronns demeurant à St. Cloud, et neveux
de la défunte, lesquels ont signé avec nous Maire
après lecture faite, et le Deces constaté par nous
fournigné.

J. L. Serin
J. L. Serin
Maire

8

Deces de
Marie Augustine
Martin

Du vingt huit février, mil trois cent vingt un
six heures du soir. Acte de Deces de Marie
Augustine Martin agee de dix mois et demie, née
à Garthes, et décédée ce jourd'hui cinq heures du
soir, en la Demeure de Antoine Jean Marie Martin
Macon, et de Marie Antoinette Christine Eleonore Canu
son pere et mere demeurant à Garthes.

Les Remoins ont été M. Charles Canu



Vigneron, age' eee
cinquante sept ans
aycul maternelle



quatrième 1837 15

de l'enfant, es de Pierre
Doninet aussi Vigneron, age' de quarante un ans, ami
tous deux demeurants à Garches lesquels ont signe
avec nous Maire apres lecture faite et le sieur constate
par nous soussigne. excepte Charles Camu qui a declare' ne
savoir.

J. M. Martin Pierre Doninet
J. B. Devin
mairie

Naissance de
Marie Eleonore
Dufays

Le dix Mars mil huit cent vingt un, heure
de midi. Acte de naissance de Marie Eleonore Dufays
du sexe féminin, age' nee hier cinq heures du soir chez
Louis nicolas Dufays, age' de trente deux ans, et Marie
Catherine Pictou agee de quarante un ans, ses pere et mere
demeurants à Garches. Mariés.

Les temoins ont été M. M. Pierre Doninet Vigneron
age' de quarante un ans, et Vincent totin age' de vingt
quatre ans tous deux vigneron demeurants à Garches.

Sur la representation de l'enfant qui a été faite par le
pere qui a signe avec les temoins et avec nous
Maire, apres lecture faite. Dufays
Doninet

L. TOKIM

J. B. Devin
mairie

10
Deces de
marguerite
Moreau

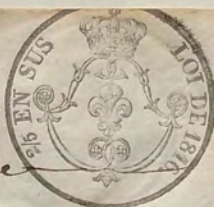
Du Douze Mars mil huit cent
vingt un huit heures
du matin.
Acte de Dées de marguerite Moreau
agé de soixante quatre ans, née à Garches
Décédée le jour d'hier à six heures du
soir en sa Demeure, veuve de défunt Jean
Claude à la mort.

Les témoins ont été M. M. Jean
Thomas à la mort, agé de trente six ans
maçon et Louis Joseph Beaumont, agé de
trente trois ans Epicier tous deux fils et
gendre de la défunte demeurant à Garches
Lesquels ont signé avec nous Maire après
lecture faite et le Dées constaté par nous
sousigné.

J. C. Beaumont J. B. Devin
Maire

11
Dées de pierre
antoine paulmier

Du dix huit mars mil huit vingt un quatre
heures du Soir
Acte de Dées de pierre antoine paulmier
agé un mois né à Garches. Décédé le jour
d'hier onze heures Soir chez ses père et mère
fils de Denis antoine paulmier et de Marie
Margueritte Dorange
Les témoins ont été M. M. Etienne



cinquieme 1844

Meunier agé de quarante huit ans et Jean
Louis Zacarie Boudin agé de quarante cinq ans tous
Deux ygueron demeurants à Garthes Lesquels ont
Signé avec nous Maire après Lecture faite et le
Dées Constaté par nous sousigné Excepté Etienne
Meunier qui a déclaré ne le Savoir

D. A. Paulmier J. L. Z. Boudin J. B. Leryin
maire

(12)
naissance de
Alphonse
Frige
Du sixe arzil mit huit cent Vingt un, six
heures du soir. Acte de naissance de alphonse frige
né hier deux heures après midi du sexe masculin, fils
de Marie christophe frige marié agé de cinquante
un ans, et de Marie Genievre Leryin agée de quarante
trois ans demeurants à Garthes, mariés.

Les temoins ont été M. M. Jean Pierre Boudin
Ygueron, agé de soixante un ans, et Thomas françois
Lefevre aussi Ygueron, agé de trente cinq ans, tous
deux demeurants à Garthes.

Sur la représentation de l'enfant, et sur la
déclaration du pere, qui a signé avec les temoins,
et avec nous maire, après lecture faite

t. J. Lefevre J. B. Boudin M. C. frige
J. B. Leryin
maire

¹³
Décès de
Comme Marie
Serrios

Du dix huit Avril, mil huit cent Vingt
un quatre heures Du Soir
Celle de Décès de Comme Marie Serrios
age de trente trois ans, né à Garches, de l'heure de l'après midi
une heure de relevée, en la Demeure de Georges
Cotilde Serrios Vigneron, age de cinquante quatre ans
et de Guenivere metivet agee de quarante cinq ans
Les père et mère demeurants à Garches

Les Censuels ont été M^{rs}. Jean
Louis Julien Vigneron, age de Vingt sept ans
et de Comme Marie Ridoux Blanchisseur age de
trente neuf ans tous deux demeurants à Garches
Lesquels ont signé avec nous Maire après lecture
faite et lue constatée. Un mot rayé nul.

J. C. Serrios J. L. Julien
J. B. Serrios ^{mairie} L. M. Bidoire

(14)
Rectification du
nom heros

Le six mai mil huit cent vingt un, lesdits mai, J^{rs}
nous a été présenté un Jugement, rendu par le Tribunal
de Première instance du Departement de Seine &
Oise le six avril dernier par suite d'une requête
adressée au Tribunal par le S^r Jean Nicotian heros,
à l'effet de faire rectifier le nom heros, vis dans
l'acte de Décès de Jean Pierre heros en date du seize
septembre mil sept cent quatre vingt un, ainsi
heros tandis qu'il est justifié qu'il doit être



Sixième 28-23 6^N

ciré herot

lequel jugement

ordonne que la

rectification soit faite sur le Registre de mil sept
cent quatre vingt un, et que toute expédition
à l'avenir ne soit délivrée que par herot.

J. B. Dexin
maire

Du cinq Mai mil huit cent vingt un, heure de
midi. Acte de mariage Jean Nicolas herot, officier,
extraite ^{age} de cinquante deux ans, né à Garches, fils de défunt
Jean Pierre herot, décédé à Garches, et de défunte Marie
marguerite Gabumette, décédé en ~~la~~ Communne de Neuil
son père et mère.

mariage de
Jean Nicolas
herot
et
Denise
chevalier

Et de Dame Denise chevalier, âgée de cinquante
sept ans, née au chenay Dep^t de Seine et oise, le vingt
deux novembre mil sept cent soixante quatre. Née en
premières noces de Jean Louis Devin décédé en cette
Commune, fille majeure de défunte Robert chevalier
et défunte Marie Jeanne Dubus, décédés au chenay
et tous maire de la Communne de Garches. Vu les actes
de naissance des futurs, les actes de décès de leurs
père et mère, les actes de publication du dit mariage
faits en cette mairie les quatre et onze Mars dernier
sans opposition.

après avoir donné lecture sans parties comparantes,
assistées des quatre émois ci après nommés et

Sousignes de _____ Sire les oncles
relatives à leur _____ Etat et aux
formalités de mariage, toutes les dits givers en
bonne forme, dûment signés et paraphés, au desir
de la loi, pour être déposés au greffe du tribunal
ainsi que du chapitre fix du titre du mariage, sur les
droits et devoirs respectifs des Epoux.

Avons reçu la Déclaration du Sire _____
Jean Nicolas heros qu'il prend pour Epouse
Denise chevalier, et de la part de Denise chevalier
qu'elle prend pour Epoux le Sire Jean Nicolas
heros. En conséquence nous avons déclaré au nom
de la loi que les Srs Jean Nicolas heros, et Denise
chevalier sont unis en mariage.

Tout ce qui dessus fait en présence de Me Mr.
Jean Baptiste heros propriétaire, demeurant à
Garches, ~~et~~ Sire sire de Lepoux, âgé de cinquante
huit ans, et Antoine Etienne Martin vigneron demeurant
à Rueil, âgé de trente huit ans, avec de
Lepoux.

De Jean Baptiste Charles Jevon charcutier
âgé de trente deux ans demeurant à Garches et Sire
chenos aussi charcutier âgé de cinquante deux



aux demeurant



Septième

7^e

à St cloud

tous deux amis de nepous.

Lesquels ont signe avec les Grouffes nous
Maire, après lecture faite.

approuve deux mots rayer nul.

D. chevalier

J. R. herot

G. B. heron

A. E. martin

p. chenot

J. B. C. Serin

J. B. Serin
mair

16

Dées de
Marie
anne
Serin

L'an mil huit cent vingt un, le quatorze Mai, fix heures
du soir. Acte de Dées de Marie anne Serin agee de soixante
huit ans, vigneronne, née à Garches, d'ici ce jourd'hui six heures
du matin en sa demeure; Veuve de Jean Baptiste Decour.

Les Temoins ont été Nicolas Bernard Decour, age de quarante
huit ans, et Jean Joseph Decour, age de trente neuf ans, tous
deux fils de la Defunte, Vignerons demeurants à Garches.

Lesquels ont signe avec nous Maire, après lecture faite et
le Dées constate par nous fourrière. Le Dées

J. B. Serin
mair

J. B. Decour

17

Dées de
marie Louise
Elizabeth
fremont

Du dix neuf mai, mil huit cent vingt un, heure de midi
Acte de Dées de Marie Louise Elizabeth fremont, agee de

huit ans, née ——— à Garches le 22 de ce jour d'hui
 quatre heures ——— du matin en la demeure de
 Jean Baptiste Fremont, âgé de trente deux ans
 vigneron et de Marie Louise Rosalie Grillon
 Les père et mère

Les témoins ont été Jean Louis Fremont ayeul
 paternel de l'enfant, âgé de cinquante six ans, et Joseph
 Michel Dorange oncle maternel de l'enfant âgé de
 vingt quatre ans tous deux demeurant à
 Garches, lesquels ont signé avec nous
 après lecture faite et le tout constaté
 par nous soussigné.

J. L. Fremont J. M. Dorange
 J. B. Serin
 maire

(18)
 naissance de
 Victor
 Nicolas
 Lefort

Du trente Mai, mil huit cent Vingt deux dix heures du
 soir. Acte De Naissance de Victor Nicolas Lefort du sexe
 masculin, né hier dix heures du soir, chez ses père et mère
 fils de Claude François Robert Lefort, officier, âgé de trente
 huit ans, et de Marie Françoise Joly son épouse, âgée de trente
 quatre ans, tous deux demeurant à Garches.

Les témoins ont été M^{rs} Claude Marie Lefort ayeul
 paternel de l'enfant, âgé de soixante sept ans, Bourgeois
 demeurant à St Cloud, et de Antoine André Marie Bordin, moine
 âgé de trente cinq ans demeurant à Garches.

Sur la représentation de l'enfant, et sur la déclaration
 supérie qui a signé avec nous ainsi que le témoin
 après lecture faite

Jean
 Lefort
 J. M. Dorange
 a a m B
 J. B. Serin

J. C. M. Lefort
 J. C. M. Bordin
 a a m Bordin
 J. B. Serin
 maire



Décès de
Marie
Magdelaine
Dorany

De cinq Juin
mil huit cent vingt
Acte de Décès



huitième 1822
un, heure de
de Marie Magdelaine

Dorany, âgée de Soixante ans, née à Garches
décédée le jour d'hier sept heures du soir, en sa
demeure, épouse de Pierre Dorange, demeurant à Garches.

Les témoins ont été M. M. Jean Baptiste Dorange
âgé de trente deux ans, et de Silvain Henry Dorange
âgé de vingt quatre ans, tous deux fils de la
décédée, signataires demeurant à Garches.

Lesquels ont signé avec nous maire, après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné.

J. B. Dorange J. B. Dorange J. B. Serrin
maire

20
Décès de
Claude Simon
Beauvais

Du quatre Juillet mil huit cent vingt un huit heures
du matin

Acte de décès de Claude Simon Beauvais âgé
de Soixante dix huit ans signataire né à Ruil décédé
Le jour d'hier huit heures du soir à Garches chez
le sieur Claude Beauvais son fils veuf de Marie
Louise Belhomme décédée à Ruil

Les témoins ont été M. M. Noël Simon Beauvais
âgé de cinquante deux ans signataire demeurant au canton
Département de la Seine et Claude Beauvais âgé de
quarante ans signataire demeurant en cette commune tous
deux fils du défunt

Lesquels ont signé avec nous Maire après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné

N. S. Beauvais C. Beauvais
J. B. Serrin
maire

21
Décès de
paul amédée
Cordonnier

Du quatre ———— JUILLET mil huit cent vingt un
Dix heure ———— Du matin

Joseph
a, n, f
t. f. L.
J. B. L. Legin

Acte de décès de paul amédée Cordonnier
agé de trois mois fils de Louis Auguste Cordonnier
Militaire et de Françoise Bernard demeurante a
Versailles grande Rue de Montreuil né a Versailles
Décédé a Garches le jour d'hier heure de midy
Chez le Sieur Antoine Fouache chez le quel il étoit
en nourrice

Les temoins ont été M. M. Antoine Nicolas
Fouaches agé de quarante six ans Journalier
et Thomas François le fevre agé de trente
Cinq ans vigneron tous deux demeurante a
Garches

Lesquels ont signé avec nous Maire après
Lecture faite et le décès constaté par
nous soussigné

t. f. Le fevre
a, n, fouache J. B. L. Legin
mair

22
Naissance de
Angelique
Fouache

Du vingt neuf août mil huit cent
vingt un Dix heure du matin

Acte de naissance de Angelique
Fouache Du Sexe féminin né hier deux
heure de l'après midy chez ses père
et mère fille de Louis Fouache Journalier
agé de trente six ans et de Genesviere
Melanie preilly agé de trente ans
Mariés

Les temoins ont été M. M. François Louis



meurimez Bon Dⁿ

preilly agé de quarante deux ans signeron et
Pierre Doumet agé de quarante deux ans signeron
tous deux demeurante a Garibes

Sur la Representation de l'enfant et Sur
La declaration du pere qui a Signé avec les
Temoins et avec nous Maire apres Lecture
faite de Lacte

J. B. Dexin
mair

L' J. Preilly
p. Doumet

Du trois Septembre mil huit cent vingt
un huit heure du matin

23
Decès de
Francois Joseph
Grillon

Cette de Decès de Francois Joseph
Grillon agé de quarante huit ans signeron
né a Garibes Decès le jour D hier neuf
heure du Soir au Sa. Demeure Epoux de
Marie Esther Boudin demeurante a Garibes

Les temoins ont été Messieurs Pierre
Joseph Grillon agé de vingt quatre ans fils
du defunt et Jean Baptiste Fremont agé de vingt
trois ans neveu du defunt tous deux signeron
demeurante a Garibes

Lesquels ont Signé avec nous Maire apres
Lecture faite et le Decès constaté par nous Soussign

P. J. Grillon

J. B. Dexin
mair

J. B. Fremont

24

Décès de
Angelique
Fouache

Du ling ———— Septembre mil huit Cent
vingt un ———— Dix heure du matin

Acte de décès de Angelique Fouache âgé
de huit jour né a Garches décédé le jour
Dhier Dix heure du Soir chez Ses père et mère

⁺
fille de Louis
Fouache et de
Genevieve mouton
preilly Seppia
et mere

Les temoins ont été Messieurs Jean pierre
Boudin agé de Soixante un ans et Thomas
Francois Le fevre agé de trente cinq ans
tous deux signeron demurante a Garches

Lesquels ont Signé avec le pere et
avec nous Maire apres lecture fait et le
Décès Constater par nous Soussigné

L. Fouache

J. B. B.
t. f. L.
J. B. S.

J. B. Boudin L. Fouache
t. f. Le fevre

J. B. Desin
Maire

25

Décès de
Marie françoise
de ma firty

Du treize Septembre mil huit Cent vingt
un huit heure du matin

Acte de décès de Marie françoise edou
firty agé de quinze mois fille de pierre
Noël firty et de Marie femme Esthefalin
Ses pere et mere né a Garches décédé le
jour Dhier onze heure du Soir chez Ses
pere et mere

Les temoins ont été Messieurs Jean
pierre Boudin agé de Soixante un ans



deuxieme 10^e
D. B.

ce Jean Louis Fremont age de Cinquante neuf
ans tous deux Vignerons demeurant a Garches
Lesquels ont Signé avec nous Maire après Lecture
faite et le Dées Comte par nous Soussigné le père
a Declare ne Savoir Signé

J. B. Boudin

J. L. Fremont

J. B. Lestin
mairie

(26)

Le Vingt quatre septembre mil huit cent
Vingt un. heure de midi.

Mariage de
Jean Baptiste
Labut
et
Genevieve
Calemercier

Acte de Mariage du jeune Jean
Baptiste Labut, Maçon, ne a
Garches, age de dix neuf ans, fils
mineur de Francois Labut Maçon
age de cinquante trois ans, et de Marie
Genevieve Boudin son Epouse, agee de
cinquante un ans, demeurants a Garches.
D'une part.

Et de l'autre Genevieve Cécile
Mercier agee de dix huit ans fille
mineure de Jean Georges Mercier Blanchisseur
agee de quarante cinq ans, et de
Marie Genevieve Gosset son Epouse
agee de quarante quatre ans,
demeurants aussi en cette commune

d'autre part.

Nous Maire de la Commune
de Garches. Vu les actes de naissance
des futurs, les actes de publications
dudit mariage, faits en cette mairie
le vingt six août et deux septembre
suivant, sans opposition.

Après avoir donné au
parties comparantes assistées
des quatre témoins ci-après
nommés et soussignés, lecture
des quier sur. énonciées relatives
à leur état et aux formalités
de mariage, lesdits quier en
bonne forme, dûment signés et
paraphés au desir de la loi,
pour être déposés au greffe du
tribunal ainsi que du chapitre
six du titre de mariage sur
les droits et devoirs respectifs
des Epoux.

avons reçu la Déclaration du
sieur Jean Baptiste L'Abat qui
prend pour épouse l'and^{me} Geneviève Ceille
mermes, et de la sœur de Geneviève Ceille
mermes, quelle prend pour Epoux le s^r Jean
Baptiste L'Abat.

En conséquence nous avons déclaré



au nom de la *orgueilleuse* *Bar* *11/11*
loi, que le *siur*
Jean Baptiste Sabut, et les^{es}
Genevieve Cecile mercier pour unir en
mariage

Tout ce que dessus, fait en
presence de M. M. Jean Francois Sabut
maçon, age de vingt huit ans, frere de
dejour, et Jean Louis Fromont Vigneron, age
de cinquante neuf ans oncle maternel de
St Erou.

De M. Mathieu Mercier, age
de quarante neuf ans, y lombier oncle paternel
de l'épouse, et Jean Philippe Fromet,
proprietaire age de quarante neuf ans
oncle maternel de St Erou, tous
quatre domiciliés en cette Commune.

Lesquels ont signé avec nous Maire
et les Erou et Erou, lecture faite.
Marie Genevieve Roudey mere de dejour
adectore ne sarris. C. C. Mercier

J. L. Erou

J. B. Sabut

J. G. Mercier

M. G. Josset

J. L. Fromont

M. Mercier

J. P. Josset

J. B. Desm
mair

27
Décès de Céline
Josephine Grillon

Du deux octobre mil huit cent vingt un
Six heures du matin

Acte de décès de Céline Josephine
Grillon âgée de quinze mois fille de Jean
François Grillon vigneron âgé de vingt deux
ans et de Marie Landry Ses père et mère
Décédés le jour Dhier Cinq heures du soir
ché Ses père et mère en cette Eglise commune

Les témoins ont été Messieurs Jean Pierre
Boudin âgé de soixante un ans et Pierre
Claude Fremont âgé de cinquante deux ans
Tous deux vigneron demeurants à Garehe,
Lesquels ont signé avec nous Maire après
Lecture faite et le décès constaté par nous
Sourigné

J. P. C. Fremont
J. B. Boudin
J. B. Serin
Maire

28

naissance de
Louis Rose
Léproau

Du vingt neuf octobre mil huit
cent vingt un, Six heures du soir

Acte de naissance de Louis Rose
Léproau du sexe féminin, née
aujourd'hui deux heures de relevée
chez Pierre Louis Léproau vigneron



deuxième 18-3 12

agée de
quarante six

ans

et Marie

Josephine Chaumel

agée de quarante six ans sœur
et mère demeurante à Garches,
marier's

Les témoins ont été M.M. —

François Canu, âgé de cinquante
six ans vigneron, et Jean
François Laviigne, maçon âgé
de cinquante quatre ans, tous deux
demeurant à Garches.

Sur la représentation à nous
faite de ce fait par le père
qui a signé avec nous avec les
témoins après lecture, excepte François
Canu qui a déclaré ne savoir.

Jean Louis Leprou

Laviigne J. B. Deym
mère

29

naissance de

Du vingt deux novembre mil huit cent vingt un
Dix heures du matin

Celine Rose

Choque

Acte de naissance de Celine Rose Choque
Du Sexe féminin né hier une heure de l'après
Midy chez ses père et mère fille de Charles

Louis Choque âgé de trente un ans et de
Marie Perrette Rose Serin femme de
Confiance de Monsieur Fouquet demeurante
à Garches Mariés

Les témoins ont été Messieurs Thomas
François Leferre âgé de trente cinq ans
et Louis Dominique Laurent âgé de cinquante
un ans tous deux ygueron demeurante à Garches

Sur la déclaration d'apôtre et sur la
Représentation de l'enfant qui nous a été faite
Le pere et les témoins ont signé avec nous
adjoint après Lecture faite

L. F. Leferre C. L. Choque

L. D. Laurent L. C. Couturiez
adjoint

30

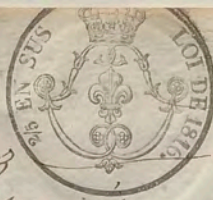
Déc
de
Marie Perrette
Rose Serin

Du vingt dix novembre mil huit cent dix sept ans
Dix heures du matin

Acte de Décès de Marie Perrette
Rose Serin âgée de vingt sept ans
née à Garches décédée le jour d'hier
en sa demeure à trois heures après
midi ; Grouse de Charles Louis Choque



homme de
confiance chez
fouche, et aries.



trixieme 1873
Monsieur le General

Les temoins ont été Thomas Fraucier
Lefevre, age de trente cinq ans, les deux
beau frere de la defunte, et Louis Dominique
Laurier, age de cinquante un ans cousin
tout deux vigneron demeurant a Garches
lesquels ont signe avec nous adjoints, apres
lecture. approuve la lecture de deux mots nulle

L. D. Laurent et J. Lefevre

L. C. Loutier
adjoint

31

Le deux Decembre mil huit cent vingt trois, six heures

naissance de
Louise Virginie
Prémont

Acte de naissance de Louise Virginie Prémont du
six feminin, né aujourd'hui deux heures du matin, chez
Ernest Joseph Prémont M^r Gravier, et marie soussi
à la mort, son Epouse, demeurant a Garches, son
pere et mere, maries

Les Temoins ont été M. M. Jean Thomas
à Lamours, oncle maternel age de trente six ans,
macon, et Thomas Fraucier Lefevre, vigneron, age
de trente cinq ans, amis, tout deux demeurant a Garches,
sur la representation a nous faite de l'enfant par
le pere qui a signe avec nous M^r Gravier, et les
temoins lecture faite,

J. Calamand et J. Prémont
et J. Lefevre

J. A. Devin
maire

32

Décès de
Etienne Perrot

Du huit Decembre mil huit cent
vingt-un, six heures du matin

Acte de Décès de Etienne Perrot
agé de soixante onze ans, maçon, né à
Lissac Dept. de l'Indre, décédé le jour d'hui
en cette Commune, à huit heures du
matin en sa demeure. Epoux de Elizabeth
Charlotte Moreau, mariée.

Témoin ont été M. M
Jean Thomas à la mort, agé de
trente six ans, gendre du défunt
maçon, et Thomas François Leferre
agé de trente cinq ans, vigneron, amis
du défunt, tous deux dem. à Larcher.

Ils ont signé avec nous Maire,
après lecture.

J. L. Leferre J. B. Serein
mairie

33

Décès de
Marie Julie Doche

Du dix Sept. Decembre mil huit cent vingt
un dix heures du matin

Acte de Décès de Marie Julie Doche
agé de dix huit ans fille de défunt
philippe Doche et de défunte Marie
Jeanne Petit né à Sauxillain Département
des Ardennes décédé le jour d'hui quatre
heures du matin chez le Sieur pierre
françois Fayart son beau frere en
cette Commune

Les témoins ont été Messieurs

pierre-françois Saxon agé de vingt quatre ans
 Beau frere de la defunte Jardinier et Thomas
 françois le ferre agé de trente cinq ans amis de
 La defunte s'igneron tous deux demeurants à Gardes

Lesquels ont Signé avec nous Maire apres Lecture
 faite et le décès Constata par nous Soussigné

J. B. Desjardins P. f. Saxon t. f. Lefevre
 maire

34
 Naissance de
 Charlotte
 Eleonore le
 Maire

Du dix neuf decembre mil huit cent vingt
 un dix heure du matin

Acte de naissance de Charlotte Eleonore le
 Maire du Sexe feminin né hier neuf heure
 du matin chez ses père et mère fille de Jean
 Magdelaine le Maire agé de vingt deux ans
 Marié et de Janette Herdier agé de vingt trois
 ans Domiciliés en cette commune Mariés

Les temoins ont été Messieurs pierre Antoine Boudin
 agé de quarante Cinq ans et pierre Douinet agé de
 quarante deux ans tous deux s'igneron demeurants
 Gardes

Sur la Representation de l'enfant et Sur la
 Declaration du père qui a déclaré ne savoir Signé

Les temoins ont Signé avec nous Maire apres
 Lecture faite

P. A. Boudin
 J. B. Desjardins
 P. Douinet
 maire

3^e

Du vingt quatre Decembre mil huit cent
vingt un. Heure de midi.

Décès de

Jeannette Verdier agée de vingt trois ans, décédée
aujourd'hui, une heure du matin, en sa
demeure, Grosse de Jean Madeleine
Le Maire, Cissrand agé de vingt deux
ans, demeurant à Garches.

Le Censur ont été M^{rs} Jean
Pierre Bordin, agé de soixante un ans
et Thomas François Lefevre, agé de trente
cinq ans, tous deux Vignerons demeurant
à Garches.

Lesquels ont signé avec nous Maire
après lecture et de leur soustaité par
nous J^{ns} Lefevre

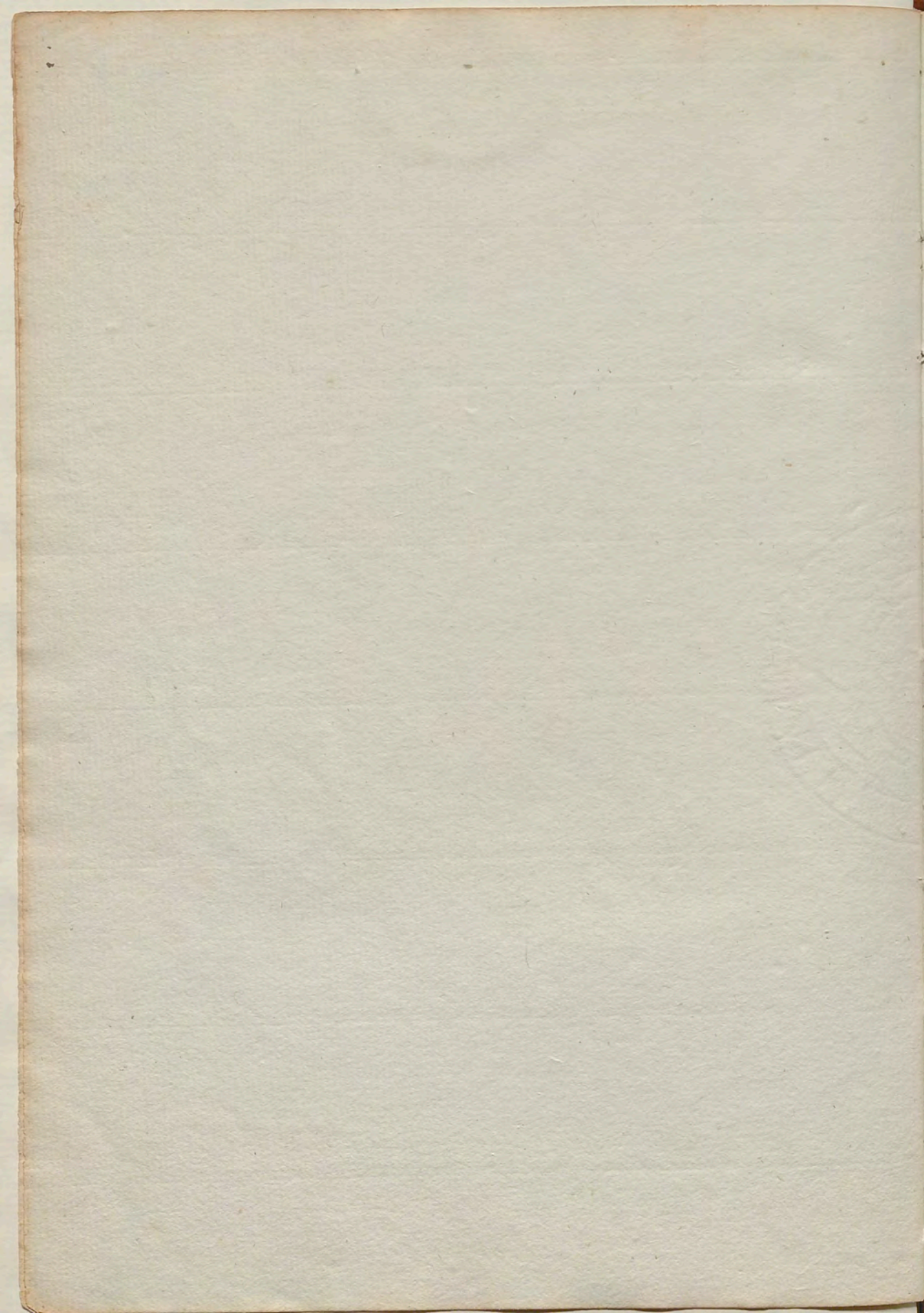
J P Bordin J. B. Lefevre
Maire

Clos et arrêté le présent
Registre par nous Maire de
la commune de Garches le
Dix huit Janvier 1821 au soir

Le Maire
J. B. Lefevre

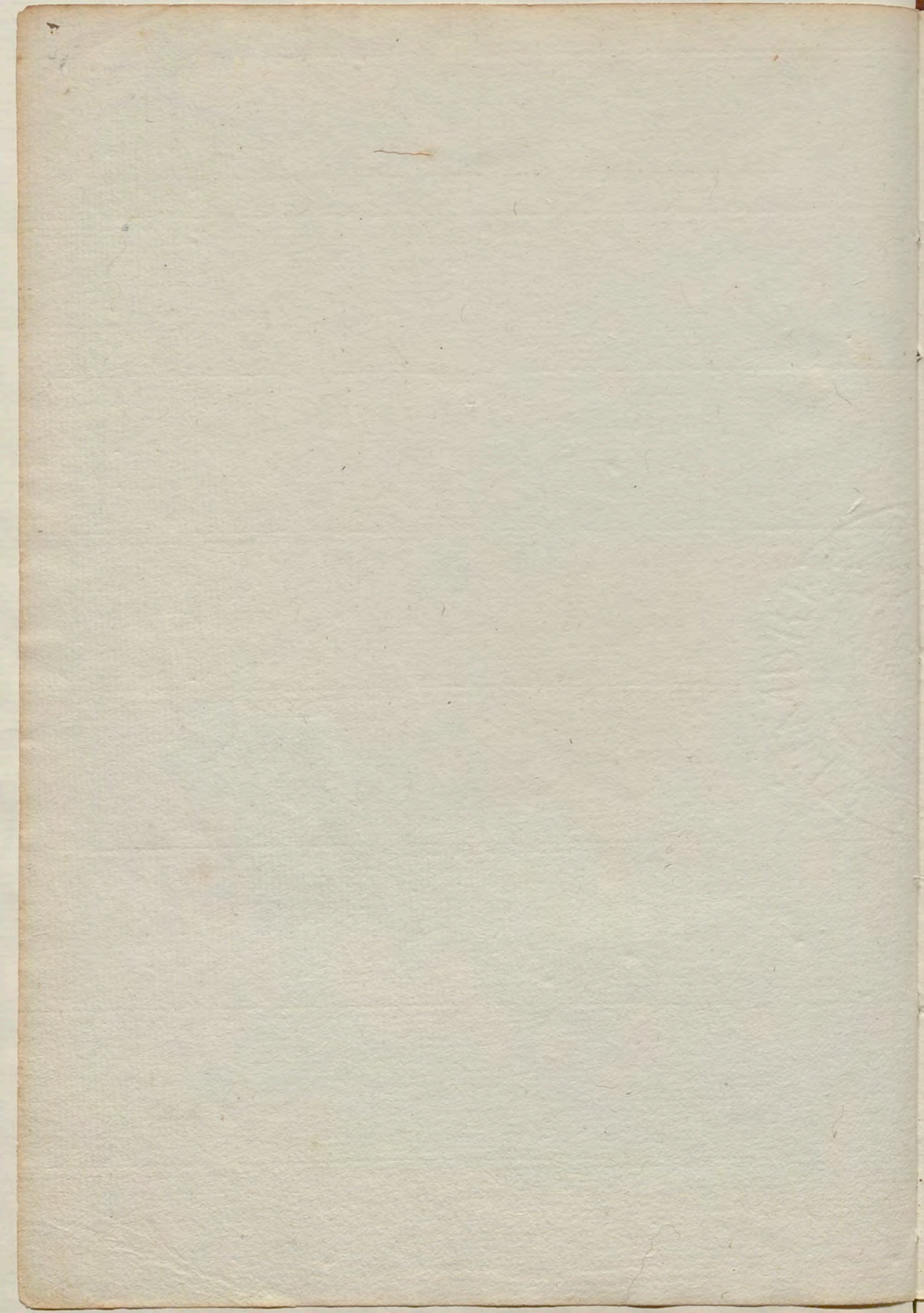
Decembre

quintiene *[Signature]*



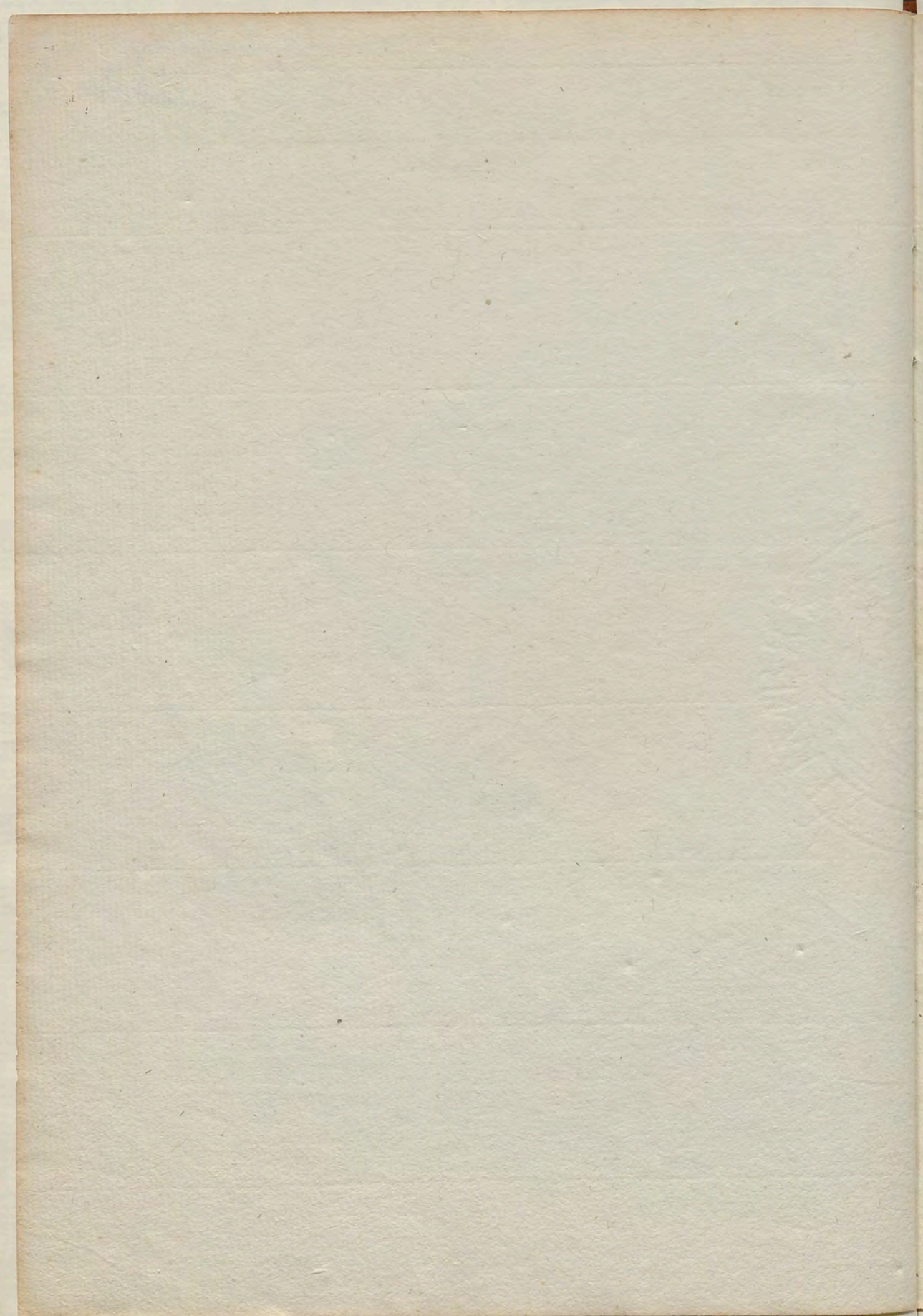
Seizure 1823

162

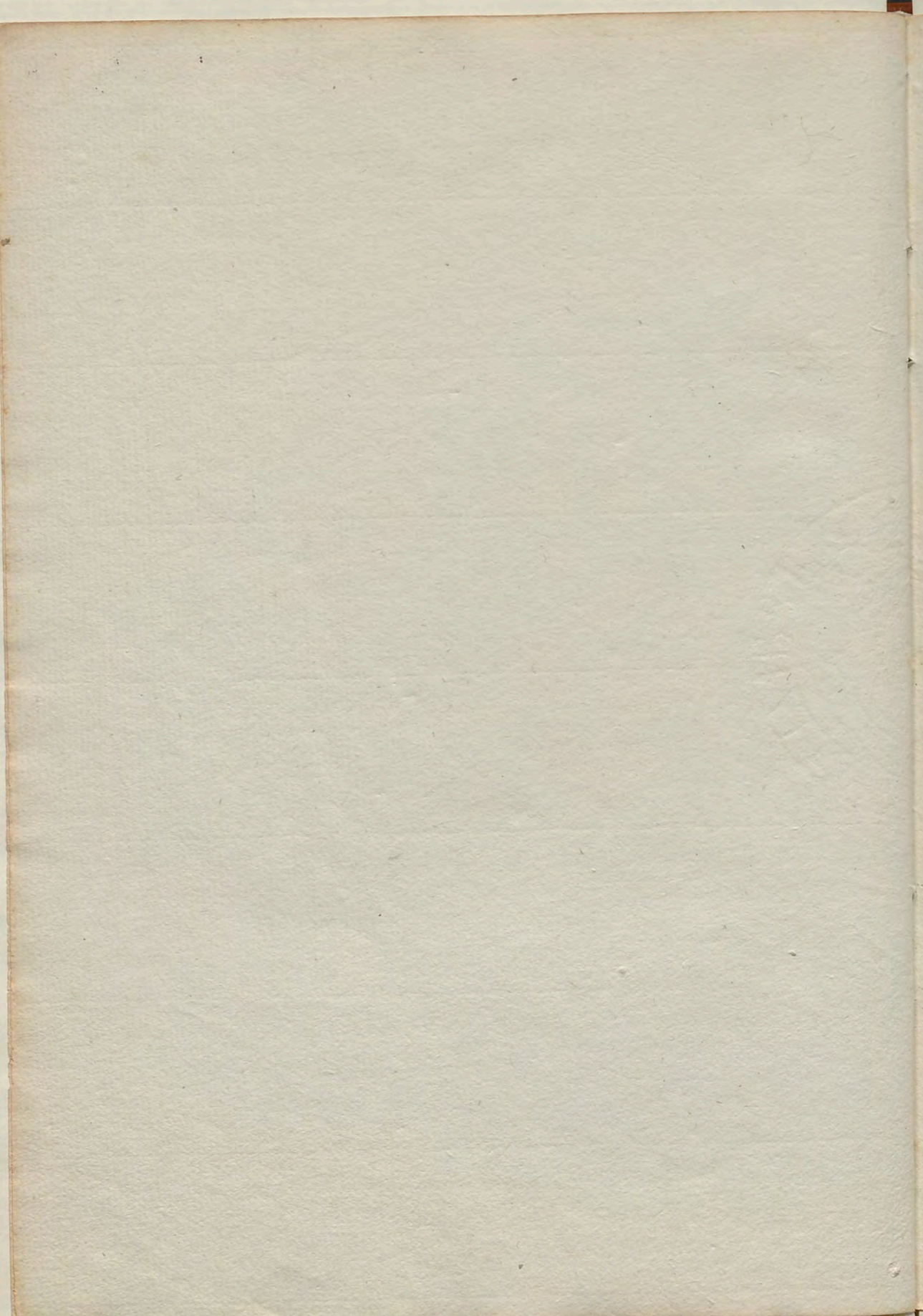


dissemination
2/23
M^{re}

Diphtheria
1824 18



die neue Welt 1823 19²¹



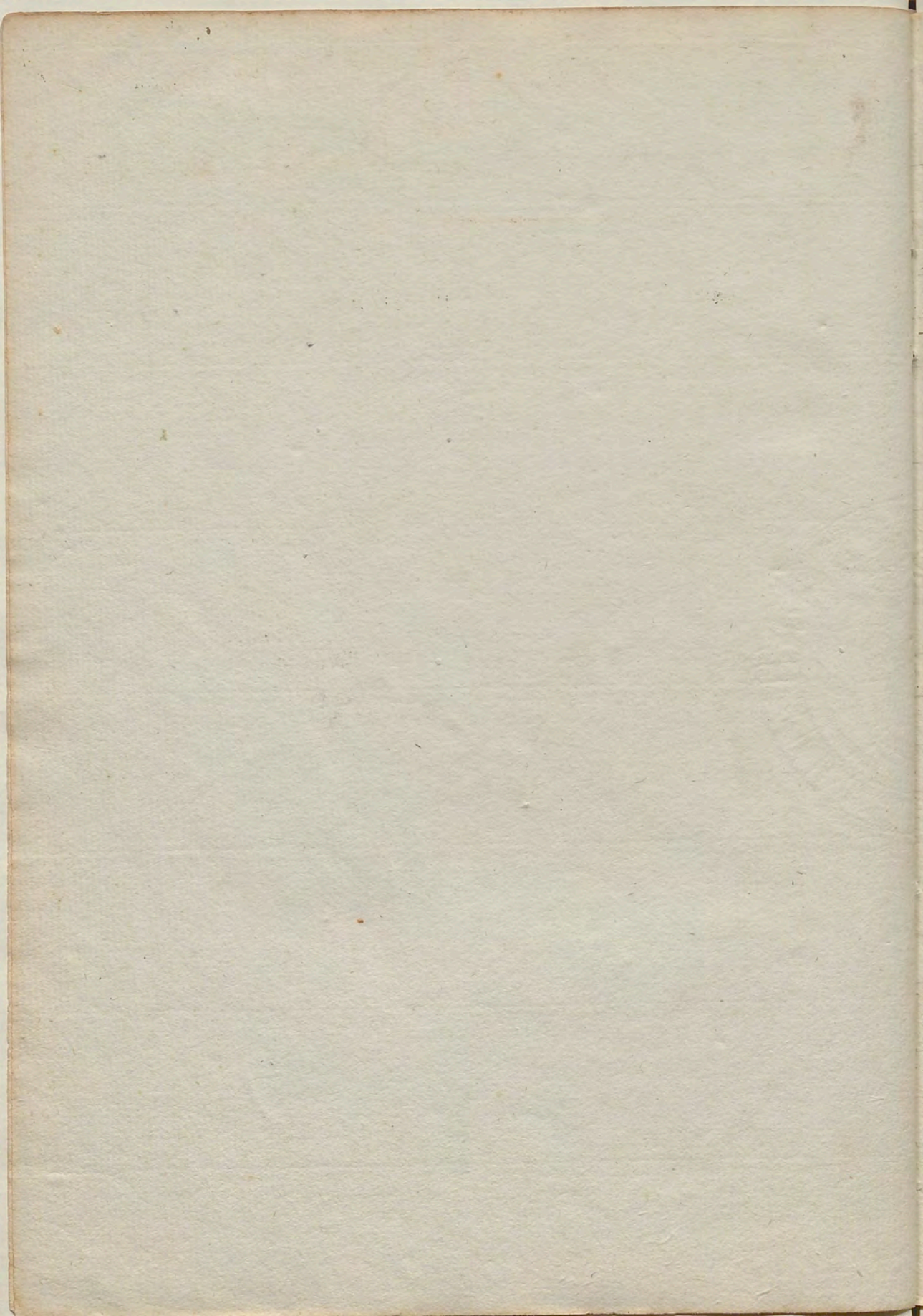
Youngtime
1853

20²

Print-union
23 21

Vingt-deuxième 22^e





Cable

alphabetique des Décédés

N ^{os} des Actes	Noms	Prénoms	Dates des actes
20	Beauvais	Claude Simon	11 juillet
21	Cordonnier	Saul amié de	11 id.
19	Disary	marie magdelaine	8 Juin
23	Doche	M ^{re} Marie Julie	17. 2 ^{bre}
17	Fremont	M ^{re} Marie Louise Elisabeth	19 mai
21	Fouache	Angélique	5 septembre
25	Girly	M ^{re} Marie Françoise Edme	13 7 ^{bre}
23	Grillon	François Joseph	9 7 ^{bre}
17	Grillon	Céline Josephine	2 octobre
3	Lebrun	François Isaac	31 Janvier
8	Martin	M ^{re} Marie Augustine	23 février
10	Moreau	Marguerite	12 Mars
11	Saulmier	Sire Antoine	18 Mars
13	Serios	Edme Marie	18 avril
32	Perrot	Etienne	8 octobre
7	Sevin	M ^{re} Marie Catherine	28 février
16	Sevin	M ^{re} Marie Anne	14 mai
30	Sevin	M ^{re} Marie Fierette Rose	25 9 ^{bre}
35	Verdier	Jeanette	24 2 ^{bre}
		fin des D'céd	

Catle

Vingt-quatrième 24

Alphabetique des Mariages

N ^{os} des actes	Noms	Prénoms	Dates des actes
15	Perot	Jean Nicolas et Denise Chevalier	5. mai
26.	Lobus	J ^e . M ^{te} et Genevieve Cecile Mercier fin des Mariages P.	24. 7 ^{bre}

vingt cinq. 25

Cable

alphabetique des Naissances

N ^{os} des actes	Noms	Prénoms	Dates des actes
29	Choque	Celine Rose	22 9bre
1 ^{er}	Dupuis	Louise Josephine	20 janvier
9	Dufays	Mariae Eleanore	10 Mars
12	Fréje	Alphonse	16 avril
22	Fouache	Angelique	29 août
14	Herot	Rectification du nom	2 mai
18	Leferre	Victor Nicolas	30 mai
28	Leprou	Louise Rose	29 8bre
34	Lemaire	Charlotte Eleanore	19 xbre
6	Paulmier	Pierre Antoine	18 février
31	Prémont	Louise Virginie	2 xbre
2	Savin	Josephine Julie	23. janvier
11	Cotin	Charles François	7 février
5	Cotin	Cloude	18 février

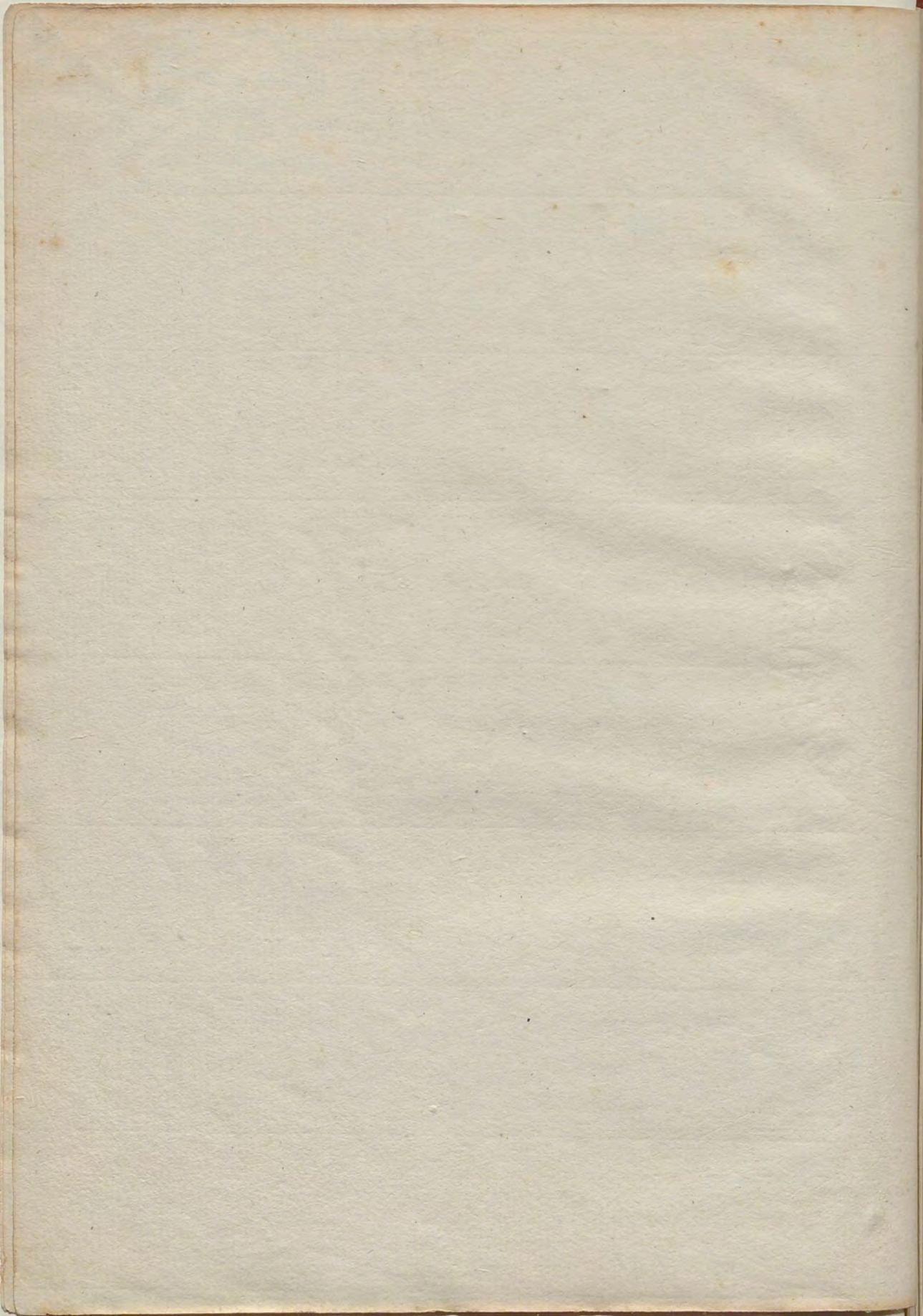
fin des Naissances

2-3-1861

Vingt-trois et dernier fascicule.

Donzeley

26





quatrième feuillet
Augt Gady

Par Nous, du Tribunal
de première instance séant à Versailles, arrondissement
de Versailles, département de Seine et Oise, le présent
registre, destiné à recevoir les Déclarations des Naissances,
Mariages et Décès pendant l'année mil huit cent vingt-
deux, dans la commune de Garches canton
de Sèvres — a été coté et paraphé par premier
et dernier feuillets; il contient Vingt six
feuillets.

Fait double à Versailles, le vingt Neuf
mil huit cent vingt-un: Augt Gady

1^{er}
Décès de
Louise Virginie
premont

Du quinze Janvier mil huit cent vingt
neuf heure Du matin
Acte de Décès de Louise Virginie premont
agé de un mois fille de Ernest Joseph
premont Marchand Epicier et de Marie Louise
ala mort né a Garches Décédé le Jour Hier
neuf heure du Soir Me Sep père et mère
Les témoins ont été Messieurs Jean

511
Pierre Boudin agé de Soixante deux ans et
Thomas François le ferre agé de trente
Cinq ans tous deux signeront Demeurants à
Garches Lesquels ont Signé avec nous Maire
après lecture faite et le d'eu. Constaté par
nous Soussigné
J. B. Devin mair J. P. Boudin t. f. Le ferre

2 /
naissance de
Catherine Antoinette
Martin
Acte de naissance de Catherine
Antoinette Martin, du sexe féminin
née aujourd'hui une heure d'après
midi, chez ses père et mère
fille de Antoine Jean Martin marie
Martin maçon agé de trente ans
et de Marie Antoinette Christine
Etiennore Canu agée de vingt
neuf ans son Epouse, mariés

Les Cerveaux ont été
M. M. Charles Canu, agé de maternel
de l'enfant, signeront, agé de cinquante
neuf ans, et de Marie
Antoinette Lemoule maçon agé
de vingt un ans accomplis, tous



Deux Demeurant
Sur la copie
de l'acte de décès
du père, nous Maire soussigné avons
donné le présent acte que le père et les témoins
ont signé avec nous lecture faite.

C. 1816
A. 7 Martine J. B. Serrin
M. A. Linville

Du dix neuf février mil huit cent vingt
Deux dix heure du matin

3
Décès de
Marie Louise
Josephine
pauvert
Cet acte de décès de Marie Louise Josephine
pauvert âgé de deux ans fille de François
pauvert Blanchisseur et de Marie Louise Lann
Les père et mère né à Garches décédé le jour
d'hui à neuf heure du soir chez ses père
et mère

Les témoins ont été messieurs François
pauvert âgé de soixante quatre ans et Vincent
Dominique Lann âgé de cinquante dix ans
tous deux grand père de l'enfant et Blanchisseur
demeurant à Garches Le Sieur Vincent Dominique
Lann a déclaré ne savoir signer le Sieur pauvert
a signé avec nous Maire après lecture faite
et le décès constaté par nous soussigné

X pauvert

J. B. Serrin
Maire

Du huit mars mil huit cent vingt
Deux neuf heures du matin

Acte de décès de Jean Claude

4
Décès de
Jean Claude
Sageret

Sageret âgé de trente six ans ouvrier
plombier né à Garbus Décédé le jour
d'hui à onze heures du matin en sa
demeure Epoux de Louise Charlotte
Mandetier

Les témoins ont été messieurs Jean
Louis Sageret âgé de trente huit ans
frère du défunt vigneron et Jean Pierre
Boudin âgé de soixante deux ans vigneron
tous deux demeurant à Garbus

Jean Louis Sageret a déclaré ne savoir
Signé Jean Pierre Boudin a signé avec
nous Maire après lecture faite et le décès
constaté par nous Soussigné

J. B. Boudin J. B. Savin
Maire

5
naissance de
Louise
Magdelaine
Pernont

Du dix huit mars mil huit cent vingt
Deux quatre heures de l'après midy
Acte de naissance de Louise
Magdelaine Pernont Du Sexe féminin
né hier deux heures de l'après midy chez
les père et mère fille de Pierre Claude



23
9

premont agé de cinquante deux ans
et de anne Magdeline Grillon agé de trente
huit ans vigneron demeurant en cette commune
marités Les témoins ont été Menieurs Jo Sepph
Michel Dorange agé de vingt quatre ans
et pierre Jo Sepph Grillon agé de vingt quatre
ans tous deux vigneron demeurant à Garitus
Sur la Representation de l'enfant et Sur la
Declaration du père qui a Signé avec les
témoins et avec nous Maire après lecture
faite P. C. Fremont Pierre Joseph Grillon
J. M. Dorange J. B. Dexin
Maire

6)
naissance
de
Marie Elise
Julin

Du vingt trois Mars mil huit cent Vingt deux
neuf heures Du matin.
acte de naissance de Marie Elise Julin
d'age féminin au jour d'aujourd'hui onze heures du soir
chez son père et mère, fille de Jean Baptiste Julin vigneron
agé de quarante huit ans, et de Marianne D'wary
agé de trente huit ans tous deux demeurant
ensemble à Garitus.
Les témoins ont été M. M. André
D'wary Blanchisseur agé de trente deux ans
oncle maternel de l'enfant, et Charles Clau
agé de cinquante neuf ans oncle Paternel
de l'enfant vigneron tous deux demeurant

ensembles à Garches.

Sur la représentation de l'enfant, et sur
l'attribution du genre qui a signé avec nous
Maire et les Communes lecture faite.

Baye un mot co. nul, J. B. Jussim

A Paris le 22 avril J. B. Jussim

7 Du vingt avril mil huit cent vingt
Deux. Six heures du soir.
Acte de D'écès de Nicole Caroline
Dulac, âgée de six ans, née à Garches
Caroline D'écès ce jourd'hui onze heures du matin
Dulac en la demeure de Jean Baptiste Dulac
maçon et Marie Edme Jussim son épouse
Père et mère de la défunte, dem. à
Garches.

Les Communes ont été M. M. Pierre
autour Jussim ou le maternel de la défunte
signeront, âgé de quarante ans, et Charles
Louis Choquet Notaire de chambre du
Général Fouché, cousin issu de German
de la défunte, tous deux demeurant à
Garches.

Lequel ont signé avec nous
Maire, après lecture faite et le D'écès
constaté par nous Jussim



4^{es}
3

Le Maire a
le plaisir de
conformement à la loi.

C. L. Choquet P. O. Swin J. B. Leryin
maire



Du vingt-sept avril mil huit-cent vingt
deux dix heure matin.

acte de décès de Claude Lalonde âgé de

quatre-vingt-deux ans vigneron né à Boulogne
décédé le jour d'hier à huit heures du soir
au sa demeure mariés Epoux de Marie Claude
herot.

Les témoins ont été Messieurs Henri Silvain
Dorange âgé de vingt-quatre ans gendre du
defunt et Jean Baptiste herot âgé de
quarante-deux ans neveu du defunt tous deux
vignerons demeurant à Garthes Lesquels ont
signé avec nous Maire après Lecture faite
et le décès constaté par nous Soussigné

Henry Silvain Dorange
J. B. herot

J. B. Leryin
maire

9
Décès de
Marie
Chailly

Du Vingt Vingt-six Mai mil huit cent Vingt Deux
 Acte des Veuës de Marie Chailly, âgée de cinquante sept ans
 née à Quaxome, décédée le jour d'hier à sept heures du soir en
 sa Demeure, Epouse de Pierre Rozier Cailloux habitant
 demeurant en cette Commune.

Les Cemoines ont été M. M. Chomaz François Lefevre, Vigneron
 demeurant à Garches, & Charles Louis Choisy Valer de
 Chambre du M^o le Général Desfourchet, demeurant aussi aux
 Garches; Interrogés séparément avec nous Maire, et le dit Sieur
 Rozier Epoux de la défunte, après lecture faite en la D^{ie} de
 l'acte par nous sousigné. Le premier âgé de trente cinq ans
 et le second âgé de trente deux.

L. J. Le ferre C. L. Choisy
 M^{aire} J. B. Devier
 mair

(10)
 Décès de
 Ernest Joseph
 Demont

Du Vingt un Juin mil huit cent vingt deux
 Acte de Veuës de Ernest Joseph Demont, né
 à Lande Sept. de faubourg et Mause, âgé de trente cinq
 ans, décédé le jour d'hier quatre heures du
 matin en sa Demeure, Epoux de Marie Soliss
 a la Maure, demeurant en cette Commune, mariée.

Les Cemoines ont été M. M. Chomaz François
 Lefevre Vigneron, âgé de trente sept ans, & Jean
 Thomas a la Maure Maçon, âgé de trente
 sept ans, beau frère de la défunte, tous deux demeurant



à Garches,
signé avec nous
faite et le Dées
Journé D. t. f. Le fevre
J. B. Serin
maire

Langue out
Moire, lecture
Constater par nous
J. Calamouty

Du Dix Juillet mil huit cent vingt deux
huit heure du matin

Acte de Dées de Jean pierre Serin agé de
Cinquante un ans Jardinier né à Garches d'écédé
le Jour D'hier Dix heure du matin che monsieur
le general Souchet Epoux de Marie Elizabeth Sagere

Les temoins ont été Messieurs Jean Baptiste
Charles Serin agé de trente trois ans frere
du Defunt et Pierre Louis Decour agé de
quarante huit ans tous deux s'igneront demeurant
à Garches Lesquels ont signé avec nous
Maire apres Lecture faite et le Dées constate
par nous Souigné C. L. Decour

J. B. C. Serin

J. B. Serin
maire

12

Du onze Juillet mil huit cent vingt deux
Dix heure du Soir

Dées de
Jacques Henry
pichon

Acte de Dées de Jacques Henry pichon
agé de Dix huit mois fils de Jean Baptiste pichon

et de Marie Therese Boudin demeurante
a Garthes ne a Garthes decede ce jourdy onze
heure du matin Mo' Ses pere et mere

Les temoins ont ete messieurs Jean pierre
Boudin age de soixante deux ans et
Thomas françois le ferre age de trente
sept ans tous deux vigneron demeurante a
Garthes, lesquels ont signe avec nous maire
apres lecture faite et le decede constate
par nous soussigne J. P. Boudin

T. F. Le ferre

J. P. Sexin
maire

Du douze juillet mil huit cent vingt deux
neuf heure du matin

(13)
Decede de
françois
pigny

Cette decede de françois pigny age
de soixante six ans vigneron ne a Garthes
decede le jour d'hier trois ^{et quatre} du soir en la
Demeure veuf de marie anne Lenimaries

Les temoins ont ete Messieurs pierre charle
Lalande age de vingt quatre ans Gendre de
desunt et pierre antoine Sexin age de quarante
deux ans tous deux vigneron demeurante a
Garthes, lesquels ont signe avec nous maire
apres lecture faite et le decede constate
par nous soussigne P. C. Lalande

P. C. Lalande

P. A. Sexin
maire



63

(14)
naissance de
Monsieur Clementine
Guerin

Du quinze juillet mil huit cent vingt deux dix heure du matin
acte de naissance de Monsieur Clementine Guerin du sexe
feminin ne hier huit heure du matin chez les
pere et mere fille de Jean Baptiste Etienne Guerin
age de trente ans Boulanger et de Marie Magdelaine
perine Gailliard age de vingt cinq ans maries.

Les temoins ont ete Messieurs Jean Baptiste
Guerin age de cinquante neuf ans grand pere de
L'enfant Parent demourant au pere et Jean
aubry age de trente quatre ans tailleur d'habit
demourant en cette commune

Sur la Representation de L'enfant et Sur la
Declaration du pere qui a signe avec les temoins
et avec nous Maire apres lecture faite

J. B. Guerin Jean Aubry J. B. Guerin
Maire

15
Deces de
Hugues
Balthie

De Murt au Juetlet hameau de Murt.
acte de Deces de Damien Balthie N° Hugues
Balthie ne a Murtillon sur l'air de la
fete d'or le deux novembre mil sept cent
vingt deux de la Paroisse de Dame Jeanne
habitant decede le vingt deux septembre

Tous deux ont fait cent quatre vingt neuf, à
Châtillon des jeun.

Les deux sœurs d'elles décédées ce jour d'un
cinq heures du matin en son domicile en
cette commune.

Les Commis ont été M. Lierre -
J. B. S. D. Doute cultivateur demeurant à Garches âgé
de quarante trois ans, J. M. Lierre -
specteur demeurant au même lieu Garches
âgé de soixante trois ans
tous deux amis du défunt. Lesquels
ont signé avec nous maire l'acte de
la décès soussigné et L. Lierre
J. B. Lierre
maire J. B. Lierre

16
naissance de deux. Acte de naissance de Ceile alexandrine
Ceile alexandrine
Lobut du sexe féminin née hier sept
heures du soir. Chez son père et mère, fille
de Jean Baptiste Lobut Marchand et de
Marie Genevieve Ceile mercier son épouse
mariée demeurant à Garches.

Les Commis ont été M. M. Lierre
Lobut marié âgé de cinquante trois
ans, et Jean Lierre, Georges Lierre



Blanchissart
 dix ans, tout
 demeurant à gauche
 Pour la déclaration d'un père qui nous a
 fait la représentation d'un enfant qui nous a
 signé avec nous et les Emoins l'ont
 fait.

Age un mot nul. 19 et 18

J. B. Lobut
 J. B. Sexin
 maire

On deux septembre mil huit cent vingt et
 neuf heures du matin.

Acte de
 naissance de Marie Marguerite
 Marie Sexin, née d'ici neuf heures du matin chez son
 Marguerite père et mère, fille de François Sexin vigneron
 Demeurant à gauche, et de Henriette Margray
 son épouse, mariés.

Les témoins ont été M. Nicolas Sexin
 vigneron, oncle de l'enfant âgé de trente quatre
 ans, et de Louis François Fouache, tonnelier
 âgé de trente six ans, amis d'ici tout
 deux demeurant à gauche.

Les témoins ont ~~la~~ signé avec nous. Le
 père a déclaré en le favor de ce interpellé
 l'ont fait.

M. Sexin
 L. F. Fouache J. B. Sexin
 maire

De Douze Septembre Mil huit cent vingt deux, dix heures du
Matin.

Acte de Mariage
de Jean Auguste Canu
et Marie Louise Justine
Juliz

Acte de Mariage de Jean Auguste Canu vigneron, âgé de
vingt-un ans demeurant en cette Commune, Né à Garches, fils
de défunt Pierre Charles Canu, décédé en cette Commune, et de
Marie Geneviève Dorange ses peres & meres,

Et Demoiselle Marie Louise Justine Juliz, âgé de vingt trois ans
née à Garches Département de Seine & Oise, fille de Pierre
Vincent Juliz, et de Defunte Marie Catherine Berot son Gouse
vigneron

Nous Maire de la Commune de Garches, Vu les actes de
naissances des futurs, les actes de décès de leurs peres &
meres, déposés en cette mairie, les actes de publications du dit
Mariage fait en cette mairie, le Dix huit août, mil huit cent
Vingt deux, et le vingt cinq du même mois sans opposition
après avoir donné lecture aux parties comparantes assistés
des quatre témoins ci après nommés et soussignés
des pièces sus Enoncées, relatives à leur Etats et aux
formalités de Mariage, tous les dits pièces en bonne forme
au desir de la loi. ainsi que du chapitre six. du titre
du mariage sus le droit et devoir respectif des Epoux.

Avons reçu du Sieur Jean Auguste Canu qui prend pour Gouse
Marie Louise Justine Juliz, et de la part de Demoiselle Marie Louise
Justine Juliz qu'elle prend pour Epoux Jean Auguste Canu, enant
en consequence nous avons déclaré au nom de la loi, que, le
Sieur Jean Auguste Canu et Demoiselle Marie Louise Justine Juliz
Sont unis en mariage,

Tout ce qui est fait en presence de Messieurs, Pierre Louis
Canu vigneron âgé de quarante-un ans, oncle paternel de L'Epoux
et Pierre Louis Decoux vigneron, âgé de quarante huit ans, oncle
maternel de L'Epoux, tous deux demeurant en cette Commune



que
3

et Simon Louis le Mire Epicier age de soixante quatre
ans jureain de L'Epouse, et Jean Baptiste Jolly Hygienan age
de quarante neuf ans, oncle paternel de L'Epouse tous deux
aussi demeurant a Garches, qui ont signe avec L'Epouse
et nous maire apres lecture faite, Excepte L'Epouse, et Pierre
Vincent Jolly pere de L'Epouse, et Marie Genievre Dorange
mere de L'Epouse, qui ont declare ne savoir ainsi que
Pierre Louis Camu M. L. J. Julin J. L. Drouot
et J. B. Jolly

J. B. Jolly
J. B. Drouot
maire

Du vingt Septembre mil huit cent vingt
Deux dix heure du matin

19)
naissance de
Jean Marie
Camu

acte de naissance de Jean Marie
Camu du Sexe masculin né hier vendredi
du matin chez ses père et mère fils de
Jean Auguste Camu age de vingt un ans
signeran et de Marie Louise Justine Julin
age de vingt trois ans Les père et mère mariés

Les temoins ont été Messieurs Jean Marie
Sageret homme de Conscience et Monsieur
Cellier age de trente deux ans et Pierre
Vincent Julin age de cinquante neuf ans
signeront grand père de l'enfant tous deux
demeurant a Garches Sur la representation
de l'enfant et Sur la declaration du père
qui a declare ne savoir signer ainsi que
Pierre Vincent Julin Jean Marie Sageret a
signé avec nous maire apres lecture faite.

J. M. Sageret J. B. Drouot
maire

20

Du dix huit novembre mil huit cent dix deux.
Naissance de huit ans dix deux. Dix heures du
Père Antoine Jovis. Acte de naissance de

Année Pierre Antoine ~~Divary~~ Du Sexe
Masculin né aujourd'hui onze
heures du matin au domicile de

Année Pierre Louis Jean vigneron, et
M. A. D. de Marie Genevieve et Marie
C. B. S. son épouse, ses père et mère devenus
tuteurs à garder.

Age de quarante
ans et un jour.

Année

C. B. S.

M. A. D.

Le Cénovier ou de Pierre
Antoine Marie Dupuis vigneron
age de cinquante un ans, et
Marie Antoine Divary avec
Vigneron demeurant tous deux
à Garches, lesquels ont signé avec
nous après lecture faite. Le
père a déclaré ne le savoir.

Age de
votre co. un jour.

M. A. Divary

Année

Année Dupuis M. A. Divary

C. B. S.

J. B. Sessin
maire

21

Du vingt huit novembre mil huit cent dix deux

marriage de Pierre
Joseph Périn et de Marie du Motay.
Marie Esterre
Josephine Divary



29

Acte de Mariage de pierre joseph Serin vigneron
agé de vingt deux ans demeurant à Garches, né à Garches,
fils de Defunt Jean pierre Serin et de marie Elisabeth Serpent
ses peres & meres vigneron à Garches

Et de Demoiselle marie Estere josephine Divary agé de
vingt deux ans Polanchissade, née à Garches, Département
de Seine & Oise, demeurant à Garches, fille de Marc-antoine
Divary, et de marianne Berot son Epouse, ses peres et meres

Le Maire de la commune de Garches, vu les actes de
naissance des futurs, l'acte de Deces du Pere de l'Epouse,
les actes de publications du dit Mariage fait en cette mairie
le dix et dix sept novembre dernier sans opposition, apres
avoir donne l'ecture aux parties Comparantes, assisté de
quatre Cemoins, Ci apres nommés et soussignés, des pieces
sus Enoncees relatives à leurs Etats et aux formalités du
Mariage, toutes les dites pieces en bonne forme dûment signés
et paraphés au desir de la loi, pour être déposés au Greff du
Tribunal, ainsi que du chapitre Six. du titre du Mariage, sur
les droits et devoirs respectif des Epoux.

avons reçu la Dictation du jeune pierre joseph Serin
qu'il prend pour Epouse marie Estere josephine Divary.
Et de la part de Demoiselle marie Estere josephine Divary, qu'elle
prend pour Epoux pierre joseph Serin.

En consequence nous avons déclaré, au nom de la loi, que le
jeune pierre joseph Serin, et Demoiselle marie Estere josephine
sont unies en mariage.

tous ce que dessus fait en presence de Messieurs Jean pierre
Serin, agé de soixante quinze ans. Grand pere de l'Epoux et
Jean Baptiste Charles Serin, agé de trente deux ans oncle paternel

22



Mariage de
Pierre Joseph Serin
et de
Marie Estere Josephine Divary
Déclaré en cette
Mairie
le 10 et 17
Novembre 1816

x Divary.
M. et J. D.
P. J. S.
M. J. S.
M. et J. D.
J. B. C. S.
A. P.
J. B. S.

* tous deux Blanchisseuse de Rypoux, tous deux demeurant à Garches, et Joseph Marie
 Sery, âgé de cinquante trois ans, grand oncle paternel de Rypoux
 et André Divary, âgé de trente deux ans, oncle paternel de
 Rypoux, et nous Maire après lecture faite, à l'exception
 de Marie Elisabeth Sargoret mere de Rypoux, et Marie Anne
 Herot mere de Rypoux, et Joseph Marie Sery Esquiers, ont
 déclaré ne savoir signer.

M. E. J. D.
P. J. S.
M. A. D.
J. B. C. S.
A. D.
J. B. S.

M. E. J. Divary *P. J. Sery*
J. B. C. S.
A. D.
J. B. S.

L. L.
 Naissance de
 Frederic panyer
 Du Sexe masculin
 le 22 Decembre
 mil huit cent vingt
 deux
 quatre heures
 de la apres midy
 Acte de naissance de Frederic panyer
 Du Sexe masculin ne de ce jourdy quatre
 heures du matin chez ses père et mère fils
 de Francois âgé de vingt Sept ans Blanchisseuse
 et de Marie Louise canu ses père et mère
 Demeurante à Garches maries
 Les temoins ont été messieurs Vincent
 Dominique canu âgé de cinquante Sept
 ans grand père de l'enfant Blanchisseuse
 et Jean Francois Laubut âgé de vingt
 huit ans mason tous deux demeurant
 à Garches
 Sur la representation de l'enfant et

Acte de naissance de Frederic panyer
 Du Sexe masculin ne de ce jourdy quatre
 heures du matin chez ses père et mère fils
 de Francois âgé de vingt Sept ans Blanchisseuse
 et de Marie Louise canu ses père et mère
 Demeurante à Garches maries
 Les temoins ont été messieurs Vincent
 Dominique canu âgé de cinquante Sept
 ans grand père de l'enfant Blanchisseuse
 et Jean Francois Laubut âgé de vingt
 huit ans mason tous deux demeurant
 à Garches
 Sur la representation de l'enfant et



103
3

Sur la déclaration du père qui a signé
avec les témoins et avec nous Maire après lecture
faite exempté d'incrimination dominiq. connu. qui
a déclaré ne savoir

J. B. Sevin
Maire

Du neuf Decembre mil huit cent vingt
deux quatre heure du soir

23

Cette de décès d'un enfant né mort chez
Déès d'un enfant le Sieur Douinet demeurant en cette commune
né mort fils naturel le Sexe de l'enfant a été reconnu être
de Agathe Sidmane Mosculin né dees Jourday dix heure du matin
fils naturel de Agathe Sidmane âgé de vingt quatre
ans demeurant à Passy près Paris chez François Sidman
Son père

Les témoins ont été messieurs Pierre Douinet
agé de quarante trois ans et Pierre Antoine Sevin
agé de quarante trois ans tous deux signent
demeurant en cette commune

Sur la déclaration de Madame Souache
Sage femme demeurant à Suresne qui a signé
avec les témoins et avec nous Maire après lecture
faite et le décès constaté par nous soussigné

P. A. Sevin

Pierre Douinet

Tous le prouvé
Souache

J. B. Sevin
Maire

24

24 Du seize Decembre mil huit
Cent Neuf Des heures de midi
acte de Naissance de Marie
Irma Dorange du sexe féminin
née ce jourd'hui deux heures
du matin chez Jean Baptiste
Dorange Negron et Catherine
Virginie Laquerre agée de trente
trois ans mariée.
Les témoins ont été
Messieurs Jean Pierre Divary agé
de cinquante deux ans, et
Jean Baptiste François Divary
agé de vingt cinq ans tous
deux Négrois domiciliés
à Gortas.

sur la représentation
à nous faite par l'écuyer
qui a été avec nous. Mais
soudain la lecture faite
constata par nous



maire de la commune
 de Saint-
 J B Dorange

J B Devary
 J B Devary
 J B Devary
 J B Devary

25
 naissance
 de
 Marguerite Angélique
 Paulmier

Du Siege Decembre mil huit cent vingt deux, mes heures
 du matin. Acte de Naissance de Marguerite Angélique
 Paulmier née d'hier quatre heures du soir, fille de Denis
 Antoine Paulmier vigneron âgé de vingt cinq ans, et de Marie
 Marguerite Dorange âgée de vingt quatre ans, chez lesquels
 elle est née, à Garches. Ses père et mère, mariés.
 ses témoins ont été M. M. Mercier

Lavigne, âgé de trente ans, et Thomas Henry Rozay
 âgé de vingt quatre ans, tous deux demeurant
 à Garches.

par la représentation à nous faite par
 le père qui a signé avec nous et ses témoins
 lecture faite. V. St Paulmier

J B Devary C. B. Rozay M. Lavigne
 maire

26
 Dec de
 Andre
 Devary

Du vingt huit Decembre
 mil huit cent vingt deux. Quatre
 heures du soir.

Acte de Dec de Andre

Divary vigneron, age de soixante
dix huit ans ne à Garches, décédé
au même lieu cy jourd'hui à une
heure de relevée. Cher
Jean Louis Divary vigneron
son fils, age de quarante
ans, avec lequel il
demeurait; veuf de D^effunte
Marie Jeanne Brunier son
Egrouse

La déclaration a été
faite par ledit Jean Louis
Divary fils, et le Sieur Jean
François vigneron, age de soixante
cinq ans demeurant à Garches,
Lesquels ont signé avec nous
maire lecture faite, en le
Dien forstale, J^e François

J^e Divary J^e B^e Lecomte
maire



Duvingt
vint huit fait
heures de soir.

huit Decembre
vint Deux.

12^e

27

naissance de
1^{re} Marie } Lefort
2^{re} Louise }

acte de naissance de 1^{re} Marie
Lefort et de 2^{re} Louise Lefort du
sex féminin, néer aujourd'hui onze
heures du matin chez François Alexis Lefort
propriétaire demeurant à Garber, âgé de
vingt ans, et de Marie Louise Lefort
son épouse, âgée de trente neuf ans
leur père & mère mariés.

Les témoins ont été M. M. Pierre
Dounet vigneron demeurant à Garber, âgé
de quarante trois ans, et Charles Louis Choquet
Cuisinier de M. Cousin Defouche demeurant
à Garin, Rue neuve des Petits champs n^o 99
tous deux amis du père

sur la déclaration du père qui a
signé avec nous les témoins présents
faits.

Lefort p^r Dounet C. L. Choquet
J. B. Lefort
mairie.

Clode

Ces et ante les parents registres, par nous Maire
de la commune de Yverdon, le premier
Janvier et Noël huit Cent vingt trois
J. B. de Seyin
Maire





13^e
9

Cable alphabétique des Naissances

N ^o des actes	Nom	Prénom	Date des actes
19	Canu	Jean marie	20 septembre
20	Canu	Jacq. Antoine	18 novembre
24	Dorange	Maria Irma	16 décembre
5	Fremont	Louise Magdeleine	18 mars
11	Guerin	Hose Clementine	15 juillet
6	Tulin	Maria Elisa	23 mars
16	Lobat	Cecile Alexandrine	30 août
27	{ Lefort	Maria	28 décembre
		Louise	28 décembre
2	Martin	Catherine Antoinette	12 février
4 ^e	Fremont	Louise Virginie (reporté dans les Dées)	"
22	Panvert	Faïence	2 décembre
25	Caulmier	Marguerite angelique	16 décembre
17	Sevin	Maria Marguerite	2 septembre
	fin des Naissances		

Table alphabétique des mariages

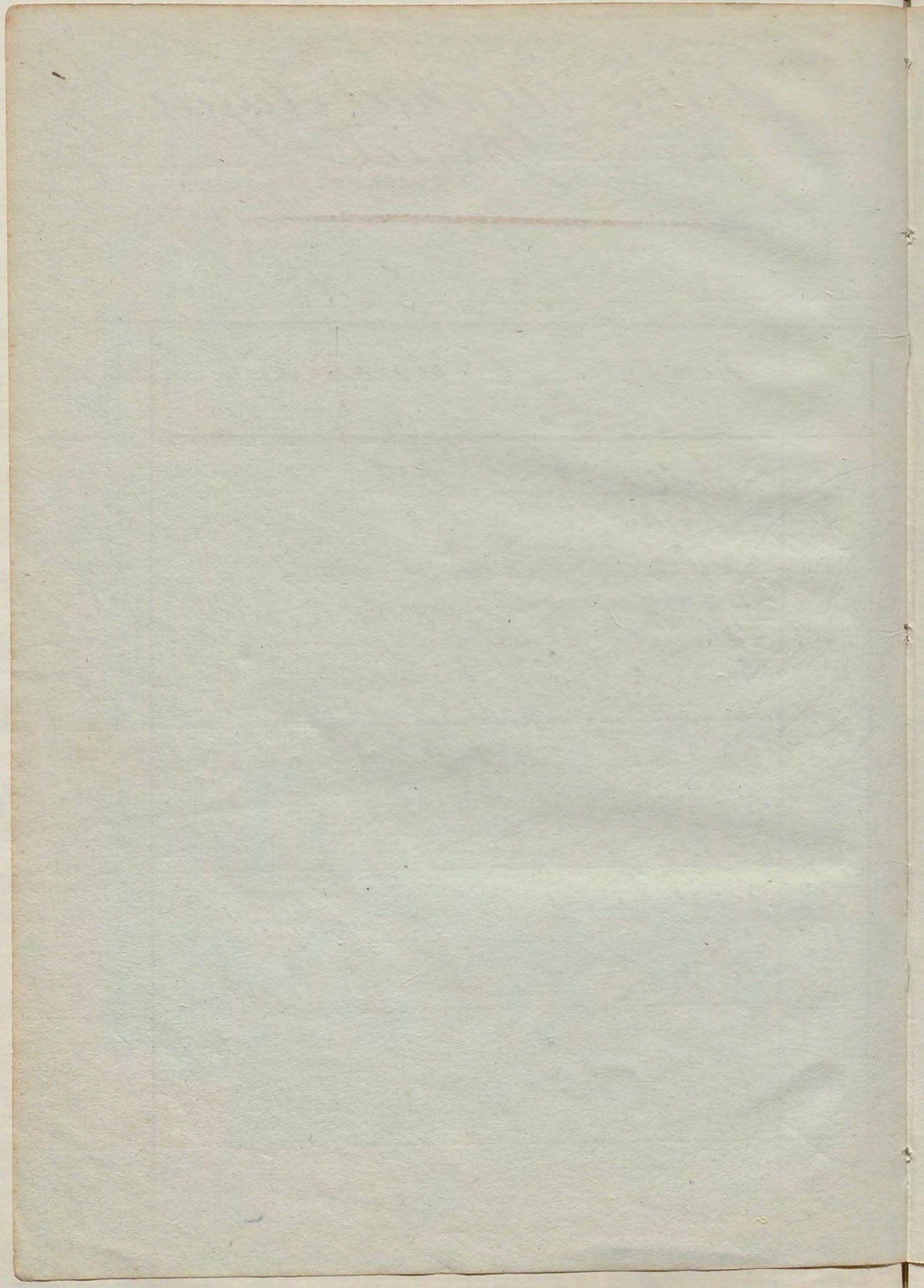
n ^o de alg	Noms	Prénoms	Date, des actes
18	Canu	Jean, Auguste & Marie Louise Justine Julien	12 septembre
21	Sevin	Pierre Joseph, & Marie Estelle Josephine Divary	28 novembre

Fin des Mariages

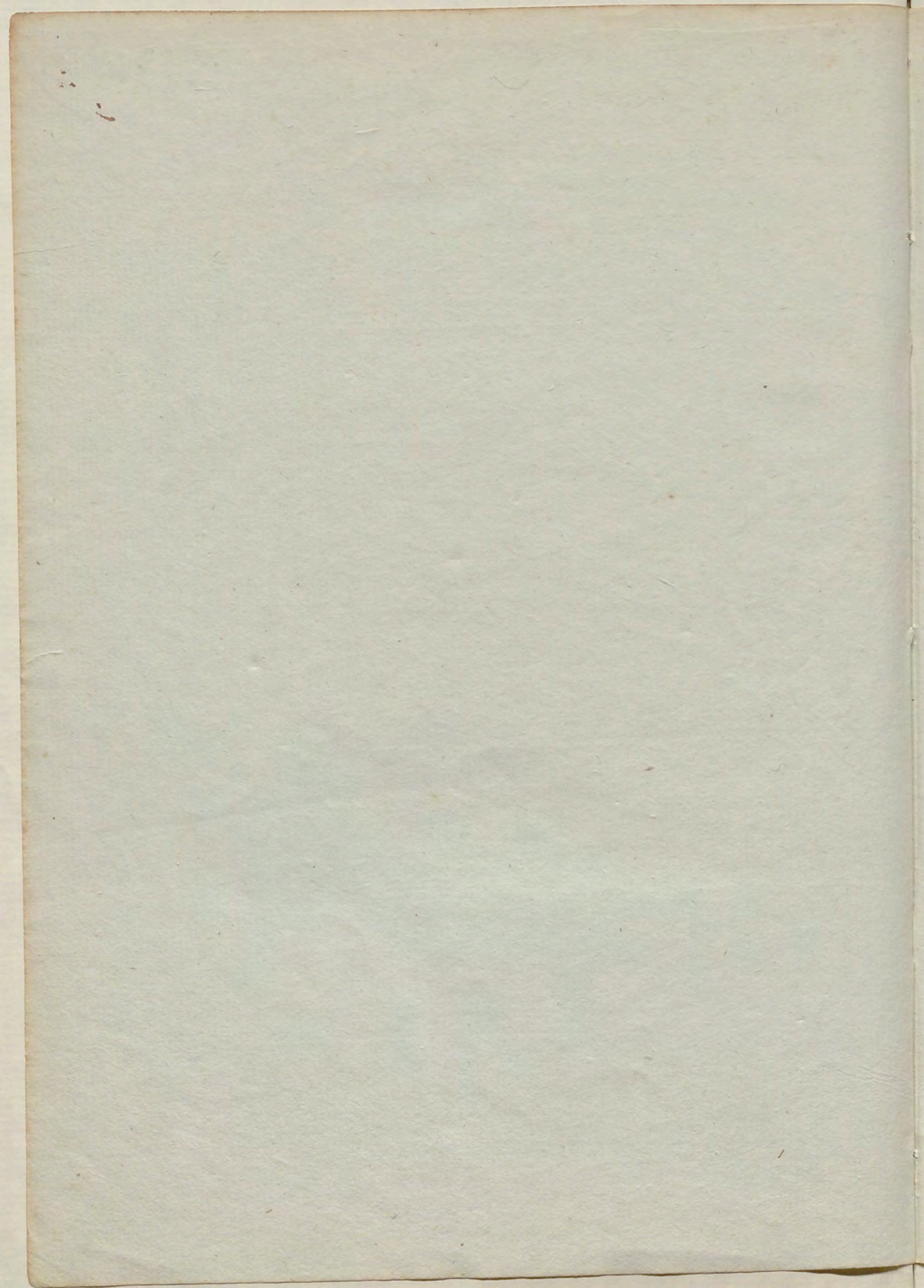
14^e 3

Table Alphabétique des Décès

N ^o des actes	noms	Prénoms	Date des actes
1 ^{er}	Ballie	Juques	21 juillet
9	Chailly	Marie	26 mai
7	Dulac	nicole Caroline	20 avril
26	Divary	André	26 décembre
8	Lalande	Claude	27 avril
1 ^{er}	Premont	Louise Virginie	15 janvier
3	Panvert	Josephine Marie Louise	19 février
10	Premont	Emest Joseph	21 juin
12	Pichon	Jacques Henry	11 juillet
13	Pigny	françois	12 juillet
14	Sageret	Jean Claude	8 mars
11	Serin	Jean Pierre	6 juillet
23	Widmann	Agathe (né morte) fin des Lés	9 décembre



43



182
3

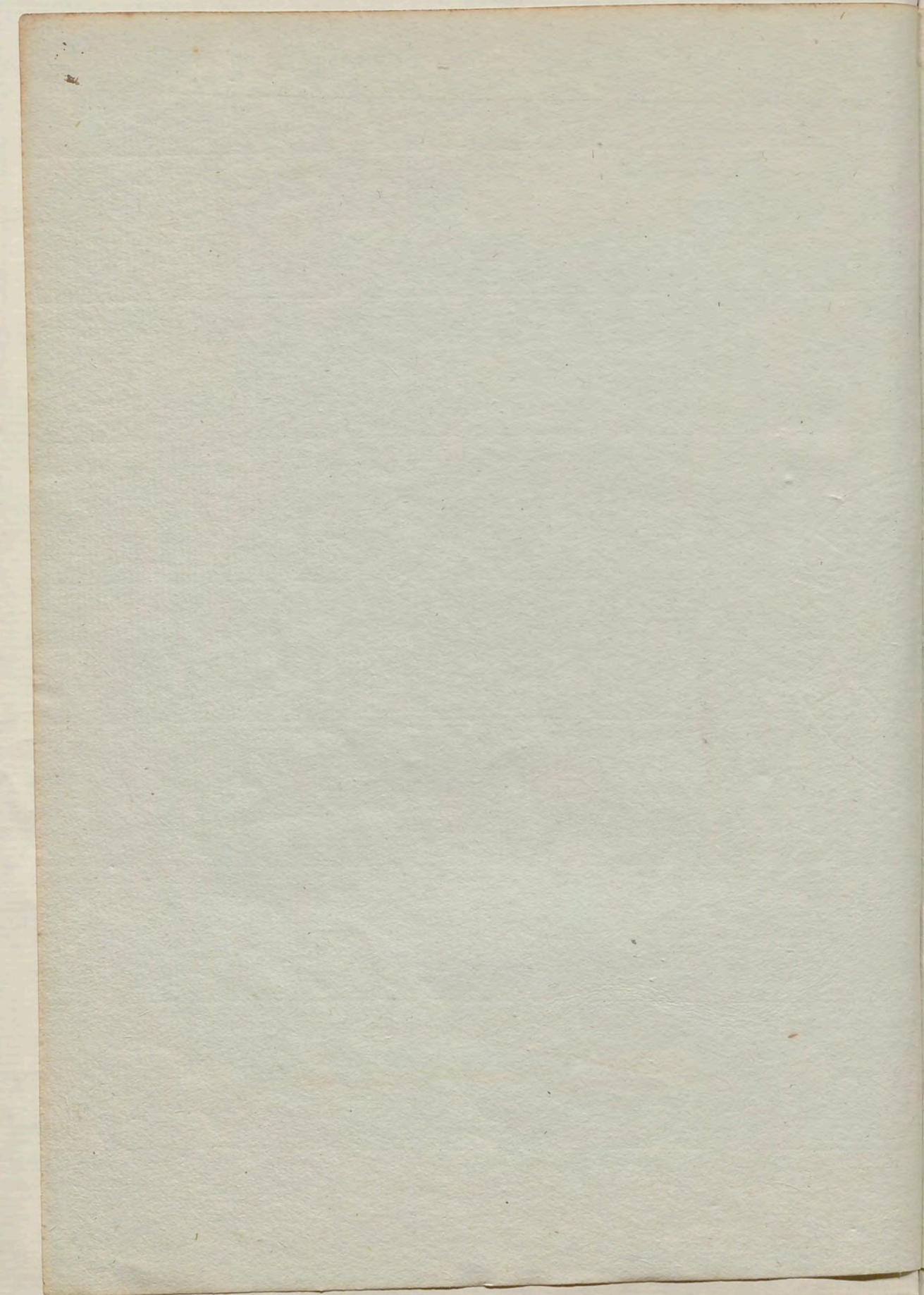
175ⁱⁱ

180
5

13

200
3

26^e
3



22⁹
22

25
3

240
3

250

Vingt Sixe de ces feuilles
dupt Gaby

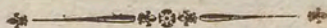


TABLE



DÉCENNALE

Des Actes de Mariage, Naissance et Décès de la Commune
d' *Garoches* du 1.^{er} Janvier 1813 au 1.^{er} Janvier
1823, dressée en exécution du Décret du 20 Juillet 1807.



REGISTRE contenant *vingt* feuillets cotés et
paraphés par premier et dernier, par moi soussigné *Juge auxiti*
du Tribunal de première Instance de l'Arrondissement de *Verdun*

Fait à *Verdun* le *vingt février mil huit*
Cent vingt quatre *Noblet*

DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.

DATE DES ACTES.

ARRONDISSEMENT

A.

Aubry Pierre François

30 Mars
26 Mars 1814

B.

Barber Pierre Gabriel

21 Mars 1814

Iherot Marie Louise

Belencoste Jean François

Froment Marie Pauline

24 Mai 1813

Bigot François Louis

Cautin Marie Victoire

23 Avril 1819

Boulanger Florean

Leprou Marie Marguerite

4 Mars 1819

Mariages

Mariages

Breton Louis Michel

Canu margueritte Sophie

16 août 1818

Canu Jean Auguste

Julin Marie Louise

12 7^{bre} 1822

Canu Joseph Dominique

Firly Marie Louise Elisabeth

11 9^{bre} 1815

Chabot Louis Charles

Josset Marie Sophie

16 8^{bre} 1819

Choque Louis Charles

Sevin Marie Henriette

8 juillet 1816

D.

D'hardeville Jean Baptiste

Dorange Marie Genevieve

19 2^{bre} 1816

Divary Jean Bapt^{te} Francois

Dupuis Marie Louise

10 2^{bre} 1817

Dorange Silvain Henry

Salande Marie Louise

27 9^{bre} 1815

Dorange Joseph Michel

Frémont Marie Elisabeth

3 2^{bre} 1817

Dupuis Joseph Francois

Boudin Marie Elisabeth

26 9^{bre} 1816

Dufays Louis Nicolas

Retoux Marie Francois

11 7^{bre} 1819

Durand Alexandre

Proyer Therese

22 avril 1820



F.



2^e B

Firley Georges
Fremont Marie Marguerite

2 xbre 1815

Firley Pierre Noël

Julin Marie Jeanne Esther

29 août 1814

Fortin Jacques Julien

Herot Marie Madeleine

27 avril 1816

Fouache Louis François

Preuilly Genevieve Melanie

19 mars 1816

François Jean François

Perriot Marie Madeleine

7 avril 1816

François Jean François

Boudin Marie Denise

15 juillet 1820

G.

Genestre François Aubin

Bréton Agathe m^e Jeanne

10 juin 1813

Grillon Pierre Joseph

Lavigne Josephine

1^{er} juillet 1818

Guerin Jean Marie

Bourdon Denise

23 xbre 1819

H.

Haulard Michel Antoine

Julin Louise Sophie

23 gbre 1820

Mariages

Hérot Jean Nicolas
Chevallier Denise

5 mai 1821

J.

Jouan Jean
Duteil Louise Josephine

17 7^{bre} 1816

Julin Jean Louis
Perriot Marie Antoinette

10 x^{bre} 1817

L.

Lalande Pierre Charles

Pigny Elisabeth Pierrette

13 7^{bre} 1817

Lavigne mercur

Canu Marie Elisabeth

14 avril 1813

Lebat Jean Baptiste

Mercier Genevieve Cecile

24 7^{bre} 1821

Lefevre Claude françois

Firby Marie françoise

14 7^{bre} 1820

Lefevre Thomas françois

Sevin Amélie Henriette

5 mai 1813

Leguay Charles Denis

Chival Catherine helene

13 9^{bre} 1820

Lejoindre Jacques

Sageret Marie Henriette

11 janvier 1819

Lemaire Jean Madeline

Verdier Jeanne madeline

21 x^{bre} 1818



Lemaitre Etienne *françois*
Sevin Rose *schuete*
Leroy Charles *françois*

29 juillet 1813

Maillochon Marie madeline 25 juillet 1818

Lebat Jean françois

Divary Marie Thimothée 6 9^{bre} 1815

M
Maillochon Pierre

Came Marie antoinette 9 9^{bre} 1815

Martin Jean Marie Antoine

Came Marie antoinette 2 10^{bre} 1815

Mercier Mathieu

Eautin Marie Julie 23 10^{bre} 1815

P
Parvert françois

Came Marie Louise 10 février 1819

Paulmier Nicolas Henry

Julin Marie Catherine 9 7^{bre} 1816

Paulmier 16^{as} Henry

Lassevée Jullienne 28 août 1815

Paulmier Denis Antoine

Dorange Marie Margueritte 17 10^{bre} 1817

Premont Ernest Joseph

Amort Marie Louise 30 8^{bre} 1813

Puhon Jean Baptiste

Boudin Marie Chérie 18 9^{bre} 1815

R.

Rozay Thomas Henry

Parvert Angelique 26 août 1817

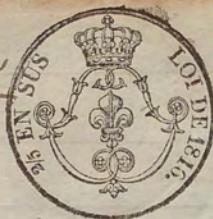
Marriages

S.

Sageret Jean Marie		
Blin Therese antoinette	18 fevrier	1819
Sageret Pierre Jean		
Savart henriette Josephine	28 mai	1816
Saubnier Jean Pierre		
Sevin Estalie	16 9 ^{bre}	1816
Sevin Jean Bapt ^e Charles		
Sevin Virginie	8 aout	1816
Sevin Jean Bapt ^e Charles		
Boudin Maria Julie	8 9 ^{bre}	1817
Sevin Pierre Louis		
Herot victoire Melanie	28 9 ^{bre}	1817
Sevin Denis Rene		
Boudin Marie Elisabeth	29 9 ^{bre}	1817
Sevin Pierre Joseph		
Divary Marie Esther	28 9 ^{bre}	1822
Harbe Louis pierre		
Sageret Marie Reine Mary ^e	8 avril	1813

T.

Trouble Antoine Etienne		
Delahaut Louise Marie	23 mai	1820



4. 1/2

Alamort Rose Julianne Sophie	6	8 ^{bre}	1816
Alamort Sophie Josephine	23	mai	1820
Aubry Pierre Louis	23	mai	1815
Aubry Pauline Catherine	1 ^{er}	mars	1819

B.

Backelet Jean Antoine	19	mars	1817
Beauvais Adelaïde Edme Bernier	24	février	1814
Beauvais Claude Joseph	3	8 ^{bre}	1815
Boudin Marie Cecile	11	avril	1820
Boudin Jules Joseph	16	7 ^{bre}	1815
Boudin Jean Jacques	28	mars	1813
Boudin Jean Baptiste Leopold	19	7 ^{bre}	1817
Boudin Louise Adèle	14	juin	1816

C.

Canu Jean Marie	20	7 ^{bre}	1822
Canu Pierre Antoine	18	9 ^{bre}	1822
Canu Marie Louise	28	mars	1813
Canu Marie Cecile	28	7 ^{bre}	1815
Canu Louis Marie	18	juillet	1820
Carbonnois Marie Antoinette	2	avril	1813
Carbonnois Gabrielle Sophie	9	Janv.	1814
Carbonnois Marie Adèle	28	fév.	1820
Chabot Louise Augustine	25	10 ^{bre}	1817

Naissances

Chabeau Louis Honor	31	juillet	1816
Cheron amelia Madeline	20	<u>8^{bre}</u>	1815
Cheron Marie Gabrielle	20	juin	1820
Cheron Victoire madeline	25	juillet	1818
Choque celine Rose	22	<u>9^{bre}</u>	1821
Choque Jean Joseph	26	juin	1817
Choque antoine achilles	12	<u>8^{bre}</u>	1819
Cointrel Charles Louis	15	<u>9^{bre}</u>	1813
Cointrel Marguerite Henriette	7	août	1816
Couturier Marie Genevieve	14	<u>9^{bre}</u>	1815

D.

Decourt Constant Jules Joseph	25	mai	1816
Decourt Auguste honore	7	mars	1813
Delamalle agathe	17	<u>8^{bre}</u>	1819
Delanney françois Louis	22	août	1816
Dhardiville Louis alexandre	1 ^{er}	<u>9^{bre}</u>	1817
Divary Louise Lucie Eugenie	12	juillet	1814
Divary Pierre françois	30	juillet	1813
Divary Louis françois	7	janv.	1817
Divary adolphe Celestin	7	<u>9^{bre}</u>	1813
Divary Jean Marie	20	fév.	1817
Divary Louise Chimothé	20	mars	1819
Divary Joseph	5	janv.	1820
Divary Josephine Genevieve	20	juin	1817
Divary Etienne Joseph	7	avril	1819



Dorange m. ^{re}	Catherine	26 8 ^{bre}	1814
Dorange	Constant	16 7 ^{bre}	1816
Dorange Louis	Joseph	28 fev.	1813
Dorange Louis	Joseph	1 ^{er} mai	1818
Dorange Marie Irma		16 2 ^{bre}	1822
Dorange amide Joseph		6 8 ^{bre}	1819
Dorange Pierre Joseph		28 8 ^{bre}	1817
Dorange Henriette arthemise		10 fev.	1819
Dorange Elisa Euphrosine		28 aout	1816
Decouré Pierre Louis		1 ^{er} 7 ^{bre}	1814
Dufays Marie Eleonore		10 mars	1821
Dufays Victor Jean		6 mars	1820
Dubac Laure antoinette		19 mai	1818
Dubac Nicole Caroline		28 juin	1816
Dupuis Louise Josephine		20 janv	1821
Dupuis Elisabeth		20 aout	1815
Dupuis Julie		20 aout	1815

E.

Etienne Theodore	23 juillet	1816
------------------	------------	------

F.

Firby Marie Francois Edme	2 juin	1820
Firby hyppolite henry	24 mars	1817
Firby Pierre Louis Francois	2 aout	1817
Firby Pauline Esther	22 7 ^{bre}	1815
Fouache Marie Louise	8 janv	1820
Fouache antoinette	15 janv.	1813

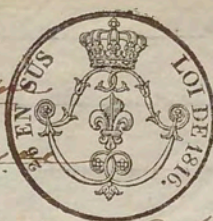
Naissances

Fouache Marie Adelaïde	16 fev -	1817
Fouache Marie Elisabeth	9 fev -	1817
Fouache Angelique	29 août	1821
François Marie Elisabeth	2 mars	1820
François Elisabeth	13 mars	1814
François Eleonore Suzanne	14 8 ^{bre}	1817
François Marie Louise	21 juin	1818
François Pierre	28 juin	1816
Freyé Alphonse	16 avril	1821
Freyé Jean Baptiste	23 fev -	1818
Frimont Marie Rosalie	1 ^{re} 9 ^{bre}	1816
Frimont Louis Joseph Antoine	25 8 ^{bre}	1816
Frimont Marie Louise	3 mai	1813
Frimont Marie Virginie	26 juin	1813
Frimont Pierre François	26 mars	1817
Frimont Marie Laure	7 janv.	1819
Frimont Louise Madeleine	18 mars	1822
Frigé Marie Genevieve	9 mars	1813

G.

Genestre François Aubin	2 août	1815
Grillon Louise Elisabeth	24 mai	1819
Grillon Céline Josephine	15 mars	1820
Guerin Rose Clementine	15 juillet	1822
Guerin Victoire Hortense	29 juillet	1820
Guerin Perrine Eloise	7 janv.	1819

H



6-11

Henry Carol	Eugénie	14 juillet	1820
Herbiset Et		27 mai	1819
Hérot Constance Calville		4 9 ^{bre}	1815
Hérot Jean Nicolas		2 mai	1821
Hérot Jean François		15 mars	1816
Huché Antoine		11 8 ^{bre}	1818

J.

Jouan Pauline Louise		25 mars	1817
Julin Marie Elise		23 mars	1822
Julin Jean François		11 9 ^{bre}	1818
Julin Jean Marie		18 9 ^{bre}	1813

K.

Kenney Augusta André		9 9 ^{bre}	1816
Klenne Marie Louise		27 juin	1819
Klenne Angelique Genevieve		25 9 ^{bre}	1816
Kline Marie Genevieve		25 mars	1815

L.

Salande Elisabeth Pierrette		1 ^{er} 9 ^{bre}	1818
Salande Elisabeth Josephine		8 7 ^{bre}	1813
Salande Louis François		23 2 ^e bre	1820
Saubat Cécile Alexandrine		30 août	1822
Saubat Marie Louise		25 7 ^{bre}	1816
Saubat Pierre François		28 juillet	1820
Saubat Sophie Virginie		19 mars	1818
Savigne Marie Genevieve		10 mars	1814

Naissances

Lavigne Marie Elisabeth	29	8 ^{bre}	1819
Lavigne Marie	9	2 ^{bre}	1819
Lefevre Louis françois	12	mars	1814
Lefevre Louise hyacinthe	7	8 ^{bre}	1819
Lefevre Victor Nicolas	30	mai	1821
Lefort Gabriel Louis Simon	13	août	1813
Lefort Louise	28	2 ^{bre}	1822
Lefort Marie	28	2 ^{bre}	1822
Leguay Denis Charles	7	mai	1816
Lejoindre Adolphe	9	janv.	1820
Lemaire françoise felixte	7	avril	1820
Lemaire Marie	27	fév.	1817
Lemaire Marie Catherine	8	mars	1818
Lemaire Louise Elisabeth	24	janv.	1816
Lemaire Charlotte Eleonore	19	2 ^{bre}	1821
Leproux Louise Rose	29	8 ^{bre}	1821
Leproux Vincent hyppolite	13	août	1816

M.

Mcaillochon Jacques	2	mai	1813
Mcaillochon Marie Margueritte	31	8 ^{bre}	1817
Mcartin Marie Augustine	16	avril	1820
Mcartin Catherine Antoinette	12	fév.	1822
Mcartin Marie Catherine	10	9 ^{bre}	1816
Mcary Alexandre Victor	7	mars	1816
Mercier Antoinette Gabrielle	12	7 ^{bre}	1819
Mercier Genevieve Julie	23	7 ^{bre}	1816

Mercier Louise Justienne

7-^{de}
11 7^{bre} 1820

P.

Panvert Marie Louise Josephine 3 janv. 1820

Panvert Frederic 2 9^{bre} 1822

Paulmier Jules Joseph 4 avril 1820

Paulmier Marie Ceile Genevieve 25 2^{bre} 1820

Paulmier Louis Joseph 23 fev. 1813

Paulmier Antoine Constant 26 juillet 1817

Paulmier Alexandre Henry 3 mai 1819

Paulmier Marguerite angelique 16 2^{bre} 1822

Paulmier Pierre Joseph 7 janv. 1819

Paulmier Pierre Antoine 18 fev. 1821

Paulmier Marie Louise 22 janv. 1815

Paulmier Marie Ceile 11 janv. 1818

Perriot Edme Marie 7 mars 1813

Pichon Jacques Henry 19 2^{bre} 1820

Premont Louise Virginie 2 2^{bre} 1821

Q.

Quitel Francois 20 mai 1820

R.

Ridoux Andre Alexandre 31 mai 1815

Ridoux Marie Antoinette 19 janv. 1813

Ridoux Leontine Elise 29 2^{bre} 1817

Ridoux Francois Edme 10 mars 1816

Rosier Marie Louise 5 mai 1818

Rozay Josephine angelique 8 avril 1818

Naissances

Prozar, Francois Henry 9 avril 1819

Prozier Marie Catherine Elisabeth 3 mai 1813

S.

Sageret Pierre 8 y^{bre} 1816

Sageret Marie Adele Pauline 21 janv. 1815

Sautrier Marie Alexandrine 31 x^{bre} 1817

Sautrier Jean Pierre 18 juillet 1819

Savard Marie Julie 15 juillet 1820

Sevin Louise Françoise 9 mai 1820

Sevin Jean Bapt^{te} Victor 4 avril 1820

Sevin Louis Barthelémy 23 mars 1813

Sevin Jean Marie 1^{er} juin 1814

Sevin Marie Victoire 23 avril 1813

Sevin Louise Adelaïde 24 mars 1819

Sevin Reine Charlotte 26 fev. 1819

Sevin Marie Marguerite 2 y^{bre} 1822

Sevin Victoire Félicie 26 x^{bre} 1817

Sevin Antoinette Laure 2 juin 1816

Sevin Marie Cecile 15 avril 1816

Sevin Josephine Julie 23 janv. 1821

Sevin Elisa Julie 3 janv. 1815

Sevin Pauline Elisabeth 7 y^{bre} 1815

Sevin Marie Antoinette Virginie 30 x^{bre} 1815

Starbe Marie Louise 1^{er} mai 1814

Starbe Françoise Elisabeth 21 janv. 1813

Starbe Jean Louis 9 juillet 1819

Starbe Jeanne Elisabeth

8.^e B
18^e mai 1817

Starbe Genevieve Hortense

30 janv. 1817

T.

Totin Claude

18 fev. 1821

Totin Charles françois

7 fev. 1821

Totin Louise Angelique

1.^{er} mars 1818

Totin Louis Joseph

12 juin 1819

Toulouppe Marie Reile

30 avril 1820

V.

Viel Charles Victor

1.^{er} Dec^{bre} 1816

Viel Joseph Henry

3 mai 1813

Décès

A.

Adamont Rose Yathienne

23 Janv. 1819

Armet Euphrosine

13 mars 1818

B.

Battie Suzanne

21 juillet 1822

Becc Marie Louise Ernestine

5 août 1814

Beauvois Claude Simon

4 juillet 1821

Boudin Jean Bapt^e Leopold

8 9^{bre} 1820

Boudin françois

1.^{er} avril 1816

Boudin Marie Genevieve

29 août 1818

Boudin Fern Louis

20 juin 1820

Boudin Marie Denise

11 9^{bre} 1814

Boutigny Marie Henriette

29 avril 1818

Décédé

Bremont François Michel 9 x^{bre} 1819

C.

Caizac aglae antonin 2 août 1819

Canu Pierre Charles 21 juin 1820

Canu Et^{me} Joseph (enf mort né) 24 x^{bre} 1819

Carbonnois Nicolas 16 8^{bre} 1815

Carbonnois Gabrielle Sophie 10 7^{bre} 1815

Carbonnois Vincent 1^{er} janv. 1813

Chailley Marie 26 mai 1822

Chailley Jean Pierre 24 7^{bre} 1819

Charon Marie Renée 7 7^{bre} 1818

Cheron Victoire Madeleine 5 août 1818

Cheron Agathe Amélie 28 x^{bre} 1814

Choque Jean Joseph 27 juin 1817

Cordonnier Paul André 4 juillet 1821

D.

Daix Paul Adolphe 16 mai 1816

Divary Pierre François 30 7^{bre} 1814

Divary Marie Madeleine 5 juin 1821

Divary Jean Marie 30 mars 1818

Divary André 28 9^{bre} 1822

Doche Marie Julie 17 x^{bre} 1821

Dorange Pierre Joseph 18 mars 1818

Dorange Joseph Robert 12 janv. 1814

Dorange Elise Euphrosine 5 avril 1818

Dorange Claude Robert 8 février 1815

Dorange Marie Genevieve	1 ^{er} ^{9:30} Juillet	1817
Dubac Nicole Caroline	20 avril	1822
Dupuis Pierre Vincent	30 Janv.	1817
Dupuis Marie Henriette	2 avril	1817
Dupuis Julie	8 ⁹ bre	1815
Dupuis Anne Josephine	3 ⁹ bre	1815

E.

Eveline Marie Catherine	7 mai	1817.
-------------------------	-------	-------

F.

Fitzzy Henry Hippolyte	29 mars	1817
Fitzzy Marie Francois Edme	13 ⁹ bre	1821
Fouache Antoinette	19 Janv.	1813
Fouache Marie Louise	28 aout	1820
Fouache Marie Elisabeth	10 fevrier	1817
Fouache Angelique	5 ⁹ bre	1821
Fouache J ^{an} Bap ^{te} (enf mort né)	8 avril	1816
Fouache Nicolas	8 ⁹ bre	1816
Francois Marie Louise	4 aout	1818
Francois Nicolas Guillaume	9 fevrier	1813
Francois Louise Henriette	14 ²⁰ bre	1819
Francois Pierre	3 avril	1818
Fregé Marie Genevieve	13 ⁹ bre	1816
Fremont M ^{lle} Louise Elisabeth	19 mai	1821

G.

Gambon Jacques Benoit	12 ²⁰ bre	1815
Gambon Marie Cecile	19 juillet	1817

Décès

Gochelin Jean Bapt ^{te}	20	février	1819
Grandpierre Josephine char ^{te}	5	mai	1813
Grillon Celina Josephine	2	8 ^{bre}	1821
Grillon Jean Noël	13	2 ^{bre}	1815
Grillon François Joseph.	3	7 ^{bre}	1821
Grillon Pierre Noël	15	février	1820
Guerin Augustine Perrine	29	9 ^{bre}	1818

H.

Henry Caroline Eugénie	11	8 ^{bre}	1820
Hérot Jean Benoît	19	2 ^{bre}	1815
Hérot Marie Madeleine	11	Janv.	1815
Hérot Jean François	4	mai	1814
Hérot Marie Catherine	22	juin	1820
Hérot Marie Madeleine Louise	3	7 ^{bre}	1815
Huard Marie Madeleine	27	avril	1815
Huché Elisa Elisabeth	12	Janv.	1818

K.

Kline Marie Genevieve	5	7 ^{bre}	1815
-----------------------	---	------------------	------

L.

Lainé Marie Barbe	6	Janv.	1815
Lainé Marie Anne	27	avril	1819
Lalande Claude	27	avril	1822
Lassevée Justienne	7	8 ^{bre}	1815
Laubert Pierre (enf. mort né)	7	juillet	1819
Laubert Marie Louise	14	9 ^{bre}	1817
Lavigne Marie Genevieve	9	8 ^{bre}	1818

Lavigne adèle Palmier	9	^{10. B} à br	1819
Lebrun françois Isaac	31	janv.	1821
Lecerf anne Genevieve	29	mai	1818
Leguay françois	26	février	1813
Leguay Genevieve margueritte	18	mai	1820
Lemaire Marie	30	8 ^{bre}	1817
Lemaire Jean	17	7 ^{bre}	1818
Lemaire françoise felicie	13	7 ^{bre}	1820
Lemaire Louise Elisabeth	8	x ^{bre}	1816
Lemoule Louis Josué	25	7 ^{bre}	1815
Lepère Marie adelaid	25	février	1813
Leroy Claude	20	9 ^{bre}	1818
Poiseau Thomas	18	7 ^{bre}	1815

M.

Maillochon Jean Bapt.	14	juin	1817
Marguerite Marie Zélie	7	avril	1820
Martin Marie Augustin	23	février	1821
Maugé Guillaume	11	avril	1814
Mercier Augustin	14	avril	1817
Métivet Pierre Denis	18	7 ^{bre}	1820
Métivet Marie Madeleine	16	mars	1815
Meunier Marie Ceile	11	avril	1819
Meunier Jean Pierre	26	avril	1816
Moreau Louise Margueritte	30	9 ^{bre}	1814
Moreau Margueritte	12	mars	1821
Mouton Marie Charlotte	21	x ^{bre}	1813

Décédé

Mustel marin Stanislas

3 7^{bre} 1816

O.

Olivier françois felix

29 août 1820

Ottin anne Elisabeth

26 9^{bre} 1819

P.

Panvert Marie Louise Josephine

19 février 1822

Paulmier Pierre Antoine

18 mars 1821

Paulmier Pierre Joseph

18 8^{bre} 1819

Paulmier Nicolas françois

28 février 1815

Paulmier Marie Adelaïde

5 8^{bre} 1816

Paulmier Jean Pierre

11 juin 1814

Paulmier Marie Ceile

19 8^{bre} 1819

Perriot Edme Marie

18 avril 1821

Perriot Madeleine Clotilde

18 mars 1820

Perrot Etienne

8 8^{bre} 1821

Pichon Jacques Henry

11 juillet 1822

Pigny Marie Louise

8 9^{bre} 1816

Pigny françois

12 juillet 1822

Prelz françoise

19 janv. 1813

Prémont Ernest Joseph

21 juin 1822

Prémont Louise Virginie

15 janv. 1822

R.

Retou Jean

26 8^{bre} 1816

Ridou Edme Marie (ent mort né)

19 juin 1820

Rocourt Marie anne

27 8^{bre} 1816

Rousselet Jean

21 8^{bre} 1816

S.

H. B.

Sageret Marie Madeleine	21	août	1816
Sageret Marie Louise	18	février	1817
Sageret Marie Adèle Pauline	23	avril	1816
Sageret Jean Claude	8	mars	1822
Sageret Jean Louis (enf. mort né)	19	avril	1819
Sevin Pierre Martin	9	avril	1816
Sevin Marie Jeanne	12	juillet	1816
Sevin Jean Louis	19	7 ^{bre}	1816
Sevin Marie Catherine	28	février	1821
Sevin Marie Reine	14	mai	1821
Sevin Denis Reine	23	juillet	1817
Sevin Victoire Felicie	17	2 ^{bre}	1817
Sevin Antoine	8	janv.	1817
Sevin Marie Pierrette Rose	25	9 ^{bre}	1821
Sevin Vincent Louis	3	juillet	1818
Sevin Pierre Louis	20	mai	1818
Sevin Pierre	24	8 ^{bre}	1819
Sevin Marie Antoinette	21	juin	1820
Sevin Reine Charlotte	22	8 ^{bre}	1819
Sevin Louis Joseph	31	janv.	1813
Sevin Virginie	21	8 ^{bre}	1816
Sevin Marie Jeanne	10	avril	1815
Sevin Jean Pierre	6	juillet	1822
Simon Charles	14	janv.	1816
Starbe Marie Louise	12	9 ^{bre}	1819

Décès

T.

Ciercelin Pierre Paschal 11 mars 1815
Cissot Ernestine Marie Louise 10 juin 1816
Coutouffie Nicolas Guillaume 15 9^{bre} 1818

V.

Verdier Jeanette 24 x^{bre} 1821
Viel Charles 9 x^{bre} 1816
Viel Joseph Henry 26 mai 1813
Vilain Nicolas Francis 14 juillet 1816
Vilain Francis Leopold 9 juin 1816

W.

Widmann Agathe (enf. mort né) 9 x^{bre} 1822

Récapitulation

Désignation	Nombre Des		Observations
	Actes	nom ou figure	
Mariages	61	122	
Naissances	198	198	
Décès	164	164	
Total	423	484	

Certifié par

B. 2. 2. 1

Nous, Soussigné, Greffier du Tribunal de
première instance de l'arrondissement de
Versailles.

Voblesse

